Digitized by Google

1061

Per. 26044 f. 2/32-36

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ANALECTES

Digitized by Google

Digitized by Google

ANALECTES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN,

PUBLIÉS PAR

N. J. LAFORET.

N° 32.

LOUVAIN,
CHEZ VANLINTHOUT FRÈRES,
IMPRIMEURS DE L'UNIVERSITÉ.

1869.

Digitized by Google

Digitized by Google

DISCOURS PRONONCÉ A LA SALLE DES PROMOTIONS LE 22 JANVIER 1868 PAR N.-J. LAFORET, RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN, APRÈS LE SERVICE CELÉBRÉ A L'ÉGLISE DE SAINT-PIERRE POUR LE REPOS DE L'AME DE MONSIEUR H. J. KUMPS, PROFESSEUR ORDINAIRE A LA FACULTÉ DES SCIENCES.

—

Messieurs,

La mort frappe avec une rigueur exceptionnelle dans les rangs du Corps académique; le mois qui a clos l'année 1867 a été vraiment pour nous un mois de deuil, il a enlevé à l'Université deux de ses plus anciens professeurs. A peine avions-nous eu le temps de rendre les derniers devoirs à M. Baguet, que M. Kumps était emporté. L'un et l'autre dataient du berceau de l'Université, rétablie en 1834; ils avaient tous deux renoncé à des positions honorables pour mettre généreusement leur science, leur talent, leur vie au service d'une institution naissante, que les classes lettrées d'alors dénonçaient comme un défi, et qu'il était au moins téméraire de croire appelée à ce brillant avenir dont nous sommes les heureux témoins. MM. Baguet et

Kumps, avec quelques autres laïques distingués qui les ont précédés dans la tombe, eurent foi dans la grande pensée qui avait inspiré les évêques de Belgique, ils s'y associèrent avec courage et se consacrèrent tout entiers à sa réalisation ; ces chrétiens instruits entreprirent de renouer l'alliance, trop longtemps brisée, de la science et de la religion, et de faire rentrer, par leur exemple même, les meilleurs interprètes des sciences profanes en communion étroite avec le clergé, l'organe autorisé de la science religieuse. Cette tentative, qui nous semble aujourd'hui si naturelle et si simple, était hardie à cette époque où vivait toujours l'esprit léger et irréligieux du dix-huitième siècle, et il est juste, Messieurs, d'honorer d'une façon particulière la mémoire des hommes qui se vouèrent les premiers à l'accomplissement de cette noble tâche.

Avec M. Kumps a disparu le dernier des professeurs laïques qui présidèrent aux débuts de l'Université catholique à Malines. Ah! nous le savons trop, c'est la loi de ce monde que les générations s'y succèdent avec une étonnante rapidité; mais comment se défendre néanmoins d'éprouver je ne sais quelle tristesse d'un caractère à part en voyant s'éteindre la génération qui a posé les premiers et modestes fondements d'une œuvre grandiose au progrès de laquelle on a soi-même voué sa vie?

Le coup qui a frappé le professeur Kumps a

Digitized by Google

eu, à certains égards, quelque chose de plus foudroyant encore que celui qui nous a ravi le professeur Baguet. Il tomba subitement dans une léthargie profonde dont rien ne put le tirer. Heureusement, Messieurs, il était prêt à paraître au tribunal de Dieu; la vie même tout entière de ce fervent chrétien avait été une longue préparation à la mort. Vous le verrez par la rapide esquisse que nous allons retracer de sa carrière.

Henri Joseph Kumps naquit à Isque, village situé entre Bruxelles et Wavre, le 5 Novembre 1799, d'une famille profondément chrétienne. — Vous le savez, Messieurs, ce modeste village se glorifie d'avoir été le berceau d'un professeur illustre de notre ancienne Université de Louvain, du célèbre Juste Lipse (1). — A l'âge de douze ans, le jeune Kumps entra au collége communal de Louvain ; il y fit avec succès tout son cours d'humanités. Dès cette époque, on vit se révéler en lui une aptitude spéciale pour les mathématiques. Il fut inscrit au rôle des étudiants de l'Université de Louvain le 8 novembre 1817,

---

(1) Désireux de faire revivre la mémoire de notre grand humaniste, nous venons de donner son nom au nouveau collége universitaire qui devient le siége de l'école normale des humanités. — En 1855 un monument a été érigé à Isque en l'honneur de Juste Lipse. Voyez le Discours prononcé à l'inauguration de ce monument par Mgr de Ram dans l'*Annuaire* de 1854, p. 228 et suiv.

le même jour que M. Baguet, à côté de qui il enseignera plus tard pendant plus de trente-trois années et qu'il suivra de si près dans la tombe. Ces deux jeunes gens devaient se frayer des voies diverses; l'un se vouait à la culture des lettres anciennes, l'autre à la culture des sciences physiques et mathématiques; un égal succès couronna leurs études universitaires. Les *témoignages* qui nous restent des maîtres du jeune Kumps, au collége et à l'Université, prouvent qu'il s'y distingua, comme le jeune Baguet, par la régularité de sa conduite, la pureté et la douceur de ses mœurs autant que par son amour de la science et son ardeur à s'instruire.

En 1821, alors qu'il n'avait fait encore que l'examen de candidat en sciences, l'Université lui décerna une médaille d'or pour un Mémoire très-remarquable sur une question de mathématiques proposée l'année précédente pour le concours. Ce Mémoire, écrit en latin, fut publié dans les annales de l'Université. La question proposée pour le concours roulait sur la géométrie des polyèdres inscrits dans la sphère, et l'on peut énoncer le problème de la manière suivante : *On propose de déterminer tous les polyèdres que l'on peut construire en n'employant que deux espèces de polygones, tous réguliers, par exemple des carrés et des triangles équilatéraux, en satisfaisant d'ailleurs à cette condition que tous les angles*

Digitized by Google

solides du polyèdre soient égaux ou symétriques, et les sommets placés sur une même sphère. En outre, on demande de trouver des formules générales qui expriment, pour ces différents solides, la longueur des arêtes, l'étendue des faces, la surface totale ainsi que le volume du corps, et enfin les rayons des cercles circonscrits à chacun des deux genres de polygones qui composent la surface, le tout rapporté au rayon de la sphère dans laquelle est posé le solide (1). Ce problème se rattachait à cette théorie des solides réguliers ou semi-réguliers qui, de tout temps, a eu le privilége d'appeler l'attention des géomètres, depuis Euclide jusqu'à nos jours. Un des géomètres les plus distingués de ce siècle, Poinsot, a attaché son nom à des recherches tres-savantes sur les polyèdres étoilés; et il n'y a que peu d'années que l'Institut de France mettait encore au concours une question relative au perfectionnement de cette théorie.

Le problème que le jeune élève de l'Université de Louvain entreprenait de résoudre offrait donc un vif et sérieux intérêt. Si ce problème paraît maintenant ne pas s'élever au-dessus du domaine des mathématiques élémentaires, il ne faut point oublier, Messieurs, que les mathématiques supérieures, peu cultivées depuis le dix-huitième

(1) Voyez *Annales Academiæ Lovaniensis*, vol. IV.

1061

Per 26044 f 32

...e des plus grandes
...de notre temps, par la
...*matique et physique* de
...noire est, de l'aveu de
...tents, un bon et solide
...e revendiquer une place
...hématiques en Belgique.
...remier Mémoire publié à
...stion de mathématiques
... des études.

...voir obtenu ce brillant suc-
... l'épreuve du Doctorat en
...t mathématiques. Il y était
...les règlements académiques
...didat la présentation d'une
...rale. Le travail présenté par
...vait pour objet, comme il le
...ne préface pleine de modestie,
...e qui dépend d'une classe de
...quée par les anciens géomè-
...t pas encore été étudiée sous
... Lorsqu'un plan se meut de
...onstamment tangent à deux
...a un rayon variable, les
... du plan et de cette dernière
... une certaine surface, dite de

... *mathematica de locis punctorum contactus*
...*ommuniter tangentium, posito unius radio*
... est dédiée au vénérable baron de Peuthy.

Digitized by Google

siècle en Belgique, venaient à peine de renaître, et que d'ailleurs le concours n'était ouvert qu'à de jeunes élèves en sciences.

Je suis trop étranger à cet ordre de recherches scientifiques pour vouloir descendre dans le détail des solutions proposées et discutées par le jeune mathématicien et pour me permettre d'apprécier son Mémoire. Mais je tiens à reproduire le jugement du Jury auquel il fut soumis; ce jugement est singulièrement flatteur. Le modeste concurrent, se défiant peut-être trop de ses forces, avait inscrit cette devise en tête de son travail : *Errare humanum est.* Ses juges y répondirent par ce brillant éloge : « L'auteur de ce Mémoire a abordé la question par une analyse subtile, pleine de sagacité et d'élégance; après avoir trouvé tous les solides semi-réguliers de la question, il a exprimé les valeurs de leurs arètes, de leurs angles, etc... par des formules générales, d'une manière très-ingénieuse; dans tout son travail il fait preuve d'une connaissance étendue tant du calcul que de la géométrie, d'une dextérité et d'une application consommées. C'est pourquoi le Jury a jugé sa Dissertation tout à fait digne du prix. » Il faut le dire, Messieurs, rarement travail reçut un tel éloge de ses juges naturels. Ajoutons que le Mémoire de M. Kumps fut apprécié dans des termes aussi favorables par un Recueil que publiait alors un jeune professeur plein de mérite,

Digitized by Google

qui devait conquérir une des plus grandes renommées scientifiques de notre temps, par la *Correspondance mathématique et physique* de M. Quetelet (1). Ce Mémoire est, de l'aveu de tous les hommes compétents, un bon et solide travail qui a le droit de revendiquer une place dans l'histoire des mathématiques en Belgique. C'était, du reste, le premier Mémoire publié à Louvain sur une question de mathématiques depuis la restauration des études.

Une année après avoir obtenu ce brillant succès, Kumps affronta l'épreuve du Doctorat en sciences physiques et mathématiques. Il y était solidement préparé. Les règlements académiques exigeaient du candidat la présentation d'une Dissertation inaugurale. Le travail présenté par le jeune étudiant avait pour objet, comme il le dit lui-même dans une préface pleine de modestie, l'étude d'une surface qui dépend d'une classe de courbes déjà remarquée par les anciens géomètres, et qui n'avait pas encore été étudiée sous ce point de vue (2). Lorsqu'un plan se meut de manière à rester constamment tangent à deux sphères, dont l'une a un rayon variable, les points de contact du plan et de cette dernière sphère constituent une certaine surface, dite de

(1) Tom. II, p. 56 et 57.

(2) *Dissertatio inauguralis mathematica de locis punctorum contactus planorum duas sphæras communiter tangentium, posito unius radio variabili.* — La *Dissertation* est dédiée au vénérable baron de Peuthy.

révolution ; la courbe génératrice de cette surface est celle que Kumps entreprend de discuter. Cette courbe est la même que les géomètres ont appelée le *limaçon de Pascal*. L'auteur en donne l'équation sous deux modes différents ; il déduit de son analyse la forme et les variétés de cette courbe, diverses propriétés qu'elle présente, ainsi que la mesure du solide qu'elle engendre par sa rotation ; il montre comment la courbe peut se décrire par le mouvement continu d'une figure plane, et la rattache, par des considérations ingénieuses, à ces courbes intéressantes qui naissent de la rotation d'un cercle sur un autre et que l'on nomme, par cette raison, *épicycloïdes ;* c'est par là qu'il clôt sa Dissertation.

Ce travail, Messieurs, de l'avis d'un juge très-compétent (1), décèle un vrai sens mathématique et l'auteur y fait preuve d'une connaissance solide de l'analyse infinitésimale.

Kumps fut créé Docteur *en mathématiques et en philosophie naturelle*, suivant l'expression alors en usage, le 17 juillet 1822, avec la mention *summa cum laude*. C'était la première fois qu'un élève de la nouvelle Université obtenait le titre de Docteur en sciences physiques et mathématiques.

---

(1) M. le professeur Gilbert, qui a bien voulu nous remettre des notes sur le *Mémoire* couronné et sur la Dissertation inaugurale de M. Kumps.

Il se destinait à la carrière de l'enseignement, et bientôt une chaire assez importante s'offrit à lui. Un arrêté du ministre de l'instruction publique le nomma professeur de mathématiques à l'athénée d'Anvers le 30 décembre 1822. Le jeune Docteur entra en fonctions au mois de février suivant, et il occupa cette chaire jusqu'au jour où l'épiscopat belge, redevenu libre, l'appela à prendre part à l'édification du grand établissement scientifique dont il jetait courageusement les bases. Le savoir, la méthode, le dévouement du professeur de l'athénée d'Anvers lui conquirent tout de suite, avec les suffrages de ses élèves, l'estime des personnes qui s'intéressaient au succès de cette institution. On prisait très-haut les connaissances et le talent d'enseigner de M. Kumps. En 1828, le conseil communal de notre métropole commerciale institua pour les ouvriers un cours public et gratuit de géométrie et de mécanique appliquées aux arts et métiers; ce cours avait pour but de répandre dans la classe des artisans les mieux doués les connaissances théoriques relatives à leurs travaux. C'est M. Kumps qui en fut chargé. De nombreux ouvriers suivaient ses leçons le soir au local de la Bourse. Il les continua avec le plus grand succès jusqu'à son départ d'Anvers en 1834. Sur la fin du règne de Guillaume Ier en Belgique, des ouvertures furent faites au professeur Kumps en vue de lui confier une chaire de mathéma-

tiques à l'Université de Louvain; mais elles n'aboutirent point. Il devait attendre, pour entrer dans la carrière de l'enseignement supérieur, la création d'une autre Université où ses fortes croyances catholiques et sa piété seraient plus à l'aise.

Par un Bref en date du 13 décembre 1833, le Souverain Pontife Grégoire XVI accordait aux évêques belges la faculté d'ériger une Université catholique. Le 10 juin de l'année suivante, nos évêques publièrent le Bref pontifical et promulguèrent la constitution et l'organisation générale de la nouvelle Académie. Elle devait avoir, comme l'antique Université de Louvain dont elle était appelée à recueillir l'héritage intellectuel et moral, cinq Facultés ; mais elle n'en comptait, au moment de sa fondation, que trois : la Faculté de théologie, la Faculté de philosophie et des lettres, et la Faculté des sciences ; et encore cette dernière Faculté était comme fondue dans la Faculté de philosophie, elle n'était représentée que par deux professeurs. Lorsque l'Université catholique fut solennellement inaugurée à Malines le 4 novembre 1834, elle n'avait en tout que treize professeurs. Humble grain de sénevé qui, par les bénédictions de Dieu, allait grandir rapidement et devenir un arbre vigoureux projetant son ombrage salutaire sur la Belgique entière, sur plusieurs autres contrées de l'Europe et jusqu'au-delà de l'Océan.

Digitized by Google

Kumps eut l'honneur de faire partie de ce petit groupe de maîtres qui fondèrent notre Université. Les succès qui avaient couronné ses études académiques, la réputation dont il jouissait comme professeur dans l'un des meilleurs établissements du pays, ses profondes convictions religieuses, le désignaient naturellement au choix du Recteur. Cependant, à la même époque, on offrait au professeur de l'athénée d'Anvers une chaire de mathématiques à l'Université de Gand, et cette position semblait présenter de plus sérieuses garanties de stabilité et d'avenir que celle de professeur dans une institution naissante qui n'avait d'autre appui que le libre dévouement du clergé et des catholiques belges. Kumps n'hésita pas à opter pour la chaire qui lui était offerte au nom des évêques, préférant obéir à l'inspiration de ses sentiments chrétiens qu'à de vulgaires calculs d'intérêt. Au mois de septembre 1834, il fut nommé professeur ordinaire à l'Université catholique et chargé de l'enseignement des mathématiques. Il devait faire les cours d'algèbre et de géométrie ; l'enseignement des mathématiques supérieures fut confié, l'année suivante, à un homme qui alors déjà portait un nom scientifique très-considéré, M. Pagani.

Pendant les douze années que M. Kumps avait passées à l'athénée d'Anvers, absorbé par les devoirs du professorat et uniquement préoccupé du désir d'être utile à ses élèves et aux nombreux

ouvriers qui suivaient ses leçons du soir, il n'avait guère eu le loisir de continuer ces solides publications scientifiques si brillamment commencées durant le cours de ses études universitaires. On eût pu espérer qu'une fois affranchi des entraves que lui avaient créées les mille détails de l'enseignement moyen, il reprendrait pour le public des recherches où, simple étudiant, il avait déployé une sagacité et une justesse d'esprit qui annonçaient à la fois un géomètre et un auteur distingué. Mais l'esprit humain, Messieurs, contracte vite des habitudes, et quelques années suffisent pour lui donner un pli dont il se défait ensuite fort difficilement. Aussi je me prends parfois à me demander si l'enseignement secondaire, qui est assurément un excellent stage pour former le professeur en lui inspirant cette clarté simple et méthodique sans laquelle on instruit mal, n'est pas, pour celui qui s'y consacre pendant un temps un peu long, un obstacle à l'essor de son intelligence et ne doit pas attiédir et même éteindre le goût de recherches plus hautes et de travaux d'un ordre supérieur.

Quoi qu'il en soit, M. Kumps, devenu professeur à l'Université catholique, ne sortira point des habitudes qu'il avait prises à l'athénée d'Anvers ; son activité intellectuelle se dépensera tout entière dans ses leçons et au profit de ses élèves, les spéculations mathématiques étran-

gères à l'objet de ses cours, auxquelles pourtant il était si bien préparé par ses premières études, le tenteront peu. Aussi, Messieurs, serai-je très-bref sur la carrière de ce cher et excellent collègue. C'est une carrière noblement parcourue, mais où tout va du même pas et dont nul événement ne vient atteindre la douce et pure uniformité.

Kumps porta dans la chaire académique les qualités solides qui avaient marqué son enseignement antérieur. Il y montra un savoir sérieux et une excellente méthode. Il aimait les mathématiques, elles avaient pour son esprit un charme réel; il nous souvient de l'avoir entendu parler avec l'enthousiasme le plus vrai de théories qu'il était heureux d'exposer à ses meilleurs élèves. Il trouvait de profondes et intimes jouissances dans la culture de cette science dont les abords seuls paraissent arides et rebutants. Il s'y livrait par goût autant que par devoir. Il enseignait avec une clarté remarquable; il se préoccupait par-dessus tout de la nécessité de se mettre à la portée des intelligences médiocres, qui, il faut bien le dire, sont toujours les plus nombreuses. Son enseignement n'avait peut-être pas cette hauteur et cet éclat auxquels se plaisent les esprits supérieurs et qui ne sont nullement incompatibles avec la clarté; mais il était solide, sûr et très-profitable pour tous les auditeurs, quels qu'ils fussent. Un

des anciens élèves de ce regrettable maître nous disait récemment qu'au sortir d'une leçon de M. Kumps on avait la conscience d'avoir appris quelque chose. Il n'était satisfait qu'après avoir fait pénétrer dans les intelligences les plus ordinaires l'évidence des vérités qu'il démontrait. Son cours de trigonométrie a été recueilli et imprimé par le soin d'un de ses auditeurs, et l'on y retrouve ce cachet de simplicité et de clarté qu'il aimait à imprimer à tout son enseignement.

Le professeur Kumps était profondément dévoué à ses élèves. Leur intérêt le touchait vivement; il jouissait de leurs succès comme il s'affligeait de leurs revers. Indulgent par nature, scrupuleusement juste par conscience, il souffrait lorsque, dans les Jurys d'examen où il siégea pendant tant d'années, on devait prononcer *l'ajournement* de récipiendaires qui avaient d'ailleurs assez bien travaillé. Que de fois, dans ces circonstances, ne l'avons-nous pas vu réellement attristé de l'échec de ses élèves!

Durant les trente-trois années qu'il passa dans l'enseignement académique, le zèle du professeur et son attachement à la grande institution qui le comptait au nombre de ses premiers ouvriers ne se démentirent jamais; il fut un modèle de scrupuleuse exactitude dans l'accomplissement de tous ses devoirs.

Dois-je maintenant, après ces quelques mots

consacrés au savant et au professeur, vous rappeler ce qu'était l'homme, ce qu'était le chrétien? Eh! Messieurs, vous l'avez tous connu, et son portrait est présent à votre esprit comme au mien. La sainte Ecriture a tracé ce portrait en deux mots : *Un homme juste marchant dans sa simplicité*, « Justus qui ambulat in simplicitate sua (1). » Kumps était vraiment un homme juste dans la haute et pleine acception de ce mot : la droiture, l'honnêteté, la loyauté, une probité délicate qui redoute jusqu'à l'ombre du mal, furent constamment empreintes dans sa conduite ; sa vie entière fut marquée au coin de cette rectitude parfaite qui, suivant la parole de l'Esprit Saint, ne dévie ni à droite ni à gauche (2) et qui est l'expression même de la vraie justice. La simplicité est la compagne naturelle de cette droiture franche et ennemie de toute dissimulation. Assurément, Messieurs, la simplicité, comme les autres vertus morales, a des formes diverses, elle peut se produire sous des aspects et avec des nuances très-variés, elle peut même aussi se voiler parfois pour se dérober à certains regards ; chez Kumps elle se montrait constamment à découvert, elle apparaissait dans chacun de ses actes et dans toute sa personne, et elle y apparaissait toujours dans

(1) *Prov.*, XX, 7.
(2) *Prov.*, IV, 27.

sa franche et pure expression : on le voyait réellement marcher dans cette douce simplicité que trahissait toute sa nature. Il excellait par la bonté autant que par la simplicité et la droiture. Cette bonté, qui se réflétait sur sa physionomie, se révélait dans toutes ses relations sociales. Aussi pouvons-nous redire de Kumps ce que nous disions de Baguet il y a peu de semaines : il ne pouvait blesser personne, et il ne connut pas d'ennemis. Sa bonté l'inclinait vers les petits et les pauvres. Il connaissait les nombreux pauvres de sa paroisse et il en était aimé. Ils ont versé des larmes sur la tombe du *bon* professeur. Les larmes du pauvre, Messieurs, c'est la plus belle des oraisons funèbres.

Ces vertus, Kumps paraissait les tenir de sa seule nature, tant elles s'étaient comme identifiées avec lui, mais il les devait principalement à la religion, dont il avait su pénétrer tout son être. C'était un homme d'une foi vive et agissante. Il croyait, avec la candeur d'un enfant, tout ce qu'enseigne la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine ; il se préoccupait peu des négations altières de savants égarés qui, après avoir rejeté l'Eglise et Jésus-Christ dont elle est inséparable, en sont venus jusqu'à nier Dieu lui-même et à ruiner toute la dignité de l'homme en méconnaissant la liberté et l'immortalité de son âme. Qu'elle est effrayante et brutale cette logique de l'erreur ! Kumps se sentait

heureux de croire fortement, et sa vie était conforme à sa foi. C'était un chrétien fervent, scrupuleux observateur de toutes les obligations que la religion impose, et ajoutant à ces obligations les pratiques de piété les plus recommandées par l'Eglise.

Cet homme excellent, ce chrétien exemplaire faisait la joie et le bonheur de la respectable famille dont il était le chef vénéré. La vie de famille avait pour lui des charmes infinis, il se plaisait dans la douce et tranquille société de sa femme et de ses enfants. Hélas! la mort avait plus d'une fois visité cet intérieur si calme et si religieux, et ces deux époux vraiment chrétiens avaient vu ravir à leur tendresse le plus grand nombre de leurs enfants. Ceux que Dieu a conservés se montrent dignes de l'éducation qu'ils ont reçue et des exemples du foyer domestique au milieu desquels ils ont grandi. Kumps inspirait à ses enfants l'amour de la religion et de la vertu beaucoup plus par son exemple que par sa parole.

Un tel chrétien ne pouvait pas être surpris par la mort. Il n'avait jamais oublié que la vie présente n'est que le prélude de la vie qui ne finit point; il était toujours prêt. Dieu néanmoins voulut prévenir ce bon et fidèle serviteur du terme prochain de sa carrière terrestre. Sa santé, quoiqu'elle semblât robuste encore, avait souffert depuis quelque temps déjà et nous avions

cru devoir, en déférant à ses vœux, alléger sa charge de professeur, lorsque, au mois d'octobre dernier, il fut tout à coup renversé par une première atteinte du mal qui allait bientôt le ravir à notre affectueuse estime. Kumps comprit cet avertissement du ciel, et, s'en ouvrant à un de ses plus anciens et de ses meilleurs amis, il lui déclara qu'il n'avait plus que très-peu de temps à passer en ce monde, mais qu'il avait fait à Dieu le sacrifice de sa vie et qu'il était prêt à répondre à l'appel suprême du souverain maître de la vie et de la mort. Il ne se releva qu'à demi du coup qui l'avait frappé. Le 19 décembre, il tomba foudroyé par le même mal, et cette fois pour ne plus se relever. Nous rendions ici même les derniers devoirs à la mémoire du professeur Baguet, lorsqu'on vint nous annoncer cette douloureuse nouvelle. Au sortir de cette triste cérémonie, nous nous rendîmes en toute hâte au lit de souffrance du professeur Kumps, afin de porter à ce cher collègue, avec le témoignage de notre affectueuse sympathie, quelques-unes des suprêmes consolations de la religion. Il venait de recevoir les sacrements des mourants; nous le trouvâmes plongé dans une léthargie profonde, et il demeura insensible à notre parole. Tout fut impuissant à le tirer de cette léthargie; le corps ne semblait plus vraiment qu'une prison d'où l'âme cherchait à s'échapper. Cet état dura quelques jours encore. Enfin le 24 décembre,

Digitized by Google

dans l'après-midi, ce pieux et ferme chrétien nous quitta pour entrer dans l'éternité. Il est mort la veille du grand anniversaire de la naissance de l'Homme-Dieu. L'Eglise, Messieurs, dans son langage aussi vrai qu'il est étonnant pour la légèreté humaine, appelle la mort des saints, c'est-à-dire des chrétiens complets, du nom de naissance, *natalis*, parce qu'en effet cette mort marque l'entrée dans la vie réelle et permanente. Tout nous autorise à espérer que la mort de Kumps aura été aussi pour lui une glorieuse naissance et aura marqué l'éveil d'une vie à jamais heureuse, s'épanouissant dans la lumière de Dieu, au milieu du concert des anges et des saints.

—

DISCOURS PRONONCÉ A LA SALLE DES PROMOTIONS, LE 22 JANVIER, APRÈS LES OBSÈQUES DE MONSIEUR H. J. KUMPS, PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES SCIENCES A L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN, PAR M. LE PROFESSEUR P. J. VAN BENEDEN, DOYEN DE LA MÊME FACULTÉ.

—

Monseigneur, Messieurs,

« C'est un bien pénible devoir que celui qui nous réunit. — Nous avons rempli ce devoir pour d'autres, d'autres à leur tour le rempliront pour nous; car nous mourrons tous, et nos années s'écoulent sur la terre comme des eaux qui ne reviennent plus. » — C'est par ces paroles que Mgr de Ram commençait le Discours qu'il a prononcé en 1842 sur la tombe du professeur J. G. J. Ernst, et il n'y a pas longtemps que ces autres ont rempli le même devoir pour lui, comme ils le rempliront demain pour nous : *Hodie mihi, cras tibi.*

Comme doyen de la Faculté des sciences, je viens rendre hommage à la mémoire d'un collègue regretté, qui a su acquérir, pendant une longue et honorable carrière, l'affection et l'estime de tout le corps universitaire.

Digitized by Google

Une voix éloquente et autorisée vient de nous tracer les principales phases de sa vie paisiblement occupée ; qu'il me soit permis de vous entretenir surtout de l'homme de science, qui a su rendre, dans la haute position où il s'est trouvé, des services réels à l'enseignement.

Etranger aux sciences mathématiques, j'ai eu recours aux lumières et à la bienveillance de notre savant confrère M. le professeur Gilbert, pour l'accomplissement de cette pénible tâche.

On l'a dit avec raison, pour bien juger un homme, il faut voir d'où il est parti, et dans quel milieu il a vécu.

Il serait en effet bien difficile d'apprécier la valeur relative des travaux de la jeunesse de Kumps, si l'on n'avait sous les yeux le mouvement des sciences mathématiques et leur situation à l'époque où il commença ses études universitaires.

L'on sait généralement que, vers la fin du XVIe siècle, la Belgique commençait à briller d'un vif éclat dans le domaine de la géométrie, et l'*Alma Mater* était alors au premier rang dans ce mouvement naissant : elle pouvait montrer avec fierté les Gemma, Adrien Romanus, et plusieurs autres. — Le XVIIe siècle fut la période pendant laquelle cette activité scientifique atteignit sa plus grande intensité : peu de pays, assurément, auraient pu se glorifier d'hommes aussi remarquables que Simon

Stévin, Grégoire de Saint Vincent, le jésuite d'Aiguillon, le chanoine Réné, de Sluze, etc.; mais, par une particularité remarquable, et qui ne s'explique pas complètement par l'état d'asservissement où la Belgique se trouva, tantôt sous la domination espagnole, tantôt sous la domination autrichienne, ce fut au moment où la découverte du calcul infinitésimal et des lois du système du monde imprimèrent chez les peuples voisins une rapidité inouïe au progrès des sciences mathématiques et astronomiques, que la vie scientifique parut s'engourdir et presque s'éteindre. — Pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle on ne peut guère citer que le commandeur de Nieuport qui ait cultivé avec quelque succès la haute analyse.

La période révolutionnaire et impériale, en amenant la réunion de la Belgique à la France, fut loin de remédier à cet état de choses : tandis que le développement des recherches scientifiques atteignait en France un degré de grandeur et d'éclat qui nous étonne encore aujourd'hui, et cela malgré les crises violentes que la société subissait constamment, la Belgique, privée du seul grand établissement d'enseignement supérieur qu'elle possédait auparavant, n'avait plus ni centre d'études, ni lien quelconque entre les intelligences capables de se livrer aux travaux scientifiques.

Dès lors il est facile de comprendre comment,

Digitized by Google

après la réunion de la Belgique et de la Hollande, l'enseignement des mathématiques était, lors de la création des Universités de Gand, de Liége et de Louvain, en arrière de près d'un siècle sur ce qui s'était fait chez les autres nations. — Le recrutement même d'un personnel enseignant, à la hauteur de la science, présenta les plus grandes difficultés, et les chaires de géométrie durent être confiées, soit à des Hollandais soit à d'autres savants venus de l'étranger. — A l'époque où Kumps vint s'asseoir sur les bancs universitaires, un seul professeur, chargé de tout l'enseignement mathématique, s'adressant à des jeunes gens mal préparés par les études préliminaires, ne devait leur offrir qu'un ensemble assez imparfait ; il était dans la nécessité de concentrer la meilleure partie de son temps sur les éléments, sur la trigonométrie, sur les principes de la géométrie analytique et du calcul différentiel. — Sous ce rapport Gand fut mieux partagé, comme on peut le voir par le nombre de docteurs qui présentèrent leurs dissertations inaugurales sur les mathématiques pendant la période de 1819 à 1830 ; il n'y eut que deux docteurs à Louvain ; Gand en eut treize.

Cet état de langueur dans toutes les études scientifiques fut, au reste, de très-courte durée en Belgique. — En peu d'années, dans l'intervalle qui s'étend de 1820 à 1830, le mouvement prit une extension des plus remarquables dans

la sphère des sciences mathématiques en général, et surtout de la géométrie : les *Mémoires* de l'Académie et la *Correspondance mathématique* de Quetelet présentent un témoignage des plus curieux de cette activité, à laquelle ces deux recueils concoururent d'ailleurs pour une large part.

Mais à l'époque où Kumps abordait les études du doctorat, ce moment n'était pas encore venu, et il ne faut pas s'étonner du succès éclatant qu'obtint à l'Université le mémoire qu'il présenta au concours de l'année 1820, bien que la question eût à peu près exclusivement pour objet la géométrie élémentaire.

Il s'agissait de déterminer, sans en laisser échapper un seul, tous les solides polyédriques que l'on peut inscrire dans une sphère, en les composant de polygones réguliers de deux espèces seulement; il fallait en outre résoudre différents problèmes que l'on peut se proposer sur ces solides.

Cette question est résolue dans la dissertation du jeune étudiant avec beaucoup d'adresse et d'élégance et d'une manière tout à fait complète. Après avoir exprimé, autant que possible, les conditions du problème par des équations algébriques, ce qui offrait quelques difficultés, il ramène la question à une espèce d'analyse indéterminée fort ingénieuse, et par une marche rigoureuse, sûre et claire à la fois, il trouve et

Digitized by Google

détermine complètement les solides qui font l'objet du concours. Dans plusieurs passages, par l'emploi de la trigonométrie sphérique, par celui de la règle de Cardan pour la résolution des équations du troisième degré, il montre que les théories, qui s'élèvent au-dessus des éléments, lui sont déjà familières.

Le sénat académique décerna le prix à ce travail, en y ajoutant les éloges les plus flatteurs.

La dissertation inaugurale que Kumps présenta pour le doctorat roulait encore sur une question de géométrie pure : c'était le développement et la généralisation de diverses propositions qu'il avait publiées dans un recueil scientifique, et appliquées à la solution de plusieurs questions de géométrie élémentaire.

Kumps se propose de déterminer la surface engendrée par le cercle de contact d'une sphère de rayon variable et d'un cône, tangent en outre à une sphère fixe; il démontre sans peine que cette surface est de révolution autour de la droite qui joint les centres des deux sphères, et il établit l'équation qui la représente suivant la méthode de Descartes pour figurer les lignes et les surfaces. Le problème est alors ramené à étudier une simple courbe plane, engendrée par le point d'intersection de deux cercles à centres fixes, mais à rayons variables suivant une certaine loi. En appliquant l'analyse infinitésimale, Kumps discute la forme de cette courbe dans les diffé-

rents cas qui peuvent se présenter, parvient à calculer sa courbure, la surface qu'elle renferme, ainsi que la surface et le volume du solide qu'elle engendre, en tournant autour de la ligne des centres. Il montre dans ces recherches qu'il s'était rendu maître du calcul intégral, et qu'il savait l'appliquer habilement à la solution des problèmes de géométrie. Dans la partie qui termine sa dissertation, et qui est la plus intéressante, il établit une belle propriété de la courbe qu'il vient d'étudier, en faisant voir qu'elle ne diffère pas d'une courbe bien connue, appelée *épicycloïde*, ce qui lui donne deux procédés différents pour décrire cette courbe par un mouvement continu.

Kumps fut le premier lauréat de l'Université de Louvain dans les sciences mathématiques, et il obtint une médaille en or pour prix de son labeur (1).

L'année suivante, en 1822, le lauréat de Lou-

---

(1) Cette médaille porte les inscriptions suivantes :

HONOS ALIT ARTES
UNIV. LOVAN. MDCCCXXI

et sur le revers :

H. JOS. KUMPS
IN CERTAMINE LITERARIO
ERUDITIORES JUVENTUTES
BELGICÆ
VICTORI
DOCTRINÆ PROEMIUM.

vain subit ses examens *summa cum laude*, et il fut proclamé avec la solennité de l'époque docteur en sciences physiques et mathématiques (1).

En 1834 Kumps fut un des premiers appelés pour enseigner les mathématiques à l'Université catholique.

Plein de bonté et de dévouement pour ses élèves, notre regretté collègue laisse les meilleurs souvenirs parmi tous ceux qui ont suivi ses leçons depuis trente-quatre ans.

Ce n'est pas à Kumps qu'on aurait pu appliquer les paroles que Tacite adressait aux maîtres de son temps : « *d'employer pour réunir des disciples, non pas un enseignement sévère et un talent éprouvé, mais les manéges de l'intrigue et les amorces de la flatterie.* »

La vie du collègue Kumps était étrangère aux ambitions et aux vanités du monde, et il semble avoir compris pendant sa longue et honorable carrière les ineffables jouissances des études qui ont fait les délices de sa jeunesse.

Personne n'avait plus de zèle que lui pour l'accomplissement de tous ses devoirs, et nous l'avons vu constamment assister avec autant

---

(1) Sa dissertation est intitulée : *Dissertatio inauguralis mathematica de locis punctorum contactus planorum duas sphœras communiter tangentium posito unius radio variabili.*

de bonne volonté aux inscriptions et au recensement des élèves qu'aux réunions académiques.

Son accueil dans toutes les circonstances était affable et affectueux, et la politesse, qui n'est au fond que la pratique de la charité chrétienne, comme l'a dit avec raison notre savant ami l'abbé Van Heeswyk, il la pratiquait avec rigueur et austérité. — Il n'a jamais perdu de vue que la charité a pour principe fondamental la maxime évangélique : *ne faites pas aux autres ce que vous ne voulez pas qu'on vous fasse.*

Il lui a été donné de parcourir une carrière longue et honorable, et il a vu arriver sa fin avec calme et résignation. Quelques jours avant sa mort, il fit remarquer à un de ses amis intimes qu'il était maintenant le dernier survivant laïque de la petite phalange qui a inauguré l'Université catholique à Malines, et que son tour arriverait bientôt. Mais, ajoutait-il aussitôt, mes enfants peuvent se passer aujourd'hui de mon appui, et je suis prêt à répondre au premier appel qui me sera fait.

Kumps est mort, comme il l'avait dit, avec une résignation toute chrétienne et avec la confiance d'un homme de bien.

Ainsi s'est écoulée dans le calme d'une vie paisible cette bonne existence qui nous laisse d'amers regrets.

DISCOURS PRONONCÉ A LA SALLE DES PROMOTIONS LE 20 FÉVRIER 1868 PAR N. J. LAFORET, RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN, APRÈS LE SERVICE CÉLÉBRÉ A L'ÉGLISE DE SAINT PIERRE POUR LE REPOS DE L'AME DE MONSIEUR V. J. FRANÇOIS, PROFESSEUR ORDINAIRE ET DOYEN DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

—

Messieurs,

La Faculté de médecine, si longtemps épargnée, vient de fournir, elle aussi, son tribut à la mort : la voilà découronnée; elle a perdu son doyen d'âge et l'une de ses gloires.

Que de douloureux déchirements au sein du Corps académique! Que de séparations navrantes en quelques semaines! L'Université est comme enveloppée dans un deuil sans cesse grandissant par des pertes chaque jour renouvelées! Trois professeurs enlevés en moins de deux mois, et tous trois avec une soudaineté foudroyante! Comment ne pas être ému devant un tel spectacle! Il est vrai, le cher et vénéré collègue que nous venons de perdre avait atteint un âge très-avancé; mais cet aimable et excellent vieillard

avait gardé la fraîcheur et les grâces de la jeunesse : il jouissait d'une santé robuste encore, et son esprit n'avait rien perdu de cette vivacité, de cette finesse, de cette verve, de ce piquant toujours assaisonné de bonté, de cet enjouement délicat, qui donnaient un si grand charme à sa conversation. Huit jours à peine avant sa mort, nous nous plaisions à jouir, en compagnie de plusieurs d'entre vous, de cette conversation si spirituelle, si aimable et en même temps si pleine d'intéressants souvenirs, du professeur François. Qui eût songé, en le voyant alors si vigoureux, si pétillant de verve, si rayonnant de joie et de bonheur, qu'il nous serait sitôt ravi ?

Ah ! Messieurs, je ne puis me lasser de le redire, Dieu ne se lassant pas de nous l'attester : que cette vie est fragile, et qu'elle serait vaine si elle ne portait en soi le principe d'une vie qui ne doit jamais s'éteindre ! Que je plains ces hommes aveugles qui, oublieux de notre dignité et méconnaissant la raison plus encore que la foi, enferment tristement toute la destinée humaine entre un berceau et une tombe, toujours si rapprochés ! Si tout finit à la mort, il ne vaut guère la peine de vivre ; et notre existence présente, où tout aspire à l'immortalité, n'est plus qu'une amère ironie et la plus cruelle des déceptions. Ce n'est pas ainsi que la comprenait le savant médecin dont nous pleurons la perte. Cette courte vie était à ses yeux le champ clos

où se décide et s'ébauche la destinée éternelle de l'homme, et c'est là ce qui en faisait pour lui la valeur et le prix. Rien de plus grand que la vie présente considérée à la lumière de la vérité chrétienne ; rien de plus pauvre, rien de plus triste, rien de plus misérable quand on la voit à travers les ténèbres pleines de honte du matérialisme.

François ne fut pas toujours chrétien ; son adolescence et sa jeunesse se nourrirent de l'esprit léger et sceptique du dix-huitième siècle ; jamais néanmoins il ne descendit jusqu'aux grossiers abaissements du matérialisme. Les études et les réflexions de son âge mûr, aidées des prières, des exemples et des conseils de la femme intelligente et pieuse qu'il s'était choisie pour compagne, lui firent retrouver ces fortes croyances catholiques qui sont le flambeau et la consolation de la vie ; et durant les trente années qu'il passa à l'Université de Louvain, il se montra digne des principes de la grande institution dont il fut un des maîtres les plus éminents. Il est mort dans la paix et la sérénité du juste, plein d'espoir dans les mérites de Celui qui a vaincu la mort en la subissant lui-même librement pour nous. Nous venons d'offrir encore, dans le sacrifice de la messe, ces mérites de l'immolation volontaire du Verbe incarné à la Justice souveraine pour l'âme du regretté professeur, et tout nous autorise à croire qu'elle jouit dès mainte-

nant de cette parfaite et béatifique lumière que lui préparait ici-bas le demi-jour de la foi et de la science.

Il nous reste un autre devoir à remplir ; nous allons esquisser rapidement les principaux traits de la carrière du professeur François.

Victor Joseph François naquit à Lille le 28 janvier 1790. Ses parents étaient originaires d'Arras. Il eut le malheur de perdre sa mère avant d'avoir pu en recevoir ces leçons et cette direction religieuses que rien ne remplace. Son père, avocat de mérite, avait eu pour condisciple au collége d'Anchin, près Douai, le célèbre jurisconsulte Merlin, et il dut à l'amitié de cet ancien condisciple d'échapper à la hache de la révolution, qui, trop réelle image du Saturne antique, dévorait ses enfants aussi bien que ses ennemis. Le père de notre futur collègue appartenait au parti honnête et modéré de la révolution. Il se vit arrêté tout à coup à Arras par les ordres d'un de ses compatriotes, le farouche proconsul de la république, Joseph Lebon, transporté à Paris et enfermé à la Conciergerie ; il était condamné à mort et allait porter sa tête sur l'échafaud, lorsque la chute de Robespierre, au 9 thermidor, permit à Merlin d'intervenir en faveur de son ami d'enfance et de le sauver. Sous le consulat, François fut envoyé à Mons comme commissaire du gouvernement pour y organiser l'administration des contributions directes ; il se fixa dans

Digitized by Google

cette ville et y remplit les fonctions de directeur des contributions jusqu'à la fin de l'empire.

Imbu de la plupart des préjugés irréligieux du philosophisme révolutionnaire au sein duquel il avait grandi, profondément ignorant des doctrines et de l'histoire du christianisme, François abandonna au hasard l'éducation morale et religieuse de ses enfants, il ne s'en occupa guère. Son fils Victor dut le bienfait de sa première communion aux démarches et aux soins pieux d'une vieille domestique. Quelles racines la foi chrétienne pouvait-elle jeter dans l'âme d'un enfant qui croissait dans une telle atmosphère?

Dieu avait merveilleusement doué le jeune Victor François. Il fit d'une manière brillante ses humanités au Lycée de Mons. Il s'éprit de la beauté littéraire des auteurs classiques de Rome; il noua dès lors avec eux un commerce intime et familier, et il trouvait un tel charme dans ce commerce que ni les travaux scientifiques les moins littéraires par leur nature ni les plus graves occupations ne purent jamais le lui faire oublier. Il se plaisait surtout dans la lecture de Virgile et d'Horace, il y prit toujours un vif plaisir, et ces écrivains lui étaient devenus si familiers que dans sa vieillesse encore il en récitait de mémoire de longs morceaux. Le jeune humaniste ne se renfermait pas dans le cercle des études ordinaires du collége. Il aimait passionnément la lecture, et il dévorait les livres

qu'il rencontrait dans la bibliothèque de son père. Grand nombre de ces livres n'étaient guère propres à affermir les croyances chrétiennes dans l'âme du jeune François, ils appartenaient à cette école du dix-huitième siècle, moitié déiste moitié athée, dont les représentants s'appelaient fastueusement eux-mêmes *les philosophes*, peut-être parce qu'ils s'étudiaient à ruiner toute philosophie sérieuse. Parler aujourd'hui, Messieurs, de la philosophie de Voltaire, de Rousseau, d'Helvétius, de Lamettrie, du baron d'Holbach, et même de Condillac, ce serait exciter la risée universelle. Le nom de *sophiste*, si honorable à l'origine, est devenu une injure pour avoir été porté par ces tristes bateleurs de la pensée et de la parole dont l'ironie de Socrate délivra la Grèce; peu s'en fallut que Voltaire et ses amis ne déshonorassent aussi à jamais le nom de *philosophe* en se l'attribuant.

Le goût des sciences naturelles se manifesta de bonne heure chez Victor François. Durant son séjour au collége de Mons, il se plaisait à utiliser ses promenades en herborisant; il recueillait des plantes et, au retour, s'en faisait expliquer la nature et les propriétés par un de ses professeurs.

Il se décida très-jeune à suivre la carrière médicale. Dès l'âge de quinze ans, il fréquenta une officine de pharmacie où il s'initiait à la préparation des médicaments. A seize ans il

était à Paris, et il y suivit les leçons de professeurs illustres, en sciences et en médecine. Il fut pendant deux ans le préparateur de Thénard. Jussieu, ayant remarqué le goût du jeune étudiant pour la botanique, le prenait avec lui dans ses herborisations aux environs de Paris et dans le centre de la France. Les habitudes sérieuses et la vie studieuse et régulière de François lui valurent l'estime de ses maîtres. Le jeune François n'était pas croyant. Il ne nourrissait aucune hostilité contre la religion, mais il ne la connaissait point et ne songeait pas que le premier devoir de l'homme est de chercher à la connaître. Le sentiment de sa dignité personnelle, une certaine délicatesse innée, joints au goût des choses sérieuses, le préservèrent des excès du matérialisme grossier qui régnait au sein de la jeunesse des écoles. Plus tard, lorsqu'il aura retrouvé la foi et les fortes règles de conduite qu'elle impose, il aimera à rappeler la pureté de mœurs de sa jeunesse au milieu de ce qu'il nommait le *bourbier universitaire de Paris.*

Pendant le cours de ses études académiques, François se lia d'amitié avec deux jeunes gens qui conquirent ensuite une belle renommée scientifique, l'un en médecine, l'autre par ses travaux sur la physique; nous voulons parler de Lallemand, de Montpellier, et de Desprez. Cette amitié ne se refroidit pas avec les années; ces deux savants conservèrent les meilleures

relations avec le professeur de médecine de l'Université de Louvain.

François fut reçu docteur en médecine par la faculté de Paris le 31 juillet 1813. Il fut nommé médecin de la prison militaire de Mons le 4 décembre de la même année. Le jeune Docteur eut sur le champ l'occasion de déployer sur ce premier théâtre toutes les ressources de sa science médicale et d'y dépenser la généreuse ardeur de son dévouement. Les grandes guerres de l'empire, alors à son déclin, avaient jonché le sol de l'Europe de blessés et de malades; les hôpitaux de Mons regorgeaient de militaires français et étrangers, et le typhus faisait parmi eux d'effroyables ravages. François obtint du Préfet du département l'autorisation de soigner ces infortunées victimes de la guerre. Il le fit avec le plus grand succès. Plusieurs de ces malheureux étaient espagnols. Esprit vif et ouvert autant que caractère généreux, il mit à profit ce commerce quotidien avec ses malades espagnols pour cultiver la belle langue de Lope de Véga et de Cervantès; et l'on vit ce jeune médecin lire lui-même aux officiers espagnols convalescents, pour adoucir leurs ennuis en leur rappelant la patrie, leurs meilleurs écrivains nationaux.

Le mérite et le rare dévouement de François furent remarqués. L'un des principaux chirurgiens de l'armée française, le baron Percy, lui offrit une position très-honorable dans le service

Digitized by Google

médical de l'armée ; François déclina cette offre, et comme le baron Percy insistait et se montrait désireux de l'obliger pour les services qu'il avait rendus, il lui demanda pour toute récompense de vouloir donner cette position à un de ses amis. Le gouvernement français se ressouviendra néanmoins un jour de ces services, et en 1852 Napoléon III enverra au professeur François la croix de la Légion d'honneur, si vaillamment gagnée par le jeune praticien de 1813 et de 1814 sur le champ de bataille des hôpitaux de Mons.

Le docteur François se fit tout de suite à Mons une position très-honorée, qui devint chaque jour plus considérable. Toujours avide de savoir, il consacrait à l'étude tous les moments que lui laissait une clientèle sans cesse croissante, et ses connaissances médicales s'affermissaient en s'étendant ; il suivait avec une attention très-éveillée les progrès de la science. En 1822 il fut nommé membre de la commission médicale du Hainaut, et bientôt après il en devint le président. La supériorité de François avait été d'autant plus aisément reconnue et acceptée de ses confrères, qu'elle cherchait moins à s'imposer : il était aussi modeste qu'intelligent et instruit, et l'aménité de son caractère, rehaussée par la délicatesse exquise de ses manières, donnait à son commerce un charme qui séduisait. Plusieurs travaux publiés dans divers recueils étendirent bientôt sa renommée scientifique. En 1824

et 1825 il inséra dans les *Annales de la médecine physiologique* de Broussais deux Mémoires, l'un sur les inflammations chroniques des viscères de l'abdomen, l'autre sur les fièvres intermittentes pernicieuses. De 1825 à 1828, il publia dans la *Bibliothèque nationale et étrangère* différents Mémoires; nous n'en signalerons qu'un, qui doit être regardé comme une première ébauche du grand travail que François publiera plus tard et qui asseoira définitivement sa réputation de savant dans le monde médical, c'est un Mémoire traitant de l'oblitération des artères considérée comme une des causes de la gangrène dite spontanée. Au mois de mai 1827, un cas de gangrène spontanée s'était offert à l'habile praticien; cette maladie, si mal connue encore, fixa son attention et devint dès lors l'objet spécial de ses études. Il chercha vainement la lumière dans les écrits des médecins les plus estimés, il n'y rencontra qu'incertitude sur les causes et le traitement d'un mal que la science disait spontané pour se dissimuler, ce semble, à elle-même son ignorance. François ne se découragea point. « Irrité plutôt que vaincu par les obstacles, je le laisse parler lui-même, nous nous sommes mis à l'œuvre; nous avons travaillé, médité, surtout nous avons observé; enfin, moitié fort des travaux d'autrui, moitié riche de notre propre fonds, nous en sommes venu à dissiper l'obscurité qui s'était offerte à

nos yeux (1). » Pendant qu'il poursuivait ces études, la Société royale de médecine de Bordeaux convia précisément les praticiens à résoudre cette question en la mettant au concours. C'était en 1830. François descendit dans la lice et remporta le prix ; son travail fut couronné ; il y a plus, il plaça l'auteur au rang des maîtres de la science. On le comprendra par ces paroles du rapporteur de la commission chargée de l'examen des Mémoires : « Nous ne possédions rien de précis et de positif sur cette espèce de gangrène : nature, causes, symptômes, traitement, tout ici était en quelque sorte à découvrir ou à examiner de nouveau. » Et après le travail du jeune savant belge que reste-t-il à faire ? Rien ou presque rien, au témoignage du même rapporteur : « Si la question n'est pas complètement résolue, continue-t-il, il restera au moins très-peu de chose à faire à ceux qui voudront par la suite reprendre en sous-œuvre un pareil sujet. » Et en effet, Messieurs, il ne semble pas que rien d'essentiel ait été ajouté depuis à cette belle monographie ; elle fait encore autorité dans la science, et l'expérience a achevé de démontrer l'exactitude de celles même des vues de l'auteur qu'il n'était pas possible alors de contrôler.

Cette œuvre fut universellement applaudie et conquit au docteur François une brillante répu-

(1) *Essai sur les gangrènes spontanées, Avant-Propos*, p. x.

tation scientifique. Elle parut en 1832, et l'auteur la dédia à Léopold Ier, qui venait de consacrer notre indépendance nationale en acceptant la couronne de Belgique. François avait salué avec joie la chute de la domination néerlandaise et acclamé avec enthousiasme le mouvement vraiment libéral de 1830 ; c'est lui qui avait organisé la garde urbaine à Mons, et on le vit accourir un des premiers à Bruxelles pour y soigner les blessés.

L'année même où il publiait son *Essai sur les gangrènes spontanées*, le savant médecin rendit à la ville de Mons d'inappréciables services. L'invasion soudaine du choléra avait jeté partout l'épouvante. François combattit avec l'intelligence la plus courageuse cette terrible maladie ; il organisa les services médicaux, et, pour mieux triompher de la panique qui s'était emparée des esprits et rassurer les personnes dont l'assistance lui était nécessaire, il n'hésita pas à s'installer en plein hôpital et logea au milieu des cholériques. Il adressa, à cette époque, plusieurs articles sur le choléra à la *Gazette médicale* de Paris.

Peu après, il fit une étude spéciale des maladies qui frappent les populations houillères, en rechercha les causes et signala plusieurs indications très-utiles à l'hygiène de ces nombreux ouvriers qui passent leur vie dans les mines.

Les études médicales n'absorbèrent point toute

l'activité intellectuelle de François. Il cultivait aussi la géologie, la minéralogie, la zoologie; il traita diverses questions relatives à ces sciences. Son esprit, ouvert aux choses les plus différentes, s'intéressait à toutes les branches des sciences et des lettres. Il fut un des fondateurs de la *Société des sciences, des arts et des lettres* du Hainaut, inaugurée à Mons le 13 juin 1833. En ouvrant la séance solennelle de cette Société le 14 mars 1834, il exprimait le vœu que la Belgique, désormais indépendante sous le rapport politique, le devînt aussi sous le rapport intellectuel : « Puisque le Belge, disait-il, possède enfin une patrie dans l'ordre politique, qu'il s'en crée une dans le domaine de l'intelligence. Si, par son courage, la Belgique a su s'élever au rang de nation, que, par les faveurs qu'elle accorde aux sciences et aux arts, elle prenne aussi place parmi les peuples éclairés; qu'elle ait ses littérateurs, ses artistes, ses savants, ses écrivains, ses hommes de génie, mais reconnus, jugés, applaudis et récompensés par elle. » François devait être, et par son exemple et par les encouragements qu'il ne cessa de prodiguer aux jeunes gens curieux des choses de l'esprit, l'un des principaux promoteurs du mouvement intellectuel qui honore notre pays. Nommé président de la *Société des sciences, des arts et des lettres* dès sa fondation, il le demeura jusqu'au jour où l'épiscopat belge l'appela à occuper une chaire

à l'Université catholique de Louvain. Sa popularité était grande, et il en usait dans l'intérêt des lettres.

Un homme, Messieurs, si riche, si généreuse, si honnête que soit sa nature, est incomplet tant qu'il n'est pas chrétien. Nul ne le comprenait mieux que notre éminent collègue dans les années qu'il passa au milieu de nous. Jamais il ne fut hostile à la religion; il se plaisait même, dans sa vieillesse, à rappeler que dans sa pratique médicale, à l'époque où il n'était pas croyant, il avait néanmoins toujours scrupuleusement rempli ses devoirs de médecin en avertissant ses malades de se préparer à paraître au tribunal de Dieu. François, comme la foule des incroyants, avait vécu étranger aux enseignements de l'Eglise catholique; il ne savait rien de cette grande religion qui est le fait capital de l'histoire de l'humanité, et ce noble esprit, si curieux de tout apprendre, avait négligé l'étude de la chose qui seule importe souverainement à l'homme. On oublie trop aujourd'hui, dans ces matières de l'ordre moral, qu'il y a des ignorances coupables et des erreurs criminelles, et que c'est une obligation pour l'homme de connaître la vérité et de lui obéir. Il faut nier la raison pour ne pas confesser qu'un être intelligent et libre est tenu de chercher à savoir quelle est sa fin et quelle est la voie à suivre pour y atteindre. Il appartient à Celui qui sonde les cœurs et

Digitized by Google

les reins de discerner à quel point, dans tel cas donné, l'ignorance religieuse est réellement coupable.

Sitôt que l'homme excellent que nous pleurons eut abordé l'étude sérieuse et sincère de la doctrine catholique, il en reconnut la vérité, et sa foi ne tarda pas à se réveiller plus vive et plus forte que dans son enfance. Il avait une femme aussi distinguée par l'intelligence que par le cœur et très-instruite de la religion ; secondée par un vénérable curé de Mons, elle fit lire à son mari des ouvrages religieux très-solides et devint le glorieux instrument dont Dieu se servit pour le ramener aux croyances et aux pratiques chrétiennes.

Je dois rappeler ici un fait qui, assez longtemps avant sa conversion, produisit une vive impression sur l'âme honnête et naturellement religieuse de François. Il avait eu, comme médecin, des relations avec un conventionnel célèbre, Barère, réfugié à Mons sous le gouvernement de la restauration ; il recevait les confidences de ce révolutionnaire, et il avait vu, avec une clarté sensible, que l'âme humaine aussi a ses plaies, parfois plus cuisantes que celles du corps. L'ombre de l'infortuné Louis XVI poursuivait jour et nuit le régicide ; il était en proie à des terreurs et à des remords cruels que toutes les ressources de la médecine étaient impuissantes à calmer. Notre regretté collègue

avait gardé un souvenir ému de ces scènes déchirantes (1).

François fut nommé professeur ordinaire à la Faculté de médecine de l'Université de Louvain au commencement de 1838; il remplaçait le docteur Van Esschen, prématurément enlevé à la science et à l'enseignement, et était chargé de faire les cours de pathologie interne et de médecine légale. Il entra en fonctions dès le 1er mai 1838. Il apportait à notre jeune Université catholique une belle renommée médicale. Homme d'étude et homme d'action, savant distingué et praticien éminent, esprit solide, clair, d'une grande souplesse et d'une culture très-variée, habitué à exposer et à discuter les questions médicales, doué d'une parole facile et élégante, François devait réussir dans l'enseignement. Il y obtint en effet le plus brillant succès; et comme chez lui les qualités du cœur étaient en parfaite harmonie avec les dons de l'esprit, il conquit l'affection de ses élèves en même temps que leur estime. Au reste, Messieurs, qui l'ignore? le spirituel et aimable professeur sut se créer tout de suite, au sein du Corps académique et de la

(1) C'est Barère qui, président de la Convention à la fin de 1792, avait prononcé cette horrible parole : « L'arbre de la liberté ne saurait croître s'il n'est arrosé du sang des rois. » Rentré en France après la chûte de Charles X, il mourut en 1841.

société louvaniste, une position semblable à celle que la bonté de son caractère, plus encore que la distinction de son intelligence, lui avait faite à Mons; il était universellement aimé et recherché; il y fut, pendant bien des années, le centre d'un cercle brillant et nombreux.

Je suis trop incompétent, Messieurs, pour caractériser et apprécier les leçons que ce cher et savant collègue fit, durant un espace de trente années, à l'Université catholique; j'abandonne à M. le professeur Van Kempen la tâche de mettre dans tout son jour la valeur scientifique de ce maître si distingué. Des deux cours dont il était chargé, la pathologie interne et la médecine légale, le premier est d'une importance manifestement capitale dans l'enseignement de la médecine, et il semble réclamer à la fois un praticien et un homme d'étude. Le professeur François, dans une pratique longue et très-riche, avait observé par lui-même bien des maladies, analysé leurs symptômes, scruté leurs causes; il voulut ajouter à cette précieuse expérience personnelle, s'accroissant chaque jour, et l'expérience de ses plus savants confrères et la lumière de leurs recherches théoriques, en s'astreignant à lire toutes les publications médicales de quelque valeur; et fécondant par un sérieux travail de son intelligence ces observations et ces lectures, il en forma un cours singulièrement instructif. Il suivait d'un œil très-attentif les vicis-

situdes et les progrès de la science. Nul écrit, nul travail important, ne lui échappait. Servi par une mémoire vraiment exceptionnelle, qu'il eut le rare privilége de conserver inaffaiblie jusqu'aux derniers jours de sa vieillesse, il n'oubliait rien de ces incessantes lectures. Aussi passait-il pour un des médecins les plus érudits de notre temps. Au témoignage de juges compétents et dont l'opinion ne saurait être suspecte, il était sans contredit le plus savant pathologiste de la Belgique. Le laborieux professeur faisait part à ses élèves des richesses abondantes accumulées par ce travail ininterrompu. Presque chaque année il remaniait son cours ou y ajoutait des éléments nouveaux. A l'âge de soixante-dix-huit ans encore, peu de semaines avant de mourir, il revisait ses leçons et les enrichissait d'observations puisées dans de récents ouvrages. Ce vigoureux et actif vieillard ne reculait devant aucun labeur pour aplanir à ses élèves la route de la science et les initier à tous ses développements. Et chez lui la pureté et l'élégance de la forme répondaient à la richesse du fond. Nous l'avons dit déjà, et nul d'entre vous ne l'ignore, François était un esprit littéraire autant que scientifique.

Profondément dévoué à ses élèves, ce professeur éminent était fier de leurs triomphes et se montrait toujours prêt à aiguillonner leur zèle et à concourir, même en dehors de ses leçons

Digitized by Google

académiques, à leur progrès dans la science. En 1863, quelques étudiants de la Faculté de médecine eurent l'heureuse pensée de fonder une Société où ils discuteraient entre eux, sous l'œil et avec la participation de leurs professeurs, des questions médicales. François accepta la présidence de cette Société, qui ne tarda pas à devenir prospère et à produire les meilleurs fruits; il assista très-régulièrement à ses séances, prodiguant à tous ses membres les conseils et les encouragements, et cette année encore il se plaisait à nous entretenir des travaux de la Société et du talent qu'y révélaient plusieurs de ses jeunes amis. Ce bon vieillard était là comme un père au milieu de ses enfants (1).

L'illustre et zélé professeur, par ses leçons, par ses conseils, par son autorité, a contribué, dans une large mesure, à former cette phalange si nombreuse de médecins instruits, habiles, sérieusement chrétiens, qui sont la joie et l'orgueil de l'Université catholique, leur mère.

Vous n'attendez pas de moi, Messieurs, que je vous parle des diverses publications faites par François pendant sa carrière professorale; je suis trop étranger aux études médicales pour oser me le permettre, et d'ailleurs je m'aperçois

---

(1) Voyez dans l'*Annuaire* de 1864 le premier *Rapport sur les travaux de la Société de médecine*, par M. Eugène Hubert, secrétaire.

que je deviens long. Il eut l'honneur de figurer parmi les fondateurs de l'Académie royale de médecine en 1841. La série des travaux publiés par la savante Compagnie s'ouvrit en 1842 par un Mémoire de notre collègue *sur les convulsions idiopathiques de la face*. En 1866, lors du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'Académie, M. le Dr Warlomont, dans une notice consacrée aux travaux de la Compagnie, s'exprimait ainsi sur ce Mémoire et sur son auteur : « Une faveur du sort nous met, au début de notre tâche, en présence d'un travail dû à l'un des doyens de cette assemblée, le maître de beaucoup d'entre nous et l'un des plus éminents et des plus dignes praticiens dont s'honore la Belgique... Il n'est pas un traité de pathologie moderne qui ne renferme la description de la maladie caractérisée d'une manière si complète par M. François, et l'Académie a été merveilleusement servie en rencontrant une aussi intéressante communication pour ouvrir la série de ses Mémoires. »

François, comme le rappelait naguère en si bons termes M. le Dr Tallois (1), fut un des membres les plus actifs de l'Académie. Il y fit une multitude de Rapports sur les sujets les plus divers et y lut plusieurs discours. Son concours ne cessa qu'avec sa vie. Il achevait à peine un

(1) Discours prononcé aux funérailles de M. François par M. Tallois, secrétaire de l'Académie royale de médecine.

Rapport sur la dernière épidémie du choléra quand la mort vint nous l'enlever.

C'est en 1866, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la création de l'Académie, que François fut promu au grade d'officier de l'Ordre de Léopold; il avait été nommé chevalier du même Ordre le 10 mars 1847.

Je ne puis me défendre de signaler au moins, en passant, le remarquable Discours consacré par le savant académicien à l'éloge de Verheyen et lu dans la séance solennelle de l'Académie le 31 octobre 1847. Héritier du génie de notre grand Vésale et son émule, Verheyen, cette autre gloire de l'ancienne Université de Louvain, contribua puissamment aux progrès de l'anatomie (1) : « il l'enrichit de découvertes d'un grand intérêt qui, en immortalisant son nom, sont devenues pour toujours du domaine de la science (2). » Son docte panégyriste démontre que Verheyen ne fut pas seulement un anatomiste du plus haut mérite, mais que, rompant avec la plupart des préjugés des médecins de son époque, il indiqua la voie où devait entrer la physiologie pour devenir une science sérieuse. Il avait compris que la connaissance exacte des organes et de leurs fonc-

---

(1) Verheyen, fils d'un laboureur du village de Verbroeck au pays de Waes, mourut professeur à Louvain en 1710.

(2) *Eloge de Verheyen, ancien anatomiste belge et professeur à l'Université de Louvain*, par V. François, p. 19. Bruxelles 1847.

tions doit précéder, en l'éclairant, l'étude des maladies, et qu'ainsi l'anatomie et la physiologie sont l'introduction nécessaire de la pathologie : « Le médecin, disait-il, qui ignore la constitution naturelle et les opérations du corps n'acquiert que par une longue habitude et souvent au détriment des malades la connaissance des différentes maladies et de leur traitement ; au contraire, celui qui est initié à la structure du corps humain, aux fonctions et à l'usage des organes, celui-là comprend et prévoit par cela même la majeure partie des maladies dont ces organes sont le plus souvent affectés. » Ce qui étonne, Messieurs, c'est que la science médicale ait mis de longs siècles à se convaincre d'une vérité si simple et si évidente. Preuve nouvelle de cette incurable légèreté de l'esprit humain, qui est le principal obstacle au progrès scientifique.

Dans cet *Eloge de Verheyen*, François, après avoir loué les écrits de l'illustre savant, cite cette parole de Cuvier : « Ce qu'un grand médecin laisse par écrit n'est souvent que la moindre partie des services qu'il a rendus aux hommes; » et commentant ensuite ce mot, il ajoute : « Comment serait-elle révélée la partie la plus large des bonnes actions du médecin? Enregistre-t-il, pour les livrer au grand jour de la publicité, les soins, les consolations, les secours de tout genre qu'il prodigue journellement à

l'indigence? Certes, non : les confidences du malheureux, les services qu'il lui rend, il les ensevelit dans le secret de son cœur. Et ce ministère sacré, le médecin l'exerce, l'exerce encore, l'exerce toujours, bien qu'il n'ignore pas, car l'expérience est un grand maître, que tant de labeurs, de fatigues et de sacrifices ne lui seront comptés que par le pauvre et par Celui qui sait tout et n'oublie rien. Tel a dû être, tel a été Verheyen, lui dont l'amour pour l'humanité éclate partout dans ses actes et dans ses écrits (1). »

Disons-le sans crainte, Messieurs, le grand médecin que nous venons de perdre s'est peint lui-même en esquissant ce portrait de Verheyen. François a laissé, comme Verheyen, des écrits de la plus haute valeur; mais ces écrits ne représentent que la moindre partie des services qu'il a rendus. Je ne sache rien de plus noble, dans l'ordre humain, que la profession médicale généreusement comprise. Sans doute la médecine n'est pas toujours, comme elle se nomme un peu fastueusement peut-être, l'art de guérir; mais elle est au moins l'art de soulager et d'adoucir les souffrances qui désolent l'humanité, c'est un baume dont la présence tempère la douleur de ces cuisantes et innombrables plaies que recèle

(1) P. 28-29.

une race déchue et infirme : le médecin instruit, dévoué et discret est une source d'inappréciables bienfaits. Portant un regard scrutateur et ami sur les blessures les plus secrètes, confident des larmes les plus amères parce qu'elles se doivent cacher, il trouve dans son art et dans son cœur des adoucissements pour toutes les peines. Il exerce une sorte de sacerdoce. Et lorsque, s'associant au sacerdoce réel établi par Jésus-Christ, il comprend la nécessité d'en appeler à celui-ci pour accomplir les guérisons morales où lui-même est impuissant, le médecin met le comble à sa mission consolatrice et achève par là l'œuvre de réparation à laquelle le voue sa destinée. Tel était bien, Messieurs, le docteur François, comme nous l'avons connu : médecin éminent, homme de cœur, chrétien profondément convaincu. Il voyait autre chose dans ses malades que cet organisme fragile où tout, suivant la parole d'Héraclite, est dans un flux et un écoulement perpétuel et qui lui-même est condamné à se dissoudre ; il savait cet organisme animé par une âme impérissable, intelligente, libre, capable de mérite et de démérite, ayant ses joies et ses douleurs, soumise, il est vrai, à l'influence du corps qui lui est uni, mais exerçant sur ce même corps une action profonde et incessante dont le médecin doit nécessairement tenir compte ; il ne croyait pas, comme l'imaginent tant de médecins qui se soucient médiocre-

ment de la logique, que la raison et la conscience, qui se manifestent dans tout être humain, y fussent des effets sans cause. Le matérialisme, Messieurs, cette négation brutale de la personnalité humaine et qui, faisant de l'homme un pur animal, rabaisserait la médecine aux proportions de l'art vétérinaire, serait pour nous un inexplicable mystère si tout ne s'expliquait par les défaillances de la raison et de la liberté morale. Cette ignoble doctrine révoltait profondément la nature si élevée de François, il n'en parlait qu'avec une horreur mêlée de mépris. Il professait hautement le spiritualisme chrétien. Il voyait dans l'homme les marques éclatantes de sa grandeur morale, en même temps qu'il y discernait les douloureux stigmates de sa déchéance.

Il avait une foi très-ferme et très-vive. Le christianisme pleinement accepté était devenu pour lui une source de consolation et de bonheur, il y avait trouvé la réponse à toutes les aspirations et à tous les besoins de la nature humaine. Il s'étonnait que des esprits sérieux et honnêtes s'arrêtassent à une prétendue opposition entre la raison et la foi, dont la merveilleuse harmonie le saisissait, et il répétait volontiers après Leibniz, le génie le plus vaste et le plus complet des temps modernes : « Ce qui en nous est contraire aux mystères n'est pas la raison, ni la lumière naturelle... ; c'est corruption,

c'est erreur ou préjugé, c'est ténèbres (1). - Plein d'amour pour l'Eglise catholique, sa mère, la vraie mère du genre humain, François s'intéressait vivement à ses progrès et nous parlait avec bonheur du miracle continu de son expansion dans le monde. Il était fier de sa foi et s'efforçait d'en reproduire dans sa conduite les enseignements et l'esprit. Il se montrait fidèle à tous les devoirs du chrétien. Il avait une piété réelle. Dans les dernières années de sa vie, il avait l'habitude, au déclin du jour, de se recueillir, dans le secret de sa chambre, devant Dieu et de vaquer pendant une heure à la prière et à de pieuses lectures. Il faisait ses délices de l'*Introduction à la vie dévote* de saint François de Sales et de l'*Imitation de Jésus-Christ.*

Un tel chrétien ne pouvait être surpris par la mort; il s'y préparait chaque jour. Nous le vîmes plusieurs fois pendant sa courte maladie. Il souffrait cruellement; mais le trouble de sa nature organique n'atteignait point la sérénité de son âme : il priait au milieu de ses souffrances. Le mal déjoua tous les efforts de la science le plus affectueusement dévouée. Notre cher malade comprit que sa fin était proche. Il reçut avec ferveur les sacrements des mourants, et le 30 janvier il expira doucement, entouré de sa famille en pleurs.

---

(1) *Essais de théodicée. Discours de la conformité de la foi et de la raison*, n. 61.

Digitized by Google

Le professeur François, Messieurs, ne s'est pas présenté les mains vides au tribunal de Dieu ; il y a paru chargé de bonnes œuvres : c'est un vaillant ouvrier à qui le Père de famille aura donné une récompense infinie. Sur cette terre, sa mémoire vivra honorée et aimée.

DISCOURS PRONONCÉ LE 20 FÉVRIER 1868, APRÈS LES OBSÈQUES DE M. V. J. FRANÇOIS, PROFESSEUR DE PATHOLOGIE INTERNE A L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN, PAR M. E. M. VAN KEMPEN, DOYEN DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

—

Monseigneur, Messieurs,

La Faculté de médecine de l'Université catholique, préservée, depuis bien longtemps, d'une manière vraiment étonnante, contre les coups redoublés que la mort frappe impitoyablement dans les rangs du Corps professoral, vient à son tour, après les deuils déjà si nombreux des autres Facultés, d'éprouver une perte cruelle par la mort brusque et presque inattendue de son doyen d'âge Victor Joseph François.

Je viens au nom de mes chers collègues de la Faculté de médecine et au nom de l'amitié rendre un dernier et juste tribut de regrets à ce professeur, dont l'enseignement et la renommée de savant ont, pendant trente ans, jeté un si vif éclat sur la chaire de pathologie interne de la Faculté de médecine de Louvain.

Une voix plus éloquente et plus autorisée que la mienne, celle du chef très-vénéré de notre

Université, parcourant les différentes phases de la vie si pleine de notre regretté collègue, a fait ressortir les belles qualités de l'homme privé et du professeur accompli.

Il ne me reste pour tâche, Messieurs, que de vous retracer ses titres comme savant, les services qu'il a rendus à la science médicale et la manière dont il s'y est préparé.

Victor Joseph François, né à Lille le 28 janvier 1790, s'adonna, dès sa plus tendre jeunesse, à la culture des belles lettres, et jeta ainsi la base d'une bonne éducation intellectuelle. Il lut et relut les chefs-d'œuvre de la littérature latine et française, les dévora, selon sa propre expression, au point qu'aidé par une mémoire extraordinairement fidèle, il pouvait, dans sa verte vieillesse, en citer encore les principaux passages. De là cette richesse d'idées, cette facilité de bien dire, cette promptitude d'élocution, cette verve, cet esprit si fin et si délicat qui le caractérisèrent pendant toute sa vie et qui ont toujours fait le charme de ses conversations. Cette éducation intellectuelle le prépara à occuper un rang distingué dans la société et l'aida merveilleusement dans l'exercice si difficile de l'art de guérir.

Jeune encore, Victor François eut un attrait irrésistible pour l'étude des sciences naturelles. Dans ses moments de loisir, il fréquentait régulièrement l'officine d'un pharmacien, pour s'initier dans les sciences accessoires de la médecine,

la physique, la chimie et la botanique. Cette dernière science surtout, si bien faite pour rapprocher la créature de son Créateur, faisait ses délices. Combien de fois ne nous a-t-il pas raconté le bonheur et les jouissances qu'il a éprouvés dans ses herborisations quotidiennes! Aussi connaissait-il la Flore complète des contrées qu'il a habitées, et sut-il, dans le cours de sa vie, faire un judicieux emploi des vertus précieuses que Dieu a données aux plantes médicales.

Le jeune François suivait ainsi la meilleure méthode pour enrichir son intelligence des sciences naturelles, si utiles à la médecine. Ces sciences, comme vous le savez, Messieurs, sont fondées sur l'observation, et l'observation n'est autre chose que l'expression rigoureuse du témoignage de nos sens. Il serait par conséquent illogique d'étudier les sciences naturelles de la même manière que les sciences métaphysiques ou abstraites; leur enseignement oral doit toujours être complété par des exercices pratiques.

Son éducation littéraire et scientifique terminée, Victor François, doué d'une rare sensibilité et d'un cœur compatissant, se sentit porté à embrasser la belle carrière de l'art de guérir. Il se rendit à Paris pour y étudier les sciences médicales sous la direction des maîtres les plus illustres. C'était la période la plus brillante de l'organicisme, alors que l'école de Paris, marchant sur les traces de Morgagni, donna à la

Digitized by Google

médecine, par l'étude de l'anatomie pathologique, un degré de certitude qu'elle n'avait pas encore atteint. Le génie de Bichat avait fait entrer en compte un nouvel élément, *l'étude des altérations des tissus*, comme J. Müller et Virchow viennent d'introduire en pathologie l'examen des *modifications des éléments primitifs et de la cellule.* C'était à l'époque où Pinel, alors chef d'école, s'illustra par la publication de sa nosographie philosophique, et plus tard, par ses travaux sur la folie. C'était alors que les Avenbrugger, les Corvisart et les Laënnes, appliquèrent l'auscultation et la percussion à l'étude des maladies des poumons et du cœur.

Pendant son séjour à Paris, François apprit à connaître deux jeunes savants qui ont signalé leur passage dans la science par des ouvrages remarquables : Desprez et Lallemand. Il se lia avec eux d'une franche amitié que devaient rendre plus étroite encore les joies et les épreuves d'une commune carrière. Desprez, Belge de naissance, devint un physicien distingué, professeur à la Sorbonne et membre de l'Institut. Lallemand, auteur de lettres très-estimées sur les maladies de l'encéphale, acquit une réputation européenne par l'art de guérir les maladies des voies urinaires. Ces liens d'amitié intime, contractés pendant la jeunesse, ne furent jamais rompus; au contraire, quelques visites faites par ces deux savants à notre professeur

de pathologie interne vinrent encore les resserrer davantage.

Le 31 juillet 1813, V. François présenta et soutint à la faculté de médecine de Paris ses thèses sous la présidence de l'illustre Pelletan ; on aime à relire sur le premier feuillet de sa Dissertation le nom de ses autres juges : Vauquelin, collaborateur infatigable et dévoué de Fourcroy, Laurent de Jussieu, l'immortel auteur du *genera plantarum*, Dupuytren, le prince des chirurgiens, Richerand, publiant à vingt-et-un ans un traité de physiologie paré de toutes les grâces du style.

L'*hémopthysie*, maladie si commune et d'autant plus redoutable qu'elle a son siége dans un organe des plus essentiels et en même temps des plus délicats : tel fut le sujet de sa Dissertation. Il sut y revêtir la science de tous les ornements d'un style élégant et facile. « Heureux, dit-il, à « la fin de la préface, si j'ai réussi dans mon en- « treprise et satisfait mes professeurs ! mais « plus heureux encore, si les recherches que m'a « fait faire cette thèse m'ont rendu capable de « donner un jour à d'autres les secours précieux « qui m'ont conservé un père chéri ! »...

Nobles paroles qui peignent admirablement notre très-regretté collègue!!...

François venait de soutenir sa thèse, lorsque le baron Percy, alors médecin en chef d'une division de l'armée française, l'envoya en Belgique,

Digitized by Google

pour être attaché comme médecin à la prison de Mons. La Providence lui avait ainsi ménagé une position où il pût révéler sa grande intelligence, multiplier ses talents et exercer son noble désintéressement. Quelle belle mission, mais aussi quelle immense responsabilité que celle du médecin! François en était profondément convaincu... Personne mieux que lui ne savait que si l'art de guérir est la plus utile des professions libérales, c'est aussi la plus difficile des sciences humaines.

Ce serait ici, Messieurs, le lieu de dérouler devant vous le tableau des qualités du médecin parfait. Tâche immense ! peut-être au-dessus de mes forces. Je me permettrai cependant de vous rappeler qu'un médecin doit unir à de vastes connaissances scientifiques et pratiques un coup d'œil juste, un jugement vrai, une prudence discrète et, par-dessus tout, une sollicitude infatigable, un dévoûment sans bornes, une héroïque abnégation de soi-même : il doit être le même partout, sur le champ de bataille comme dans l'atmosphère pestilentielle des hôpitaux, au grabat du prolétaire comme au lit du riche, dans les chaumières comme dans les palais.

Tel fut François : plein de science, de dévoûment, d'abnégation et de charité... *Vir bonus, medendi peritus...*

En 1814, une épouvantable épidémie de typhus exanthématique, de la forme la plus dangereuse,

s'abat sur les débris de l'armée française, passant à Mons, à son retour de la campagne désastreuse d'Allemagne. Le fléau s'étend même aux malheureux soldats accourus de tous les points de l'Europe coalisée. Tous les hôpitaux et asiles de Mons sont encombrés de malades.

C'est là pour François un champ d'honneur. Il brave l'épidémie, lutte corps à corps avec le terrible mal et arrache à la mort un grand nombre de victimes. Cette noble conduite justement appréciée par le gouvernement français lui valut une récompense honorifique. Il fut jugé digne d'être nommé chevalier de la légion d'honneur, mais à cause des événements politiques survenus à cette époque, il ne reçut cette distinction qu'en 1852.

Plus tard, en 1832, François déploya les mêmes qualités de médecin prudent, dévoué et désintéressé, lors d'une effroyable épidémie de choléra qui vint décimer la ville de Mons. Il organisa les services médicaux et s'installa à l'hôpital au milieu des cholériques, pour rassurer ses infirmiers et diminuer la panique générale.

Nationalisé Belge sous le gouvernement hollandais, il devint secrétaire, puis président de la commission médicale du Hainaut. — Sa nombreuse clientèle ne l'empêchait pas de suivre les progrès des sciences médicales. Il insérait dans les journaux de médecine et dans diverses publications périodiques un grand nombre d'articles

Digitized by Google

sur les sujets les plus variés. En même temps il rédigeait un Mémoire de longue haleine, intitulé *Essai sur les gangrènes spontanées.* Cette œuvre, la plus achevée qui soit sortie de sa plume, a été couronnée en 1830 par la Société royale de médecine de Bordeaux (1).

Dans ce livre François démontre, moitié fort des travaux d'autrui, moitié riche de son propre fonds, comme il le dit lui-même, que les gangrènes spontanées, caractérisées extérieurement par la mortification d'une partie ou de la totalité des tissus des membres, ont pour cause anatomique ou interne un obstacle au cours du sang. François est arrivé à ce résultat important en suivant la méthode naturelle de passer du connu à l'inconnu, de remonter des effets aux causes, et en recherchant, dans la masse des faits soumis à son investigation, quel était le phénomène le plus général, celui qui accompagne tous les autres, qui forme pour ainsi dire le caractère essentiel de la maladie. Voici du reste le jugement porté sur l'ensemble du Mémoire par le rapporteur de la Société royale de médecine de Bordeaux. « Nous ne possédions, « dit-il, rien de précis et de positif sur cette « espèce de gangrène. Nature, causes, symp- « tômes, traitement, tout ici était en quelque « sorte à découvrir ou à examiner de nouveau.

---

(1) *Essai sur les gangrènes spontanées.* Mons 1832.

« Il vous appartenait, Messieurs, d'avoir eu les « premiers l'heureuse idée d'inviter les prati- « ciens à remplir une lacune de cette importance. « Pénétrés des besoins de la science, sans cesse « occupés à en propager les dogmes et à en re- « culer les limites, vous avez acquis, en cette « occasion, des droits d'autant plus grands à la « reconnaissance et aux éloges de vos confrères, « que si la question proposée par vous ne se « trouve pas complètement résolue, il restera « du moins très-peu de chose à faire à ceux qui « voudront par la suite reprendre en sous-œu- « vre un pareil sujet. »

Je suis heureux, Messieurs, de pouvoir déclarer que ce jugement, si favorable pour notre regretté collègue, reste jusqu'à ce jour sanctionné par le public médical. En effet, voici ce qu'en dit Lebert dans un ouvrage de médecine très-estimé en Allemagne : le *traité de pathologie et de thérapeutique spéciales*, rédigé par Virchow (1). « Relativement à l'obturation des « artères, comme cause des gangrènes sponta- « nées, on rencontre des matériaux disséminés « dans les ouvrages de quelques auteurs anciens, « surtout dans ceux de Fabrice d'Hilden, et dans « ceux plus modernes d'Hodgson, Breschet,

(1) *Traité de Pathologie et de Thérapeutique spéciales*, rédigé par Virchow, vol. 5, II part. pag. 41. *Maladies des vaisseaux sanguins et lympathiques*, par Lebert, Berlin 1861.

Digitized by Google

« Corvisart, Andry, Delpech, Dubreuil, Alibert,
« mais tout spécialement dans le Mémoire de
« M. François, œuvre si complète et composée
« avec tant d'exactitude. »

Je puis ajouter, Messieurs, que cette œuvre est riche d'érudition et qu'on y trouve un véritable talent d'écrivain. Aussi, après cette publication, François fut-il comblé de distinctions honorifiques, nommé membre de la Société géologique de France, de la Société royale de médecine de Bordeaux, de la Société royale d'Arras, de la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles, etc.

Livré pendant longtemps à la pratique de la médecine dans un centre de mines de houille les plus riches qui soient connues, François a eu de fréquentes occasions de se trouver en contact avec la population qui les exploite, et il a profité de cette position particulière pour étudier autant que possible les mœurs et surtout les maladies de cette classe d'hommes intéressante sous tous les rapports. C'est ainsi qu'il a successivement porté son attention sur l'anémie, l'asthme, la bronchorrée, les affections du cœur, l'expectoration charbonneuse, l'emphysème pulmonaire dont ils sont fréquemment atteints. Il a consigné ses considérations et ses vues sur ces maladies dans les journaux scientifiques de cette époque. A cette occasion il a eu judicieusement recours à l'hygiène, ou l'art de conserver la santé, pour

Digitized by Google

signaler plusieurs indications propres à prolonger la vie des mineurs.

Malgré cette vie si occupée, malgré ces labeurs incessants et si nombreux de l'écrivain et du médecin praticien, François, animé d'un désir insatiable d'étendre les limites des sciences naturelles et de répandre les bienfaits de la culture des belles lettres, fonda à Mons la *Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut*, dont il fut le président, et prit part à l'érection de la société des bibliophiles et à l'établissement de diverses sociétés savantes de la Belgique. Il contribua ainsi à rehausser l'éclat de notre jeune nationalité et à ajouter quelques fleurons à la couronne de sa patrie adoptive.

En 1838, Victor François était par tous ses travaux antérieurs naturellement désigné au choix de Nos Seigneurs les Évêques pour la chaire de pathologie interne, devenue vacante à l'Université catholique de Louvain par la mort prématurée de Van Esschen. Ce dernier nom, Messieurs, vous rappelle, sans doûte, cet autre vaillant champion de la science, qui, à en juger par ses divers écrits et surtout par son Mémoire sur le choléra, a dû contribuer puissamment à fonder la réputation scientifique de la nouvelle Université.

Victor François, entouré de l'estime générale, illustra, durant trente années, cette chaire de pathologie, ainsi que celle de médecine légale.

Digitized by Google

Il y mit bientôt en évidence les rares ressources de son intelligence, ses précieux talents fécondés par une infatigable application à l'étude, sa vaste érudition soutenue par une mémoire étonnante, et répandit autour de lui le trésor inépuisable de ses connaissances littéraires et scientifiques.

Tout entier à ses devoirs de professeur, il remplissait ses fonctions avec la scrupuleuse exactitude qui est la politesse des maîtres en même temps qu'un exemple. Son activité était sans égale, sa loyauté exquise, et en toutes choses il mettait le plus noble désintéressement.

Dès le début de son professorat, ses leçons s'élevèrent au niveau de la science moderne et, jusqu'à la fin de sa vie, elles renfermèrent le bilan exact de ses progrès. Clair, méthodique, concis et élégant, François aimait à donner des tableaux complets, des peintures vivantes, véritables photographies des maladies. Il se plaisait aussi à décomposer le fait pathologique dans sa forme primitive et dans ses formes concomitantes, rattachant tout phénomène morbide à une altération anatomique. Il avait soin de faire ressortir les caractères essentiels de la maladie dans un ordre serré et rigoureusement analytique, en dépouillant sa description des détails de peu d'importance. Sans blâmer absolument les essais, il croyait qu'avant d'être acceptés, ils devaient avoir reçu la sanction de l'expérience.

Digitized by Google

Puisant à larges mains dans les matériaux accumulés de son observation et de son expérience, il formula des préceptes positifs qui embrassent jusqu'aux plus minces détails de la pratique. C'est par là que son cours de pathologie excella entre tous, eut un grand retentissement dans le pays, fit les délices de ses élèves et devint le guide assuré des jeunes praticiens. Du reste, Messieurs, le mérite du maître est attesté par le nombre considérable de médecins distingués sortis de notre école, et tous se rappelleront toujours avec reconnaissance qu'ils ont été ses disciples.

Environné de la confiance, de l'estime et de la considération de ses élèves, Victor François fut nommé par eux président de la Société médicale des étudiants, instituée dans le but d'acquérir, par des discussions scientifiques, l'habileté et la correction de la parole, en même temps que d'apprendre à préciser et à développer les notions acquises par l'enseignement du maître et la lecture des livres.

Dans ses relations avec ses collègues il fut aimé de tous ; il se fit remarquer surtout par l'aménité de son caractère, l'élégance de son langage et de ses formes, par sa conversation parsemée d'anecdotes ou de bons mots, et enfin par cette verve et cette finesse d'esprit qui font le charme de la vie commune et principalement de la société des savants.

Digitized by Google

Comme professeur éminent, médecin expérimenté et écrivain distingué, la place de Victor François était marquée à l'Académie royale de médecine. Aussi, en 1841, dès l'institution de ce corps savant, fut-il appeler à y siéger au milieu des Baud, des Seutin, des Van Coetsem et autres illustrations médicales du pays. Nul ne fut plus exact à remplir ses devoirs d'académicien. Ses nombreux travaux, notices et biographies y resteront en honneur.

Ses rapports surtout, aussi remarquables par la lucidité que par la rédaction, furent toujours accueillis avec de vrais sentiments de reconnaissance et d'estime. J'aime à citer, entre tous, ceux qu'il écrivit sur une épidémie de suette miliaire, sur l'angine couenneuse et sur l'épidémie de choléra qui, en 1866, ravagea la Belgique. C'est à ce dernier et volumineux Rapport qu'il a sacrifié les moments de loisir de la fin de sa vie; et il espérait même le compléter après l'examen d'une nouvelle série de Mémoires sur cette terrible maladie.

Dans les discussions, guidé par un tact médical parfait, François parlait avec une conviction profonde, excitait l'intérêt et savait captiver l'attention de ses collègues de l'Académie. La haute considération dont il était naturellement entouré lui fit même conférer une fois les honneurs de la vice-présidence de la compagnie. Mais, à cause de son grand âge, il crut devoir refuser cette marque de déférence.

Parmi les nombreuses communications de notre regretté collègue, j'ai à vous signaler, Messieurs, l'*essai sur les convulsions idiopathiques de la face*, une note sur l'immunité des houilleurs pour la phthysie pulmonaire, une autre note sur l'anémie des houilleurs, et enfin la biographie de Verheyen, professeur d'anatomie humaine à l'ancienne Université de Louvain.

Dans son essai sur les convulsions de la face il a eu pour but d'établir :

Que le nerf facial est susceptible d'être atteint idiopathiquement d'une affection qui occasionne des contractions des muscles de la face, comme il l'est d'une lésion qui produit la paralysie.

Enfin que les névroses convulsives idiopathiques de la face devront désormais entrer dans le cadre nosologique.

Ce dernier vœu a été pleinement satisfait. Il n'est pas un traité moderne de pathologie qui ne renferme la description de la maladie caractérisée d'une manière si complète par François. L'insertion dans les Mémoires de l'Académie a été offerte au travail de l'éminent professeur de Louvain, à la suite d'un remarquable rapport de M. Guislain, qui a su en faire ressortir toute l'importance et qui a été l'objet d'une intéressante discussion (1).

---

(1) Bulletin, tome II, 1re série, pag. 525.

Digitized by Google

Dans *la note sur l'immunité des houilleurs pour la phthysie pulmonaire* (1), François soumet à l'Académie ses vues et ses réflexions sur une observation qu'il a faite dès 1818, observation du plus haut intérêt : le privilége dont jouissent, en général, les ouvriers houilleurs d'être exempts de la phthysie pulmonaire. Le fait a été vérifié par un grand nombre de praticiens voués spécialement au traitement des populations charbonnières, non-seulement dans l'immense bassin du couchant de Mons, mais encore dans les charbonnages tant du centre et du levant de la province du Hainaut que du voisinage de Liége. En recherchant les causes de cette immunité des houilleurs pour la phthysie pulmonaire, notre regretté collègue espérait pouvoir soulever un coin du voile qui dérobe à nos yeux la connaissance des causes, ou du moins de la prophylaxie d'un des plus grands fléaux de l'espèce humaine.

Dans la séance du 28 mars 1857, François a déposé sous pli cacheté le résumé et les conclusions d'un Mémoire encore inédit sur l'anémie des mineurs en général. Il a donné lecture de ce résumé dans une séance suivante (2).

Il y indique les diverses causes de l'anémie des mineurs et prouve que cette maladie n'est

(1) Bulletin de l'Académie, tome XVI, 1re série, p. 555.

(2) Bulletin de l'Académie, tome IV, 2e série, n° 6.

pas seulement produite par une diminution de l'oxygène de l'atmosphère des houillières, mais qu'elle est encore compliquée d'un certain degré d'asphyxie dépendant d'une augmentation de la quantité d'acide carbonique et des émanations animales ainsi que de la jonction de certains gaz à l'atmosphère des mines.

Le principal point à signaler de la biographie de Verheyen, anatomiste belge et professeur à l'ancienne Université de Louvain, c'est que Victor François s'est particulièrement attaché à mettre en relief une œuvre de Verheyen que les biographes de ce savant ont eu le tort de passer sous silence, le dépouillant ainsi d'un de ses plus beaux titres aux hommages de la postérité. Il s'agit d'un livre simplement intitulé : *Supplément à l'anatomie du corps humain*, et qui n'est ni plus ni moins qu'un traité complet de physiologie. On y découvre déjà l'emploi de la méthode qui a élevé si haut, depuis, toutes les branches de l'histoire naturelle, c'est-à-dire l'observation des phénomènes, rendue aussi exacte que possible par tous les secours que nous prêtent la physique, la chimie, en un mot les sciences expérimentales. Il examine au microscope les liquides du corps, les soumet à l'action des acides, des alcalis, des sels; il les réduit en cendres, analyse celles-ci, en sépare et en pèse avec soin les éléments; tout cela avec une exactitude, une fidélité et un talent remar-

Digitized by Google

quables..... Honneur à François d'avoir préservé de l'oubli les belles recherches du professeur d'anatomie de Louvain, sorti d'un humble village du pays de Waes et digne successeur de Vésale!

Cependant, Messieurs, notre très-regretté collègue ne s'est pas contenté de consacrer sa vie à l'enseignement et à des publications scientifiques, mais encore que de moments sacrifiés au soulagement de l'humanité souffrante! que de soins donnés aux pauvres! que de malheureux arrachés à la maladie et auxquels avec la santé il a rendu le calme et le bonheur!! — Léopold Ier, voulant récompenser tant de travaux utiles à la science, tant de dévouement à l'humanité, le nomma chevalier de son Ordre. Il fut promu au grade d'officier en janvier 1867.

Messieurs, les hommes éminents n'excellent pas seulement par leurs talents et leurs connaissances variées, mais encore par un sens moral supérieur au moyen duquel ils se rattachent à la source de toute vérité et de toute bonté. Aussi notre regretté collègue était-il profondément chrétien. Bien que né au milieu des orages de la révolution, il avait puisé une foi vive, une charité sans bornes, dans l'objet même de ses études; car, disons-le avec confiance, Messieurs, les sciences médicales, bien loin d'affaiblir le sentiment religieux, tendent au contraire à l'exciter et à l'entretenir. N'est-ce pas dans le spec-

tacle imposant de la nature, objet constant des méditations du médecin instruit, que la Divinité se manifeste? L'observation attentive des œuvres de la création n'élève-t-elle pas nécessairement l'esprit vers l'auteur de tant de merveilles en remplissant l'âme d'adoration pour sa puissance, d'admiration pour sa sagesse et de reconnaissance pour sa bonté?

François, pieux par conviction, n'avait pas attendu que la mort vînt le surprendre pour s'y préparer. Sa vie, si bien remplie, y était une longue préparation. Parvenu à un âge déjà avancé, rien pourtant ne faisait présager qu'il dût nous quitter sitôt. Mais hélas! — les décrets de la divine Providence avaient marqué son heure!! Et malgré les soins assidus de ses collègues les plus habiles, il a succombé le 31 janvier de cette année, au milieu de ses enfants éplorés.

Ainsi est mort le professeur savant, le collègue affectueux, le maître de beaucoup et l'un des plus éminents praticiens dont s'honore la Belgique.

En lui l'Université de Louvain a perdu un de ses membres les plus respectables, et la science médicale belge une de ses plus légitimes illustrations.

—

Digitized by Google

DISCOURS PRONONCÉ A LA SALLE DES PROMOTIONS LE 3 JUILLET 1868, PAR N. J. LAFORET, RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN, APRÈS LE SERVICE CÉLÉBRÉ A L'ÉGLISE DE SAINT-PIERRE POUR LE REPOS DE L'AME DE MONSIEUR A. L. VAN BIERVLIET, PROFESSEUR ORDINAIRE A LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

—

Messieurs,

La mort ne se lasse pas de frapper dans les rangs du Corps académique. C'est à peine si elle nous laisse le temps de respirer entre deux tombes; c'est à peine si elle attend que nous ayons rendu les derniers devoirs à un collègue pour en enlever un autre! Quelle année funèbre pour l'Université catholique! Quel nécrologe! La parole est impuissante à déplorer les coups qui nous atteignent... Il ne nous reste, Messieurs et chers collègues, qu'à nous incliner, avec une soumission muette et respectueuse, sous la main de Dieu qui nous éprouve, mais ne nous abandonne point: il demeure toujours notre Père et il ne cessera point de veiller sur nous avec la plus tendre sollicitude.

Sans doute, quand on se place froidement au vrai point de vue des choses, ne consultant que la raison éclairée du flambeau de la foi chrétienne, on voit qu'il est peu raisonnable de pleurer la disparition d'hommes qui ont généreusement accompli leur tâche sur cette terre, où l'on ne séjourne que pour réaliser un but et se préparer, par là, à la vie qui est le terme et qui ne finit plus. Mais le sentiment revendique aussi des droits souverainement légitimes, et il n'est pas possible qu'une famille perde un de ses membres sans en ressentir une douloureuse impression. C'est un déchirement qui se produit, et il n'y a pas de déchirement sans douleur. Ah! Messieurs, la mort n'est pas l'ouvrage de Dieu, elle est une condamnation; voilà pourquoi, si naturelle et si douce qu'elle paraisse, elle garde je ne sais quel caractère sombre et pénible qui attriste.

L'excellent collègue qui vient de nous être enlevé a parcouru une carrière très-honorable, digne d'un savant et d'un chrétien; depuis assez longtemps déjà, sa vie penchait d'une façon visible vers son couchant; l'énergie morale, qui luttait chez lui contre les défaillances de l'organisme, ne pouvait dissimuler les signes d'un déclin trop manifeste, et le regard de l'amitié elle-même, si habile à se faire illusion, devait prévoir une fin prochaine. Et néanmoins cette mort, prévue et d'ailleurs si belle par le doux éclat du rayon céleste qui l'a illuminée, a dou-

Digitized by Google

loureusement retenti au sein du Corps académique, qui, lui aussi, est une famille dont les membres sont étroitement unis par la communauté des principes, l'unité de l'esprit et l'identité des vues. C'est pour nous un nouveau déchirement, ajouté à tant d'autres.

Pour moi, Messieurs, j'éprouve une émotion d'une nature à part toutes les fois que je vois disparaître un membre de notre première génération universitaire. Je ne puis oublier ce que notre cher établissement académique doit à ces hommes vaillants et généreux qui en ont hardiment posé les bases et élevé les premières assises. Le professeur Van Biervliet appartenait à cette génération, dont les rangs, hélas! s'éclaircissent avec une effrayante rapidité. Il fit partie de la Faculté de médecine dès l'année 1835, époque où elle s'organisa.

Il apportait à la Faculté naissante un nom déjà connu et un dévouement profond qui ne devait point s'attiédir par le cours des années. Le docteur Van Biervliet était un médecin chrétien dans la pleine acception de ce mot, et sa conduite fut toujours en harmonie avec sa foi. Durant les trente-trois années qu'il passa à l'Université catholique, il se montra constamment scrupuleux observateur du devoir, autant comme homme et comme père de famille que comme professeur. Sa vie s'écoula tranquille et pure, embellie par les charmes du foyer domestique et les pratiques

Digitized by Google

de la religion ; une mort admirablement sereine couronna cette pacifique et noble existence. Ce vrai chrétien a clos saintement sa carrière terrestre, se jetant avec une affectueuse confiance dans les bras de Celui qui, au moment de remonter à son Père, disait à ses apôtres : *Je vais vous préparer une place* (1). Il nous a légué de beaux exemples. Un coup d'œil rapide sur ses travaux et ses vertus nous sera tout ensemble une consolation et un enseignement.

Antoine Louis Van Biervliet naquit à Iseghem, petite ville de la Flandre, le 20 août 1802. Son père l'envoya de bonne heure au collége de Roulers, où il se distingua par son intelligence, son application au travail, et par une conduite exemplaire. L'excellente direction de cet établissement, dont la renommée n'a fait que grandir et qui compte aujourd'hui parmi nos meilleures maisons d'enseignement moyen, développa dans l'âme du jeune Van Biervliet les germes de piété solide qu'y avait déposés l'éducation du foyer domestique. Après avoir brillamment terminé ses études humanitaires, il se rendit à l'Université de Gand. Il avait choisi sa voie; il voulait embrasser la carrière médicale. A Gand comme à Roulers, il conquit l'estime et l'affection de ses maîtres. Il poursuivait avec un succès croissant

(1) *Joan.*, XIV, 2.

Digitized by Google

le cours de ses études académiques lorsque, en 1826, une épreuve inattendue et singulièrement pénible vint le visiter. Il eut le malheur de perdre son père. Louis Van Biervliet devenait tout à coup le chef de la famille et devait être le protecteur de quatre sœurs plus jeunes que lui. Il soutint chrétiennement cette épreuve et y puisa une plus grande virilité. Il acheva promptement ses études médicales. Le 18 juillet 1827, il fut proclamé Docteur en médecine *summa cum laude*, après avoir défendu avec beaucoup de talent une Dissertation latine *sur les propriétés vitales* (1). Le Doyen de la Faculté de médecine qui approuva cette thèse inaugurale était le professeur Kesteloot, dont le nouveau Docteur devint le gendre deux ans plus tard.

Le sujet choisi par le jeune récipiendaire prouve que les études physiologiques attiraient dès lors particulièrement son attention. Ce travail atteste des lectures sérieuses et révèle une clairvoyance qui annonce l'esprit scientifique. La forme en est correcte et pure; quoique simple et sévère, comme il convient à de tels écrits, elle ne manque pas d'une certaine élégance naturelle qui en rend la lecture agréable. J'abandonne à notre savant Doyen de la Faculté de médecine le soin d'apprécier, avec l'autorité d'un juge

---

(1) *Dissertatio inauguralis physiologico-practica de proprietatibus vitalibus.*

compétent, le mérite scientifique de ce premier essai et celui des autres publications médicales du docteur Van Biervliet.

Devenu médecin, Louis Van Biervliet pratiqua d'abord pendant quelques mois à Iseghem, sa ville natale. Ce théâtre était trop étroit pour son talent et pour son zèle. Il alla se fixer à Courtray. Il était appelé dans cette ville par un ami de sa famille dont le nom lui est demeuré cher toute sa vie, M. Jacques Goethals, homme d'intelligence et de cœur, honoré de tous ses concitoyens. Le 26 mai 1829, le jeune praticien unit sa destinée à celle d'une femme digne de lui par sa piété solide et par les qualités les plus sérieuses de l'esprit et du cœur, il épousa Mademoiselle Kesteloot, fille de son ancien professeur.

L'effroyable épidémie cholérique de 1832 mit dans une éclatante lumière la générosité d'âme et le talent médical du docteur Van Biervliet. Cette maladie mystérieuse, qui est demeurée le désespoir de la science, apparaissait pour la première fois dans nos contrées, et elle jetait partout l'épouvante. Courtray, comme la plupart de nos villes, fut visitée par le fléau, et bientôt une terreur panique régna dans toute la cité. Van Biervliet ne céda point à la frayeur qui s'emparait des caractères les plus fermes. Nommé président de la commission médicale, il donna l'exemple du courage et du dévouement. Pendant toute la durée de l'épidémie, il fit gratuitement le service

Digitized by Google

des cholériques à l'hôpital; il se prodigua de toutes les manières, passant souvent ses nuits au chevet des malades. Il eut le bonheur d'en sauver un grand nombre, et l'autorité communale le remercia plus tard, par l'organe de son chef, du zèle si intelligent qu'il avait déployé dans ces tristes circonstances. Cette noble et généreuse conduite lui valut la respectueuse estime de tous les habitants de Courtray.

Il était aussi honoré de ses confrères de la Flandre que de ses concitoyens d'adoption. Son savoir, ses succès comme praticien, la dignité de son caractère lui assuraient dès lors un rang élevé dans le corps médical.

Lorsque, en 1835, on commença d'organiser la Faculté de médecine de l'Université catholique, le Recteur jeta les yeux sur le docteur Van Biervliet et proposa au Corps épiscopal de lui confier la chaire de physiologie. Il était naturellement indiqué par la position brillante déjà que ses mérites lui avaient faite, par l'énergie de ses convictions religieuses, ainsi que par la direction qu'il avait donnée à ses études médicales avant même de quitter les bancs de l'Université. Au mois de novembre 1835, il fut nommé professeur ordinaire à la Faculté de médecine et chargé du cours de physiologie, auquel il devait joindre l'année suivante le cours de pathologie générale. L'Université catholique, transférée de Malines à Louvain, fut installée dans cette anti-

Digitized by Google

que cité académique le 1er décembre 1835 et y ouvrit ses leçons le 3 du même mois.

L'enseignement de Van Biervliet annonça dès le début les qualités qui font le professeur. Visant par-dessus tout à la clarté, il coordonnait avec une méthode sévère les données de la science et les exposait avec une remarquable simplicité. L'intérêt seul de ses élèves préoccupait ce maître excellent; il n'avait d'autre ambition que de leur faciliter l'acquisition des connaissances auxquelles sa charge l'obligeait de les initier. Un des auditeurs les plus intelligents qu'il ait eus nous redisait naguère avec quelle attention scrupuleuse il cherchait à se mettre à la portée des esprits médiocres, toujours les plus nombreux. Son enseignement garda ce cachet de clarté simple et élémentaire, mais substantielle et solide, durant le cours entier de sa longue carrière académique. C'est uniquement en vue d'alléger de plus en plus la tâche de ses élèves que le zélé professeur publia, en 1853 et en 1854, des manuels où il avait condensé les matières qui faisaient l'objet de ses leçons de *physiologie humaine et comparée*, et de *pathologie générale* (1) : « Je veux, disait-il, mettre entre les mains des élèves un résumé substantiel, une analyse exacte et détaillée de mes leçons. Je suis

(1) *Premiers éléments de physiologie humaine et comparée*. Louvain, 1853. — *Éléments de pathologie générale*. Louvain, 1854.

Digitized by Google

de plus en plus persuadé qu'il est avantageux pour l'étudiant d'avoir à sa disposition un traité succinct de la science qu'on lui expose dans un cours public; mais c'est à condition que cet ouvrage sera écrit dans l'esprit de la doctrine qu'on lui enseigne. Cette condition ne sera jamais mieux remplie que lorsque le professeur prendra lui-même la plume pour analyser et résumer, afin d'initier ses élèves, le plus promptement possible, à la marche et à l'esprit de son enseignement (1). » Ces deux manuels sont écrits avec autant de netteté que de concision. Ils servaient de texte aux leçons du professeur.

C'est la physiologie qui fut le sujet préféré des travaux de notre savant collègue. Quel beau et vaste champ elle offre aux investigations d'un esprit à la fois observateur et spéculatif! « La physiologie, dit Flourens, est la science de la vie (2). » Et la vie, à ne la considérer que sur cette terre, se montre, à des degrés singulièrement divers, dans une mesure étonnamment grandissante, depuis le végétal jusqu'à l'homme. Il y a néanmoins dans tous les êtres doués de la vie, quel que soit l'abîme qui les sépare, un caractère commun, et ce caractère marque l'essence de la vie. Quel est-il? Il n'est pas si aisé de le dire avec la précision que réclame la science. J'en trouve

(1) *Éléments de pathol. gén. Avertissement.*

(2) *Cours de physiologie comparée*, 1re leç.

Digitized by Google

chez plusieurs physiologistes modernes des définitions qui s'accordent peu entre elles et qui, pour la plupart, me paraissent bien peu scientifiques. Il semble que beaucoup de savants, livrés tout entiers aux études d'expérimentation, aient oublié ce que doit être une définition et aient perdu le sens des principes. Il serait tout à fait hors de propos de discuter ici ce qu'on a écrit sur la nature de la vie organique en général; je me permettrai seulement de dire aux physiologistes que la philosophie, il y a plus de vingt siècles, remuait très-sérieusement déjà ce problème, et je me bornerai à reproduire cette parole d'un philosophe ancien : « Tout corps qui reçoit le mouvement de l'extérieur est sans vie; celui qui se le donne intérieurement à lui-même a la vie (1). » C'est-à-dire que ce qui marque la vie c'est *l'activité spontanée*. Cette notion vaut assurément mieux que les étranges définitions de Stahl (2), de Bichat (3), de Lordat et d'autres physiologistes renommés.

La physiologie, Messieurs, touche à la philosophie par beaucoup de points. La question de la vie est une question philosophique. Il y en a d'autres, fort importantes, que soulève la physiologie humaine, je renonce même à les signaler

(1) Platon, *Phèdre*, 245.
(2) *Physiol.*, § 1.
(3) *Recherches sur la vie et la mort*, art. 1.

Digitized by Google

en ce moment. La physiologie élémentaire et pratique, telle qu'elle se donne en vue de l'enseignement médical, ne peut guère s'arrêter à ces grandes questions; elle doit se borner presque exclusivement à l'étude des fonctions organiques qui manifestent la vie, à l'observation des phénomènes vitaux; elle se demande peu quelle est la cause secrète de ces phénomènes, quelle est la force qui constitue la vie, combien il y a de vies dans l'homme et si l'âme raisonnable n'est pas en même temps le principe, quoique d'une manière très-diverse, de la vie intellectuelle et morale et de la vie matérielle (1). Elle ne doit pas passer de telles questions sous silence; mais elle ne saurait les discuter longuement.

Mais que penser de ces savants qui, sous l'étrange prétexte d'écarter du domaine de la physiologie des problèmes que l'expérience seule ne résout point, suppriment l'âme humaine et ne veulent voir dans tout notre être que des fonctions organiques? Ah! Messieurs, l'Europe a assisté récemment à un bien triste spectacle. On a vu, au sein d'une grande capitale, un enseignement médical notoirement matérialiste traduit à la barre

---

(1) Voir le Bref adressé par le Souverain Pontife à l'évêque de Breslau le 30 avril 1860. — M. Francisque Bouillier expose et discute les diverses opinions dans son livre intitulé : *Du principe vital et de l'âme pensante ou examen des diverses doctrines médicales et physiologiques sur les rapports de l'âme et de la vie*. Paris, 1862.

du premier tribunal de la nation, et là, n'osant ni s'avouer ni se rétracter, suggérer à ses avocats d'office de le couvrir sous le manteau d'une méthode que tous les savants revendiquent. Je ne sais ce qui, dans ce douloureux spectacle, doit étonner davantage, de l'abaissement des caractères ou de l'abaissement des esprits. La méthode expérimentale, invoquée pour leur justification par les professeurs matérialistes de la Faculté de Paris, est incontestablement la vraie méthode des sciences naturelles et par conséquent des sciences médicales. Mais cette méthode, derrière laquelle on tente d'abriter le matérialisme, implique des éléments qui sont la négation même du matérialisme. Leibniz a dit quelque part, en parlant des mathématiques pures, qui opèrent sur des rapports nécessaires et immuables de nombre et de figure : « Il est vrai qu'un athée peut être géomètre. Mais, s'il n'y avait point de Dieu, il n'y aurait point d'objet de la géométrie (1). » Par la raison très-simple que, sans une intelligence nécessaire et éternelle, il n'y aurait point de vérités nécessaires et immuables. Je dirai à mon tour dans un sens analogue : Je reconnais qu'un matérialiste peut employer avec succès la méthode expérimentale ; mais, si le matérialisme était vrai, cette méthode n'existerait point. Rien de plus évident. Que fait la méthode expérimen-

(1) *Théodicée*, part. II, n. 181.

Digitized by Google

tale, j'entends cette méthode sérieuse que tous les maîtres ont pratiquée? Elle observe des phénomènes sensibles et cherche à en découvrir les causes et les lois. Elle ne se borne pas à observer; elle n'observe qu'en vue de conclure, en vue de trouver la cause des faits qu'elle constate. Il faut donc qu'elle soit précédée, provoquée, dirigée par une idée *à priori*, par l'idée de cause, par le principe de causalité, inhérent à notre intelligence, qui pousse invinciblement l'esprit humain à rechercher le pourquoi de toute chose et à remonter à des causes qui contiennent la raison des faits observés. C'est cette idée qui, jointe à l'idée d'ordre et par conséquent de loi, éclaire l'expérience, la dirige et la rend féconde. M. Claude Bernard lui-même, ce grand expérimentateur, reconnaît et proclame que l'idée *à priori*, dont il n'a pas su toutefois discerner assez nettement les caractères, est l'idée directrice de l'expérience, l'âme de la science et le secret des découvertes. Eh bien, que le matérialisme soit vrai, et il n'y aura plus d'idée *a priori*, plus d'idée générale, plus de principe rationnel, plus de lumière intellectuelle, plus d'idée de cause, plus d'idée d'ordre et de loi; il n'y aura plus en vous que des sensations, des impressions individuelles, fugitives, changeantes : Vous ne penserez pas plus que l'animal à découvrir des causes et des lois, et la méthode expérimentale, sous le manteau de laquelle vous

abritez votre matérialisme, aura péri comme toute autre méthode dans cette ruine universelle. Que parlez-vous de science si tout principe rationnel est anéanti et toute lumière intellectuelle éteinte? L'animal, qui n'a que des sensations, poursuit-il la science? Où sont ses découvertes, ses progrès, sa civilisation? Eh! sans doute, tout en vous glorifiant de rabaisser l'homme au niveau de la brute, vous pouvez faire encore de la science, vous pouvez pratiquer avec fruit la méthode expérimentale; mais c'est parce que l'âme, avec tout ce qui constitue sa vie rationnelle, survit à vos négations impuissantes autant qu'insensées : Vous niez la lumière, mais vous ne la supprimez point; elle continue d'éclairer vos pas, et vous ne marchez, tout en la méconnaissant, qu'à la splendeur de ses rayons.

Fénelon écrivait au déclin du XVIIe siècle : Nous manquons encore plus de raison que de religion. Qu'aurait dit ce génie délicat s'il s'était trouvé, comme nous, en présence d'une secte qui, sous prétexte de science indépendante, nie tous les principes de la raison et sape toutes les bases de la science? Nous avons entendu de ces singuliers adorateurs de la science, à bout d'arguments, répliquer que le matérialisme a ses mystères sans doute, mais que le spiritualisme a aussi les siens. Quoi! des mystères! Vous ne comprenez même plus la valeur des mots. Oui, assurément, le spiritualisme a ses mystères : il

Digitized by Google

admet des vérités certaines où tout n'est pas lumineux et qui par un côté ou l'autre se dérobent à la raison humaine; mais les assertions du matérialisme n'ont absolument rien de mystérieux, elles sont très-clairement, très-évidemment absurdes : elles ne sont point au-dessus de la raison, elles sont au-dessous de la raison, qui les juge et les condamne avec une autorité souveraine et irréfragable.

Pardonnez, Messieurs, à ce cri du bon sens et de la conscience. C'est le plus bel hommage que je puisse rendre à la mémoire du médecin dont nous pleurons la perte et qui avait horreur de ces doctrines abaissées et absurdes qu'il plait à certains hommes d'appeler la science, tandis qu'elles en sont la suprême négation. Van Biervliet se vouait avec amour à la science médicale; il connaissait et pratiquait cette méthode expérimentale qui observe attentivement les phénomènes et en étudie la nature pour en induire les causes et les lois. Mais en scrutant le caractère et l'harmonie des fonctions de l'organisme humain, il ne s'arrêtait point, comme ces aveugles contempteurs de la raison et de la logique, à des causes qui elles-mêmes sont des effets de causes plus hautes; il s'élevait de degré en degré jusqu'à une cause qui n'est l'effet d'aucune autre, parce qu'elle est absolue, et il lisait dans les merveilles de ce chef-d'œuvre qui est notre corps le nom d'un Ouvrier dont la sagesse

Digitized by Google

et la puissance sont infinies. Il ne comprenait point cette théorie risible autant que brutale que je nommerai *la théorie des effets sans cause*, et plus il observait les étonnantes beautés de la nature matérielle, plus il admirait et louait la grandeur de Celui qui l'a faite : chacun des êtres de la création lui apparaissait comme un hymne à la gloire du Créateur, depuis la plus humble plante de nos champs jusqu'à l'homme, le roi de ce monde terrestre. Nous pouvons appliquer à ce maître religieux ce qu'il a dit lui-même, dans une cérémonie semblable à celle-ci, du professeur Windischmann : « Il prouva par son exemple combien Galien, le prince des physiologistes, a eu raison de dire que *l'étude de la médecine mène à Dieu* (1). »

Van Biervliet suivait attentivement le progrès de la physiologie et des sciences médicales en général. En 1842 il publia dans les *Annales* de la *Société médico-chirurgicale* de Bruges un mémoire intitulé, *De l'état actuel de la physiologie*, où, en signalant les progrès accomplis par cette science, il indiquait en même temps les modifications que chacun de ces progrès devait faire subir à d'autres branches da la médecine. Ce mémoire atteste que les travaux

---

(1) *Discours prononcé à la salle des promotions le 22 mars 1859 après le service funèbre célébré pour le repos de l'âme de Charles Joseph Windischmann, prof. ord. d'anatomie à l'Univ. cath. de Louvain.*

Digitized by Google

allemands, anglais, américains, étaient aussi familiers au savant professeur que les travaux français et belges. Il inséra dans d'autres recueils médicaux (1) divers articles traitant de questions spéciales ou exposant des vues générales sur l'art médical, sur les qualités que réclame la pratique de cet art, sur les bienfaits dont il peut être la source quand il est exercé par un homme instruit, délicat, discret, dévoué, sérieusement chrétien. Il y a dans quelques-uns de ces articles des pages charmantes qui révèlent un esprit d'une rare finesse et vraiment littéraire. On sent, en les lisant, que les études médicales de l'auteur n'ont pas éteint en lui l'amour et le culte des lettres. Comme le professeur François, qu'il devait suivre de si près dans la tombe, Van Biervliet aimait particulièrement les lettres anciennes et entretenait surtout un commerce assidu avec les chefs-d'œuvre de la littérature latine.

Il y a, Messieurs, pour un médecin instruit, des manières fort diverses de servir la cause du bien. Van Biervliet en choisit une des plus modestes. La plupart de ses publications sont marquées d'un caractère essentiellement pratique : elles ont pour but de répandre dans le public

---

(1) Voyez la *Gazette médicale belge*, des Drs Ph. J. Van Meerbeeck et Ch. Van Swygenhoven, et le *Journal des Sciences médicales* du Dr Frédericq.

quelques idées utiles ou de donner aux jeunes médecins des conseils qui les éclairent et les guident dans l'accomplissement de leur mission. Nous avons de l'excellent professeur un charmant petit volume intitulé : *Causeries sur la santé*, et destiné aux maisons d'éducation. Il raconte lui-même en ces termes l'origine de ce livre : « Ce petit ouvrage est la reproduction fidèle de quelques leçons élémentaires d'hygiène que j'ai données aux élèves du pensionnat Sainte-Marie à Thielt, dirigé par mes chères sœurs. Ce n'est pas un cours complet d'hygiène, mais un petit résumé de ce que cette science renferme de plus pratique et de plus facile. — La première leçon a eu lieu le 5 novembre 1849; les autres ont été données successivement, tantôt tous les mois, tantôt tous les quinze jours, selon que mes occupations et les circonstances l'ont permis. Mes auditeurs étaient de jeunes personnes de l'âge de 14 à 17 ans. Il s'en trouvait qui ne comptaient pas plus de douze ans. J'ai pu me convaincre que ces leçons ne renfermaient rien qui fût au-dessus de la portée de mon auditoire; cette certitude m'a engagé à les rendre publiques pour l'usage spécial des maisons d'éducation (1). » Ces *Causeries* sont vraiment un livre utile, à la portée de tous, plein de choses et d'une lecture agréable.

---

(1) Préface des *Causeries sur la santé.*

Digitized by Google

Nous ne saurions dire, Messieurs, la joie qu'éprouvait le savant professeur à se rendre dans cette maison bénie de Dieu, à y converser avec ses sœurs sur les meilleurs procédés d'enseignement et d'éducation, et à faire lui-même avec leurs jeunes élèves ces causeries instructives et intéressantes que nous venons de rappeler. Le pensionnat de Sainte-Marie, où l'on voit toujours fleurir une piété simple et solide unie à un enseignement sérieux et à un véritable esprit de famille, était pour Van Biervliet comme un lieu de pèlerinage où il se délassait en goûtant de pieuses et intimes jouissances. Il y retrouvait une seconde famille, avec le charme sans cesse renaissant de la nouveauté et de la grâce naïve de l'enfance.

La Flandre revoyait souvent le professeur de Louvain. Outre ses fréquents pèlerinages à Sainte-Marie de Thielt, sa juste renommée de médecin, jointe à ses anciennes relations, le faisait appeler en Flandre pour y traiter de nombreux clients. Il avait là aussi une clientèle généralement trop peu recherchée, quoique Dieu se soit constitué débiteur à sa place; ce médecin généreux donnait ses soins à beaucoup de pauvres, et, lorsqu'il parvenait à les rendre à la santé, il se plaisait à leur prodiguer de sages conseils pour les aider à améliorer leur position sociale.

Les *Causeries sur la santé* parurent en 1853.

Digitized by Google

Dix ans plus tard, Van Biervliet publia un autre livre inspiré par le même esprit, je veux parler des *Préceptes de l'école de Salerne, etc., traduits et commentés* (1). Ces *Préceptes* célèbres, si souvent édités, traitent principalement, vous le savez, Messieurs, de l'hygiène ou de l'art de conserver la santé. Le professeur de Louvain, en les rééditant, a voulu les classer dans un ordre logique. « Nous avons, dit-il, divisé ce livre en cinq parties. La première comprend des préceptes généraux sur la santé. La deuxième, des préceptes sur les aliments et les boissons. La troisième, des avis sur quelques remèdes bien simples et sur certaines causes morbifiques. La quatrième, des notions générales d'anatomie et de physiologie. Enfin nous avons relégué dans la cinquième partie ce que l'Ecole a dit de la saignée et de l'influence des saisons (2). » Le nouvel éditeur accompagne le texte latin d'une traduction fidèle et élégante et de commentaires assez étendus qui se lisent avec plaisir et profit. L'ouvrage est dédié à Mademoiselle Mélanie Van Biervliet, sœur de notre regretté collègue et auteur, elle-même, de plusieurs écrits qui ont obtenu le plus légitime succès.

C'est ainsi que Van Biervliet continuait à se

---

(1) *Les préceptes de l'école de Salerne, à l'usage du roi d'Angleterre, traduits et commentés* par A. L. Van Biervliet. Louvain, 1863.

(2) *Préliminaires*, p. XII-XIII.

Digitized by Google

vouer au rôle modeste de vulgarisateur d'idées utiles, écrivant de préférence pour le public étranger aux études médicales.

Cependant sa valeur scientifique était universellement appréciée. Aussi le 25 octobre 1862, une année avant la publication du livre que nous venons de mentionner, l'Académie royale de médecine lui décerna le titre de membre honoraire de la Compagnie. La part importante qu'il prit récemment, au sein de l'Académie, à la discussion sur les organes dérivateurs du sang suffit à prouver ce qu'il eût pu produire dans la sphère des travaux strictement scientifiques (1).

Il nous reste, Messieurs, pour achever cette esquisse beaucoup trop imparfaite, nous le sentons, à peindre en quelques traits, dans la personne du savant professeur, le père de famille chrétien.

Jamais homme ne comprit mieux les graves devoirs de la paternité et ne les remplit avec un dévouement plus judicieux et une conscience plus délicate. La mère joue assurément un rôle capitale dans l'éducation des enfants, et rien ne

(1) L'Académie, par l'organe de son secrétaire, M. le Docteur Tallois, a rendu un juste hommage au mérite de notre savant collègue le jour même de ses funérailles; M. Tallois y a retracé brièvement, dans un langage dont l'accent religieux répondait si bien au caractère du défunt, la carrière scientifique de Van Biervliet.

Digitized by Google

peut la remplacer dans le premier âge; mais ce n'est pas trop, dans cette œuvre des œuvres, du concours des deux forces diversement providentielles sur lesquelles repose la famille, et il arrive une heure où l'action de la mère, dans l'éducation des fils surtout, devient tout à fait insuffisante. C'est la mission du père de donner l'essor à leurs facultés, de les aguerrir et de les armer pour la lutte, de leur aplanir la voie où ils seront appelés à marcher et d'y surveiller attentivement leurs pas. Van Biervliet avait un sentiment très-vif de cette haute et délicate mission, et il s'y consacra avec un rare dévouement. Dieu lui avait donné de nombreux enfants, tous excellemment doués. Il voulut être, avec l'aide de sa pieuse et intelligente compagne, leur principal éducateur. Non content de présider au premier éveil de leurs facultés et de leur dispenser en grande partie lui-même l'enseignement primaire, il les initia à la culture des lettres et des sciences et ne cessa point de surveiller pas à pas leur développement intellectuel et de diriger leurs études, alors qu'ils suivaient les cours du collége ou même de l'Université. Il veillait avec une sollicitude plus grande encore au développement moral et religieux de ses enfants; en même temps qu'il les formait à une vie d'ordre et de discipline, il offrait à leur âme les plus solides aliments par des exercices religieux et par des lectures

Digitized by Google

pieuses habilement choisies : la vie des saints, si poétique et si fortifiante à la fois, faisait les délices du maître et des disciples. Dans cet intérieur si chrétien, chaque heure du jour avait son emploi déterminé, tout était réglé comme dans un pensionnat ; mais la règle y était tempérée par ces tendresses intimes qui n'appartiennent qu'à la famille. Van Biervliet vivait tout entier pour ses enfants, il leur consacrait toutes les heures que ne réclamaient pas d'autres devoirs ; il ne cherchait pas d'autres joies que celles du foyer. Est-il besoin de dire que ce père de famille vraiment chrétien se plaisait à enseigner par son exemple que la force et l'élévation morales se puisent par-dessus tout dans un commerce fréquent avec Jésus-Christ, au Sacrement de l'Eucharistie ?

Cette piété, ce zèle, ce dévouement paternel ont porté les plus beaux fruits. Ce modèle des pères a laissé des enfants dignes de lui.

Les dernières années du professeur Van Biervliet furent marquées par un dépérissement organique graduel qui inspirait de trop légitimes inquiétudes. Il souffrait de la poitrine et d'une affection du larynx qui souvent ne lui permettait de faire ses leçons qu'avec une peine extrême. Il ne se soutenait à demi qu'à force de ménagements et ne pouvait faire son cours qu'en lui réservant avec une attention minu-

Digitized by Google

tieuse les restes d'une voix brisée. L'hiver dernier, les coups qui atteignirent le Corps académique l'émurent d'une façon exceptionnelle et lui semblèrent comme des signes avant-coureurs de sa fin prochaine. Bientôt on le vit décliner plus rapidement. Le repos des vacances de Pâques ne releva point ses forces. Depuis lors, au contraire, il alla s'affaiblissant chaque jour d'une manière plus sensible. A la reprise des leçons académiques, il nous informa de l'impossibilité où il était de faire son cours. Il ne croyait qu'à une impossibilité momentanée, et le zélé professeur nous disait qu'il remonterait en chaire au bout de quelques jours. Hélas! Messieurs, il ne devait plus y remonter. Les soins les plus tendres de la famille, les efforts de la science le plus affectueusement dévouée, tout fut impuissant à conjurer un mal qui dévorait les organes essentiels de la vie. Cette âme, toujours si active et si forte, n'habitait plus que des ruines, qu'il fallait abandonner. Cependant, par une de ces illusions que la Providence semble ménager à l'homme pour adoucir les approches de la mort, Van Biervliet gardait quelque vague espoir de recouvrer un peu de santé ; il était prêt à quitter ce monde si Dieu le voulait, et il avait reçu, avec la piété qui le caractérisait, les sacrements et les consolations suprêmes que l'Église dispense aux mourants; mais il nous disait à nous-même, avec une admirable sérénité : Je me soumets

Digitized by

absolument à la volonté de Dieu, qui est mon Père, je lui fais volontiers le sacrifice de ma vie; seulement, j'espère encore guérir. Cet espoir ne dura pas longtemps. Notre cher malade ne tarda pas de s'apercevoir que ses forces, qui avaient paru se relever un instant, diminuaient de plus en plus; il comprit enfin que cette vie mortelle lui échappait. De ce moment il se tourna plus amoureusement encore vers Dieu et ne songea plus qu'à l'éternité. Nous le revîmes alors. Il n'avait rien perdu de la lucidité de son esprit, et son âme, que de légers nuages tentaient d'obscurcir, reprit aussitôt cette sérénité lumineuse qui ne l'abandonna plus. Pleinement détaché des choses de ce monde, il soupirait après la mort et appelait, comme saint Paul, l'achèvement de la ruine de son corps, afin d'être avec Jésus-Christ : *Desiderium habens dissolvi, et esse cum Christo* (1). A mesure que l'homme du dehors, selon l'expression du même apôtre, allait dépérissant et se décomposant, l'homme intérieur, l'homme moral se renouvelait et grandissait (2). Ce vaillant chrétien s'endormit doucement dans le Seigneur le 2 juin après midi, entouré de tous les membres de sa famille. Fin glorieuse, visiblement bénie de Dieu, digne couronnement

---

(1) *Philipp.*, I, 23.

(2) « Licet is, qui foris est, noster homo corrumpatur, tamen is qui intus est renovatur de die in diem. » II *Cor.*, IV, 16.

d'une vie toute chrétienne. C'est à de telles morts que s'appliquent en toute vérité les paroles si connues du Sage : « Aux yeux des insensés, les justes ont paru mourir tout entiers, et leur séparation d'avec nous a semblé une ruine entière ; mais pour eux, ils jouissent de la paix... ; leur affliction a été légère, et leur récompense sera grande : Dieu les a éprouvés et les a trouvés dignes de lui (1). »

---

(1) *Sap.*, III, 2, 3, 5.

—

Digitized by Google

DISCOURS PRONONCÉ LE 3 JUILLET 1868 APRÈS LES OBSÈQUES DE M. LOUIS ANTOINE VAN BIERVLIET, PROFESSEUR DE PHYSIOLOGIE HUMAINE ET DE PATHOLOGIE GÉNÉRALE A L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN, PAR E. M. VAN KEMPEN, DOYEN DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

—

Monseigneur, Messieurs,

Le jour où j'ai rendu, dans cette enceinte, un dernier hommage à la mémoire de Victor François, je croyais ma tâche de panégyriste accomplie pour bien longtemps ; mais, hélas ! il semble que la mort impitoyable cherche à se venger des efforts que nous faisons journellement pour lui arracher une victime. Quelques mois à peine se sont écoulés et je me trouve appelé à vous entretenir d'un autre collègue, non moins regretté, et qui n'a pas moins honoré l'enseignement de l'Université catholique de Louvain, par l'élévation de son caractère et par toutes les qualités qui distinguent le professeur savant et le médecin accompli.

Suivant le pieux usage, je viens donc, comme doyen de la Faculté de médecine, et sûr de votre

Digitized by Google

bienveillance, offrir ici un juste tribut de regrets et d'éloges à notre très-cher collègue Louis Antoine Van Biervliet, professeur de physiologie humaine et de pathologie générale, que la mort nous a ravi le 2 juin 1868.

Louis Van Biervliet est né en 1802 à Iseghem, dans la Flandre occidentale; il passa sa première jeunesse et fit ses humanités à Roulers, dont le collége jouissait déjà de la réputation si méritée qu'il conserve encore aujourd'hui. Pendant toute sa vie, notre regretté collègue aima à revoir ces lieux qui l'avaient vu naître, et les souvenirs de son enfance, jusqu'à la langue de ses ancêtres, lui furent toujours bien chers.

Au collége, le jeune Van Biervliet, imbu de bonne heure des principes de probité, d'honneur et d'indépendance, dont il ne s'est jamais départi, se distingua particulièrement par une ardeur passionnée pour l'étude, un travail persévérant et une conduite sans reproche, qualités que je pourrais passer sous silence, s'il n'y avait pas, pour la jeunesse, un encouragement continuel dans cet examen des premiers efforts de ceux qui arrivent à des positions sociales élevées.

Initié aux belles lettres, dont il aima toujours la culture, et après avoir terminé ses études classiques d'une manière brillante, il alla s'asseoir sur les bancs de l'Université de Gand pour y étudier les sciences médicales, vers lesquelles il se sentait porté autant par une inclination

Digitized by Google

naturelle pour les études sérieuses que par le désir d'être utile à ses semblables. Tout fit présager de bonne heure à ses maîtres l'avenir qui l'attendait dans cette carrière; car, à la ferme volonté de l'homme indépendant qui est décidé à ne devoir son avancement qu'à lui-même, il joignit l'habitude et le goût du travail. Il eut pour professeurs J. L. Kesteloot, dont il devint plus tard le gendre, Claeskens, Verbeek, Van Coetsem et autres sommités médicales de cette époque.

Après avoir défendu ses thèses avec un succès éclatant, L. Van Biervliet fut promu au grade de docteur en médecine le 18 juillet 1827. A cette occasion il a écrit, sur un sujet de physiologie générale, une dissertation qui porte pour titre : *Dissertatio inauguralis physiologico-practica de proprietatibus vitalibus*. Aujourd'hui encore cette œuvre de sa jeunesse peut être citée comme une des meilleures qui soient sorties de sa plume; elle excelle par l'élégance du style et par la pureté du langage en même temps qu'elle montre, chez son auteur, l'esprit d'investigation, la sagacité, la rectitude de jugement, qui caractérisent les bons observateurs.

Dans sa thèse inaugurale, notre jeune Docteur examine ce que c'est que la vie, et ne pouvant en donner une définition satisfaisante, il en décrit les propriétés les plus caractéristiques, telles que la sensibilité et la contractilité orga-

niques et animales, à l'aide desquelles il interprète ensuite quelques phénomènes morbides. Vous voyez, Messieurs, que l'objet même de cette dissertation dénote déjà de la part de son auteur une inclination naturelle pour les études physiologiques.

A cette époque des études biologiques les esprits étaient portés à expliquer tous les actes de la vie par les propriétés vitales, suivant la théorie de Bichat. On ne s'aperçut pas d'abord que celle-ci renfermait les germes d'un matérialisme exclusif, dont nous voyons aujourd'hui les tristes effets, et que ces propriétés, n'étant elles-mêmes que des phénomènes produits par la vie, devenaient par leur nature même insuffisantes pour expliquer tous les faits du règne organique. Les beaux développements que Bichat avait su donner à sa distinction de la vie animale et de la vie organique avaient fait oublier tous les autres systèmes conservés dans la physiologie de Haller. Sa création des propriétés vitales avait séduit par sa simplicité et tellement ébloui ses adeptes qu'on ne remarquait pas combien d'hypothèses cet esprit audacieux avait accumulées pour édifier son système. Le célèbre novateur n'avait pas tenu assez compte des faits, et c'est ce qui explique le mouvement en sens inverse qui se produisit bientôt après lui et qui se continuait à l'époque de la promotion de Louis Van Biervliet, notre regretté collègue. La

Digitized by Google

doctrine des propriétés vitales n'était pas encore attaquée, mais on cherchait de tous côtés si les faits viendraient la confirmer ou l'ébranler. Legallois avait fait connaître ses expériences sur les fonctions de la nouvelle épinière; Ch. Bell venait d'étonner le monde savant par ses recherches sur les fonctions sensitives et motrices des cordons nerveux. C'était le moment où Flourens cherchait par d'autres expériences à découvrir les mystérieuses fonctions dévolues à chacune des parties de l'encéphale, et où Magendie donnait par ses vivisections une sanction éclatante aux découvertes de Ch. Bell, en même temps que ses belles expériences sur l'absorption, les usages des nerfs crâniens, montraient combien il y avait encore de phénomènes inconnus à mettre en évidence. L'expérimentation, la seule bonne méthode pour étudier la physiologie, fit faire des progrès rapides à cette partie des sciences biologiques. D'un autre côté, par une heureuse application des sciences physico-chimiques à l'examen des phénomènes qui se passent dans nos tissus vivants, l'immortel Laplace de concert avec Lavoisier prouvaient que la chaleur animale est engendrée par une véritable combustion, en tous points semblable aux combustions de nos foyers, seulement ils en placèrent le siége dans les poumons; tandis que, dans sa Dissertation, notre jeune Docteur, faisant bien ressortir l'impossibilité d'expliquer la cha-

leur animale par les propriétés vitales, établit par un raisonnement très-juste que cette combustion, au lieu d'être circonscrite dans les poumons, se fait dans tous les tissus du corps. Cette vue de l'esprit de notre regretté collègue a été confirmée depuis par l'expérience directe. Les analyses chimiques du sang par Magnus et les expériences de Cl. Bernard sur la température du foie, qui est plus élevée que celle des poumons, l'ont prouvé de la manière la plus évidente.

Ainsi, Messieurs, à cette époque déjà les esprits sérieux, sans s'en tenir aux propriétés vitales établies par Bichat, pour l'explication des phénomènes vitaux, examinèrent les propriétés physico-chimiques des milieux sous l'influence desquelles la vitalité se manifeste, et en même temps une impulsion vigoureuse fut donnée à la physiologie par l'application, dans ses moyens d'études, de la méthode des sciences expérimentales, l'expérimentation sur les organismes vivants, par Magendie en France et J. Müller en Allemagne. Les sciences physico-chimiques, les sciences anatomiques et l'expérimentation sur l'organisme vivant, telle fut la triple base sur laquelle reposa désormais la physiologie.

En s'appuyant sur une base aussi solide, cette science ne put manquer de faire des progrès rapides, et son heureuse application à l'interprétation des phénomènes morbides donna bien-

Digitized by Google

tôt à la médecine un degré de certitude qu'elle n'avait pas encore atteint.

L. Van Biervliet venait de soutenir sa thèse, lorsqu'il fut appelé à Courtrai pour y exercer l'art médical. Dès le commencement il possédait toutes les qualités qui font le médecin distingué. Prompt à saisir les indications, habile à s'y conformer, il donnait avec discernement et sagesse les soins réclamés. — Discret, réservé, sévère dans ses mœurs, il inspira la confiance à ses malades, et se fit de bonne heure une nombreuse clientèle.

En 1832, lorsque le choléra fit sa première apparition dans les Flandres, il excella entre tous par son étonnante activité. Sur pied nuit et jour, il se prodigua avec une abnégation et un dévouement sans bornes.—Il remplissait les fonctions de président de la commission médicale de Courtrai, quand le corps épiscopal le désigna, en 1835, pour occuper à l'Université catholique de Louvain la chaire de physiologie humaine et celle de pathologie générale.

C'est ici, Messieurs, que va se montrer avec plus d'évidence que jamais la remarquable aptitude intellectuelle de notre regretté collègue. Jusqu'alors il ne s'est occupé de physiologie que d'une manière accessoire. Bien d'autres auraient reculé devant l'énormité de la tâche; mais, confiant dans ses habitudes de travail, Van Biervliet n'hésite pas et se consacre dès lors à l'étude

presque exclusive de la physiologie humaine. Il n'a plus qu'un seul désir : justifier le choix qu'on a fait de lui et donner à ses leçons assez d'intérêt pour y attirer un grand nombre d'élèves et pour diriger plus que jamais vers la physiologie utile les méditations de la jeunesse.

Ce désir, Messieurs, s'est amplement réalisé, car depuis 1835 jusqu'en 1868 le cours de physiologie a été assidûment suivi et a tenu un rang honorable dans la Faculté de médecine de Louvain.

C'est qu'en effet on rencontrait dans Van Biervliet toutes les qualités qui font réussir le professeur : érudition, clarté, diction facile et amour de l'enseignement. Rien ne lui manquait pour le rendre sympathique, et les générations d'élèves qui se sont succédé pendant trente-trois années attesteraient au besoin qu'il fut aussi zélé qu'estimé dans son professorat.

Celui qui enseigne la physiologie a deux voies à suivre, ou bien exposer purement et simplement les faits épars dans la science et en apprécier la valeur sans expérimenter devant l'auditoire ; ou bien mettre sous les yeux des élèves des animaux pour en analyser les fonctions. Van Biervliet combinait les deux méthodes. Il fit peu d'expériences et s'occupa surtout de l'exposition des actes physiologiques dont la connaissance est indispensable au médecin praticien. Rassembler tous les faits amassés dans les livres, les classer, les juger, y ajouter ceux que ses

Digitized by Google

propres études pathologiques et physiologiques lui avaient permis de recueillir, faire ressortir de ces divers documents tout ce que la physiologie possède de notions positives, tel a donc été, Messieurs, le programme bien simple du cours de Van Biervliet, notre regretté collègue. Il excellait surtout à mettre la science physiologique à la portée de tous. Sa lucide exposition rendait tout compréhensible, même les conceptions les plus élevées de la science allemande, seulement il en retranchait souvent ce qui selon ses vues paraissait inutile pour le médecin praticien ou dont la démonstration était encore douteuse.

Sans doute, L. Van Biervliet aurait pu donner plus d'éclat au cours de physiologie, par des travaux de laboratoire; mais pendant que des physiologistes éminents préparèrent, sous leur direction, quelques élèves d'élite, à devenir les grands physiologistes de l'avenir, notre regretté collègue rendit la science accessible à tous, et familiarisa les générations médicales avec l'érudition.— Peut-être le nom des premiers paraîtra plus grand à la postérité ; mais, certainement, pour les contemporains, Van Biervliet aura été plus utile.

Ses leçons étaient surtout précieuses pour notre jeunesse catholique, parce qu'en chrétien fervent, il aimait, dans l'étude des fonctions physiologiques, à faire ressortir la beauté de

Digitized

l'organisme humain, si bien fait pour révéler toute la magnificence de son divin Créateur. Tantôt c'était l'admirable mécanisme du cœur, tantôt la construction si ingénieuse de l'œil, organe qui, suivant l'illustre Newton, suffit à lui seul pour démontrer l'existence de Dieu.

Dans ses leçons aussi, L. Van Biervliet affirmait et démontrait l'intervention de l'âme dans la production d'une foule de maladies. Qu'il me soit permis ici, Messieurs, de répondre à ceux qui se refusent à admettre un principe immatériel distinct du corps de l'homme, que cette distinction essentielle est prouvée par la diversité essentielle de leurs propriétés. Ainsi tandis que le corps dans son organisation et dans sa vie est soumis à des lois fixes et préétablies, sur lesquelles la volonté humaine ne peut rien, l'âme est essentiellement libre et capable de se déterminer et d'agir par des motifs étrangers aux lois qui gouvernent le corps. La fatalité est la condition de l'être humain dans sa vie corporelle; la liberté, dans sa vie morale. Le foie, par exemple, sécrète invariablement de la bile, et nous n'y pouvons rien changer; tandis que notre âme produit les idées les plus diverses, les plus simples aussi bien que les plus complexes, dont l'objet varie à l'infini suivant notre volonté. Il y a un principe libre qui dirige nos idées, mais pas les sécrétions. Maintenant, comment s'accomplit l'union de l'âme et du corps, et comment s'exerce

Digitized by Google

leur influence mutuelle? Là réside, selon la religion, le mystère, et selon la philosophie, le problème.

Je viens, Messieurs, de vous présenter L. Van Biervliet comme professeur et comme physiologiste, j'ai encore à vous montrer l'écrivain. Notre regretté collègue était attentif à bien poser les questions, habile à les décrire et à les faire comprendre, sous la forme d'un style attrayant par sa lucidité. On rencontre ces qualités dans son *Manuel de physiologie humaine*, ouvrage écrit pour servir de guide à ses élèves et renfermant le programme et le résumé de ses leçons.

Dans ses *Éléments de pathologie générale*, L. Van Biervliet ne fait entrer aucunes considérations générales, mais il s'attache à bien définir les termes usités en médecine et à initier ainsi les commençants à la langue médicale. Mû par le seul désir d'être utile, ne cherchant en tout que le côté pratique des choses, il n'embrasse de la science qu'un horizon borné, mais le voit juste et bien.

En 1849 et années suivantes, L. Van Biervliet a donné quelques leçons élémentaires d'hygiène aux élèves du pensionnat Ste-Marie à Thielt, dirigé par les dignes sœurs de notre regretté confrère. Il a publié ces leçons, en 1853, sous le titre de *Causeries sur la santé*. Rendre la vie de l'homme plus heureuse, et la durée de son existence plus longue, tel était le but qu'il s'y

Digitized by Google

proposait ; et c'est dans la même intention qu'il a écrit plus tard ses *Commentaires sur les préceptes de l'école de Salernes.* Parfaitement appropriés aux lecteurs auxquels ils sont adressés, ces livres se font remarquer par leur fond et leur forme. On y distingue surtout beaucoup de bon sens, de raison, de clarté, de sentiment, une manière simple, naturelle et aisée de dire les choses, qui atteste une connaissance rare des vérités essentielles et pratiques de la vie. C'est tout en causant qu'il y enseigne la manière de se loger, de se nourrir, de soigner les malades, et de connaître tout ce qui nous environne, pour en tirer le meilleur parti.

On lira toujours aussi avec plaisir et intérêt les nombreux articles qu'il a communiqués aux journaux contemporains, surtout ses feuilletons sur la grenouille et le physiologiste, le médecin de campagne, le médecin malade, etc. insérés en 1843 dans la *Gazette médicale* du docteur Van Meerbeeck, ancien élève de notre Université, et dont la dissertation sur l'appareil amovo-inamovible est restée dans la science.

Vers la même époque, notre regretté collègue a présenté à la société médico-chirurgicale de Bruges un long mémoire sur l'état actuel de la physiologie. — Dans l'*Observateur*, journal des sciences médicales, publié à Courtrai, en 1852, sous la direction de A. Frédericq, on trouve de

Digitized by Google

lui quelques notes très-intéressantes sur la transfusion du sang et sur l'emploi du chloroforme.

En tout temps, L. Van Biervliet rehaussa son savoir par une rare modestie et, malgré son aptitude d'écrivain, il cherchait peu à se produire au dehors. — Cependant ses connaissances solides des diverses branches médicales, et spécialement de la physiologie, le firent nommer membre correspondant de plusieurs sociétés savantes, et lui firent conférer spécialement le titre de membre honoraire de l'Académie royale de médecine.

En 1858, il communiqua à la savante compagnie une note sur une hémorrhagie ovarique, qui fut insérée dans son bulletin du mois de juin de la même année, selon les conclusions d'un rapport fait par M. Fallot. Plus tard, en 1861, il présenta un long mémoire ayant pour objet l'étude de l'action de la salive parotidienne de l'homme sur la fécule des aliments amylacés. Par différentes expériences, notre regretté collègue prouve qu'il ne saurait y avoir de doute sur l'action saccharifiante de la salive parotidienne de l'homme : c'est-à-dire, que la salive prise de la glande parotide convertit à elle seule la fécule en sucre de raisin. Ce mémoire, jugé très-favorablement par le rapport qu'en a fait M. Verheyen, est inséré dans le bulletin de l'Académie, 3e série, tom. 1er, pag. 654.

Digitized by Google

L'année dernière, en 1867, il a pris une large part à la discussion sur la dérivation du sang. Par un long discours bien motivé, prononcé dans la séance du 22 juin et la séance suivante, L. Van Biervliet démontre, contrairement à l'opinion de ceux qui admettent que le sang est dérivé dans certains organes accessoires pendant le repos d'organes importants :

1° Que la théorie de la dérivation n'est pas encore établie sur des preuves assez fortes pour faire loi en physiologie ;

2° Que le calibre des vaisseaux sanguins peut se modifier, même promptement, par leur contractilité musculaire ;

3° Enfin que cette modification vasculaire suffit pour proportionner la quantité de sang aux besoins d'un organe.

Dans les relations ordinaires de la vie, L. Van Biervliet était d'une familiarité cordiale mais réservée, et une affabilité souriante jointe à un esprit très-cultivé donnait du charme à ses entretiens.

Les dernières années de Van Biervliet furent des années de dévouement paternel. En possession de connaissances littéraires étendues, il eut cette force d'âme, ce courage dévoué, si facile au cœur d'un père, de s'effacer presque entièrement dans le public pour diriger l'éducation de ses fils qu'il chérissait, et qui furent constamment dignes de ses affections. Comme leur père,

Digitized by Google

ils sont devenus d'intrépides chrétiens et des citoyens dévoués.

Mais, Messieurs, dans ce monde où tout passe vite, les jours heureux passent plus vite encore. — Alors que notre très-regretté collègue commençait à se reposer déjà dans les pures affections de la famille, au sein d'un bonheur auquel il avait travaillé toute sa vie, il ressentit les premières atteintes d'une maladie qui devait être de quelque durée, mais presque sans souffrances.

Religieux et chrétien par conviction, il avait puisé une grande puissance morale dans une foi vive et dans le sentiment d'avoir passé sur la terre en faisant le bien. Il voyait, avec le calme et la résignation du juste, le décroissement rapide de ses forces, et au milieu des tendres soins de sa famille éplorée, il s'éteignit doucement, le 2 juin 1868, ayant conservé jusqu'à la fin l'intégrité de son intelligence.

Notre très-regretté collègue mourut ainsi, à l'âge de 66 ans, après une carrière des mieux remplies. Il laisse après lui une réputation sans tâche. Aimant sa profession avec ardeur, il a eu une immense ambition, la plus belle, la plus pure de toutes, celle du bien, pour le bien seul. Il n'a pas été promoteur bruyant et passionné d'un nouveau système en médecine. Il a été, ce qui vaut mieux, un véritable maître. Sa vie tout entière, consacrée à ce qu'il y a de plus noble en ce monde, le culte de la science et de la foi, peut servir d'exemple à tous.

Digitized by Google

ENTRÉE SOLENNELLE DE MGR DECHAMPS, ARCHEVÊQUE DE MALINES, A LOUVAIN.

—

SA VISITE A L'UNIVERSITÉ.

Mgr l'Archevêque de Malines a fait le dimanche 21 juin 1868 son entrée solennelle dans la ville de Louvain et sa première visite à notre Université. Le prélat est descendu chez le Recteur magnifique Mgr Laforet.

Vers onze heures, les différentes confréries des paroisses avec leurs bannières, la sodalité des étudiants, les conférences de S. Vincent de Paul, les congrégations religieuses, frères alexiens, frères de la charité, Joséphites, religieux des Sacrés Cœurs, les ordres monastiques, Dominicains, Jésuites, chanoines de S. Norbert, tout le clergé séculier, élèves du collége du St-Esprit, du collége Juste Lipse et du séminaire américain, les curés et vicaires de la ville, et le Corps professoral de l'Université s'organisèrent en cortége au collége du St-Esprit pour accompagner processionellement Mgr l'Archevêque jusqu'à l'antique collégiale de St-Pierre. Le collége du St-Esprit et les rues, sur le passage du cortége, étaient ornés de drapeaux, de chronogrammes et de devises. Une foule immense et recueillie se

Digitized by Google

pressait le long du parcours et dans la vaste nef de la collégiale.

M. le doyen a reçu le vénérable Archevêque sous le porche de l'église, l'a complimenté au nom du clergé, lui a présenté la croix à baiser, et lui a offert l'encens et l'eau bénite.

Après le *Te Deum*, Mgr Dechamps est monté en chaire, et a prononcé ce beau discours sur *l'union de la science et de la foi*, qui a été publié d'abord dans la *Revue catholique*, reproduit ensuite dans les *brochures* de V. Devaux et Cie, et dans plusieurs autres recueils. Nos lecteurs connaissent cette admirable réfutation des doctrines qui voudraient séparer la religion de l'étude, et constituer un enseignement *neutre*, un enseignement qui laisserait en dehors de son domaine tout ce qu'il importe le plus à l'homme de savoir. La neutralité de la science n'est qu'une illusion ou une hypocrisie ; nul, mieux que Mgr Dechamps, n'a su travailler à démasquer cette hypocrisie, à dissiper cette illusion. Nul mieux que lui n'a prouvé que la science n'a rien à craindre de la religion, et que l'immutabilité de la révélation ne met pas plus d'obstacle au progrès des sciences morales et sacrées, que l'immutabilité de la nature n'en met au progrès des sciences naturelles.

Le lendemain, 22 juin, Mgr Dechamps a reçu chez Mgr Laforet les professeurs de l'Université. Mgr Namèche a complimenté Sa Grandeur au

nom du Corps professoral et a rappelé avec bonheur combien l'Université était heureuse de lire au grand livre des inscriptions, inscrit en tête des étudiants de l'Université, le nom du nouvel archevêque de Malines.

Sa Grandeur, avec une douce et cordiale familiarité, a exprimé son affection et son dévouement pour la grande œuvre de l'épiscopat belge placée dans son diocèse. La Providence a voulu, comme Mgr Dechamps l'a remarqué, qu'il possédât, durant leur vie, l'amitié de trois hommes qui furent les pères et les fondateurs de l'Université catholique : son Em. le cardinal Sterckx, Mgr Van Bommel, évêque de Liége, et Mgr de Ram. Cette même Providence, le vénérable prélat l'espère et le demande avec instance, lui donnera d'être pour l'Université ce qu'ils furent eux-mêmes.

Sa Grandeur se rendit ensuite avec le Recteur et le Corps professoral au grand auditoire du collége du Pape, où l'attendaient les étudiants de l'Université qui saluèrent son arrivée par des applaudissements enthousiastes. M. E. Descamps, étudiant en droit, s'adressant à Sa Grandeur, lui exprima au nom de ses condisciples les sentiments de respect, de dévouement et de reconnaissance qui animent la jeunesse catholique à l'égard de sa personne et à l'égard de l'épiscopat dont il est le chef. Nous détachons un passage de ce discours :

Digitized by Google

« Permettez à notre faiblesse, Monseigneur, à travers toutes vos gloires, de ne voir, de ne chercher que votre cœur. Permettez-nous d'appeler ce jour la fête de ce cœur. Votre amour pour la jeunesse catholique rayonne à tous les yeux! il ne peut nous démentir; nous le savons, cette paternelle affection vous fut propre dès longtemps, l'on en suit la trame non interrompue dans votre vie entière; ce simple et doux nom de *père* placé à l'aurore de votre sacerdoce, le seul titre que vous aviez choisi pour le garder toujours, tant de pages lumineuses et sereines, écrites pour nous, pour nous semées sur toutes les voies qui mènent à Dieu, cette chaire de St-Pierre où plusieurs fois la jeunesse universitaire vous vit monter, tous ces souvenirs que marquent-ils, sinon les étapes de votre tendresse? Que sont-ils eux-mêmes, sinon ses vivants témoins, et aujourd'hui ce qui vous appelle au sein de l'*Alma Mater*, n'est-ce pas toujours la même tendresse? N'est-ce pas plus encore? l'amour multiplié par la grâce et Dieu versant au cœur de son évêque de nouveaux trésors avec la plénitude de la paternité spirituelle!

« Monseigneur, lorsqu'au milieu de votre peuple, hier, vous prononciez ces belles paroles : « Louvain est le symbole d'une grande chose, l'union de la science et de la foi, » nous, songeant à la paternelle bonté de cet épiscopat dont vous êtes la tête, nous pouvions achever le cri de votre

Digitized by Google

âme dans la nôtre, nous pouvions dire : Louvain est aussi l'incarnation d'un grand amour, de l'amour de nos premiers pasteurs! Louvain c'est la science et la foi se réunissant pour rendre à cet amour, en toute pleine lumière, un témoignage glorieux.

« Car, Monseigneur, il vous faudra bien encore subir cette gloire! Fille de nos libres institutions, l'*Alma Mater* sera toujours le plus beau rayon au front de notre épiscopat national. »

Mgr Dechamps a répondu en recommandant aux jeunes gens qui l'entouraient le travail et la prière.

« Vous venez, dit-il (nous reproduisons d'après nos souvenirs), vous venez de me dire que j'avais choisi le nom de Père, je le garde. Car enfin si un évêque n'était pas père, il ne serait pas évêque. Je suis heureux de garder avec mon vieux nom mon vieil amour pour l'*Alma Mater*. Avant d'être Père, j'étais son enfant; je ne l'oublie pas...

« Hier j'ai dit du bien de vous, et du bien mérité; aujourd'hui, pour être vraiment père, dois vous en faire.

« Tout à l'heure en me recueillant un instant, je cherchais une parole qui pût vous faire du bien; j'ai trouvé celle-ci : « *Estote viri fortes*, » soyez des hommes. Pour être vraiment des hommes, *viri fortes*, il faut trois choses : travailler avec énergie, vaincre ses passions, et avoir ce que S. Chrysostôme appelait une âme élevée, *animum excelsum*.

Digitized by Google

« Habituez-vous au travail; considérez que la Providence vous a choisis pour être, dans telle ou telle carrière, l'instrument de ses desseins. Or pour que l'instrument soit bon, il faut le préparer; pour qu'il coupe, il faut l'aiguiser. C'est l'étude, c'est le travail qui aiguisera chez vous l'instrument de la Providence. Mais si par votre faute vous laissez l'instrument se couvrir de rouille, alors vous mettez obstacle aux desseins de la Providence.

« Ce mot d'instrument me rappelle une vérité que vous n'ignorez pas, mais à laquelle peut-être vous n'avez pas assez réfléchi. Cette vérité c'est que la jeunesse exerce une influence suprême sur toute la vie; c'est la jeunesse qui fixe la vie; la vie, presque toujours, n'est que la réalisation d'une idée de la jeunesse. On s'étonnera peut-être que Dieu confie à l'inexpérience le soin de fixer toute une carrière. Il en est pourtant ainsi. Oui, vous êtes à l'âge où l'homme choisit la voie dans laquelle il marchera le reste de sa vie, vous êtes dans l'instant où se décide ce qu'on appelle, dans l'église, la vocation, et dans le monde, la destinée.

« Tous nous avons une destinée que la Providence nous assigne et qu'il nous est donné d'accomplir librement par notre travail. Cette destinée vous la choisissez ici et vous la préparez sous l'œil de la Providence, qui aime à se montrer confiante en la jeunesse, lorsque la jeunesse fait ce qu'elle doit.

Digitized by Google

« Vous marcherez dans le chemin de la vie soutenus par la foi, par l'ardeur au travail et par la prière. Mais vous rencontrerez la lutte. Dès maintenant il faut vous exercer à lutter courageusement ; vous devez être les soldats de la justice et de la vraie liberté. Les ennemis sont nombreux. Si vous voulez les vaincre ; si vous voulez vaincre l'injustice du dehors, il faut commencer par vaincre l'injustice du dedans. Ce qui est le plus difficile à vaincre en ce monde, c'est soi-même. Il faut donc dès maintenant vous exercer à vous vaincre et à faire régner la justice en vous.

« Qu'est-ce que la justice? C'est l'empire des puissances supérieures sur les inférieures. L'ordre est là. Il faut donc, dès aujourd'hui, dès maintenant, il faut que chacun de vous se dise : j'ai la vocation de me vaincre, de faire régner en moi la justice et de m'élever par là au-dessus de l'esclavage des sens. Il est indispensable de faire régner les puissances supérieures sur les inférieures. C'est là l'empire véritable. C'est là ce que S. Chrysostôme appelle *animum excelsum*, une grande âme qui ne se laisse point ravaler.

« Une grande âme qui ne se laisse point ravaler s'adonne au travail et par le travail se rend forte dans la lutte qui conduit à la victoire.

« Pour remporter la victoire ; pour donner l'empire aux puissances supérieures sur les

Digitized by Google

forces d'en bas, il faut s'élever à Dieu. Je vais finir par là, Messieurs, et vous dire que jamais nous ne serons réellement des hommes, si nous ne prions pas. Vous avez peut-être lu cette parole d'un homme qui n'est pas des nôtres mais qui a de grandes pensées chrétiennes. Il disait : « Parmi les êtres, il n'y en a qu'un qui prie, l'homme. » Nous savons cela depuis longtemps ; mais nous n'en sommes pas assez frappés. L'homme, créature maîtresse placée au sommet de la hiérarchie des êtres, est le seul qui parle à Dieu. C'est là la puissance la plus visible de l'homme. Par la raison il domine toute la création ; mais le grand acte de l'âme est de parler à Dieu. Nous sommes quelquefois très-flattés quand nous avons vu un roi, une reine ou quelque grand, et nous sommes tout fiers de le raconter ; mais parler à Dieu ! être entendu de Dieu ! On a audience quand on veut, à tout moment ! Obtenir une réponse divine ! non de vaines paroles, mais une réponse efficace, c'est-à-dire les grâces qui sont la preuve que Dieu nous écoute, c'est là la grandeur de l'homme. Dès à présent, dès votre jeunesse, dites-vous bien : je ne serai jamais un homme si je ne prie pas... Savez-vous ce que c'est que l'homme qui ne prie pas ? Je ne trouve pas de mot pour rendre ma pensée, le français est trop délicat ; j'emprunte le mot de S. Jean. L'homme qui ne prie pas *habet characterem bestiæ ;* parce que, au lieu de s'élever,

Digitized by Google

comme il le doit, vers l'intelligence suprême, il se rabaisse au-dessous de sa nature.

« Soyez donc des hommes, et pour être des hommes, soyez des chrétiens. Préparez-vous ici à être dans le monde les soldats de la justice et de la liberté. »

Il ne nous appartient pas de rapporter ici le reste du séjour de Mgr Dechamps à Louvain, et les circonstances diverses où il a pris la parole avec cette ferveur, cette invincible clarté et cette charité persuasive qui sont les caractères particuliers de son éloquence. Nous nous sommes contenté de parler des titres spéciaux qu'il s'est créés à la reconnaissance de l'Université ; en quittant Louvain, le 25 juin, Sa Grandeur Mgr Dechamps y a laissé des souvenirs qui resteront chers à tous les cœurs catholiques.

—

Digitized by Google

TRIDUUM CÉLÉBRÉ PAR L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE LES 6, 7 ET 8 MARS 1868 EN L'HONNEUR DES QUATRE MARTYRS DE GORCUM QUI ONT ÉTUDIÉ A LOUVAIN.

—

Mgr Laforet a retracé, dans un livre bien connu de nos lecteurs, le long supplice et la constance héroïque des martyrs de Gorcum. En écrivant cet ouvrage, le recteur de l'Université catholique rappelait un des plus beaux titres de gloire de l'institution qu'il dirige.

On sait que parmi les dix-neuf martyrs de Gorcum, qui ont versé, l'an 1572, leur sang pour soutenir l'autorité du Souverain Pontife et défendre le dogme de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, quatre ont étudié à l'ancienne Université de Louvain. Ce sont Nicolas Pic, gardien du couvent des Franciscains de Gorcum, Léonard Vecchel, curé de Gorcum, son vicaire Nicolas de Poppel et Nicaise Van Hees ou Hezius. Ces glorieux athlètes de la foi ont été solennellement canonisés par N. S. P. le Pape Pie IX, entouré des Cardinaux et des Evêques du monde entier, le 29 juin dernier pendant les grandes solennités du 18e centenaire de la mort des SS. Apôtres Pierre et Paul.

La nouvelle Université a voulu célébrer avec

la plus grande solennité la canonisation des quatre martyrs qui seront à jamais la gloire de l'ancienne *Alma Mater*.

La collégiale de St-Pierre, où reposent les reliques insignes des Martyrs de Gorcum, avait été décorée pour la circonstance par les soins de son vénérable Doyen. Durant les trois jours du *Triduum*, la messe solennelle a été célébrée par Mgr le recteur de l'Université et les professeurs de la Faculté de théologie.

M. le chevalier van Elewyck dirigeait, avec le zèle et le talent exquis dont il a donné tant de preuves, la partie musicale.

Une foule immense remplissait l'église. Les professeurs en corps, les étudiants de toutes les Facultés, l'élite de la population louvaniste, bon nombre de fonctionnaires publics et d'officiers de la garnison assistaient tous les jours à la messe et à la conférence, qui suivait immédiatement.

Mais ce qui a surtout rehaussé l'éclat de la solennité, c'est cette voix vraiment apostolique, merveilleusement éloquente, persuasive, pleine d'onction, que nous avions déjà entendue, non sans émotion, il y a quatre ans, alors que Mgr Mermillod n'était encore que Recteur de l'église Notre-Dame à Genève.

Dans trois admirables conférences, il nous a parlé de Jésus-Christ, des témoins de sa gloire et de sa puissance dans tous les lieux et tous les siècles, de son action qui a changé le monde

Digitized by Google

et qui pénètre l'humanité tout entière ; puis de Jésus-Christ toujours présent dans l'Eucharistie et se donnant à nous dans un mystère d'amour ; enfin de la puissance de Jésus-Christ demeurant manifeste sur la terre dans la constitution divine de l'Eglise et par la primauté du Souverain Pontife, autorité universelle et guide infaillible.

Comme gage d'amitié envers le recteur et d'estime envers l'Université, le digne successeur de S. François de Sales nous a apporté les bienfaits de cette voix qui remue les cœurs et les gagne à Dieu : Qu'il soit béni et qu'une récompense meilleure que notre reconnaissance couronne ses labeurs !

Une solennité religieuse, pour être complète, doit s'adresser à tous. Une partie du peuple de notre ville n'entend pas la langue française ; pendant le salut solennel qui se chantait le soir à cinq heures, M. l'abbé Hendrickx a fait chaque jour un sermon flamand. Sa parole persuasive et entraînante attirait une foule considérable à l'office du soir. Le R. P. Terbruggen a clôturé par un éloquent sermon flamand ces pieux exercices.

La charité a sa place marquée dans une fête chrétienne : aussi les pauvres n'ont-ils pas été oubliés. A tous les offices, les membres de la Société de St-Vincent de Paul et les Dames de la Miséricorde ont fait des collectes qui ont été très-productives.

En voyant Mgr Mermillod au milieu de notre cité universitaire, une même pensée frappait tous les esprits. Au XVIe siècle, le protestantisme prétendait asseoir à Genève sa force et sa puissance. Dans l'enivrement de ses premiers triomphes, il appelait fastueusement cette cité la « Rome protestante ; » et après avoir couvert l'Europe de sang et de ruines, il immolait dans nos provinces les généreux défenseurs de la vérité catholique. Cependant, une grande institution restait debout : c'était l'Université de Louvain, alors à l'apogée de sa gloire. Mais elle devait tomber à son tour brisée et non ployée par la violence révolutionnaire.

Ce n'était plus seulement l'hérésie, c'était l'impiété qui semblait partout triomphante. L'œuvre de la destruction de l'Eglise paraissait pour ainsi dire accomplie. Qui eût pu croire alors que bientôt un apôtre venu de la « Rome protestante » irait proclamer devant cette Université, sortie de ses cendres, la gloire et le triomphe des martyrs catholiques immolés à la fureur de l'hérésie? Voilà ce que nous avons vu. Un évêque de la sainte Eglise romaine, abandonnant pour quelques jours le peuple de Genève dont il est le pasteur aimé, est venu nous entretenir de ces deux grandes vérités, auxquelles les Martyrs de Gorcum ont rendu un sanglant témoignage : l'Eucharistie et la Papauté.

—

Digitized by Google

Nous croyons utile de reproduire dans cet *Annuaire* les documents principaux relatifs à l'érection de l'Université catholique. Nous y joignons les *Statuts* de l'Université.

BREF PAR LEQUEL S. S. GRÉGOIRE XVI ACCORDE AUX ÉVÊQUES DE LA BELGIQUE LA FACULTÉ D'ÉRIGER UNE UNIVERSITÉ.

13 décembre 1833.

GREGORIUS PP. XVI,

Venerabiles Fratres, Salutem et Apostolicam Benedictionem.

Majori certè solatio affici non possumus, quàm cùm eos, qui in partem solicitudinis nostræ sunt vocati, pastorali zelo flagrare, acriterque ad spirituale commissarum sibi Ovium bonum novimus vigilare. Licet porrò præcipuam Fraternitatum Vestrarum virtutem satis jam multa declarassent, eâque de causâ jure Nobis lætari liceret; conceptam tamen animo nostro opinionem confirmârunt, nostrumque gaudium abundè auxerunt obsequentissimæ litteræ, quas die decimà quartâ proximè elapsi mensis ad Nos dedistis, et quibus nedùm vestrum de Catholicâ in Belgio constituendâ, et à Vobis tantùm regendâ studio-

Digitized by Google

rum Universitate consilium significâstis, sed etiam expositis commodis, quæ tùm animarum salus, tùm Religio ipsa indè possunt accipere, Apostolicâ nostrâ Auctoritate probari illud voluistis. Hanc vos rationem sequuti, id egistis, quod ab antiquis temporibus consuetudo induxit, quodque debita huic Sanctæ Sedi reverentia et observantia meritò exigit. Cùm enim ad Romanos Pontifices pro concredito Ipsis Apostolici Officii munere maximè pertineat Catholicam Fidem tueri, sanctæque ejus doctrinæ depositum integrum ac intemeratum custodire; Eorum quoque esse debet sacrarum disciplinarum quæ publicè in Universitatibus traduntur, institutionem moderari. Atque hæc causa fuit, cur Catholici etiam Principes cùm de ejusmodi Academiis seu Universitatibus studiorum statuendis cogitârunt, Apostolicam Sedem consulendam, ejusque auctoritatem exquirendam duxerint. Hinc celebriores, illustrioresque Europæ Universitates nonnisi ex sententiâ et assensu Romanorum Pontificum fuisse constitutas gravissimæ illarum historiæ amplissimè testantur. Nobis itaque, quibus persuasum est ex rectè comparatis studiorum Universitatibus plurimum emolumenti in Christianam Rempublicam dimanare, jucundius nihil accidere potest, quàm ut vobis gratificemur, et ad Litterarum præsertim Sacrarum præsidium et incrementum supremæ Nostræ Auctoritatis robur adjiciamus; atque hinc

Digitized by Google

sapientissimum, quod unà simul inivistis consilium adprobamus, vestramque eâ de re solicitudinem summâ laude ac commendatione prosequimur. Eò autem libentiùs vestris votis annuimus, quò certiùs vestrâ industriâ, operâ et curâ futurum confidimus ut quotquot ad istam Universitatem convenient benè morati juvenes, non scientiâ quæ inflat, sed scientiâ quæ cum charitate ædificat, non sapientiâ hujus sæculi, sed sapientiâ cujus initium timor Domini est, imbuantur. At illud probè intelligitis, Venerabiles Fratres, memoratam mox Universitatem ità quidem constitui oportere, ut nihil prorsùs derogetur juribus, quæ singulis Episcopis circà Clericorum in suis diœcesanis seminariis institutionem, eorumque in litteris et disciplinis maximè Theologicis eruditionem Tridentini Patres adjudicârunt. Agite igitur, et Ille, à quo omne datum optimum et omne donum perfectum est, dexter Vobis propitiusque adsit, ut quæ salubriter cogitâstis, feliciter possitis implere. Interim Apostolicam Benedictionem, Paternæ Nostræ charitatis et benevolentiæ testimonium ergà Fraternitates Vestras, peramanter Vobis impertimur.

Datum Romæ apud S. Petrum die 13 Decembris MDCCCXXXIII. Pontificatûs nostri anno III.

Signatum, GREGORIUS PP. XVI.

Inscriptio erat : Venerabilibus Fratribus ENGELBERTO Archiepiscopo Mechliniensi, ejusque Suffraganeis in Belgio Episcopis, Mechliniam.

Digitized by Google

CIRCULAIRE DES ÉVÊQUES PAR RAPPORT A L'ÉTABLISSEMENT D'UNE UNIVERSITÉ.

Février 1834.

Les archevêque et évêques de Belgique au clergé de leurs diocèses.

Messieurs,

Depuis que la Constitution de la Belgique a établi la liberté de l'enseignement, un désir immense de voir s'élever une Université catholique s'est manifesté de toutes parts parmi les populations du royaume. Il est facile d'en saisir la raison. Presque toutes les familles tiennent à léguer à leurs enfants la plus belle part de l'héritage de leurs pères, cette foi catholique invariable, indestructible, qui est le premier principe de la civilisation des peuples chrétiens, parce qu'elle proclame sans ambiguité comme sans hésitation toutes les idées véritablement sociales : elles comprennent, et l'expérience des derniers temps le leur a d'ailleurs démontré à l'évidence, que tout enseignement qui n'est pas subordonné aux principes de cette foi, peut tendre à les corrompre.

En effet, qui pourrait mesurer la profondeur des abîmes dans lesquels se sont précipités les plus grands esprits lorsqu'ils ont cessé de reconnaître la religion comme la base des sciences humaines! Ces sciences, que Dieu a données à

Digitized by Google

l'homme pour son perfectionnement moral ou pour son bien-être physique, ont alors été tournées contre leur divin auteur et contre l'ordre de la société; la multiplicité des systèmes, la confusion des doctrines ont réduit la science à n'être plus qu'une agglomération de faits sans lien, sans suite, sans ordre, et dont le dernier résultat serait de jeter le monde dans un doute universel et dans une indifférence complète.

Ce n'étaient pas là les doctrines que nos ancêtres puisaient dans ces anciennes écoles dont le Père commun des fidèles avait approuvé les statuts, et dont la brillante existence, la longue prospérité ne peuvent s'expliquer que par l'accord parfait de la science avec le fondement de la vraie foi.

Les Belges se rappellent la gloire dont jouit pendant quatre siècles la célèbre Université de Louvain, où la science unie à la foi formait des hommes instruits et de bons chrétiens; et tous ceux qui ne se sont pas laissé éblouir par de vaines théories, désirent voir la jeunesse, espoir de la patrie, revenir à cet accord si fécond en heureux résultats, et ils attendent de leurs premiers pasteurs, intimement unis avec l'auguste chef de l'Eglise, qu'ils leur en ouvrent la voie.

C'est pour répondre à ce vœu, Messieurs, que nous avons formé le projet d'ériger en Belgique, avec l'assentiment du St-Siége que nous avons obtenu, une nouvelle Université catholique, que

nous établirons sur des fondements tels qu'elle offrira, et sous le rapport de l'enseignement, et sous celui de la discipline, toutes les garanties que peuvent raisonnablement désirer nos nombreuses familles demeurées attachées de cœur et d'âme à la religion qui fait leur bonheur.

La force et la profondeur des études seront l'objet de tous nos soins; car nous sentons vivement toute l'importance d'un haut enseignement porté au niveau des connaissances humaines les plus élevées, et nous avons la ferme confiance qu'avec l'aide du Seigneur les résultats répondront à nos constants efforts. L'absence d'une surveillance active sur les élèves hors du temps des leçons est souvent la cause du ralentissement de leur zèle pour l'étude, et l'occasion d'une corruption de mœurs qui, en gâtant leur cœur, exerce une fatale influence sur leur avenir. Afin de tarir cette source des plus vives inquiétudes pour les parents, nous ferons revivre une des plus utiles institutions de l'ancienne Université de Louvain, en établissant des pédagogies et des colléges, où les élèves auront le logement et la nourriture, et seront soumis à une sage discipline. Enfin nous prendrons des mesures efficaces pour imprimer à ce nouvel établissement un caractère de stabilité qui lui assurera une longue existence.

Déjà présumant, Messieurs, de votre bonne volonté à nous seconder, nous avons mis la

Digitized by

main à l'œuvre afin d'ériger la première des Facultés d'une Université catholique, celle de la théologie, qui dépend plus exclusivement de nous. C'est au centre de la Belgique, dans la ville métropolitaine, que nous avons résolu de l'établir; et quoique séparée peut-être, quant à la localité, des autres Facultés, elle n'en sera pas moins partie intégrante de l'Université que nous projetons.

Tel est, Messieurs, notre but. Mais une entreprise aussi vaste exige nécessairement de grands moyens, parce que pour l'exécuter il faudra non-seulement acquérir des bâtiments et un matériel considérable, mais encore réunir un personnel propre à mériter la confiance publique.

C'est pourquoi nous venons vous prier, Messieurs, de réunir tous vos efforts aux nôtres, et de recommander aux fidèles confiés à vos soins une œuvre aussi éminemment salutaire.

Ce que ne pourraient pas des individus isolés, deviendra facile par la combinaison et par l'ensemble des efforts. Ne voit-on pas tous les jours en Autriche, en Angleterre, en France, en Amérique et même sous nos yeux, la foi des catholiques réunir tous les cœurs, et cette association de vues et de sentiments opérer sous une heureuse direction d'étonnants résultats?

Nous proposons donc à tous les catholiques de nos diocèses de prendre chacun une ou plusieurs actions annuelles; et afin de mettre l'action à la

portée de toutes les fortunes et de pouvoir ainsi recueillir le denier de la veuve aussi bien que l'offrande du riche, nous la mettons à un franc par an.

Nous prions tout le respectable clergé de nos diocèses, sans exception, de donner l'exemple d'une généreuse coopération à une si belle œuvre ; et sans vouloir imposer d'obligation à personne, ni mettre des bornes à la libéralité de nos chers coopérateurs, nous engageons Messieurs les vicaires-généraux, chanoines, doyens et curés de première et seconde classe à prendre 20 actions annuellement ; Messieurs les desservants des succursales, 10 actions ; Messieurs les chapelains, vicaires et autres ecclésiastiques, 5 actions. Nous-mêmes nous souscrivons pour 200 actions par an.

Ensuite nous chargeons Messieurs les curés, desservants et chapelains d'annexes indépendantes d'engager leurs paroissiens à contribuer à cette bonne œuvre selon que leurs moyens le permettront. Ils pourront s'associer une ou deux personnes zélées pour obtenir, par leur intermédiaire, une coopération plus générale et pour réunir les fonds.

Chaque curé formera une liste des personnes qui auront pris des souscriptions et il la conservera avec soin, afin de faire percevoir tous les ans pendant le mois de mars le montant de celles qui n'auront pas été révoquées. Il enverra le

Digitized by Google

double de cette liste à M. le doyen en lui remettant le produit des souscriptions, ce qui aura lieu dans le courant du mois d'avril de chaque année. Messieurs les doyens joindront aux fonds qu'ils déposeront à l'évêché toutes ces listes particulières de leurs doyennés.

Nous exhortons les personnes que la divine Providence a le plus favorisées des biens de la fortune à nous aider non-seulement de leurs dons annuels, mais aussi, eu égard aux frais de premier établissement, à y ajouter pour cette première fois quelques secours extraordinaires.

Nous prions le clergé d'y mettre toute la diligence possible, et de faire en sorte que le premier produit des souscriptions nous soit remis avant la fin du mois d'avril prochain, afin que si les moyens suffisent et que les circonstances se prêtent dès cette année à un commencement d'exécution, nous puissions former un conseil composé des personnes les plus respectables du pays, avec lequel nous arrêterons les premières bases d'une organisation aussi en rapport avec les besoins du temps que conforme aux principes et aux droits de la religion.

Messieurs les curés ne se contenteront pas de lire en chaire la présente circulaire; ils la répandront parmi leurs paroissiens, et ils leur en expliqueront le but, en leur faisant bien comprendre que c'est de la force et de l'étendue de leur coopération que dépendra tout le succès.

Digitized by Google

A ce premier élan de bonne volonté générale ajoutons de ferventes prières, afin que Celui *de qui procède tout don parfait* répande ses plus abondantes bénédictions sur une œuvre uniquement entreprise pour sa plus grande gloire.

Puisse le divin Maître, qui seul est *la voie*, *la vérité et la vie*, faire sur nous et sur vous une riche effusion de son esprit; qu'il appelle lui-même l'esprit de vérité, pour qu'il nous enseigne toute vérité! Puisse-t-il ne jamais permettre que la science qui a pour objet notre bien-être temporel nuise à celle qui nous conduit au salut!

Que sa paix demeure toujours avec vous!

Donné en février 1834.

† ENGELBERT, *archevêque de Malines.*
† JEAN-JOSEPH, *évêque de Tournay.*
† JEAN-FRANÇOIS, *évêque de Gand.*
† CORNEILLE, *évêque de Liége.*
† JEAN-ARNOLD, *évêque de Namur.*
† FRANÇOIS, *évêque administrateur du diocèse de Bruges.*

Digitized by

CONSTITUTION APOSTOLIQUE RELATIVE A LA COLLATION DES GRADES EN THÉOLOGIE ET EN DROIT CANON.

8 avril 1834.

GREGORIUS PP. XVI,

Ad perpetuam rei memoriam.

Catholicæ religionis salus et populorum bonum atque utilitas omninò postulant, ut ii omnes qui in sortem Domini vocati, ecclesiasticæ militiæ nomen dare exoptant, non solùm virtutum omnium splendore præfulgeant, quo seipsos præbeant in omnibus exemplum bonorum operum, verùm etiam summâ animi contentione in litteras severioresque disciplinas addiscendas sedulò incumbant, quo possint exhortari in doctrina sana, et eos qui contradicunt arguere. Cùm enim sacerdotis labiis scientia sit custodienda, et lex requirenda ex ore ejus, tum ignorantia quæ cunctorum mater errorum, maximè in sacerdotibus vitanda qui docendi officium in populis suscipiunt. Quamobrem jure meritòque Romani Pontifices omni quidem vigilantiâ et studio id unum vel maximè semper spectârunt, ut ecclesiastici viri non modò vitæ integritate verùm etiam doctrinæ laude elucerent et cres-

Digitized by Google

cerent in scientiâ Dei. Nihil enim est quod populorum animos ad pietatem et ad religionem magis excitet atque inflammet, quàm eorum exemplum et doctrina qui divino se ministerio dicârunt. Atque idcircò providissimis gravissimisque Ecclesiæ legibus cautum semper fuit, ut adolescentes clerici vel ab ineunte ætate in seminariis præsertim ad pietatem, probitatem, omnemque virtutem et doctrinam ritè efformentur, quo esse possint in tempore verè adjutores Dei et Christi ministri atque operarii missi in vineam suam, qui fructus afferant, et opponentes murum pro domo Israël prælientur prælia Domini. Quod quidem si semper, hisce præsertim asperrimis ac luctuosissimis civilis non minùs quam christianæ reipublicæ temporibus, magis magisque summopere curandum, quibus perditissimi homines despumantes confusiones suas et secundùm desideria sua ambulantes, tot opinionum commentis, tot omnigenum scelerum monstris jura quæque divina et humana violare, perturbare, permiscere moliuntur, et religionis fundamenta labefactare, immò funditùs evertere maximo cum omnium Christi fidelium detrimento impiè nefarièque conantur. Majore igitur vigilantiâ, curâ et studio est prospiciendum, ut ecclesiastici homines non solùm virtutis et pietatis laude floreant, verùm etiam litteris severioribusque disciplinis potissimum sacris præstent, quo

Digitized by

tamquam lucernæ ardentes luceant coram hominibus et loquentes quæ decent sanam doctrinam, possint vaferrimos impiorum conatus refringere, fraudes detegere, et aculeata sophismata, fallacesque errores refellere, atque eorum obstruere ora, quorum labia loquuntur iniquitatem, et linguæ meditantur mendacium. Non mediocri itaque animi nostri voluptate a Venerabilibus Fratribus Belgii Archiepiscopo et Episcopis accepimus, eos provido consilio ac voluntati fel. mem. Leonis XII Prædecessoris nostri ultro libenterque obtemperantes, et singulari sollicitudine eorum gregis bono atque utilitati consulere cupientes, clericorum Seminaria eorum in diœcesibus ita constituisse, ut juniores clerici ad religionem, pietatem, et canonicam disciplinam veluti novellæ plantationes in juventute suâ maturè efformentur, ac litteris sacrisque præsertim disciplinis naviter scienterque erudiantur. Omnes enim cujusque seminarii clerici quinque annos amœnioribus litteris, duo philosophicis disciplinis, quatuor vero sacræ Theologiæ operam navare debent. Ut autem clerici, studiorum curriculo in seminariis peracto, majores sacris in studiis profectus facere possint, iidem Venerabiles Fratres altioris ordinis Cathedras Mechliniæ prope seminarium Metropolitanum constituendas existimârunt, ut præstantiore ingenio clerici variarum Diœcesium in ecclesiasticas disciplinas penitiùs addiscendas

Digitized by Google

incumbant, et majore doctrinæ atque eruditionis copiâ instructi, graviora munera obire et Ecclesiæ ornamento ac præsidio esse valeant. Amplam propterea domum ipsi Venerabiles Fratres communi ære in Metropolitanâ civitate parandam curârunt, in quâ sex professores et quadraginta alumni commorari possunt. Verùm ut ejusdem instituti decus et splendor augeatur atque alumnorum animi acriori quodam stimulo ad scientiam acquirendam virtutemque amplectendam excitentur, atque inflammentur, iidem Venerabiles Fratres summoperè cuperent Doctoris lauream aliosque gradus in sacrâ Theologiâ et in Jure Canonico illis instituti alumnis posse donari, qui doctrinæ facto periculo, non solùm scientiæ laude verùm etiam egregiis aliis animi ingeniique dotibus ceteris antecellunt. Quocirca a nobis postulârunt ut commemorato Mechliniæ instituto seu magno seminario ex nostrâ indulgentiâ facultatem tribuere velimus conferendi Doctoris laureas ceterosque gradus quemadmodum in studiorum Universitatibus fieri solet. Nos verò quibus nihil potius, nihil gratius, nihilque præstabilius esse potest quam universi Dominici gregis saluti maximâ vigilantiâ prospicere et rectæ ecclesiasticorum institutioni pro viribus consulere, ut in tantâ temporum asperitate virtutum omnium apparatu ornati et spiritu sapientiæ atque intellectus repleti possint ædificare Domino domum fidelem, potentes in opere et

sermone coram Deo et omni populo, eorumdem Venerabilium Fratrum votis quàm libentissimè annuendum censuimus. Omnes igitur et singulos, quibus hæ litteræ favent, paternâ benevolentiâ prosequi volentes et a quibusvis excommunicationis, suspensionis et interdicti aliisque ecclesiasticis censuris, sententiis et pœnis, quovis modo et quàcumque de causâ latis, si quas forte incurrerint, hujus tantum rei gratiâ absolventes et absolutos fore censentes, auctoritate nostrâ Apostolicâ hisce litteris perpetuo facultatem facimus atque impertimur, ut in amplâ domo seu magno Mechliniæ Clericorum seminario, de quo habita mentio est, iis qui eodem in seminario seu instituto morantes, studiorum curriculo ritè confecto et doctrinæ facto periculo, scientiâ et pietate ceteris antecellunt, Doctoris laurea aliique gradus tam in sacrâ Theologiâ quâ in Jure Canonico liberè et licitè conferri possint eodem prorsus modo ac ratione, quibus in publicis Athenæis seu Universitatibus fieri solet. Atque idcirco concedimus et indulgemus, volumus atque mandamus, ut ii omnes qui eosdem gradus et Doctoris laureas vel in sacrâ Theologiâ vel in Jure Canonico eodem in instituto seu magno Mechliniæ seminario adepti fuerint, omnibus et singulis quibusque juribus, privilegiis, prærogativis, indultis quocumque nomine appellandis utantur, fruantur atque uti et frui possint quibus utuntur et fruuntur vel uti

Digitized by Google

ac frui possunt et poterunt alii omnes qui gradus eosdem et Doctoris laureas publicis in gymnasiis seu Universitatibus consequuntur. Hæc concedimus atque indulgemus, volumus, præcipimus atque mandamus decernentes has litteras firmas validas et efficaces existere et fore, suosque plenarios et integros effectus sortiri et obtinere, dictisque in omnibus et per omnia plenissimè suffragari, sicque in præmissis per quoscumque judices ordinarios et delegatos etiam causarum Palatii Apostolici Auditores, Sedis Apostolicæ Nuntios ac sanctæ Romanæ Ecclesiæ Cardinales etiam de latere Legatos, sublatâ eis et eorum cuilibet quâvis aliter judicandi et interpretandi facultate et auctoritate judicari et definiri debere, ac irritum et inane si secus super his a quoquam quâvis auctoritate scienter vel ignoranter contigerit attentari; non obstantibus Apostolicis ac universalibus provincialibusque et synodalibus conciliis editis generalibus vel specialibus constitutionibus et ordinationibus ceterisque etiam speciali et individuâ mentione dignis in contrarium facientibus quibuscumque. Datum Romæ apud S. Petrum sub annulo Piscatoris die VIII aprilis MDCCCXXXIV. Pontificatus nostri anno IV.

Pro Domino Cardinali Albano,
A. Picchioni, *substitutus*.

DÉCRET D'ÉRECTION DE L'UNIVERSITÉ.

10 juin 1834.

ENGELBERTUS, Dei et Apostolicæ Sedis gratiâ Archiepiscopus Mechliniensis et Primas Belgii, JOANNES-JOSEPHUS, eâdem gratiâ Tornacensis, JOANNES-FRANCISCUS, Gandavensis, CORNELIUS, Leodiensis, JOANNES-ARNOLDUS, Namurcensis, Episcopi, et FRANCISCUS, Episcopus Ptolomaïdis, Administrator Brugensis,

Omnibus et singulis præsentes litteras visuris, lecturis pariter ac audituris Salutem in Domino Sempiternam.

Quum concordi omnium judicio ac felici experientiâ constet summa Ecclesiæ et Reipublicæ commodo obvenire ex publicis studiorum Universitatibus, in quibus bonarum artium ac scientiarum documenta a professoribus orthodoxæ fidei cultoribus et de Romano-Catholicâ Religione rectè sentientibus ingenuæ juventuti traduntur : hinc Nobis potissimâ quâdam ratione hocce tempore allaborandum duximus ad instaurandam publicam ejusmodi Universitatem, quæ celeberrimæ quondam ac præstantissimæ Lovaniensis Academiæ, communi Belgarum luctu inter sæculi decimi octavi exeuntis procellas sublatæ, normam et imaginem referret.

Eâ de re concepta desideria et consilia, ex de-

bito pastoralis officii Nobis commissi, ad Sedem Apostolicam detulimus, et per litteras, die decimâ quartâ Novembris anni millesimi octingentesimi trigesimi tertii in congregatione Nostrâ Mechliniæ habitâ datas, Sanctissimum Dominum Nostrum Gregorium divinâ Providentiâ Papam XVI deprecati sumus, ut eadem assensu et consensu Apostolico confirmaret. Sanctitati Suæ placuit votis et petitionibus nostris summâ cum benignitate protinùs annuere, nostrisque conatibus Apostolicam auctoritatem adjungere, prout patet ex pontificio diplomate cujus tenor hic de verbo ad verbum sequitur :

« GREGORIUS PP. XVI,

« Venerabiles Fratres, Salutem et Apostolicam Benedictionem.

« Majori certè solatio affici non possumus, « quàm cùm eos, qui in partem solicitudinis « nostræ sunt vocati, pastorali zelo flagrare, « acriterque ad spirituale commissarum sibi « Ovium bonum novimus vigilare. Licet porrò « præcipuam Fraternitatum Vestrarum virtutem « satis jam multa declârâssent, eâque de causâ « jure Nobis lætari liceret; conceptam tamen « animo nostro opinionem confirmârunt, nos- « trumque gaudium abundè auxerunt obse- « quentissimæ Litteræ, quas die decimâ quartâ « proximè elapsi mensis ad Nos dedistis, et qui- « bus nedùm vestrum de Catholicâ in Belgio con-

« stituendâ, et à Vobis tantùm regendâ studiorum
« Universitate consilium significâstis, sed etiam
« expositis commodis, quæ tùm animarum salus,
« tùm Religio ipsa indè possunt accipere, Apos-
« tolicâ nostrâ Auctoritate probari illud voluis-
« tis. Hanc vos rationem sequuti, id egistis,
« quod ab antiquis temporibus consuetudo in-
« duxit, quodque debita huic Sanctæ Sedi reve-
« rentia et observantia meritò exigit. Cum enim
« ad Romanos Pontifices pro concredito Ipsis
« Apostolici Officii munere maximè pertineat
« Catholicam Fidem tueri, sanctæque ejus doc-
« trinæ depositum integrum ac intemeratum
« custodire; Eorum quoque esse debet sacrarum
« disciplinarum quæ publicè in Universitatibus
« traduntur, institutionem moderari. Atque hæc
« causa fuit, cur Catholici etiam Principes cùm
« de hujusmodi Academiis seu Universitatibus
« studiorum statuendis cogitârunt, Apostolicam
« Sedem consulendam, Ejusque auctoritatem
« exquirendam duxerint. Hinc celebriores illus-
« trioresque Europæ Universitates nonnisi ex
« sententiâ et assensu Romanorum Pontificum
« fuisse constitutas gravissimæ illarum histo-
« riæ amplissimè testantur. Nobis itaque, qui-
« bus persuasum est ex rectè comparatis stu-
« diorum Universitatibus plurimùm emolumenti
« in Christianam Rempublicam dimanare, ju-
« cundius nihil accidere potest, quàm ut vobis
« gratificemur, et ad Litterarum præsertim

« Sacrarum præsidium et incrementum supremæ
« Nostræ Auctoritatis robur adjiciamus; atque
« hinc sapientissimum, quod unà simul inivistis
« consilium adprobamus, vestramque eâ de re
« solicitudinem summà laude ac commendatione
« prosequimur. Eò autem libentiùs vestris votis
« annuimus, quo certiùs vestrâ industriâ, operâ
« et curâ futurum confidimus ut quotquot ad istam
« Universitatem convenient benè morati juvenes,
« non scientiâ quæ inflat, sed scientiâ quæ cum
« charitate ædificat, non sapientiâ hujus sæculi,
« sed sapientiâ cujus initium timor Domini est,
« imbuantur. At illud probè intelligitis, Venera-
« biles Fratres, memoratam mox Universitatem
« ità quidem constitui oportere, ut nihil pror-
« sus derogetur juribus quæ singulis Episcopis
« circà Clericorum in suis diœcesanis seminariis
« institutionem, eorumque in litteris et disci-
« plinis maximè Theologicis eruditionem Tri-
« dentini Patres adjudicàrunt. Agite igitur, et
« Ille, à quo omne datum optimum et omne
« donum perfectum est, dexter Vobis propitius-
« que adsit, ut quæ salubriter cogitâstis, felici-
« ter possitis implere. Interim Apostolicam Be-
« nedictionem, Paternæ Nostræ charitatis et
« benevolentiæ testimonium ergà Fraternitates
« Vestras, peramanter Vobis impertimur.

« Datum Romæ apud S. Petrum die 13 Decem-
« bris anno 1833. Pontificatûs Nostri anno III.

« *Signatum*, GREGORIUS PP. XVI.

Digitized by

« *Inscriptio erat :* Venerabilibus Fratribus
« ENGELBERTO Archiepiscopo Mechliniensi, ejus-
« que Suffraganeis in Belgio Epiccopis. Mech-
« liniam. »

Tam præcellenti suffragio tantâque auctoritate suffulti, mense Februario præsentis anni litteras dedimus ad Clerum et fideles Ecclesiarum nostrarum, eosque experti sumus paratissimos ad conferenda subsidia quibus erigendæ Academiæ incolumitati ac splendori consuleretur.

Jam verò certam tanto operi atque instituto formam præscribere, ejusdemque perpetuam stabilitatem asserere volentes, Apostolicâ auctoritate et Nostrâ per præsentes litteras erigimus et instituimus studiorum Universitatem, à Nobis supremo jure ac perpetuâ sollicitudine (salvâ in omnibus Apostolicæ Sedis auctoritate) regendam et fovendam, quinque Facultatibus instructam, quarum dignitate prima est Theologiæ, secunda Juris, tertia Medicinæ, quarta Philosophiæ ac Litterarum, quinta Scientiarum Mathematicarum ac Naturalium.

Quùm plurimùm intersit, ut res Academica ab unâ eâdemque personâ firmiter et constanter regatur, hinc ad omnem Universitatis nostræ directionem deputamus ac delegamus, tamquam Vicarium Nostrum Generalem, Rectorem Magnificum, virum ecclesiasticum, cujus nominatio et revocatio Nobis reservata permaneat. Eidem

Digitized by Google

Rectori, postquàm in manibus illustrissimi ac Reverendissimi Domini Archiepiscopi fecerit fidei professionem juxtà Bullam Pii Papæ IV, et juraverit ac promiserit fidelitatem ac obedientiam cœtui Episcoporum Belgii, seque pro viribus curaturum honorem ac prosperitatem Academiæ, plenam potestatem et auctoritatem tribuimus et elargimur, ut, servatis servandis, quoscumque gradus academicos conferre valeat; ut liberè quoque ac licitè ordinare possit quæcumque pro Universitatis bonis ac profectu in rebus ad instructionem vel disciplinam pertinentibus necessaria visa fuerint. Interim eidem Rectori strictissimè injungimus ut Nobis singulis annis exponat amplam, fidelem et sinceram relationem de totius Academiæ statu.

Nobis pariter, post expetitam Rectoris Magnifici sententiam, reservamus nominationem et revocationem Vice-Rectoris, qui adinstar coadjutoris consilio et auxilio præsto sit eidem Rectori, quique eo absente, ægrotante vel moriente, ipsius vices provisoriè suppleat, ne Academia aliquod detrimentum patiatur.

Ut autem in singulis studiorum classibus seu Facultatibus omnes disciplinæ pro earumdem dignitate ac necessitate scholaribus ritè ac plenissimè tradantur, talis constituendus erit docentium numerus, qui perfectæ institutioni Academicæ congruat. Ad consulendum et providendum uniuscujusque meritis et honestæ cuidam æmu-

lationi, volumus, ut inter ipsos docentes quædam habeatur titulorum ac jurium distinctio, scilicet ut alii sint Professores Ordinarii, alii Professores Extraordinarii, alii Lectores.

Ad nostram singulariter curam pertinere judicavimus, ut Professorum tam Ordinariorum quàm Extraordinariorum ac Lectorum, quorum omnium designatio ac præsentatio ad Rectorem Magnificum spectat, definitiva nominatio à Nobis dumtaxat rata ac firma habeatur. Volumus autem ut iidem non antè muneris sui partes suscipiant, quàm in manibus Rectoris Magnifici emiserint fidei professionem juxtà formam Pii Papæ IV, nec non juramentum à Nobis præscriptum de observandis fideliter Academiæ Statutis ac Ordinationibus, de impendendo Rectori Magnifico debito honore, deque auxilio eidem præstando, ac de curandâ pro viribus Academiæ prosperitate. Si verò, quod Deus avertat, aliquis inter docentes aliquando reperiatur officii sui ac juramenti immemor, eumdem à munere removendi potestatem Nobis reservamus.

Nominationem et revocationem Secretarii, aliorumque omnium Academiæ Officiatorum pertinere decrevimus ad Rectorem Magnificum. Eidem jus erit instituendi sumptibus Academicis Collegia seu Pædagogia, quorum Præsides nominabit et congrua statuta ordinabit. Illi autem præsides, antequàm munus gerendum suscipiant, fidei professionem ac juramen-

tum, prout professoribus præscribitur, emittant.

In singulis studiorum Facultatibus Professores Ordinarii annuè, juxtà pluralitatem votorum, eligere debebunt suum Decanum, cui jus erit Facultatis suæ congregationes indicere, iisdemque præsidere. In illis congregationibus agetur de negotiis ad Facultatem pertinentibus. de mediis ad disciplinarum incrementa spectantibus, deque ordinando programmate prælectionum semestri tempore habendarum. Præfatum programma, priusquàm publicetur, à Decanis ad Rectoris Magnifici approbationem deferri debet.

Ut res Academicæ optimo consilio peragantur, præfatos Facultatum Decanos unà cum Vice-Rectore pertinere volumus ad Rectoris Magnifici consilium ordinarium, cujus congregatio habebitur temporibus et diebus ad Rectoris arbitrium statuendis. Pro solemnioribus quibusdam negotiis aut circumstantiis ab eodem Rectore convocari poterunt omnes omnium Facultatum Professores, qui sub ipsius præsidentiâ congregati constituent Senatum seu Corpus Academicum.

Porrò in constituendâ hâc studiorum Universitate hùc tendunt conamina nostra, ut ea ipsa sit in ædificationem Corporis Christi, et per eam glorificetur intemerata Sponsa Salvatoris Nostri, quæ columna est ac firmamentum Veritatis. Quare Magistros et Scholares etiam atque etiam in Domino hortamur, eisque præcipimus, ut

Digitized by

corde et opere teneant ac profiteantur Catholicam Fidem; ut, alieni à profanis novitatibus, quibus Fidei integritas maculatur, sectentur scientiam quæ cum charitate ædificat, et ducantur sapientiâ cujus initium est timor Domini.

Cæterùm leges aliasque ordinationes pro Universitatis nostræ perpetuo regimine ac felici progressu et pro uniuscujusque Facultatis constitutione, quamprimùm maturo consilio condere curabimus.

Ut autem statuta et statuenda quæcumque prosperè ac feliciter semper eveniant, oculos manusque nostras levamus ad Sanctissimam Virginem Mariam, cujus nomen divinis benedictionibus et gratiis refertum est, et cui tamquam Dominæ ac Patronæ potentissimæ Academiam nostram suppliciter commendamus.

Hæc omnia et singula, acta et decreta in Congregatione Nostrâ habitâ Mechliniæ die decimâ mensis Junii anno incarnationis Dominicæ MDCCCXXXIV, Pontificatûs Sanctissimi Domini Nostri Gregorii PP. XVI anno IV, perpetuum robru habere atque ab omnibus ad quos spectabit, integrè et fideliter observari volumus.

† ENGELBERTUS, *Archiepiscop. Mechliniensis.*

† JOANNES-JOSEPHUS, *Episcop. Tornacensis.*

† JOANNES-FRANCISCUS, *Episcop. Gandavensis.*

Digitized by Google

† CORNELIUS, *Episcopus Leodiensis.*

† JOANNES-ARNOLDUS, *Episcop. Namurcensis.*

† FRANCISCUS, *Episcopus Adm. Brugensis.*

STATUTS DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

11 juin 1834.

ART. 1er. L'Université comprend les Facultés de philosophie et des lettres, des sciences mathématiques, physiques et naturelles, de médecine, de droit et de théologie.

ART. 2. L'enseignement académique comprend :

Dans la *faculté de philosophie et des lettres*, l'introduction à la philosophie, la logique, la métaphysique, la philosophie morale, l'esthétique, l'histoire de la philosophie, l'économie politique, la statistique, la géographie physique et l'ethnographie, l'archéologie, les antiquités grecques et romaines, l'histoire (ancienne, du moyen-âge et moderne), l'histoire nationale, l'histoire de la littérature ancienne et moderne, les langues orientales, la littérature grecque et latine, la littérature nationale et française ;

Dans la *faculté des sciences mathématiques*,

physiques et naturelles, l'histoire des sciences mathématiques et physiques, l'introduction aux mathématiques supérieures, les mathématiques transcendantes et appliquées, la physique, l'astronomie, la chimie générale et appliquée, la minéralogie, la géologie, la zoologie, l'anatomie comparée, la botanique et la physiologie des plantes;

Dans la *faculté de médecine*, l'encyclopédie et l'histoire de la médecine, l'anatomie, l'organogénésie, la physiologie, la pathologie, la thérapeutique, la pharmacologie, et la matière médicale, la clinique interne et externe, la chirurgie, la théorie et la pratique des accouchements, la médecine légale et l'hygiène.

Dans la *faculté de droit*, l'encyclopédie du droit, l'histoire du droit, le droit naturel, l'histoire et les éléments du droit canonique, les institutes du droit romain, les pandectes, le droit public interne et externe, le droit administratif, le droit civil moderne, le droit criminel, y compris le droit militaire, la procédure civile, y compris l'organisation et les attributions judiciaires, le droit commercial;

Dans la *faculté de théologie*, les antiquités judaïques et chrétiennes, l'histoire ecclésiastique, les langues orientales, l'écriture sainte, le droit canon, la théologie dogmatique et morale, l'éloquence sacrée.

Art. 3. La direction de l'Université est confiée

Digitized by

au recteur magnifique, nommé et révocable par le corps épiscopal.

Art. 4. Un vice-recteur, nommé et révocable par le corps épiscopal, après avoir entendu l'avis du recteur magnifique, assistera le recteur dans toutes les affaires courantes, et le remplacera provisoirement en cas d'absence, de maladie ou de décès. Il se conformera en tout aux instructions qui lui seront données par le recteur.

Art. 5. Il y aura, pour donner les cours prescrits par l'art. 2, tel nombre de professeurs que l'intérêt de l'enseignement exigera.

L'acte de nomination détermine le titre et les droits de professeur ordinaire, de professeur extraordinaire ou de lecteur.

Toute nomination de professeur indique la Faculté à laquelle il appartient, et les cours qu'il est appelé à donner. Cependant le recteur, après avoir pris l'avis de la Faculté, pourra de temps à autre autoriser un professeur à faire un cours extraordinaire.

Art. 6. Les professeurs ordinaires de chaque Faculté choisiront annuellement, à la pluralité des voix, leurs doyens et leurs secrétaires.

Art. 7. Les doyens convoquent et président les assemblées de leurs Facultés respectives. Dans ces assemblées, les professeurs discutent les intérêts de leur Faculté et règlent le programme qui annoncera tous les six mois l'ordre

et la distribution des leçons. Ce programme devra être soumis à l'approbation du recteur, et une copie en sera adressée aux évêques.

Art. 8. Les doyens des Facultés respectives forment, conjointement avec le vice-recteur, le conseil ordinaire du recteur. La réunion de ce conseil se fera aux jours fixés par le recteur.

Art. 9. Le recteur magnifique est autorisé à prendre toutes les mesures que l'intérêt de l'Université pourra exiger. Il fera annuellement au corps épiscopal un rapport détaillé sur l'état de l'Université.

Art. 10. Les professeurs des Facultés respectives, convoqués par le recteur magnifique et assemblés sous sa présidence, constituent le sénat académique.

Art. 11. Le corps épiscopal nomme les professeurs ordinaires et extraordinaires ainsi que les lecteurs, sur la proposition qui lui sera faite par le recteur. Toute nomination pourra être révoquée par le corps épiscopal, après avoir pris l'avis du recteur.

Art. 12. Le secrétaire du recteur et les autres fonctionnaires de l'Université sont nommés et révoqués par le recteur magnifique. Il pourra aussi établir aux frais de l'Université des colléges ou pédagogies, dont il nomme les présidents et arrête les règlements.

Art. 13. Les traitements annuels du recteur magnifique, du vice-recteur, des professeurs et

autres fonctionnaires de l'Université seront fixés lors de leur nomination.

Art. 14. On prendra les mesures nécessaires pour former un fonds destiné aux professeurs émérites, aux veuves ou aux enfants des professeurs, en suivant, autant que possible, le mode établi pour les autres universités du pays.

Art. 15. Outre le traitement fixé lors de leur nomination, les professeurs ordinaires et extraordinaires, ainsi que les lecteurs, auront droit de recueillir la rétribution qui sera fixée pour la fréquentation des leçons.

La disposition du présent article n'est pas applicable aux professeurs de la Faculté de théologie, dont les cours seront gratuits.

Art. 16. Les sommes qui, dans toutes les Facultés, auront été perçues de chaque étudiant pour l'inscription ou le recensement, pour les examens ou l'obtention des grades académiques, seront versées dans la caisse de l'Université.

Art. 17. Quiconque veut faire des études à l'Université doit se présenter devant la commission présidée par le recteur, pour être porté au rôle des étudiants. Les élèves de la Faculté de théologie sont tenus de produire une permission de la part de leur ordinaire. Pour les autres Facultés, les élèves doivent produire des certificats qui constatent leur bonne conduite, et qu'ils ont régulièrement achevé le cours des études préliminaires.

Art. 18. Les peines académiques sont les admonitions, la suspension du droit de fréquenter les cours ou l'un d'eux, la prorogation du temps fixé pour les examens et l'exclusion de l'Université.

Art. 19. Il y a pour la théologie et le droit canon trois grades : celui de *bachelier*, celui de *licencié* et celui de *docteur* ; et pour les autres Facultés deux : celui de *candidat* et celui de *docteur*.

Sur le rapport des Facultés respectives, le recteur magnifique admettra les élèves à faire les examens pour les grades; il assistera à ces examens, et, après avoir entendu la délibération et la résolution de la Faculté, il prononcera l'admission au grade et en fera délivrer le diplôme.

Art. 20. Tous les fonctionnaires et élèves de l'Université devront professer la religion catholique et en remplir les devoirs.

Art. 21. L'enseignement académique devra être en harmonie avec les principes de la religion catholique. Les professeurs sont tenus non-seulement de ne rien enseigner de contraire à la religion, mais de profiter des occasions qu'offriront les matières qu'ils expliquent, pour faire voir aux élèves que la religion est la base des sciences, et pour leur inculquer l'amour de la religion et des devoirs qu'elle impose.

Art. 22. Avant d'entrer en fonctions le recteur magnifique fera, en mains de l'archevêque, la

profession de foi et le serment de remplir avec fidélité les intentions du corps épiscopal et de faire tout ce qui dépend de lui pour la prospérité de l'Université (1).

Art. 23. Le vice-recteur, les professeurs, les lecteurs et les présidents des colléges, en prenant possession de leur place, feront en mains du recteur magnifique la profession de foi et le serment d'observer fidèlement les règlements académiques, de vouer aide et respect au recteur, de remplir les obligations qui leur sont imposées, et de faire tout ce qu'ils pourront faire pour le bien de l'Université (2).

Art. 24. Les règlements de l'Université seront basés sur les articles précédents, et soumis à la sanction définitive du corps épiscopal.

---

(1) *Formula juramenti emittendi a Rectore Magnifico :* — « Ego N. » nominatus Rector Universitatis Catholicæ, fidelis et obediens » ero cætui Episcoporum Belgii, et pro viribus juxta illorum men- » tem curabo honorem et prosperitatem dictæ Universitatis. — *Sic » me Deus adjuvet et hæc Sancta Dei Evangelia.* »

(2) *Formula juramenti emittendi a Vice Rectore, a Collegiorum Præsidibus, Professoribus et Lectoribus Universitatis Catholicæ.* — « Ego N. nominatus Vice-Rector (Professor ordinarius — Professor » extraordinarius — Lector — Præses collegii) Universitatis Catho- » licæ, fideliter observabo Statuta et Ordinationes dictæ Universi- » tatis, Rectori Magnifico debitum honorem impendam atque auxi- » lium præbebo, pro viribus quoque splendorem et prosperitatem » Academiæ curabo. — *Sic me Deus adjuvet et hæc Sancta Dei » Evangelia.* »

Ita resolutum et statutum, in Congregatione Illustrissimorum ac reverendissimorum Episcoporum Belgii habitâ Mechliniæ, die 11 mensis Junii anni 1834.

L. † S. *Signatum* † ENGELBERTUS,
Archiep. Mechl.

NOTE SUR LA COLLECTION GÉOLOGIQUE.

Parmi les objets qui ont enrichi la collection géologique de l'Université pendant l'année 1868, et qui offrent un intérêt à la fois scientifique et industriel, nous devons signaler une collection des roches caractérisant les terrains houiller, crétacé et tertiaire du Hainaut, choisie et donnée par Messieurs Cornet et Briart. Les belles recherches de ces deux savants ingénieurs leur ont valu de compléter nos connaissances sur les terrains secondaire et tertiaire du Hainaut, terrains qu'il faut souvent traverser pour atteindre les couches à houille. Grâce à Messieurs Cornet et Briart, l'on voit beaucoup plus clair qu'auparavant dans ces *morts-terrains* qui induisirent en erreur le grand géologue Dumont lui-même. Personne autant que ces Messieurs n'était à même de placer dans une galerie destinée à l'enseignement les roches types accompagnées de leurs variétés principales, celles avec lesquelles l'ingénieur qui se voue à l'exploitation ne saurait assez se familiariser. C'est le résultat que doit amener nécessairement l'examen attentif de la série de roches et de fossiles que nous devons à la générosité des auteurs de la *Description du terrain crétacé du Hainaut.*

On remarque en particulier : une collection précieuse des grès et des schistes entre lesquels sont intercalées les principales couches de houille; une série des argiles et des sables à couleurs variées qui forment la base du terrain crétacé, et qui donnent lieu à une fabrication très-active de poteries communes. A côté des argiles sableuses, on remarque de ces fruits de pins, *Pinus Andräi*, *Pinus Corneti*, etc., examinés récemment par M. l'abbé Coomans, et qui semblent dénoter, par le caractère alpestre de la végétation à laquelle ils appartiennent, que le Hainaut était alors beaucoup plus montueux qu'aujourd'hui. Plus avant apparaissent des échantillons très-remarquables de ces grès singuliers appelés *meule de Braquegnies*, baignés sans doute autrefois par des sources siliceuses à la manière des eaux bouillantes de l'Islande, et dont les fossiles sont transformés en opale et en agate. Suit une série d'échantillons représentant les assises argileuses, siliceuses et calcaires de la craie moyenne et de la craie supérieure dont les donateurs proposent en ce moment même à l'Académie royale une division plus rationnelle que les précédentes. La collection se termine par de bons types du *calcaire grossier* ou *tuffeau de Ciply* où l'on trouve, comme à Maastricht, des animaux marins, des Bryozoaires, d'une admirable conservation et dont le tissu est délicat comme la dentelle, et enfin par de

nombreux échantillons représentant les principaux aspects du *calcaire grossier de Mons*. Cette dernière assise, que les travaux d'exploitation seuls ont fait connaître parce qu'elle n'apparaît jamais au jour, est remarquable par le nombre et la belle conservation de ses fossiles appartenant tous à des espèces auparavant inconnues (Deshayes). La découverte de cette assise constitue un des titres les plus sérieux de MM. Briart et Cornet à l'estime des géologues européens, parce que par sa position intermédiaire entre les assises les plus récentes du terrain secondaire et les plus anciennes du tertiaire, elle tend à combler le hiatus existant entre ces deux derniers groupes, hiatus qui est une des énigmes de la géologie générale depuis un demi-siècle.

—

TABLE.

—

Discours prononcé à la salle des promotions, le 22 janvier 1868, par N. J. Laforet, recteur de l'Université catholique de Louvain, après le service célébré à l'église de Saint-Pierre pour le repos de l'âme de M. H. J. Kumps, professeur ordinaire à la faculté des sciences. 5

Discours prononcé à la salle des promotions, le 22 janvier, après les obsèques de M. H. J. Kumps, professeur à la faculté des sciences à l'Université catholique de Louvain, par M. le professeur P. J. Van Beneden, doyen de la même faculté. 24

Discours prononcé à la salle des promotions, le 20 février 1868, par N. J. Laforet, recteur de l'Université catholique de Louvain, après le service célébré à l'église de Saint-Pierre pour le repos de l'âme de M. V. J. François, professeur ordinaire et doyen de la faculté de médecine. 33

Discours prononcé le 20 février 1868, après les obsèques de M. V. J. François,

professeur de pathologie interne à l'Université catholique de Louvain, par M. E. M. Van Kempen, doyen de la faculté de médecine. 60

Discours prononcé à la salle des promotions, le 3 juillet 1868, par N. J. Laforet, recteur de l'Université catholique de Louvain, après le service célébré à l'église de Saint-Pierre pour le repos de l'âme de M. A. L. Van Biervliet, professeur ordinaire à la faculté de médecine. 79

Discours prononcé le 3 juillet 1868, après les obsèques de M. L. A. Van Biervliet, professeur de physiologie humaine et de pathologie générale à l'Université catholique de Louvain, par M. E. M. Van Kempen, doyen de la faculté de médecine. 105

Entrée solennelle de Mgr Dechamps, archevêque de Malines, à Louvain. 120

Triduum célébré par l'Université catholique les 6, 7 et 8 mars 1868 en l'honneur des quatre martyrs de Gorcum qui ont étudié à Louvain. 129

Documents relatifs à l'érection de l'Université catholique. 133

Bref par lequel S. S. Grégoire XVI accorde aux évêques de la Belgique la faculté d'ériger une Université. ib.

Circulaire des évêques, par rapport à l'établissement d'une Université. 136
Constitution apostolique relative à la collation des grades en théologie et en droit canon. 143
Décret d'érection de l'Université. 149
Statuts de l'Université catholique. 158
Note sur la collection géologique. 166

—

ANALECTES

ANALECTES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN,

PUBLIÉS PAR

N. J. LAFORET.

N° 34.

BIBLIOTHECA REGIA

LOUVAIN,

TYP. DE VANLINTHOUT FRÈRES,

Imprimeurs de l'Université.

—

1871

ADRESSE ENVOYÉE AU SAINT-PÈRE, LE 20 MARS 1869, A L'OCCASION DE SON JUBILÉ SACERDOTAL, PAR LE RECTEUR ET LES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

—

Beatissime Pater,

Diem festum sacerdotii Tui semisecularis, optatissimum illum universis catholicis diem, Lovaniensis Academia, Romani Pontificis auctoritate constituta, peculiari titulo celebrare et debet et vero etiam ardenter cupit.

Itaque sine, quaesumus, Beatissime Pater, nos, Rectorem et professores Lovanienses, una omnes, laetissimo hoc die Te adire gratulantes, ut tanquam filii observantissimi amorem in Te nostrum testatum faciamus.

Ac profecto quam maxime carum Te habemus, Beatissime Pater, memores cum insignis Tuae in nostram Academiam benevolentiae, tum multiplicium illorum beneficiorum quae et in Urbem Romam, omnium catholicorum civitatem, et in orbem christianum universum indesinenter a Te fuere collata.

Ad sublimen hanc Petri cathedram Te, Beatissime Pater, Deus evocavit, ut Tu populum christianum purissimae Virginis conceptum ab origi-

nis labe illibatum falli nescius doceres. Te elegit ut esset qui catholicae religionis imperium quam latissime proferret, et ab impia superstitione quamplurimos ad Christi traduceret disciplinam.

Tu, Beatissime Pater, perniciosas christianae societati doctrinas identidem apparentes et multiplices humani ingenii allucinationes Tuo magisterio saepenumero correxisti; Tu profanarum quoque scientiarum studiis ne a recta via deflecterent lumen evangelicae veritatis utilissime admovisti; pro quo praeclarissimo officio quotquot sunt verae scientiae amatores gratias Tibi agunt quam maximas.

Tibi, Deus, Sanctissime Pater, summum Pontificatum detulit, ut invicti Tui animi robore nefariorum hominum conatibus obsisteres, et regalem quoque Vaticanae sedis majestatem tuereris. Tuo ibi dolore profecto moeruimus, Beatissime Pater; sed hoc nos afflictos erexit quod si perversi quidam homines Te male oderunt, boni omnes inde magnum erga Te ceperunt amoris incrementum.

Te, Beatissime Pater, suspicimus et veneramus Pontificem, luctuoso hoc tempore, singulari Dei consilio reipublicae christianae praepositum, ut, Te jubente ex toto terrarum orbe Ecclesiae Praesules convenirent, qui Tuo ductu et imperio christianas nationes omnes sanctissimis decretis erudiant ad sapientiam, et saluberrimis institutis ad pietatem informent.

Quapropter, beatissime Pater, omnium bonorum largitorem Deum enixe precamur ut Te quam diutissime et felicissime servet incolumem, et quem in summi Pontificatus tam illustri fastigio pro bono suae Ecclesiae collocavit, hunc et totius populi catholici emolumento in ultimam usque aetatem foveat atque tueatur.

Atquae haec sunt, Beatissime Pater, quae festivo hoc die toto animo Tibi exoptant Lovaniensis Academiae Rector magnificus et Professores, una omnes ad Sanctitatis Tuae pedes provoluti Apostolicam Tuam benedictionem enixe implorantes.

Datum Lovanii, 20 die martii.

Voici le Bref par lequel le Saint-Père a daigné répondre à cette adresse :

Dilectis Filiis Rectori et Professoribus Acamiae Lovaniensis Lovanium.

PIUS, PP. IX.

Dilecti Filii salutem et Apostolicam Benedictionem. Iucundum nuper habuimus amoris vestri et observantiae testimonium in litteris ad Nos datis, cum quinquagesimo anniversario die ministerii Nostri sacerdotalis rursum Omnipotenti divinum obtulimus sacrificium. Nos quidem, Dilecti Filii, vestrorum animorum significationes atque illis addita pientissima vota magni fecimus

et acceptissima habuimus. Nihil enim Nobis gratius esse potest, quam dum vana ac superbiens huius saeculi sapientia contra Deum eiusque legem et auctoritatem attollitur, eos existere, qui omnis scientiae cultu illustres exemplo suo docent, quam bene humana doctrina cum catholica sapientia et pietate componatur; atque ita auctori omnium bonorum Deo debitam reddunt gloriam. Itaque dum officiis vestris gaudemus, omnia vobis fausta, felicia et salutaria adprecamur a Deo, atque ut Universitatem vestram arctiore semper vinculo huic veritatis Cathedrae devinciat, quo vera iugiter et splendidiore gloria florescere possit. Huius autem divini favoris auspicem et grati animi Nostri ac praecipuae benevolentiae pignus vobis, Dilecti Filii, totique huic Universitati Benedictionem Apostolicam peramanter impertimus.

Datum Romae apud S. Petrum die 1ª maii 1869. — Pontificatus Nostri Anno XXIII.

PIUS, PP. IX.

—

ADRESSE DU RECTEUR ET DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE A NN. SS. LES ARCHEVÊQUE ET ÉVÊQUES DE BELGIQUE, POUR ÊTRE PRÉSENTÉE PAR EUX AU CONCILE DU VATICAN.

—

Cette adresse, après avoir rappelé l'antique et constante tradition de l'école théologique de Louvain en faveur de l'infaillibilité du Souverain Pontife parlant *ex cathedra*, exprime le vœu que cette prérogative divine soit définie comme dogme de foi.

ILLUTRISSIMI DOMINI, PRAESULES REVERENDISSIMI,

Exploratisimum Vobis est, quantopere pristina Lovaniensis Academia, jam inde a sui principio et deinceps constanter, in eam curam incubuerit, ut sacratissima Romanae Sedis jura ab aggressoribus defenderet, ac praesertim ut Summi Pontificis in docenda Ecclesia perpetuam erroris immunitatem fortiter tueretur.

Et vero, Praesules Reverendissimi, quum prava sua dogmata in populos disseminare coepisset Lutherus, Doctores Lovanienses statim, omnium primi, Novatori vehementer restite-

runt, et mox, aestimatis ad sincerae fidei praecepta ejusdem scriptis, pestiferi hominis libros gravissimis censuris notarunt; quam sententiam quum Novator molestissime ferret crimenque falsi dogmatis a se removere conaretur, Jacobus Latomus, ex Lovaniensis Academiae Doctoribus unus, latum a Sacra Facultate Theologica judicium rationibus e S. Scriptura et Ecclesiae traditione petitis solide confirmavit; et quum, paulo post, Summus Pontifex Leo, ejus nominis decimus, bullam suam : *Exurge Domine, judica causam tuam*, fulminasset, idem Latomus, novo edito opere, id praecipue egit, ut certissimis argumentis demonstraret, Romanum Pontificem esse in re fidei aut morum supremum controversiarum judicem, eumdemque falli nescium; unde et rectissime concludebat Latomus, doctrinam Lutheri utpote a Leone Summo Pontifice tamquam haereticam damnatam, ab omnibus Christi fidelibus pro haeretica esse habendam, omnemque a Pontificis judicio ad futurum concilium provocationem prorsus illicitam esse.

Post haec, scilicet anno 1544, qui proximus fuit ante incoeptam Tridentinam Synodum, Doctores Lovanienses scriptum evulgarunt dogmaticum, triginta duobus articulis distinctum, in quo et de praecipuis catholicae doctrinae capitibus disserunt, et novarum sectarum commenta opi-

nionum refellunt; loquentes autem ibidem de Ecclesiae auctoritate et de Supremo ejusdem Pastore, Romano Pontifice, diserte docent, controversias in rebus quae ad fidem aut ad mores pertinent, Apostolicae Sedis judicio esse subjiciendas : *Unus est*, inquiunt Articulo 23, *Ecclesiae Summus Pastor, cui omnes obedire tenentur, ad cujus judicium controversiae, quae super religione et fide existunt, sunt referendae;* et Articulo 25, ubi agunt de iis quae sunt credenda, sic docent : *Certa fide tenenda sunt non solum quae Scripturis expresse sunt prodita, sed etiam quae per traditionem Ecclesiae Catholicae credenda accepimus, et quae definita sunt super fidei et morum negotiis per* CATHEDRAM PETRI, *vel per Concilia generalia legitime congregata;* quibus verbis Conciliorum generalium legitime congregatorum auctoritati aequiparatur auctoritas unius Romani Pontificis ex cathedra loquentis, simulque statuitur, eumdem in definienda re fidei aut morum talem esse, in quem error neutiquam cadere possit. Atque ita constanter senserunt Professores et Doctores Lovanienses omnes, Joannes Driedo, Ruardus Tapperus, Judocus Ravesteyn, Joannes Hesselius, Guilielmus Lindanus, Martinus Rythovius, Cornelius Jansenius, qui ex Concilio Tridentino redux Gandensibus primus datus est Episcopus,

Thomas Stapletonus, Guilielmus Estius, Joannes Malderus, Christianus Lupus, et ceteri ; quorum omnium haec fuit perpetua doctrina : Romanum Pontificem, ubi Petri officio fungens, toti Ecclesiae Christi aliquid tamquam divinitus revelatum praescribit credendum, errare non posse.

Quam doctrinam S. Facultas Theologica Lovaniensis impensiori etiam studio tueri coepit post editam anno 1682 Cleri Gallicani de Ecclesiastica potestate declarationem, quando et statuit, in posterum ad collegium Professorum Sacrae Facultatis Theologicae a se admissum iri neminem, qui non prius promisisset, se Romani Pontificis infallibilitatem pro viribus esse defensurum. Supersunt, Praesules Reverendissimi, spissae collectiones Thesium Theologicarum, quae inde a tempore Declarationis Cleri Gallicani usque ad exstinctam iniquo decreto a Josepho II Lovaniensem Academian publice fuere propugnatae. Inter has autem ut omnino nulla invenitur quae Gallicanae sententiae faveat, ita e contra numerosissimae ibi leguntur theses, in quibus aut affirmatur Romani Pontificis supra Concilia auctoritas, aut stabilitur Ejusdem in definienda re fidei aut morum infallibilitas, aut denique statuitur irreformabile in his rebus esse Ejus judicium, etiam antequam Ecclesiae consensus accesserit.

Instaurata autem anno 1834 Lovaniensis Academia ab hac majorum suorum doctrina adeo non recessit, ut e contra et in scriptis a se evulgatis et in suis praelectionibus Professores constanter eam tradiderint, et alumni in disputationibus solemnioribus eamdem quotannis publice defenderint.

Et nos quoque, Lovaniensis Academiae Rector Magnificus et quotquot sumus hoc tempore Theologicae Facultatis Professores, nos pariter, S. Scripurae effatis et SS. Patrum traditione innixi, unà omnes profitemur, Romanum Pontificem, S. Petri successorem, quando solemni definitione universae Christi Ecclesiae aliquod dogma tamquam divinitùs revelatum praescribit fide divina credendum, aut sententiam aliquam damnat tamquam divinae relevationi contrariam, falli non posse, Ejusque unius definitionem pro certissima fidei regula statim esse habendam, minimeque ad hoc requiri ut Pontificis decreto jam accesserit Ecclesiae congregatae aut dispersae consensus sive tacitus, sive expressus.

Atque haec de Petri cathedra sententia, quam divina revelatione adeo firmiter niti existimamus, ut dogmatico decreto tamquam dogma fidei catholicae definiri possit, ut a Vaticani Concilii Patribus tamquam dogma fidei reipsa definiatur, omnibus votis expetimus; et Vos, Illustrissimi Domini, Praesules Reverendissimi

ut haec vota nostra Vaticani Concilii Patribus nostro nomine significare velitis, enixe precamur.

Datum Lovanii, hac 22 decemb. MDCCCLXIX.

N. J. LAFORET,
Rector Univ.

F. J. LEDOUX, S. F. h. t. D.
H. G. WOUTERS,
J. T. BEELEN,
J. F. D'HOLLANDER,
H. J. FEYE,
J. B. LEFEBVE,
T. J. LAMY,
E. REUSENS,
F. MOULART,
J. VAN DEN STEEN,

A. HAINE, Sac. Fac. h. t. a secretis.

L'adresse portait : Illustrissimis ac Reverendissimis Dominis Archiepiscopo et Episcopis Belgii, Romam.

—

LISTE DES PUBLICATIONS FAITES PAR LES MEMBRES DU CORPS ACADÉMIQUE DE LOUVAIN PENDANT UNE PÉRIODE DE CINQ ANNÉES, DEPUIS LE 1er JANVIER 1866 JUSQU'AU 1er DÉCEMBRE 1870.

—

Mgr LAFORET, Recteur de l'Université.

Éloge funèbre (prononcé le 4 mai 1866) de M. le chanoine David, professeur à la faculté de Philosophie et Lettres.

Éloge funèbre (prononcé le 19 décembre 1867) de M. Baguet, professeur à la faculté de Philosophie et Lettres et secrétaire de l'Université.

Histoire de la philosophie. Philosophie ancienne, 2 vol. gr. in-8°, 1867, Bruxelles, Victor Devaux et Cie.

Les martyrs de Gorcum, 1 vol. in-12, 1867, Louvain, Ch. Peeters.

Pourquoi l'on ne croit pas ou des principales causes de l'incrédulité en matière de religion, 3me édition, 1 vol. in-12, 1867, Louvain, Ch. Peeters.

Éloge funèbre (prononcé le 22 Janvier 1868) de M. Kumps, professeur à la faculté des Sciences.

Éloge funèbre (prononcé le 20 février 1868) de

M. François, professeur à la faculté de Médecine.

Éloge funèbre (prononcé le 3 juillet 1868) de M. Van Biervliet, professeur à la faculté de Médecine.

La philosophie païenne et le Christianisme. (Revue catholique, 1869.)

Philosophie des Pères. Tertullien. (Revue catholique, 1869.)

La philosophie d'Origène. (Revue catholique, 1870.)

Mgr NAMÈCHE, Vice-Recteur de l'Université.

Cours d'histoire nationale, tomes VII et VIII, 2 vol. in-8°, Louvain, C.-J. Fonteyn.

Abrégé de l'histoire de Belgique. Tome Ier, Louvain, C.-J. Fonteyn, 1 vol. in-18.

Les preuves de la religion, par T. Balmès, traduit de l'espagnol par Mgr Namèche. Louvain, 1869, 1 vol. in-12.

Faculté de Théologie.

Mgr J. Th. BEELEN.

Het Nieuwe Testament onses Heere Jezus-Christus, volgens den latijnschen tekst der Vulgaat, in het nederduitsch vertaald en in doorloopende aanteekeningen uitgelegd. 3 deelen, groot in-8°, Leuven, 1860-69.

De Epistels en Evangeliën op alle de zondagen en op de voornaamste feestdagen van het kerkelijk jaar, naar den latijnschen tekst van het romeinsche Missaal, op nieuw in het nederduitsch vertaald en in doorloopende aanteekeningen uitgelegd. Leuven, 1870.

M. Feye.

De impedimentis et dispensationibus matrimonialibus. In usum auditorum suorum edidit H.-J. Feye. Lovani, C. Peeters, 1867, 1 vol. in-8° de 676 pages.

M. Haine.

De Hermanni Damenii vita et meritis Oratio, quam die XV mensisJulii MDCCCLXVII habuit Ant. Jos. Jac. Franc. Haine, Presb. archidiæc. Mechl., S. Theol. Doct., in Univ. Cath. Lovan. S. Fac. Theol. Prof. extraord. Accedunt annotationes et appendix exhibens Hermanni Damenii nonnullas orationes Academicas, nunc primum collectas. Lovanii, excudebant Vanlinthout fratres, Universitatis typographi, (in-8° pagy 163).

M. Lamy.

Introductio in Sacram Scripturam. Pars prima introductionem generalem complectens. Mechliniæ, Dessain, 1866, vol. in 8° de 275 pages.

— Pars secunda introductionem specialem complectens. Mechliniæ, Dessain, 1867, vol. in 8° de 428 pages.

Les Apôtres. Examen critique du second écrit de M. Renan. Brochure in 8° de 52 pages. Louvain, 1866. (Extrait de la Revue catholique.)

St-Jacques de Sarug. Brochure in 8° de 16 pages. Louvain, 1867. (Extrait de la Revue catholique.)

La primauté de S. Pierre dans les hymnes de l'Eglise grecque et de l'Eglise russe. Brochure in 8° de 16 pages. Louvain, 1867. (Extrait de la Revue catholique.)

S. Rabulas, évêque d'Edesse. Brochure in 8° de 25 pages. Louvain, 1868. (Extrait de la Revue catholique.)

Concilium Seleuciæ et Ctesiphonti habitum anno 410. *Textum Syriacum edidit, latine vertit notisque instruxit* T. J. Lamy. Lovanii, Peeters, 1868, in 4° de IV-120 col.

Les Orientaux et le Concile œcuménique, 1re partie. Brochure in 8° de 85 pages. Louvain, 1869. (Extrait de la Revue catholique.)

M. Lefebve.

L'infaillibilité du Pape et le Concile œcuménique. (Revue catholique, nouvelle série, 1869. T. I, p. 601 ; T. II, pp. 173, 266, 503 et 623.)

De l'infaillibilité du Pape. Première lettre du

P. Gratry à Mgr Dechamps, archev. de Malines. (Revue catholique, nouvelle série, 1870, t. III, p. 193.)

M. Moulart.

Le service militaire et les ministres du culte. (Revue catholique, 1866, t. XXIV, pp. 73, 141, 435.)

Du traitement des ministres du culte. (Revue catholique, 1866, t. XXIV, p. 655, 1867, t. XXV, pp. 102 et 577.)

La souveraineté temporelle des Papes. (Revue catholique, 1868, t. XXVI, p. 646.)

L'assemblée du Clergé de France de 1682. (Revue catholique, 1869, nouvelle série, t. I, p. 259.)

Le droit de propriété de l'Eglise. (Revue catholique, 1869, nouvelle série, t. I, p. 369 et 511, et t. II, p. 5.)

L'Eglise et sa constitution. (Revue catholique, 1870, nouvelle série, t. III, p. 413.)

M. Reusens.

Les catacombes de Rome. Description, origine et histoire. Anvers, Buschmann, 1866; vol. in 8° de 44 pages.

Erard de la March, prince-évêque de Liége. Extrait de la chronique de Jean de Bruthmes

(1506-1538). Liége, J. G. Carmanne, 1866; vol. in 8° de 104 pages.

Historia beatorum martyrum Gorcomiensium a Guilielmo Estio Hesselio conscripta, quam notis illustravit atque appendice instruxit E. H. J. Reusens. Lovanii, typis Caroli Peeters, 1867; vol. in 12° de X-342 pages.

Iconographie des bienheureux martyrs de Gorcum, ornée de six beaux portraits. Louvain, Ch. Peeters, 1867; vol. in 12° de 32 pages.

Statuts primitifs de la Faculté des arts de Louvain, Bruxelles, Hayez, 1867; vol. in 8° de 62 pages.

Lettres de Laevinus Torrentius, évêque d'Anvers, au nonce apostolique Octave Mirto Frangipani, évêque de Cajazzo et Tricarico (1587-1594). Bruxelles, Hayez, 1868; vol, in 8° de 54 pages.

Lettres de Laevinus Torrentius, évêque d'Anvers, au cardinal Antoine Caraffa (1583-1590). Bruxelles, Hayez, 1869; vol. in 8° de 32 pages.

Promotions de la Faculté des Arts de l'Université de Louvain (1428-1797), 1r fascicule (1428 à 1568). Louvain, Peeters, 1869; vol. in 8° de 288 pages.

La première idée du Collége de la Propagande, ou Mémoire présenté, en 1589, par Jean Vendville, évêque de Tournai, au Souverain Pontife Sixte V, afin de l'engager à établir des

séminaires destinés à former des ouvriers apostoliques pour les missions étrangères. Tournai, Malo et Levasseur, 1870; vol. in 8° de 170 pages.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique. T. I-VII (1864-1870). Louvain, Ch. Peeters. (En collaboration avec MM. Deridder, Kuyl et Barbier.)

M. Wouters.

Historiæ Ecclesiasticæ compendium, prælectionibus publicis accommodatum et in tomos tres distributum. Lovan. 3 vol. in 8°, cinquième édition.

Dissertationes in selecta Historiæ Ecclesiasticæ capita. Lovan. (Les trois premiers volumes ont paru, in 8°.)

Dissertations pour le Doctorat en théologie.

De vita et scriptis S. Jacobi. Batnarum Sarugi in Mesopotamia episcopi, dissertatio historico-theologica quam cum subjectis thesibus pro gradu doctoris in S. Theologia in Univ. cathol. Lovan. consequendo publice propugnabit J. B. Abbeloos, presb. archidiæc. Mechl. 1867, Lov. Vanlinthout, 1 vol. de 344 pages.

De Miraculo deque ejus in christiana demonstratione usu ac valore, dissertatio theologica quam cum subjectis thesibus pro gradu doctoris in S. Theologia in Univ. Lovan. conse-

quendo publice propugnabit. A. VANWEDDINGEN presb. archid. Mechl. 1869. Lovanii, Vanlinthout; 1 vol. de 446 pages.

Faculté de Droit.

M. CH. PÉRIN.

De la richesse dans les sociétés chrétiennes. 2me édition, Paris, 1868.

Coup d'œil sur les doctrines économiques depuis un siècle. (Revue catholique, 1869 et 1870.)

M. RUTGEERTS.

Commentaire sur la loi du 25 ventôse an XI, organique du Notariat, et sur les lois qui s'y rattachent. Louvain, C. J. Fonteyn, 1866; 2 vol. in 8°.

Considérations sur la révision du nombre des notaires. Louvain, C. J. Fonteyn, 1868; brochure in 8°.

M. THONISSEN.

Une controverse du XVIe siècle sur la légitimité de la peine de mort. Bruxelles, 1866, in 8°. (T. XXI des Bulletins de l'Académie royale de Bruxelles.)

La peine de mort dans le Talmud. Bruxelles, 1866, in 8°. (T. XXII des Bulletins de l'Académie royale de Bruxelles.)

Notice sur la vie et les travaux de Mgr P.-F.-X. De Ram. Bruxelles, 1866, in 12.

Un procès de magie sous le règne de Ramsès III. Bruxelles, 1867, in 8°. (T. XXIII des Bulletins de l'Académie royale de Bruxelles.)

Une bibliothèque belge de l'an MCV. Bruxelles, 1867, in 8°. (T. XXIII des Bulletins de l'Académie royale de Bruxelles.)

Études sur l'organisation judiciaire ; les lois pénales et la procédure criminelle de l'Égypte ancienne. Paris, 1868, in 8°.

Marat jurisconsulte. Bruxelles, 1868, in 8°. (T. XXV des Bulletins de l'Académie royale de Bruxelles.)

Études sur l'histoire du droit criminel des peuples anciens. Bruxelles et Paris, 1869 ; 2 vol. in 8°.

L'idée de la peine dans les œuvres de Platon. Paris, 1870, in 8°. (T. XCI des comptes-rendus des travaux de l'Académie des sciences morales et politiques de l'Institut de France.)

Le droit criminel de la Grèce légendaire. Bruxelles, 1870, in 8°. (T. XXX des Bulletins de l'Académie royale de Bruxelles.)

Les *Notices* suivantes dans la *Biographie nationale :* Alen, Ambiorix, Amour, Arenberg (le P. Charles d'), Arnould Ier (comte de Looz), Arnould II, Arnould III, Arnould IV, Arnould V,

Barthelémi de Maastricht, Belderbusch, Beyerlinck, Boduognat, Boener, Bolland (Jean de), Bomberg, Bonhomme, Bormans (Marie), Brocard de St-Nicolas, Buesen, Byrsæus, Caelen (Henri van).

Faculté de médecine.

M. F. Hairion.

Compte-rendu des travaux relatifs à l'ophthalmologie pendant la période 1841-1866. (Compte-rendu des travaux de l'Académie royale de médecine de Belgique, 1867.)

Des granulations palpébrales. (Annales d'Oculistique. Janvier-février 1870.)

M. L. J. Hubert.

Rapport sur une observation d'opération césarienne soumise à l'Académie par M. Wasseige. (Bulletin de l'Académie, 1866.)

Rapport sur le travail de MM. Van Wetter et Deneffe, relatif à l'accouchement prématuré artificiel au moyen du laminaria digitata. (Bulletin de l'Académie, 1867.)

Rapport sur une nouvelle communication de MM. Van Wetter et Deneffe, relative au même sujet. (Bulletin de l'Académie, 1867.)

Rapport sur les recherches sur l'expansibilité du laminaria de MM. Van Wetter et Deneffe.

Rapport sur l'observation d'opération césarienne soumise à l'Académie par M. Poupart.

Rapport sur le travail de M. Van Leynseele, intitulé : De l'emploi du laminaria digitata comme moyen provocateur de l'accouchement prématuré. (Bulletin de l'Académie, 1867.)

Rapport sur le forceps à trois courbures et sur le nouveau porte lacs de M. Moralès Alpacu. 1868.

Des moyens de réduction du volume du crâne et plus spécialement de sa transformation et de la sphénotrésie. (Mémoires de l'Académie, 1868.)

Rapport sur la communication de M. Verrier, sur l'influence de la pneumonie et de la pleurésie sur la grossesse et les couches. (Bulletin de l'Académie, 1868.)

Rapport sur la note de M. Coppée, relative à quelques cas de procidence et de compression du cordon ombilical. 1869.

Rapport sur le travail de M. Germain : de l'injection intra-utérine d'eau tiède en quantité indéterminée pour provoquer l'accouchement prématuré (1869).

Rapport sur le forceps à articulation libre, du Dr Carof. 1869.

Rapport sur le nouveau pessaire de M. Rubbers. 1870.

Rapport sur deux cas de renversement utérin observés par M. Spronck, 1870.

Discours sur la vaccine. (Bulletin de l'Académie, 1870.)

M. Eug. Hubert.

Cours d'accouchement, professé à l'Université catholique de Louvain, par M. L. J. Hubert et publié par son fils, le Dr Eug. Hubert (2 vol. avec figures), 1869.

Quelques mots sur l'opération césarienne pratiquée post mortem. (Revue catholique, Mars 1869.)

Deux observations d'accouchement terminé au moyen de l'aide-forceps du Dr Hulin. (Bulletin de l'Académie royale de médecine, 1870.)

Note sur un nouveau pelvimètre, présenté à l'Académie de médecine par le Dr Eug. Hubert. (Bulletin de l'Académie, 1870.)

M. Lefebvre.

De l'augmentation du nombre des aliénés à notre époque et des causes de cette augmentation, in 8°, 37 pages, 1866.

Lettres posthumes d'un médecin, recueillies par le docteur Lefebvre. Louvain, Ch. Peeters, 1866, vol. in 12, de XII-110 pages, 1866.

Note sur une sonde nouvelle pour le cathétérisme de l'urètre. (Extrait du Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique.) In-8°, 15 pages, 1867.

De la folie paralytique. Mémoire présenté à l'Académie de médecine de Belgique en 1868 et im-

primé dans ses Mémoires en 1870. In 8°, 96 pp.

Vices et maladies de notre temps. (Extrait de la Revue catholique, 1869.) In-8°, 40 pages.

Louise Lateau de Bois d'Haine. Sa vie, ses extases, ses stigmates. Étude médicale, in-8°, VIII-360 pages, 1870.

M. Michaux.

Quelques mots encore sur les polypes fibreux naso-pharyngiens volumineux à insertions larges et résistantes et à prolongements multiples. (Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique, 3me série, tome I, n° 4.) 1867.

Nouvelle note sur le diagnostic et le traitement des polypes naso-pharyngiens. (Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique, tome III, 3me série, n° 6.) 1869.

Nouveau procédé de guérison des tumeurs érectiles. (Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique, tome IV, 3me série, n° 7.) 1870.

M. E. M. Van Kempen.

Traité d'anatomie descriptive et d'histologie spéciale, 2 vol. in-8°, 995 pages, 1865-1866, 2me édition. Louvain, Vanlinthout.

Éloge funèbre de M. le professeur François, 1868.

Éloge funèbre de M. le professeur Van Biervliet, 1868. (Annuaire de l'Université, 1869.) 3..

Rapport sur les mémoires relatifs à l'épidémie de choléra qui a sévi en Belgique pendant l'année 1866. (Bulletin de l'Académie royale de médecine, 3me série, tome III, p. 867.) 1869.

Manuel d'anatomie générale. 3me édition, in 8o, 482 pages. Louvain, Vanlinthout.

Rapport pour le concours de la question sur les fonctions encéphaliques. (Bulletin de l'Académie royale de médecine.) 1870.

Faculté de Philosophie et Lettres.

M. L. Bossu.

Un matérialiste. Examen sommaire de l'ouvrage du docteur L. Büchner : Force et Matière. (Revue catholique, 1868, pages 196, 253, 346 et 463.) Réunis en brochure in 8o. Louvain, Ch. Peeters, 1868.

M. Ravaisson et la philosophie en France au XIXe siècle. (Revue catholique, 1869, nouvelle série, tome 1er, pages 179, 399.) Brochure séparée. Louvain, Ch. Peeters, 1869, in 8o.

La métaphysique athée au XIXe siècle. L'école critique et M. Vacherot. (Revue catholique, 1870, nouvelle série, tome III, pages 5, 241 et 531, et tome IV, page 5.)

M. Ch. Cartuyvels.

Psychologie. Louvain, C.-J. Fonteyn, 1869.

Rome souterraine, par M. de Rossi, articles publiés dans la Revue catholique, juin 1868 et avril 1869.

Éloge funèbre des zouaves pontificaux morts pour la défense du St-Siége en 1867, prononcé à Ste-Gudule, le 26 novembre 1867.

Éloge funèbre du professeur Baguet, prononcé à la salle des promotions et inséré dans l'Annuaire de l'Université, 1868.

La Part de Marie, apologie de la vie religieuse contemplative, discours prononcé au Carmel d'Audenarde, à l'occasion de la vêture de Mlle Marie de Hemptinne, 1868.

Discours pour la prise de voile de Mlles Marie Van Kempen et Delphine Bauchau, novices du Sacré-Cœur, prononcé à Jette-St-Pierre, le 8 septembre 1869.

M. De Monge.

Les chansons des rues et des bois, par V. Hugo. (Revue catholique, février 1866.)

Œuvres de Bossuet, éditées par Lachat. (Revue catholique, mai 1866.)

Les travailleurs de la mer, par V. Hugo. (Revue générale, juin 1866.)

Le Cid et Richelieu. (Revue catholique, septembre 1866.)

Les odeurs de Paris, par L. Veuillot. (Revue générale, décembre 1866.)

Les sermons de la jeunesse de Bossuet, par Gandar. (Revue catholique, avril 1867.)

L'Eglise et l'empire romain au IVe siècle, par M. le prince de Broglie. (Revue générale, mai 1867.)

M. de Camors, par Octave Feuillet. (Revue générale, septembre 1867.)

Etude morale sur La Fontaine.(Revue catholique, nouvelle série, janvier 1869.)

Causerie littéraire. (Revue générale, avril 1869.)

Chronique littéraire. (Revue catholique, nouvelle série, mai 1869.)

La chaire française au XIIIe siècle. (Revue catholique, nouvelle série, juillet et septembre 1869.)

A propos d'une pensée de Pascal. (Revue catholique, janvier 1870.)

La moralité du théâtre et de la poésie en 1870. (Revue générale, avril 1870.)

Les derniers discours de réception à l'Académie française. (Revue catholique, juillet 1870.)

Frédéric Ozanam. (Revue générale, août et septembre 1870.)

Ste Beuve. (Revue catholique, novembre et décembre 1870.)

M. Ch. Moeller.

L'Eglise et l'Empire au IVe siècle. Etude critique sur l'ouvrage de M. A. de Broglie. Louvain, 1866, in 8° de 27 pages. (Extrait de la Revue catholique.)

Les Moines d'Occident. Etude critique sur l'ouvrage de M. le comte de Montalembert. Louvain, 1867, in 8° de 52 pages. (Extrait de la Revue catholique.)

Les travaux allemands sur Rome ancienne et moderne. (Revue catholique de 1870.)

Le culte du St-Sacrement de Miracle à Bruxelles. Réponse au Dom Liber de la Revue de Belgique. Louvain, 1870, in 8° de 15 pages.

M. F. Nève.

Discours prononcé le 7 novembre 1865 après les obsèques de l'abbé Louis Joseph Hallard, professeur de littérature française à l'Université catholique, Louvain, Vanlinthout frères, 1866; 16 pages in 18°.

Discours prononcé le 17 novembre 1865 après les obsèques de Monsieur Guillaume-Amédée-Auguste Arendt, professeur ordinaire à la faculté de Philosophie et Lettres de l'Université catholique. Louvain, Vanlinthout frères, 1866, 22 pages in 18°.

Des travaux historiques et politiques de Guillaume Amédée-Auguste Arendt, membre de l'Aca-

démie royale de Belgique avec portrait gravé. Bruxelles, Michel Hayez, 1866, 33 pages, gr. in 12°. (Extrait de l'Annuaire de l'Académie, 32e année, 1866.)

Discours prononcé le 4 mai 1866 après les obsèques de M. le chanoine J.-B. David, professeur d'histoire de Belgique et de littérature flamande à l'Université catholique de Louvain. Louvain, typographie de Ch. Peeters, 1866, 29 pages in 8°.

Atinabodha ou de la connaissance de l'Esprit. Version commentée du poëme védantique de Cankara âchârga. Paris, imprimerie impériale MDCCCLXVI, 96 pages in 8°. (Extrait du journal asiatique, t. VII, 5me série.)

Les poëtes classiques du règne d'Auguste, historiens des expéditions romaines en Orient et chantres de conquêtes en projet. Bruges, Daveluy, 1867, pages IV-36, in 8°. (Extrait de la Revue de l'instruction publique en Belgique, t. X, 1867.)

Les peuples de l'Orient avant la civilisation grecque. Louvain, C. J. Fonteyn, 1868, 59 pages in 8°. (Extrait de la Revue catholique, 1868.)

Esquisse sur le Bouddhisme en rapport avec l'histoire des religions. Livraisons de septembre à décembre 1870 de la Revue catholique (nouvelle série), t. IV.

M. Ed. Poullet.

Les juridictions et la propriété foncière au

XVe siècle dans le quartier de Louvain. (tome XVIII de la collection des Mémoires couronnés et autres mémoires publiés par l'Académie. Exercice 1866.)

Le monde universitaire de Louvain au XVe siècle. (Revue catholique de 1867.)

Le siége de Louvain de 1542. (Revue générale.)

Histoire du droit pénal dans l'ancien duché de Brabant, en réponse à la question suivante proposée par l'Académie Royale : Faire l'histoire du droit pénal dans l'ancien duché de Brabant. Bruxelles 1867. Mémoire couronné.

Histoire du droit pénal dans l'ancien duché de Brabant, en réponse à la question suivante proposée par l'Académie Royale : Faire l'histoire du droit pénal dans le duché de Brabant depuis l'avènement de Charles Quint jusqu'à la réunion de la Belgique à la France, à la fin du XVIIIe siècle. Bruxelles 1870. Mémoire couronné.

Les institutions criminelles des Pays-Bas catholiques au XVIIIe siècle. (Revue catholique, 1869-70.)

Quelques mots à propos de la juridiction disciplinaire des corporations communales au XVe siècle en Belgique. (Bulletin de l'Académie, 2e série, tom XXIX, v. 4, 1870.)

M. P. Willems.

De verdiensten van hoogleeraar J. B. David in

het gebied der nederlandsche taal- en letterkunde. Leuven, Vanlinthout, 1866, 44 p. in 8°.

Nederlandsche gedichten, met taal- en letterkundige aanteekeningen van wijlen hoogleeraar J. B. David, uitgegeven door P. Willems, met eene voorrede des uitgevers. Leuven, Vanlinthout, 1869. LII-530 p. in 8°.

Dautzenberg herdacht. Antwerpen, L. De Cort, 1869, 14 p. in 8°.

Les antiquités romaines, envisagées au point de vue des institutions politiques. Louvain, Ch. Peeters, 1870, VIII-331 p. in 8°.

Faculté des sciences.

M. C. Blas.

Sur une nouvelle glucoside, *La Murrayine*. (Bulletins de l'Académie de Belgique, 1867.)

Sur une nouvelle glucoside, *La Thévétine*. (Bulletins de l'Académie de médecine de Belgique, 1868.)

Sur la recherche de la *Picrotoxine dans la bière*. (Bulletins de l'Académie de médecine de Belgique, 1870.)

M. de la Vallée Poussin.

Rapport sur les progrès de l'Anthropologie : 3 articles. (Revue catholique, 1868.)

L'Atlas classique d'Adolf Stieler. Revue scientifique. (Revue catholique, 1869.)

Histoire de l'homme. Cinq conférences par M. de Quatrefages. (Revue catholique, janvier 1870.)

Les sciences et la philosophie. Essai de critique philosophique et religieuse par M. Henri Martin. (Revue catholique, février 1870.)

Le monde et l'homme primitif par Mgr Meignan. Geology and Revelation, by the Rev. Gerald Molloy. (Revue catholique, mai 1870.)

M. A. J. Docq.

Recherches physico-physiologiques sur la fonction collective des deux organes de l'appareil auditif. Mémoire présenté à l'Académie (classe des sciences), le 1er février 1868 et publié dans le t. XXXIV de ses Mémoires.

Progrès des sciences physiques en 1868. Opuscule publié dans la Revue catholique au commencement de 1869.

M. Gilbert.

Sur les équations fondamentales de la théorie analytique de la chaleur. (Bulletin de la société Philomathique de Paris, 17 février 1866.)

Note sur les fonctions de Sturm. (Comptes-rendus de l'Institut de France, t. 62, p. 138.)

Sur la concordance des rayons lumineux au

foyer des lentilles. (Comptes-rendus de l'Institut de France, t. 63, p. 800.)

Mémoire sur les fonctions de Sturm. (Dans le journal de Mathématiques de M. Liouville, 1867, p. 87.)

Note sur l'emploi de la diffraction pour déterminer la direction des vibrations dans la lumière polarisée. (Comptes-rendus de l'Institut de France, t. 64, p. 161.)

Note sur la courbure des surfaces. (Bulletin de la société Philomatique de Paris, 25 octobre 1867.)

Même Sujet, 2me *note.* (Bulletin de la société Philomatique de Paris, 11 janvier 1868.)

Sur une propriété des surfaces homofocales du second ordre, etc. (Nouvelles annales de Mathématiques de Paris, 1867, p. 529.)

Mémoire sur la théorie générale des lignes tracées sur une surface. (Mémoires de l'Académie Royale de Belgique, t. XXXVII.)

Sur quelques propriétés des trajectoires. (Bulletins de l'Académie royale de Belgique, 1868, 1re partie, p. 288.)

Rapport sur un mémoire de M. Steichen relatif au frottement de roulement. (Bulletins de l'Académie royale de Belgique, 1869, 1re partie, p. 615.)

Rapport sur un mémoire de M. Catalan, rela-

tif à une transformation géométrique et à la surface des ondes. (Bulletin de l'Académie royale de Belgique, 1869, 1re partie, page 129.)

Note sur les propriétés des surfaces apsidales ou conjuguées. (Bulletin de l'Académie royale de Belgique, 1869, 2me partie, page 31.)

Rapport sur un mémoire de M. Neuberg, relatif aux coordonnées tétraédriques, et note sur le même sujet. (Bulletin de l'Académie royale de Belgique, 2me partie, page 529.)

Mémoire sur les déterminants fonctionnels et le développement des fonctions implicites. (Mémoires de l'Académie royale de Belgique, tome XXXVIII.)

Sur la somme des puissances semblables des termes d'une progression arithmétique. (Nouvelles annales de mathématiques de Paris, 1869, page 434.)

Sur les courbes planes à équations trinômes. (Nouvelles Annales de Mathématiques de Paris, 1870, page 370.)

Étude sur le procès de Galilée. (Revue catholique, nouvelle série, tome I, pages 84, 121 et 538; tome II, pages 361 et 534.)

M. Louis Henry.

Précis de chimie générale. Leçons professées à l'Université de Louvain, 2 vol. in-8o; le 3me est sous presse.

Faits pour servir à l'histoire du Chrôme. (Bulletin de l'Académie des sciences de Bruxelles, tome XXI, page 230.)

Recherches sur les Nitriles.

1° Combinaison des nitriles monoatomiques avec les hydracides halogénés. (Bulletin de la Société chimique de Paris, tome VII, page 85.)

2° Nouvelle méthode générale de préparation des nitriles. (Comptes-rendus de l'Institut de France, tome LXVIII, page 1273, et Bulletin de l'Académie de Bruxelles, tome XXVIII, p. 225.)

Recherches sur les sulfocyanures des Radicaux d'alcools.

1° Combinaison des sulfocyanures avec les hydracides halogénés. (Bulletin de l'Académie des sciences de Bruxelles, tome XXV, page 639.)

2° Sur divers sulfocyanures; action de l'Iodure de Cynagogène sur les mercaptans mercuriques. (Bulletin de la Société chimique de Berlin, tome II, page 636.)

Sur quelques composés sulfurés isopropyliques. (Bulletin de la Société chimique de Berlin, tome II, page 495.)

Faits pour servir à l'histoire du Diallyle. (Bulletin de la Société chimique de Berlin, tome II, page 279.)

Recherches sur les dérivés salicyliques.

1° Action du pentachlorure de phosphore sur

l'aldéhyde salicylique. (Bulletin de l'Académie de Bruxelles, tome XXVII, page 292.)

2° Action du pentabromure de phosphore sur divers composés salicyliques.(Bulletin de l'Académie de Bruxelles, tome XXVII, page 685.)

3° Sur le nitrile salicylique, ses dérivés et le métachlorobenzonitrile. (Bulletin de l'Académie de Bruxelles, tome XXVIII, page 211.)

Combinaison directe du soufre avec le trichlorure de phosphore. (Bulletin de la Société chimique de Berlin, tome II, page 638.)

Méthode facile pour retirer l'Iode de l'Iodure de mercure, etc. (Bulletin de la Société chimique de Berlin, tome II, page 599.)

Transparence du sulfure de plomb en lames minces. (Bulletin de la Société chimique de Berlin, t. III, p. 353.)

Recherches sur les dérivés éthérés des alcools et des acides polyatomiques.

1° Sur le chlorure d'ethylglycollyle. (Bulletins de l'Académie de Bruxelles, tom.XXVII p. 691.)

2° Sur les composés anisiques, nitrile anisique et ses dérivés. (Bulletins de l'Académie de Bruxelles, tome XXVIII, p. 552.)

3° Sur les éthers du phénol phénylique, action du pentachlorure et du pentabromure de phosphore. (Bulletins de l'Académie de Bruxelles, tome XXVIII, p. 562.)

4° Actions du pantachlorure et du pantabromure de phosphore sur divers éthers. (Comptes-rendus de l'Institut de France, tome LXXI, p. 314.)

5° Nouvelle méthode générale de préparation des combinaisons chloro-brômées. (Comptes-rendus de l'Institut de France, tome LXX, p. 1404.)

6° Sur les éthers nitriques des Glycols. (Notice préliminaire. Bulletins de la Société chimique de Berlin, tom. III, p. 529.)

7° Sur les éthers nitriques des acides alcooliques. (Notice préliminaire. Bulletins de la Société chimique de Berlin, tome III, p. 531.)

Recherches sur les combinaisons glycériques.

1° Sur la Tribromhydrine, identité de ce corps avec le tribromure d'allyle. (Comptes-rendus de l'Institut de France, tom LXX, p. 638.)

2° Sur la Tribromhydrine, réponse à M. Berthelot. (Comptes-rendus de l'Institut de France, tome LXX, p. 1290.)

3° Sur les éthers chloro et bromonitriques de la Glycérine. (Comptes-rendus de l'Institut de France.)

4° Combinaison de l'acide hypochloreux et du chlorure d'Iode avec les composés allyliques en général.

Sur la Chlorotoluidine, en collaboration avec

M. Br. Radziszewski. (Bulletin de la Société chimique de Berlin, tome II, p. 308 et 599.)

Sur le chlorure d'Iode. (Bulletin de la Société chimique de Berlin, tome III, p. 892.)

Organisation générale des études et des examens en sciences à l'Université de Louvain. Rapport présenté à la Faculté des sciences dans sa séance du 3 mai 1869. (Revue catholique, nouvelle série, tome IV, p. 469.)

Afin de compléter le bilan scientifique du laboratoire de chimie générale, nous croyons utile d'indiquer ici les travaux publiés par M. le Dr Bronislas Radziszewski (1), durant le temps où il a rempli les fonctions de préparateur et de répétiteur de M. L. Henry.

Recherches sur l'acide phényl-acétique.

1° Acides phénylmono et bichloroacétique. (Bulletins de l'Académie de Bruxelles, tome XXVI, p. 293.)

2° Acides bromophénylacétique, bromonitrophinylacétique, phénylbromacétique, chlorophénylacétique, nytrophénylacétique, binotrophénylacétique, amidophénylacétique. (Bulletins de l'Académie de Bruxelles, tome XXVII, p. 698.)

---

(1) M. Radziszewski est actuellement professeur de chimie à l'école polytechnique de Cracovie.

3° Sur le toluonitrile, et les acétones mono et diphényliques. (Bulletins de la Société chimique de Berlin, tome III, p. 198.)

4° Sur les dérivés nitrés de l'acide phénylacétique. (Bulletins de la Société chimique de Berlin, tome III, p. 648.)

Sur la cire de la paille des céréales. (Notice préliminaire. Bulletins de la Société chimique de Berlin, tome II, p. 639.)

Sur la chlorotoluidine, en collaboration avec M. L. Henry. (Bulletins de la Société chimique de Berlin, tome II, pp. 308 et 599.)

M. Krans.

Les fers et aciers à l'exposition universelle de Paris en 1867. (Moniteur des intérêts matériels. Juillet 1867.)

Etude sur le four à gaz et à chaleur régénérée de M. Siemens. Juillet 1869. (Comptes-rendus officiels du gouvernement belge sur l'exposition de Paris, juillet 1869.)

M. Vanbeneden.

Recherches sur la faune littorale de Belgique (*Polypes*). Mémoire présenté à la séance de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique du 3 février 1866 et qui a obtenu le prix quinquennal pour la période de 1862-1866. (Mémoires de l'Académie.)

Sur les vers nématodes. (Bulletins de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 2e série, t. XXI, 1869.)

Sur une balénoptère trouvée morte en mer au Texel. (Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 2e série, tome XXI, 1866.)

Sur un nouveau genre de cétacé fossile (Placoziphius) trouvé à Edeghem près d'Anvers. (Mémoires de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, tome XXXVII, 1868.)

Note sur un Mésoplodon Sowerbiensis de la côte de Norwège. (Bulletin de l'Académie royale des Sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 2e série, t. XXII.)

Notice sur la découverte d'un os de baleine à Furnes. (Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 2e série, t. XXIII.)

Recherches sur les Squalodons, supplément. (Mémoire présenté à la classe des sciences le 2 mars 1867 et imprimé dans les Mémoires de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, t. XXXVIII, 1868.)

Le cordylophora lacustris dans les environs d'Ostende. (Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 2e série, t. XXIII.)

Un insecte et un gasteropode pulmoné du terrain houiller. Publié en collaboration avec M. Eug. Coemans. (Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique ; 2e série, t. XXIII.)

Les Baleines et leur distribution géographique. (Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 2e série, t. XXV, 1868.)

Sur les collections paléontologiques de l'Université de Louvain. (Annuaire de l'Université, 1868.)

Les squelettes des cétacés et les Musées qui les renferment. (Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 2e série, t. XXV, 1868.)

Sur la cigogne blanche et ses parasites. (Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 2e série, t. XXV, 1868.)

De la composition du bassin des cétacés. (Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 2e série, t. XXV, 1868.)

De la première côte des cétacés à propos de la notice du docteur Gray sur la distribution des Baleines. (Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 2e série, t. XXVI, 1868.)

Sur le bonnet et quelques organes d'un fœtus de baleine du Groënland. (Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 2e série, t. XXVI, 1868.)

Les balénoptères du Nord de l'Atlantique. (Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 2e série, t. XXVII, 1869.)

Un Palœdaphus nouveau du terrain dévonien. (Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 2e série, t. XXVII, 1869.)

Le commensalisme dans le Règne animal. Lecture faite à la séance publique de la classe des sciences. (Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 2e série, t. XXVII.)

Ostéographie des cétacés vivants et fossiles, comprenant la description et l'iconographie du squelette et du système dentaire de ces animaux. Texte in 4o avec atlas in folio. Paris, Arthus Bertrand. En collaboration avec M. Paul Gervais.

Sur le commensalisme dans le Règne animal. Suite. (Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 2e série, t. XXIX, 1870.)

Les Cétacés, leurs commensaux et leurs parasites. (Bulletins de l'Académie royale des

sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgiqne, 2e série, tome XXIX, 1870.)

Les Echeneis et les Naucrates dans leurs rapports avec les poissons qu'ils hantent. (Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 2e série, tome XXX, 1870.)

Les poissons des côtes de Belgique, leurs commensaux et leurs parasites. Mémoire présenté à la classe des sciences le 5 février 1870. (Mémoires de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, tome XXXVIII, 1870.)

Une balenoptera musculus capturée dans l'Escaut. Mémoire présenté à la classe des sciences le 5 novembre 1870. (Mémoires de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1870.)

Enquête sur la situation de la pêche maritime en Belgique (instituée par arrêté du 20 avril 1865).

Rapport sur la question de règlementation, 1866.

Rapport scientifique sur l'exposition des produits et des engins de pêche à Bergen, 1866.

Rapport sur les parcs aux huîtres, à Ostende (par M. Van Beneden et M. I. Van Iseghem), 1866.

Rapport sur une communication de M. C. Malaise : *Les Silex ouvrés de Spiennes.* (Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres

et des beaux-arts de Belgique, 2me série, t. XXI, p. 6, 1866.)

Rapport sur un travail de M. Ed. Dupont, sur le terrain quaternaire des vallées de la Meuse et de la Lesse dans la province de Namur. (Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 2me série, t. XXI, p. 265, 1866.)

Rapport sur une notice de M. F. Terby, sur le procédé qu'emploient les araignées pour relier par un fil des points éloignés. (Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 2me série, t. XXIII, p. 223, 1867.)

Rapport sur un travail de M. Van Bambeke, sur le Pelobate brun. (Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 2me série, t. XXIII, p. 438.)

Rapport sur un travail de M. E. Dupont, relatif à une caverne située dans la commune de Bouvignes. (Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 2e série, t. XXIII, p. 434.)

Rapport sur un mémoire de Félix Plateau : Les crustacés d'eau douce en Belgique. (Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 2e série, t. XXIV, 1867.)

Rapport sur un travail de M. Van Bambeke

concernant des squelettes de cétacés, conservés à la collection d'anatomie comparée de l'Université de Gand. (Bulletin, t. XXVI, p. 4.)

Rapport sur un travail de M. E. Van Beneden, concernant le développement des Myhis. (Bulletin, t. XXVIII, p. 143.)

Rapport sur un Mémoire de M. F. Plateau, concernant les crustacés d'eau douce de Belgique, 2e et 3e parties. (Bulletin, t. XXVIII, 1869, p. 3.)

Discours prononcé le 22 janvier 1868 après les obsèques de Monsieur H. J. Kumps, professeur ordinaire à la Faculté des sciences de l'Université catholique. Louvain, Vanlinthout frères, 1869.

—

NOTE SUR LA COLLECTION GÉOLOGIQUE DE L'UNIVERSITÉ.

—

Deux élèves sortis récemment de nos Écoles spéciales comme ingénieurs, MM. Jean et André Dumont, ont fait au Cabinet géologique de l'Université de Louvain un des présents les plus précieux qui pût l'enrichir. C'est une série de huit cents échantillons de roches environ, recueillis jadis par leur père, l'immortel auteur de la carte zoologique de la Belgique. Cette collection, qui est une sorte de miniature de la grande collection d'André Dumont, achetée autrefois par l'État, offre toutes les roches caractéristiques qui servirent à distinguer plusieurs des grandes divisions géonostiques du sol belge. Elle embrasse des types correspondant aux systèmes Devillien, Revinien et Salucien du Terrain Ardennais ; ceux qui correspondent aux systèmes Gedinnien, Coblentzien et Ahrien du Terrain Rhénan, dans le Luxembourg et les provinces Rhénanes, les roches principales du terrain Rhénan du Brabant, et des représentants des roches éruptives et métamorphiques de ces mêmes terrains qui sont dispersées de la Flandre belge aux rives du Rhin. Ajoutons à ce qui précède une suite nombreuse des roches tria-

siques et liasiques des deux Luxembourgs et enfin une partie des roches typiques des systèmes Bathonien et Oxfordien des Ardennes françaises.

Ces échantillons, recueillis et taillés par Dumont lui-même, sont également annotés de sa main. Les dates consignées sur quelques-unes des étiquettes semblent indiquer que les pièces se rapportent à des excursions faites avant la fin de l'année 1848, vers l'époque où le grand Géologue était occupé à la rédaction de son grand Mémoire sur les terrains Ardennais et Rhénans. On sait comment procédait Dumont dans son analyse du sol. Doué d'un coup d'œil stratigraphique que personne n'a surpassé, et, en même temps, appréciateur incomparable du caractère minéralogique des roches, il combinait sans cesse la stratigraphie et la lithologie, éclairant, complétant et corrigeant même à l'occasion un de ces modes d'investigation par l'autre. Il arrivait ainsi souvent à déchiffrer la structure des terrains les plus tourmentés sans s'occuper des fossiles, même quand les coupes naturelles étaient restreintes et quand l'aspect extérieur des couches présentait une certaine uniformité pour un observateur vulgaire. L'importance des caractères minéralogiques aux yeux de Dumont l'avait porté de bonne heure à l'examen minutieux de la texture, de l'éclat, de la cassure des roches. De là, dans ses descriptions

écrites, une synonymie particulière, un encombrement d'épithètes qui alourdissent le style de ses Mémoires et en rendent la lecture laborieuse. L'on conçoit le soulagement et la lumière qu'apportent à une telle lecture des échantillons étiquetés par l'auteur même des descriptions. Cela vaut un herbier dressé de main de maître et qu'on placerait en regard d'un vocabulaire de Botanique. Rien de plus avantageux pour ceux qui veulent acquérir une instruction solide qu'une collection choisie et décrite avec cette autorité. Car quelle que soit la prépondérance qu'a prise, depuis la mort de Dumont, l'inspection des fossiles, quelles que soient les modifications que ce genre de caractère a fait introduire, pour quelques détails, dans les travaux de l'auteur, sa carte géologique fournira toujours la base essentielle de toutes les études dont la structure du sol belge sera l'objet dans l'avenir. De plus, jamais exercice ne sera plus profitable pour celui qui aspire à faire de la géologie sérieuse, que l'étude approfondie des roches pratiquée suivant l'esprit de Dumont, et tour à tour dans le cabinet et sur le terrain. Les roches, en effet, sont en géologie l'objet propre et continuel de l'observateur, tandis que les fossiles sont un fait accidentel, privilége de quelques localités et de certains gisements ; et, si certaines relations délicates ou éloignées des terrains doivent se conclure des

fossiles, la règle est de raisonner d'après la nature minérale sur la continuité, l'interruption ou la superposition des couches. Or, l'on voit de savants paléontologistes entendre peu de chose à ce côté de la science.

Au premier abord, il peut paraître assez aisé de choisir les fragments-types d'une série de couches rocheuses commodément accessibles. Une seule promenade faite le marteau à la main montrera bientôt au novice ce qui en est. L'expérience prouve que pour réussir dans ce genre de recherches, il faut une grande habitude et un coup d'œil spécial. Il est des hommes de mérite qui n'y parviennent jamais. On apprend, en inspectant les échantillons de Dumont, à quel point d'habileté en était parvenu cet homme éminent à cet égard du choix des bons types. Dans les interminables séries de grès et de schistes qui constituent presque toute la masse de l'Ardenne, il allait indubitablement mettre la main sur les fragments où les insignes minéralogiques de chaque étage étaient exprimés ou réunis de la manière la plus évidente. On prétend qu'il faisait ses excursions avec une extrême rapidité; en ce cas, l'on ne saurait trop admirer le bonheur et la sagacité qu'il déployait dans l'étiquetage du sol; on se demande aussi avec étonnement où il prenait le temps de tailler chaque échantillon, car ces échantillons, malgré les différences très-considérables de texture et de dureté,

s'offrent avec une grandeur et une taille uniforme, qui en font de charmants échantillons de cabinet et qui dénotent une dextérité singulière dans le maniement du marteau. Ce sont là de petites choses peut-être. Mais les vrais maîtres se perfectionnent et se reconnaissent souvent dans l'application à de petites choses. L'un des créateurs de la Géologie moderne, le plus grand observateur des Alpes, Saussure, recommandait à ses disciples le soin, l'élégance et la régularité dans la taille des fragments rocheux, qualités dont il donnait l'exemple. Dans une même intelligence, la netteté, la précision se reconnaissent dans d'infimes détails et dans de grandes conceptions. Le plus grand peintre du siècle de Louis XIV disait : pour arriver à la perfection, ne négligez pas les petites choses; et apprenez que la perfection n'est pas une petite chose.

C. V. P.

—

ESQUISSE BIBLIOGRAPHIQUE DE DEUX ÉVÊQUES BELGES AU XVIe SIÈCLE. CORNEILLE JANSENIUS, PREMIER ÉVÊQUE DE GAND, ET LINDANUS, PREMIER ÉVÊQUE DE RUREMONDE ET SUCCESSEUR DE JANSENIUS SUR LE SIÉGE DE GAND.

I.

JANSENIUS DE GAND.

1. *Premières années de Corneille Jansenius.* Corneille Janszoon, Jansens ou Jansen, dit *Jansenius Gandavensis* ou *Senior*, afin de le distinguer de son homonyme Corneille *Jansenius Yprensis* ou *Junior*, naquit en 1510 à Hulst, dans la Flandre impériale. Cette petite ville, l'un des Quatre-Métiers, était alors soumise à la juridiction spirituelle des évêques d'Utrecht.

Ses parents, quoique peu fortunés, lui permirent d'aller à Gand, pour y faire ses premières études sous la direction d'un vertueux prêtre, nommé Eloi Hoeckarius, qui appartenait à la communauté des *Pères de St-Jérôme*, appelés aussi *clercs de la vie commune*. Corneille Jansens se rendit ensuite à Louvain et y fut immatriculé à la pédagogie du Château. Il remporta en 1529 la seconde palme au concours général de la faculté des arts; il y eut cette année cent et onze concurrents.

Digitized by

Se sentant appelé au sacerdoce, il aborda l'étude de la théologie scolastique (1), des Livres saints et en même temps des langues grecque et hébraïque, dont la connaissance devait lui servir pour ses futurs travaux d'exégèse. Il fit successivement les actes publics du baccalauréat biblique, du baccalauréat des sentences et enfin de la licence en théologie. Les saints ordres lui avaient été conférés par l'évêque suffragant du prince-évêque de Liége.

2. *Jansenius, successivement professeur à Tongerloo et curé à Courtrai.*

Arnold Streyters, abbé de Tongerloo entre 1530 et 1560, désireux de faire fleurir la science dans sa communauté, invita le jeune licencié à venir donner aux religieux un cours d'Écriture sainte (2). Jansenius (car nous le désignerons désormais par son nom de savant) agréa l'invitation du prélat et alla séjourner à la célèbre abbaye Norbertine. D'après les *Fasti Academici* de Valère André, il y passa huit années entières, c'est-à-dire, selon le savant Van de Velde, de 1534

(1) La théologie scolastique comprenait la dogmatique et la morale. A cette époque l'ouvrage de Pierre Lombard, *Magister Sententiarum*, était encore classique. En avril 1596 on lui substitua la *Somme* de St-Thomas d'Aquin, le chef-d'œuvre du moyen âge.

(2) Notons en passant que la faculté des arts s'adressa, vers 1539, à ce savant prélat pour réclamer sa protection par rapport à une réforme à introduire dans les études. Voir l'*Annuaire de l'Université Cath.*, 1841, p. 154-159.

jusqu'à 1542. C'est dans cette paisible retraite qu'il prépara les matériaux de plusieurs ouvrages d'une grande valeur scientifique et qui ont mérité les éloges d'un juge compétent, le cardinal Baronius (1), la *Concorde évangélique*, les *Commentaires sur la Concorde* et toute l'*Histoire évangélique*, sur le *Psautier*, le *Cantique des cantiques*, les livres des *Proverbes*, de la *Sagesse* et de l'*Ecclésiastique*.

Après ces années de professorat, Jansenius se vit nommer par l'autorité universitaire de Louvain à la cure de St-Martin à Courtrai, dans la Flandre flamingante. C'était une charge laborieuse et qui, comme il le dit lui-même, lui laissait à peine le temps de respirer; car la juridiction paroissiale s'étendait sur toute la ville. Après y avoir travaillé durant environ dix-huit ans (1542-1560) au salut des âmes, il revint à Louvain, où l'avaient rappelé les Docteurs-Régents, qui connaissaient sa rare aptitude pour les travaux scientifiques et l'enseignement.

3. *Jansenius docteur et professeur à Louvain.*

Ayant pris le bonnet doctoral au début de 1562, il obtint un canonicat de la seconde fondation à St-Pierre et une chaire de théologie. L'année suivante (31 janvier 1563), la stricte faculté lui confia la présidence du grand collége du St-Es-

(1) *Jansenius vigilantissimus Scripturarum interpres.*

Digitized by Google

prit (1) et Son Altesse Marguerite de Parme, à son tour, récompensa ses mérites en le nommant doyen de la collégiale de St-Jacques.

Peu de temps après, le Gouvernement l'envoya aux dernières sessions du Concile de Trente avec deux autres professeurs de Louvain, le célèbre Michel Baius (de Bay) d'Ath et Jean Hesselius de Louvain. Avec eux il eut part à l'examen des matières que les Pères de Trente avaient encore à traiter, et coopéra à la rédaction du *Catechismus Romanus ad parochos.*

De retour à Louvain après la clôture du Concile, maître Jansenius fut appelé à faire partie de la commission de neuf membres dont la Gouvernante demandait l'avis sur les mesures à prendre pour la conservation de la foi aux Pays-Bas (1564). Nous avons exposé ailleurs le sage avis de la commission royale, en racontant la vie de Martin Rythovius, évêque d'Ypres (2).

4. *Jansenius devient évêque de Gand.*

Jansenius occupait toujours sa chaire académique et se livrait, au collége du St-Esprit, à ses études de prédilection. Tout à coup (1568) le roi d'Espagne, Philippe II, vint l'arracher à la solitude du cabinet, en le désignant pour le siége épis-

---

(1) Le collége du St-Esprit avait été divisé en 1561 en deux sections, le grand et le petit collége. Voir *Syn. Belg.* t. IV, p. 265, note 2 et l'*Annuaire de l'Université Cath.*, 1839 p. 282 et 284.

(2) *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. VII.

Digitized by Google

copal de Gand, resté vacant jusqu'alors. Après un refus assez énergique, Jansenius accepta l'épiscopat comme une œuvre difficile et méritoire, *bonum opus* selon l'expression de S. Paul. Confirmé par un bref pontifical du 6 juillet 1568, il reçut, au collége de Savoie, l'onction sacrée et l'imposition des mains de François Sonnius, évêque de Bois-le-Duc, assisté de Pepin Rosa, évêque de Salubrium *in part. inf.* et de Martin Cuperus, évêque de Calcédoine (1) (septembre 1568). A son entrée solennelle à Gand, le 8 septembre, il fut accueilli avec pompe par le chapitre de Saint-Bavon et la population de la ville. Le 29 août précédent, il avait pris possession canonique par procuration donnée à Adrien Meyere, chanoine de la quatrième prébende libre (2).

Le Saint-Siége avait uni la prévôté séculière de St-Bavon à l'évêché, mais à condition que l'incorporation ne fût réalisée qu'après le décès ou l'abdication du prévôt d'alors. Comme le titulaire, Viglius de Zuichem ab Aytta, était encore en vie (3), il offrit, en attendant, à l'évêque les revenus et l'administration de l'abbaye Saint-Pierre au Mont-Blandin, vacante par le décès de

(1) Rosa était suffragant *in pontificalibus* du cardinal de Granvelle, et Cuperus de l'archevêque de Cambrai.

(2) Il y avait des prébendes royales, graduées et libres.

(3) Viglius, président du conseil privé, étant devenu prêtre, fut nommé prévôt en janvier 1562. Il laissa cette dignité à son neveu Bucho Zuichem ab Aytta en 1577.

François d'Avroult. Jansenius refusa généreusement l'offre, afin qu'étant libre de la direction des religieux du Mont-Blandin, il pût se consacrer tout entier aux soins de son troupeau.

Il fallait néanmoins, pour maintenir le siége, pourvoir à la mense épiscopale. Dans ce but Jansenius et Viglius créèrent de commun accord une nouvelle prévôté, et ils la dotèrent en détachant de la prévôté de St-Bavon une partie de ses revenus (1), équivalente aux revenus de deux prébendes canoniales. Le chef du diocèse se contenta d'une seule des ces prébendes à laquelle le roi ajouta une modeste pension de 3000 florins. Comme chanoine gradué du chapitre de St-Bavon, il assistait, avec une régularité exemplaire, aux offices du chœur.

5. *Travaux de Jansenius dans le ministère épiscopal.*

L'un des premiers objets de la sollicitude de Jansenius fut la formation d'un clergé savant et vertueux. Le Concile de Trente avait fortement insisté sur ce point et ordonné l'érection des séminaires. L'année qui suivit son intrônisation, l'évêque fit l'acquisition (26 août 1569) du bâtiment que les frères de la Vie Commune occupaient derrière St-Bavon sur l'Escaut et nomma

(1) La prévôté de St-Bavon ne rapportait en moyenne que la somme de sept à huit mille florins par an. Voir les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, t. XVI, 1re série, p. 194.

Digitized by Google

quatre proviseurs pour le séminaire qu'il y établit (1). Peu après il prescrivit que tout bénéficier, même régulier, conformément à l'ordonnance du Concile général (sess. XXIII, c. XVIII de reform.), contribuât des revenus de son bénéfice à l'entretien du nouvel établissement. Pour mieux assurer cette grande œuvre, il demanda à son métropolitain, le cardinal Granvelle, la confirmation du contrat qu'il avait passé avec les frères susdits. La ratification, portant le sceau de Granvelle, fut donnée par le vicaire-général Morillon, sous la date du 26 juin 1570. Elle se trouve dans le recueil diplomatique d'Aubert Miraeus, tome IV, et dans le *Synodicon Belgicum* de P. F. X. de Ram, t. IV, pag. 255-259.

Les 5, 6 et 7 février 1571 (1570 vieux style), Jansenius tint dans sa cathédrale le premier synode diocésain. Plusieurs députés des chapitres collégiaux et cent vingt-huit curés y parurent (2). Les constitutions synodales, exposées en seize titres, se trouvent au tome IV du *Synodicon Belgicum*. « Nos statuts sont en petit nombre, dit Jansenius, parce que le Saint Con-

---

(1) Aujourd'hui l'orphelinat dit *Kulderhuis*. Sous Mgr Antoine Triest, vers 1623, le séminaire fut transféré à l'endroit où il se trouve aujourd'hui. Voir *Syn. Belg.* t. IV, p. 255.

(2) *Syn. Belg.* t. IV, p. 3, 39 et 40. Un second synode fut tenu en 1574. Les troubles de l'époque ne permirent pas de convoquer annuellement les assemblées diocésaines prescrites par le Concile de Trente. Voir *Syn. Belg.* t. I, p. VII IX.

Digitized by

cile de Trente contient la plupart des ordonnances que l'on pourrait donner, et que les décrets de ce Concile seront d'autant plus lus et mieux observés. Néanmoins, ajoute-t-il, nous n'avons pu laisser de côté les anciennes règles données par d'autres, et spécialement par les révérendissimes évêques de Tournay, qui furent autrefois les ordinaires de presque tout le territoire qui compose notre diocèse (1). »

Jansenius avait annoncé dans le synode, titre Ir, chap. VII, qu'il s'occupait d'un *Manuale Pastorum*, afin d'établir ainsi l'uniformité si désirable des rits dans l'administration des sacrements. Ce travail, livré à l'impression sous le titre de *Liber Ecclesiae Gandavensis*, fut communiqué au clergé par mandement du 21 mars 1572 (2).

En janvier 1572, Jansenius se rendit à Bruxelles avec ses vénérables collègues d'Ypres et de Bruges pour engager le duc d'Albe à suspendre l'odieux impôt du deuxième denier, qui était une charge pour leurs pauvres ouailles. Nous avons dit dans la notice de *Martin Rythovius* que cette patriotique démarche, si honorable pour l'épiscopat flamand, resta malheureusement sans effet.

Jansenius prit également une large part aux

---

(1) *Syn. Belg.* t. IV, p. 5.

(2) *Syn. Belg.* t. IV, p, 259-262.

deux conciles provinciaux de Malines, tenus en 1570 et en 1574. Le second concile lui confia le soin de reviser le pastoral de l'Église de Gand et de composer, « sous le bon plaisir des évêques comprovinciaux, » un rituel qui pût être introduit dans les sept diocèses de la province (1). Jansenius crut pouvoir accepter ce travail, mais il ne lui fut pas accordé de le mener à fin. Les travaux du saint ministère avaient amené prématurément chez lui les infirmités de la vieillesse. Le zélé pasteur dut même, dans les deux dernières années de sa vie, renoncer à deux pratiques auxquelles il était resté constamment fidèle, la prédication de la parole de Dieu et la fréquentation du chœur. Voyant la mort approcher, il écrivit ses dernières volontés (2) dont il confia l'exécution à l'archidiacre Clément Crabbeels, depuis évêque de Bois-le-Duc, à l'archiprêtre Pierre Simons qui devint évêque d'Ypres, et à maître Nicolas Meganck. Il y instituait des bourses d'études pour le séminaire diocésain et les deux colléges des théologiens à Louvain. Divers legs étaient faits aux pauvres et aux fabriques d'église de Hulst, sa ville natale, et de Courtrai, où il avait été curé.

6. *La mort de Jansenius. Son épitaphe.*

L'infatigable ouvrier de Dieu avait accompli sa tâche; il alla recevoir sa récompense au ciel,

---

(1) *Syn. Belg.* t. I, p. 197.

(2) Voir *Syn. Belg.* t. IV, p. 263.

le 11 avril 1576. Il avait atteint l'âge de soixante-six ans.

Ses restes furent déposés dans la crypte de St-Bavon, sous la chapelle de St-Ivon. Son ami intime, l'archidiacre Pierre Simons, prononça son éloge funèbre (1).

Le monument qu'on lui éleva dans la dite chapelle était orné de l'épitaphe suivante :

Præclarissimis tum litterarum omnium, tum vero Religionis dotibus ornatissimo viro, Domino ac Magistro nostro CORNELIO JANSENIO, *ab Hulst, S. T. D. hujusque Ecclesiæ primo episcopo, qui postquam totum pene octennium populum non minus publica privataque doctrina quam singularis pietatis exemplo instituisset, decessit III. Id. Apr. anno Dom. M.D.LXXVI, ætatis suæ LXVI, bonis doctisque omnibus magno sui relicto desiderio* (2).

Ce monument, détruit au temps des troubles, fut remplacé plus tard par une épitaphe commune à Jansenius et à son premier successeur.

Le chapitre cathédral confia l'administration du diocèse à Clément Crabbeels. Celui-ci la conserva depuis le 14 août 1576 jusqu'au moment où il fut élevé lui-même sur le siége de Bois-le-Duc. Dans l'intervalle le roi d'Espagne avait nommé

---

(1) *Oratio funebris Corn. Jansenii*, dans les œuvres de P. Simons. Anvers, chez Plantin, 1609.

(2) Sanderus, *Fl. Illustr.* t. I, p. 218.

Digitized by Google

successivement Jean Funck van Ameronghen, natif d'Amersfort, et Mathieu Rucquebosch, de Cassel; mais tous deux moururent avant d'avoir reçu les brefs pontificaux de l'institution canonique. En 1588, l'Église de Gand fut confiée à Wilhelmus Damasi *Lindanus*, alors évêque de Ruremonde et ami du défunt évêque. Lindanus n'occupa le siége de Gand que trois mois (juillet-novembre); il mourut le 2 novembre 1588 et fut inhumé près de son prédécesseur. Le tombeau en marbre rouge et noir portait cette inscription :

UNICUS EST PHOENIX (1); CINERES HÆC TUMBA DUORUM PHOENICUM VERÆ RELIGIONIS HABET.

D. O. M.

Reverendissimis in Christo Patribus, S. Theol. DD. Cornelio Jansenio et Wilhelmo Damasi Lindano, primo et secundo hujus urbis Episcopis, ob multos in scrutandis et interpretandis sacris Scripturis exantlatos labores et merita in Dei Ecclesiam et Rempublicam Christianam positum. Obiit hic II Novemb. M.D.LXXXVIII, ille vero XI April. M.D.LXXVI.

Quomodo in vita sua dilexerunt se, ita et in morte non sunt separati.

---

(1) Allusion au Phénix qui était dans les armoiries du chapitre de Saint-Bavon.

Digitized by

II.

LINDANUS, ÉVÊQUE DE RUREMONDE.

« Le révérendissime seigneur Lindanus, évê-
» que de Ruremonde, que nous avons eu naguère
» le bonheur de voir à Rome et qui nous a prêté
» le secours de ses lumières, n'est pas seulement
» un homme des plus renommés pour sa science
» universelle, mais il porte les nobles insignes
» d'un vaillant confesseur de la foi. Avec un cou-
» rage inébranlable il a souffert l'exil, la pro-
» scription et des adversités inouïes. Plus d'une
» fois il a bravé la mort pour la cause de la Re-
» ligion (1)... Je porte une très-haute estime à
» Lindanus, à cause de ses connaissances variées
» et profondes et de la sainteté de sa vie. Ce pré-
» lat, qui s'oublie lui-même et ne semble respirer
» que pour l'Église catholique, a remporté sou-
» vent de belles victoires sur l'hérésie, et il en
» remportera d'autres encore. Combattant tous
» les jours, serrant de près l'ennemi et se pla-
» çant à l'avant-garde, il cueillera peut-être un
» jour la palme du martyre (2)... »

C'est en ces termes que le cardinal Baronius

(1) Annot. in Martyr. Rom.

(2) Voir à la fin de cette Esquisse. *Annal. Eccles.*

nous dépeint Lindanus, lorsque celui-ci était encore en vie. Quelques années plus tard il pleura la mort « de cet incomparable défenseur » de la vraie foi, de ce demi-martyr, » en ajoutant que l'Église faisait en lui une perte bien sensible, et que le monde catholique, apprenant son décès, en a été profondément affligé : *quem talem ac tantum fidei catholicæ professorem et defensorem... et absque sanguine martyrem, gravi jactura totius Ecclesiæ, catholicus orbis ingemuit.* (Annal. Eccl. sous l'an 53, nº XXXII.)

Nous voici donc devant une des plus grandes figures que présente l'histoire religieuse des Pays-Bas au XVIe siècle. En relatant d'une manière très-sommaire quelques faits saillants de la vie de Lindanus, nous suivrons, en le contrôlant, un historien digne de foi et qui a été à même d'être bien renseigné. Nous voulons parler d'Arnold Havensius, docteur en théologie à l'Université de Louvain, prieur de la Chartreuse de Gand et auteur du *Commentarius de erectione novorum in Belgio Episcopatuum* (Cologne 1609). Le deuxième et le troisième livres de cet ouvrage sont consacrés à la biographie des deux premiers évêques de Ruremonde, Wilhelm ou Guillaume Lindanus et Henri Cuyckius, tous deux docteurs de l'Université brabançonne. Havensius a été aussi le guide principal de J. Knippenberg, *Historia Ecclesiastica ducatus Gelriæ*, Bruxelles, 1719.

Digitized by

1. *Origine de Lindanus. Ses études littéraires, philosophiques et théologiques.*

Lindanus signait *Wilhelmus Damasi Lindanus*, ce qui nous indique qu'il était fils de Damase Van Lindt ou Van der Linde. Né à Dordrecht, en 1525, d'une famille patricienne de la Hollande méridionale et probablement originaire du village ci-devant seigneurial de *Linde* ou *Lindt* dans le *Zwijndrechtsche Waard* (1), il vint en Brabant à l'âge de douze ans et alla faire ses humanités dans l'école latine que dirigeaient les frères dits de St-Jérôme ou de la Vie Commune, à Meir, village du comté de Hoogstraten. De là il se rendit à Louvain et y acheva, en 1543, son cours biennal de philosophie.

Le Collége des Trois-Langues, fondé par la générosité de Jérôme Busleiden, s'était ouvert en 1518. Le jeune Guillaume de Lindt y cultiva la littérature latine sous la direction de Conrad Goclenius, westphalien de naissance, et de Pierre Nanninck (Nannius) d'Alkmaar. Il apprit la langue d'Homère et de Démosthène sous Rutger Rescius de Maeseyck, Adrien Amoury (Amerotius) de Soissons et Thierry de Langhe (Langius). Enfin André Gennep, dit Balenus du lieu de sa

(1) Cette seigneurie appartenait à la famille de *Wassenaar*. Deux communes de ce nom, *de groote* et *de kleine Lindt*, existent encore. (Ceci corrige une double erreur de Havensius.) Voir *Aardrijkskundig Woordenboek der Nederlanden door Van der Aa*, t. VII. (Gorinchem, 1846.)

Digitized by Google

naissance, initia notre jeune hollandais à la langue hébraïque (1).

Inscrit à la matricule de la faculté théologique, Guillaume fréquenta les leçons des sommités de la science. Ruard Tapper d'Enckhuyzen, Jacques Latomus (Masson) de Cambron, Josse Ravesteyn de Thielt (Thiletanus) et Jean Léonard Van der Eycken de Hasselt, furent les maîtres de celui qui devait devenir à son tour l'un des plus savants hommes de son siècle.

Convaincu que les langues savantes pouvaient lui fournir des armes pour la défense de la foi, il alla en France approfondir les lettres grecques et la langue hébraïque et faire même connaissance avec les commentaires des rabbins. Revenu de cette pérégrination scientifique, il reçut les saints ordres en 1552 et fut ensuite promu à la licence en théologie par Ruard Tapper, chancelier de l'Université. Durant environ deux ans, il resta l'hôte et le commensal de cet éminent théologien. Sous sa direction, il se livrait au culte des saintes lettres et se mettait au courant des controverses religieuses de l'époque. Il pré-

---

(1) Balenus, né à Balen en Campine, avait succédé en 1532 à Jean Campensis (Van Campen) dans la chaire d'hébreu. Sur tous ces savants voyez le *Mémoire historique et littéraire sur le Collége des Trois Langues* par M. le professeur Félix Nève. Bruxelles, 1856. (Tome XXVIII des Mémoires couronnés par l'Académie royale de Belgique.)

Digitized by Google

parait aussi dès lors les matériaux de son premier ouvrage.

2. *Lindanus enseigne à Dillingen. Ses premiers écrits.*

En 1554, le Conseil académique de Louvain envoya Lindanus comme professeur à l'Université de Dillingen (Souabe), récemment fondée par l'illustre cardinal Othon Truchsess, évêque d'Augsbourg. Lindanus garda ce poste durant environ cinq ans. C'est pendant ce séjour en Allemagne qu'il noua les relations d'une sincère amitié avec le Bienheureux Pierre Canisius, natif de Nimègue et qui était lui-même l'ami d'Othon Truchsess (1). Ajoutons que, dans l'intervalle, Lindanus était venu à Louvain prendre les insignes du doctorat (14 septembre 1556); ce fut encore Tapper qui les lui remit.

Le premier ouvrage de Lindanus a pour titre : *De optimo Scripturas interpretandi genere libri III*, 1553. Tout en vengeant, contre les théologiens de Wittemberg et de Genève, la Vulgate latine dont le Concile de Trente (IVe session tenue le 8 avril 1546) venait de proclamer l'authenticité, Lindanus s'attache à faire voir que l'interprète des Livres saints a très-souvent besoin de recourir aux textes originaux, l'hébreu et le grec.

---

(1) En 1564, l'Académie de Dillingen fut confiée à la Société de Jésus ; Canisius l'accepta au nom du Père Général. Voir *Butler*, édition de Mgr De Ram, au 21 décembre.

Le second ouvrage qu'il publia est intitulé : *Panoplia Evangelica, sive de verbo Dei evangelico libri V, contra omnes hujus sæculi hæreses*, 1558. Il y réfute victorieusement les novateurs de l'époque, plus *évangéliques* de nom que de fait, dit-il, en démontrant que la parole de Dieu, derrière laquelle ils s'abritent à tort, n'est pas uniquement contenue dans la Bible, mais aussi dans la tradition, et que les deux sources également divines de la révélation sont confiées à la garde de l'Église catholique. Dans l'édition de 1577, le *Panoplia* ou Arsenal évangélique fut augmenté de *tres libri Stromatum contra Martinum Chemnitium.*

Les écrits de Lindanus tombèrent entre les mains de Canisius. Le vénérable jésuite écrivit de Ratisbonne une lettre vraiment paternelle à son ami, le jeune professeur de Dillingen (1). Il lui représente que, de l'avis de plusieurs personnes bien pensantes, Lindanus semble exagérer, dans l'ouvrage *de optimo*, etc., les défectuosités du texte latin de notre vulgate. Quant au *Panoplia*, il l'engage charitablement à adoucir, s'il y a lieu, les passages un peu acerbes qui pourraient être échappés à sa plume. « Les » pointes aiguës, dit-il, ne guérissent pas le ma- » lade, mais aggravent le mal. Ne donnons pas

(1) La lettre du B. Canisius a été éditée par Mgr De Ram dans l'*Annuaire de l'Université Cath.*, 1852, pag. 310-318.

Digitized by

» aux Allemands l'occasion de nous reprocher » une ardeur juvénile. Le zèle pour la foi est » louable assurément; mais la vérité demande » à être défendue avec calme. La gravité du style, » la charité et la douceur distinguent le théolo- » gien pieux. » Le théologien de Louvain, plein d'ardeur pour la foi et d'ailleurs indigné des libelles calomnieux de la soi-disant réforme, avait donc, de l'avis de Canisius, pris des allures un peu vives dans les publications polémiques que nous venons de mentionner.

3. *Lindanus est promu à l'évêché de Ruremonde. Sa sollicitude pour le salut des âmes.*

Philippe II fit rappeler dans les Pays-Bas le professeur de Dillingen au moment où les nouveaux évêchés n'étaient pas encore établis. Il le désigna à l'évêque d'Utrecht pour les fonctions d'archidiacre dans la ville de Leeuwarde, le nomma premier conseiller ecclésiastique, doyen de la collégiale de Notre-Dame à la Haye et inquisiteur de la foi pour la Frise. Dans toutes ces fonctions Lindanus donna des preuves du zèle le plus ardent pour l'extirpation du calvinisme et la conservation de l'ancienne religion. Non content de prêcher et d'agir, il écrivit deux ouvrages en forme de dialogue, *Dubitantius* et *Ruewardus*, destinés l'un et l'autre à démontrer la vérité de l'Eglise catholique et la fausseté de la prétendue réforme.

Les nouveaux évêchés avaient été créés en

1559, 1560 et 1561, et quelques évêques de la province de Malines étaient déjà installés du temps de Marguerite de Parme (1). Philippe II désigna Lindanus pour le gouvernement de l'Eglise de Ruremonde, et le Souverain Pontife ratifia cette nomination (1562). L'élu avait essayé vainement de se soustraire au lourd fardeau qu'on lui imposait. Contraint de céder il reçut la consécration épiscopale à Bruxelles, le 4 avril 1563, des mains du cardinal Granvelle, assisté de François Sonnius, évêque de Bois-le-Duc, et de Pepin Rosa, évêque de Salubrium *in part. infid.* Néanmoins l'opposition des états de Gueldre et les troubles excités par les religionnaires ne lui permirent pas d'entrer aussitôt en fonction à Ruremonde (2). Il retourna donc provisoirement à la Haye pour y combattre de nouveau l'hérésie par la parole et la plume. L'arrivée des Gueux iconoclastes en 1566 le força de quitter cette ville et de se soustraire, par la fuite, à la rancune fanatique des persécuteurs qui avaient juré de se débarrasser de sa personne (3). Il sé-

---

(1) Voyez notre notice sur *Sonnius* et *Rythovius* dans les *Analectes*.

(2) Philippe de Montmorency, comte de Hornes, l'instrument du Taciturne, le parent et l'ami du comte d'Egmont, s'était toujours montré fort complaisant à l'égard des sectaires du comté de Hornes et surtout de Weert qui en était le chef lieu.

(3) Des assassins, armés de pistolets, attendaient à l'entrée du *Haagsche Bosch* le passage de l'évêque. Celui-ci prit, par un heureux hasard, une autre route.

Digitized by

journa successivement à Dordrecht, sa ville natale, à Bruxelles et à Louvain. C'est dans cette retraite momentanée qu'il rédigea, à la demande de Marguerite de Parme, un opuscule flamand et latin, où il réfutait la *confession* dite *d'Anvers*, œuvre du semi-confessioniste Flaccus Illyricus.

4. *Lindanus est installé à Ruremonde. Ses travaux dans le ministère épiscopal.*

Fernando Alvarez de Tolède, duc d'Albe, ayant pris les rènes du gouvernement général, Lindanus put enfin faire son entrée à Ruremonde, où il fut reçu par les autorités civiles et militaires, *displosis majoribus tormentis, expansisque vexillis, et aliis lætitiæ signis editis* (1). Le 11 mai 1569 il prit possession canonique de la cathédrale du St-Esprit, en présence de deux représentants du Duc, Josse Cranevelt, chancelier de Gueldre, et Guillaume Ghent. Il voyait une vaste et dangereuse carrière s'ouvrir devant lui : il y entra sans sourciller (2).

A peine intronisé, il se mit en devoir de célébrer le premier synode diocésain et d'y promulguer le saint Concile de Trente. Le territoire du diocèse (3) fut distribué en neuf districts

---

(1) *Havens.* l. II, c. 3.

(2) « Quam quidem densissimam negotiorum sylvam Lindanus ingressus, non diu sibi quiescendum putavit. » *Havens.* l. II, c. 3.

(3) La constitution de Pie IV *Regimini universalis Ecclesiæ*, en date du 7 août 1561, désigne les localités des *quartiers de Ruremonde* et de *Nimègue*, des *seigneuries* de *Cuyck*, *Kessel* et *Fauquemont* et enfin du *Comté de Hornes* pour faire partie du diocèse de Ruremonde.

archipresbytéraux que Havensius énumère en cet ordre : Ruremonde, Fauquemont, Venloo, Grave, Nimègue, Battenburg, Gelderen, Kessel et Weert. Une cour ecclésiastique, composée de neuf fonctionnaires, fut établie à grands frais pour faire exécuter les décrets disciplinaires du Concile.

Dès la première année, l'Évêque parcourut toutes les paroisses d'une grande partie du diocèse, prenant partout des notes exactes sur les moindres détails, évangélisant par lui-même et par des prêtres de sa suite les populations au milieu desquelles il se trouvait, administrant le sacrement de confirmation dans les villes et les campagnes. Son zèle pour amender les mœurs fort corrompues du peuple et guérir les tristes plaies du sacerdoce eut à s'exercer particulièrement dans la ville et la banlieue de Weert, infectées plus que toute autre localité des doctrines de l'hérésiarque Génevois (1). Dans ses courses pastorales il faisait aussi visiter scrupuleusement les magasins des libraires. Les bibles hérétiques et les écrits pernicieux, tels que la Ruche romaine, *de Byencorf der Roomschen kercke*, pamphlet de Marnix de Ste-Aldegonde, étaient saisis et livrés publiquement aux flammes.

---

(1) Son zèle y produisit peu à peu de grands fruits. Plus tard le curé de Weert écrivit à l'évêque qu'en 1583 il y avait eu 1800 communions pascales, et en 1584 environ 4160.

On sait que les deux premiers conciles provinciaux de Malines furent tenus en 1570 et 1574. Au premier concile, Lindanus prononça un éloquent discours contre le relâchement de la discipline sacerdotale. Comme son illustre collègue d'Anvers, François Sonnius, il avait préparé les délibérations en rédigeant un remarquable mémoire (1), où il expose les moyens de faire refleurir la religion dans les contrées flamandes. C'est en particulier sur les instances réitérées de Lindanus que les deux assemblées épiscopales avaient été convoquées. Le cardinal Granvelle, qui voulait faire différer à une autre époque le concile de 1574, eut le tort de se plaindre à son vicaire général Morillon des *humeurs hétéroclites*, c'est-à-dire du zèle, de ses suffragants, *spécialement de Lindanus* (2).

Les années suivantes, Lindanus convoqua encore à plusieurs reprises son clergé à des synodes diocésains et continua la visite des paroisses rurales et urbaines. En même temps il se prépara à ouvrir un séminaire à Ruremonde et demanda des subsides au roi ; mais les désordres de la funeste année 1572 ne lui permirent pas de mettre ce salutaire projet à exécution. On verra dans la suite que l'éducation du clergé resta toujours une de ses plus constantes préoccupations.

---

(1) *Syn. Belg.* t. I, pag 45-63.

(2) *Ibid.*, page 171.

Le 23 juillet 1572, la cité épiscopale tomba, par la violence et la trahison, au pouvoir de Guillaume d'Orange. La soldatesque du prince y commit d'incroyables excès, particulièrement dans les églises, les couvents et les habitations des bourgeois *papistes*.

La riche bibliothèque de Lindanus et sa maison furent dévastées de fond en comble ; plusieurs chanoines et d'autres prêtres furent impitoyablement massacrés ; à la Chartreuse douze moines et le vénérable Paul de Waelwyck, chapelain et secrétaire de Lindanus, reçurent la couronne du martyre (1). Quant à l'évêque lui-même, cédant aux instances réitérées du magistrat qui l'avertissait que les Gueux en voulaient surtout à sa personne, il dut se résigner à abandonner momentanément ses ouailles. Forcé de se déguiser pour échapper au poignard et aux pistolets des ennemis qui épiaient son passage, il prît la route de Maestricht (2). De là il se rendit à Liége, Louvain, Gand, Douai et Anvers, en attendant de meilleurs jours. Rentré dans les murs de Ruremonde à la fin d'octobre, il vit

---

(1) Havensius, l. II, c. VI et VII. *Butler*, ed. de P. F. X. de Ram, au 23 juillet.

(2) Jam dudum magno in eum odio hæretici flagrabant... Itaque toties admonitus, ac simul considerans suam praesentiam magis obfuturam omnibus suis quam profuturam... tandem acquievit.. Obsederant autem hostes itinera, sperantes eum intercipere. Havens. l. II, c. VII.

avec douleur les ravages causés par les bandes mercenaires du Taciturne. Reprenant avec une nouvelle ardeur le cours de ses travaux apostoliques, il se remit à prêcher, réconcilia les lieux saints profanés et répara peu à peu, autant que ses ressources le permettaient, les ruines du sanctuaire.

5. *Fermeté de Lindanus devant le duc d'Albe. Suite de ses travaux.*

Nous regrettons de ne pouvoir raconter au long tout ce que le vigilant pasteur des âmes entreprit, tout ce qu'il eut à souffrir au milieu des désordres dont la Gueldre fut alors le théâtre. Il y a néanmoins un fait peu connu et trop honorable pour sa mémoire pour que nous le passions sous silence. Nous abrégeons considérablement le récit très-détaillé de Havensius.

Les agents espagnols du fisc qui s'emparaient, au nom du roi, des biens des Gueux et des rebelles, ne craignaient pas de mettre aussi la main sur les revenus ecclésiastiques au préjudice du service divin, des prêtres et des pauvres. C'était une injustice criante et une violation manifeste du saint Concile de Trente, qui défend sous peine d'excommunication *latae sententiae* de confisquer et d'usurper *alicujus ecclesiae, seu cujusvis saecularis vel regularis beneficii... bona, census ac jura,... quae in ministrorum et pauperum necessitates converti debent* (sess. XXII, cap. XI de reform.). Afin de

Digitized by Google

maintenir cette loi canonique et de sauver les droits tant du clergé de la Gueldre que des indigents, Lindanus s'adressa d'abord au licencié Juan Vargas, Président du Conseil des troubles (1), et lui fit de vive voix et par lettres les plus énergiques remontrances; puis, se rendant en personne près du duc d'Albe en son camp de Nimègue, il lui remit un avertissement écrit dans lequel il se plaint, avec une liberté tout épiscopale, des iniquités que les questeurs royaux couvraient du nom du gouverneur-général. Voyant que toutes ses démarches demeuraient sans résultat, il osa lui déclarer ouvertement que son devoir l'obligeait de fulminer sans retard la sentence d'excommunication encourue de fait par don Vargas, et qu'en outre tout officier fiscal du diocèse, coupable de coopération au même crime, serait désormais repoussé, comme indigne, de la Table sainte. Dans une seconde entrevue, le prélat renouvela ses protestations devant l'impitoyable gouverneur. Celui-ci, étonné d'entendre faire ces menaces à Vargas, «ce grand défenseur de la foi catholique», comme il l'appelait, répondit de ce ton d'arrogance qui lui était habituel : « Nous défendons le droit du roi ; il ne » vous appartient pas d'intervenir ; êtes-vous » peut-être légiste? êtes-vous canoniste? » *Je ne*

(1) L'espagnol Vargas, licencié ès-droits, avait pour assesseur principal Luis del-Rio, docteur ès-droits, brugeois de naissance, mais espagnol d'origine.

Digitized by

suis pas professeur de droit civil ni de droit canon, répliqua Lindanus avec fermeté, *mais je crois comprendre les lois et les saints canons, lorsqu'ils me prescrivent ce que j'ai à faire. Nous défendons, nous, les droits de Dieu et les intérêts des églises, et nous avons juré de les garder intacts. Oui, nous voulons rendre au roi ce qui appartient au roi, mais aussi nous voulons que l'on rende à Dieu ce qui appartient à Dieu.* L'Espagnol, frappé peut-être des remontrances hardies de l'évêque, mais craignant surtout de voir son confident Vargas frappé des anathèmes de l'Église, finit par donner une légère satisfaction, en restituant au clergé de Grave et au chapitre de Nimègue les revenus des bénéfices injustement confisqués au profit du gouvernement. Ceci se passa dans le courant de 1573. A la fin de cette année le terrible lieutenant du roi avait comblé la mesure. Il fut rappelé en Espagne, laissant les Belges, même royalistes, profondément exaspérés contre Philippe II.

Il me faut glisser, pour ne pas devenir trop long, sur les travaux entrepris par notre évêque, durant les cinq années suivantes, pour le triomphe de l'ancienne religion et les intérêts tant spirituels que temporels de ses diocésains (1). Qu'il

(1) « Nec tantum conatus est salutem animarum promovere, sed etiam pius pastor ovicullis sibi commissis in temporalibus studuit sub-

Digitized by Google

suffise de dire qu'il se vit forcé, en 1576, de quitter secrètement Ruremonde (1), où il n'y avait plus de sûreté pour lui, et de se retirer à Fauquemont et de là à Liége. De Liége il se rendit à Luxembourg, pour aller présenter ses hommages au nouveau gouverneur, don Juan d'Autriche, et lui faire connaître le triste état de son diocèse. Après la défaite des confédérés au combat de Gemblours, il accompagna le vainqueur à Louvain en février 1578. C'est de là qu'il partit avec deux domestiques, au milieu d'octobre, pour l'Italie et l'Espagne, afin d'obtenir justice, des cours de Rome et de Madrid, contre les réfractaires du chapitre de Maestricht, qui se refusaient obstinément à exécuter les règlements relatifs à la dotation de l'évêché (2).

6. *Lindanus à Rome et à Madrid. Son retour dans les Pays-Bas.*

Lindanus, accueilli avec une bienveillance exceptionnelle par le pape Grégoire XIII et les cardinaux Stanislas Hosius, Guillaume Sirlet, Antoine Caraffa, Félix de Montalte, César Baro-

---

venire, operamque dedit ne indebitis exactionibus opprimerentur. » *Havens.* l. II, c. XIII.

(1) « In carruca duobus aut tribus fœni saccis onusta delitescens, uno comitatus comite qui os carrucae opplebat. » *Ibid.*

(2) Six prébendes de St-Servais, à Maestricht, avaient été unies à l'évêché de Ruremonde. Le chapitre, prétendant que ses droits étaient lésés, ne voulut pas reconnaître l'incorporation et en avait appelé au tribunal de la Rote à Rome.

Digitized by

nius, etc. (1), leur exposa le but de son voyage et fit connaître en même temps le lamentable état de la religion dans la Basse-Germanie.

Ses affaires terminées dans la Ville sainte, il prit le chemin d'Espagne et eut à Madrid plusieurs audiences de Philippe II. Parmi les propositions qu'il se fit un devoir de recommander à la sollicitude du monarque, fut celle de créer, à Louvain, un nouveau collége uniquement destiné à former de bons ouvriers pour le ministère paroissial. Le jurisconsulte Vendevillius, membre du conseil du roi à Bruxelles (2), fut l'un de ceux qui appuyèrent le plus vivement cet utile projet. La fondation fut décrétée par lettres patentes du roi en date du mois de mars 1579. Un peu plus tard le roi fit transmettre à Lindanus, par l'entremise du prince de Parme, la somme de trois mille ducats destinés à couvrir en partie les premiers frais d'établissement. Le *Collegium* ou *Seminarium Regium* s'ouvrit à Louvain, en 1581, sous la direction du révérendissime évêque Jean Streyen que l'intolérance protestante avait expulsé du siége de Middelbourg (3). N'oublions pas d'ajouter, chemin

(1) Il avait déjà eu le bonheur de jouir, à Milan, de l'affectueuse hospitalité du saint cardinal-archevêque, Charles Borromée.

(2) Il illustra plus tard le siége épiscopal de Tournay par la sainteté de sa vie et mourut en 1592.

(3) Voir les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de Belgique*, t. I, pages 150 et 162.

Digitized by Google

faisant, que Lindanus légua, par son testament, une bonne partie de son patrimoine au collége du Roi. Tant il tenait à cœur de former des prêtres dignes de leur vocation.

Dans son voyage de retour il eut de nouveaux dangers à braver, les chemins en France étant infestés par des Huguenots, aussi terribles que les Gueux des Pays-Bas. Néanmoins il apprit avec joie que la ville de Maestricht, située à l'extrémité de son diocèse, s'était rendue à Alexandre Farnèse, prince de Parme (29 juin 1579).

Il arriva dans cette ville le 21 décembre. Dans les premiers mois de l'année suivante il parcourut de nouveau le pays de Fauquemont qu'il retrouva dans un état plus que jamais déplorable. Le bon pasteur rassembla, autant que possible, le petit troupeau de catholiques qui s'y trouvait encore; il consola et instruisit ses ouailles, leur donna des confesseurs et des prédicateurs pour le carême et le temps pascal, et réconcilia les églises profanées. Ce qu'il ne pouvait achever par sa présence personnelle, il s'efforça de le faire par des lettres pastorales et des instructions écrites. Dans l'automne (1580) il se retrouva au milieu de son peuple à Ruremonde, où il fut reçu, avec de grandes démonstrations de joie et de respect, par les autorités municipales et tous les bons bourgeois.

En 1581 et 1583 les villes de Bréda et de Bois-le-

Digitized by

Duc, reprises par le prince de Parme, rentrèrent dans l'obéissance du roi. L'évêque de Ruremonde reçut mission du vainqueur d'y aller rétablir le culte catholique et de pourvoir aux besoins spirituels de cette partie du Brabant. C'est durant cette excursion qu'il entreprit une solide réfutation de la confession d'Augsbourg dans l'opuscule *Concordia discors Protestantium.* Les vingt-trois discours flamands, dans lesquels il avait vengé, à Bréda, les dogmes que répudiaient les sectaires, ont été également livrés à la publicité. Bois-le-Duc l'accueillit comme un envoyé de Dieu. La population éminemment religieuse de cette ville voulut même l'avoir pour évêque, et les magistrats étaient d'accord avec le clergé pour envoyer au roi une supplique dans ce sens. N'oubliant pas son propre troupeau dans son absence, il donna des instructions à Clément Crabbeels, son vicaire-général à Ruremonde.

7. *Second voyage de Lindanus à Rome.*

Dans l'automne de 1584, Lindanus dut se diriger une seconde fois *ad limina apostolorum.* Il allait de nouveau plaider devant le Sacré Collége et le Saint-Père la cause de sa malheureuse Eglise dont l'existence, déjà fort précaire par le fanatisme des réformés et l'opposition des mauvais catholiques, était plus que jamais mise en péril par l'absence de revenus fixes. Désintéressé pour lui-même, il ne pouvait oublier que le

Digitized by Google

maintien du siége épiscopal dépendait de la dotation. Tel fut le but principal de notre évêque

Là ne se borna point son zèle. Considérant que les jeunes gens catholiques de Hollande, de Zélande et de la Frise, qui aspiraient au sacerdoce, ne pouvaient, à cause des modiques ressources de leurs familles, aller étudier à Louvain, Douai ou Cologne, il avait, depuis longtemps, conçu le plan d'un séminaire à ériger à Bois-le-Duc. Afin de rendre service à sa chère patrie (1), il s'empressa de communiquer ce projet à Grégoire XIII qui lui fit donner un assez large subside. Les circonstances n'ayant pas permis de fonder ce séminaire dans le chef-lieu de la Mairie, il employa le subside pontifical pour les besoins du Collége du Roi à Louvain.

En même temps il fit comprendre au chef de l'Eglise l'urgente nécessité de réfuter les mensonges des historiens connus sous le nom de *Centuriateurs de Magdebourg*. Dans ce but il proposa de créer soit à Rome, soit dans une ville voisine une sorte de *Prytanée* ou collége historique composé de douze savants, appartenant à diverses nations, qui recueilleraient et coordonneraient les témoignages de l'antiquité ecclésiastique. Le pape agréa le projet, sauf néanmoins à constituer le Prytanée dans la ville de Louvain sous la haute

---

1) « Ne suo deesset Lindanus in charissimam suam patriam officio, civibus bonis digno... » *Havens*.

Digitized by Google

surveillance de Lindanus, et à faire un appel au dévouement des professeurs de l'Université brabançonne. La mort inopinée de Grégoire XIII (10 avril 1565) fut cause qu'on ne donna pas suite à l'examen de cette importante entreprise. Néanmoins l'avis de Lindanus, hautement appuyé par les conseils de St-Philippe de Néri, détermina le cardinal Baronius à commencer la composition des *Annales Ecclesiastici*, œuvre immense et qui fut continuée, depuis, par d'autres savants.

Le pape Grégoire XIII étant mort, Lindanus jouit d'une égale considération chez Sixte-Quint (cardinal de Montalte), dont il avait déjà gagné l'estime lors de son premier voyage. Brûlant de zèle pour réformer la maison de Dieu, il ne craignit pas de mettre sous les yeux de ce grand Pape les abus qui restaient encore à extirper à Rome même. En outre, il eut avec lui de fréquentes et longues conférences sur les moyens qu'il convenait d'employer pour sauver la foi dans la Germanie espagnole. Ce n'est qu'à la fin de l'année 1585 qu'il quitta la capitale de la chrétienté, emportant avec lui non-seulement de riches ornements d'église et les œuvres de saint Ambroise dont le Souverain-Pontife lui avait fait don, mais encore une très-ancienne Bible hébraïque qu'il avait achetée à grands frais.

8. *Nouveaux travaux de l'évêque de Ruremonde. Il est élevé au siége de Gand. Sa mort.*

Les années 1585, 86 et 87 furent de nouveau

Digitized by Google

consacrées aux labeurs de l'épiscopat que les circonstances rendaient tous les jours plus pénibles et plus dangereux. « La vigilance et la charité, dit un auteur du siècle passé, le courage et les lumières du digne évêque auraient dû ramener ses peuples à leurs devoirs, si dans la chaleur des factions l'on pouvait écouter la voix paisible de la vertu, et si le caractère propre de l'esprit de parti n'était pas de s'irriter des obstacles qu'elle oppose (1). »

Le roi Philippe II nomma Lindanus, en 1587, à l'église de Gand, vacante par le décès de Corneille Jansenius, arrivé en 1576 (2). Cette translation ayant été confirmée par un bref pontifical, le prélat sexagénaire dut prendre congé de ses ouailles de Ruremonde le 7 juillet 1588 et fit son entrée solennelle à Gand le 22 suivant. Malheureusement il était épuisé plus par les travaux que par les années. Il n'occupa le siége de St-Bavon que trois mois. Le vigoureux champion de l'Église était arrivé au terme de sa carrière. Il mourut saintement, comme il avait vécu, le 2 novembre 1588, à l'âge de soixante-trois ans. Fidèle à la légende de ses armoiries, *Quæ sursum sunt quærite*, il n'avait étudié, écrit et travaillé que pour la gloire de Dieu et son propre salut.

---

(1) Histoire chronologique des Évêques, etc., de Gand, par E.-A. Hellin, chanoine de St Bavon. Gand, 1772, pag. 23.

(2) Voir *Synod. Belg.* t. IV, pag. 267, note.

Digitized by Google

Le corps du second évêque de Gand fut déposé dans la crypte de St-Bavon, près du cercueil qui renfermait les cendres du premier, Corneille Jansenius.

Le siége épiscopal de Ruremonde resta vacant jusqu'en 1596, époque à laquelle Henri Cuyckius, natif de Cuylenburg, y fut solennellement installé. A Gand, Lindanus eut pour successeur Pierre Damant, natif de Malines.

9. *Portrait et éloge de Lindanus.*

L'infatigable Wilhelm Damasi Lindanus, tour à tour exégète, polémiste, catéchiste, écrivain ascétique, etc., avait composé une foule de livres, d'opuscules et de lettres, soit en latin pour les savants, soit en langue brabançonne pour les classes populaires. On conçoit à peine comment au milieu des occupations si multiples du ministère pastoral et des épreuves de l'exil, il ait pu trouver le temps de défendre la foi et la discipline par tant d'ouvrages.

Lindanus, haut de taille, avait l'œil bleu et pénétrant. Il portait la barbe assez épaisse, mais presque toujours très-courte. Depuis qu'il était évêque, il avait la chevelure en guise de couronne. Sur son visage se lisaient la bienveillance et la gravité. Sa santé était robuste; mais l'énergie de son âme surpassait encore la forte constitution de son corps. Son esprit était aussi pénétrant que son cœur était intrépide. Accoutumé aux veilles et à une vie entièrement sobre, d'une

Digitized by Google

activité prodigieuse et que rien ne rebutait, expéditif dans les affaires, dur en toutes choses à lui-même, il avait des entrailles de père pour les indigents, les vieillards, les orphelins et les veuves. Aucun pauvre n'était repoussé de sa porte. Tous les mois un grand nombre d'enfants des écoles étaient nourris dans sa maison, et il les congédiait après leur avoir donné de l'argent pour se procurer de l'encre et du papier. La chasteté de ses mœurs était sans égale et sa piété angélique. Le biographe Havensius, auquel nous empruntons ces détails, atteste aussi que dans sa jeunesse Lindanus couchait sur la dure et portait autour des reins une corde dure comme instrument de mortification.

M. Th. J. Lamy, professeur à l'Université catholique, a fait, dans un discours prononcé à Louvain en 1859, un éloge historique de Lindanus, que nos lecteurs voudront relire. Après avoir dépeint la tendre piété, le zèle ardent, l'inébranlable courage de notre évêque, M. Lamy fait ressortir la pensée fondamentale de ses écrits théologiques et ajoute : *Vix dici potest quantum et verbis et scriptis Ecclesiae Dei instaurandae, haereticisque convertendis allaboraverit... Inter Episcopos Belgii nemo contra haereticos scripsit nervosius quam Lindanus, nemo copiosius* (1).

---

(1) *Annuaire de l'Université*, année 1860, pag. 300 et 312.

Digitized by Google

Mais rien ne surpasse l'éloge que fit de lui le docte et pieux Cardinal que nous avons cité au début de cette notice. Étant sur le point de mettre au jour son *Martyrologium Romanum* annoté, Baronius écrivit au pape Sixte-Quint que l'ouvrage avait été examiné, discuté et approuvé par l'Évêque de Ruremonde, « homme très-versé, » dit-il, dans toutes les sciences théologiques et » dans l'histoire de l'Église. » A la fin de ses annotations sur Ste-Thècle, au 23 septembre, il écrit : *Hæc nostra cum recognosceret hic Romæ Reverendissimus Dominus Lindanus, episcopus Ruremondensis, vir non tantum omnis generis litterarum eruditione clarissimus, verum etiam egregii confessoris fidei nobilitatus insignibus ; quippe qui exilia, proscriptiones, ærumnas incredibiles ac mortes fere frequentes, inconcusso robore, fidei causa sustinuit, quem tot auctum victoriis ac majora conantem, hisce diebus Romæ videre meruimus.* Et dans les Annales Ecclésiastiques, en parlant de la tradition apostolique, il renvoie surtout aux écrits de Lindanus, évêque de Ruremonde, *quem*, dit-il, *ob egregiam eruditionem toti orbi spectatam et vitæ sanctitatem plurimi facio. Vivit adhuc non sibi, sed catholicæ Ecclesiæ, jam mille de prostratis hostibus coronis auctus, aliasque in dies majores et forte martyrii, ut qui ante aciem quotidie adversus hostes cominus dimicet, sibi comparaturus.* Lorsque Lin-

Digitized by Google

danus n'était plus, Baronius consacra à son souvenir les lignes élogieuses que nous avons citées au début de cette notice.

P. Claessens, chanoine.

Digitized by Google

TABLE.

Adresse envoyée au Saint-Père, le 20 mars 1869, à l'occasion de son Jubilé sacerdotal, par le Recteur et les professeurs de l'Université catholique. 5

Bref de S. S. en réponse à cette adresse. 7

Adresse du Recteur et de la faculté de théologie à NN. SS. les Archevêque et Évêques de Belgique, pour être présentée par eux au Concile du Vatican. 9

Liste des publications faites par les membres du corps académique de Louvain pendant une période de cinq années, depuis le 1er janvier 1866 jusqu'au 1er décembre 1870. 15

Note sur la collection géologique de l'Université. 49

Esquisse bibliographique de deux évêques belges au XVIe siècle. Corneille Jansenius, premier évêque de Gand, et Lindanus, premier évêque de Ruremonde et successeur de Jansenius sur le siége de Gand. 54

Digitized by Google

Digitized by Google

ANALECTES

Digitized by Google

Digitized by Google

ANALECTES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN,

PUBLIÉS PAR

N. J. LAFORET.

N° 33.

LOUVAIN,

TYP. DE VANLINTHOUT FRÈRES,

IMPRIMEURS DE L'UNIVERSITÉ.

1870

Digitized by Google

NOTICE SUR LE COLLÉGE DES CROISIERS.

—

Le collége des Croisiers, *collegium Cruciferorum*, dut son origine aux libéralités de Philippe Nicolai (1) de Hondt, nommé aussi de Volgaia, originaire du village de West-Zouburg, dans l'île de Walcheren. Ce noble Zélandais séjourna à Louvain pendant de longues années et y épousa Barbe van Herlaer, appartenant à l'une des familles les plus aisées de la ville. Philippe survécut à sa femme qui probablement ne lui laissa pas d'enfants. Au mois de décembre 1491, il légua, par testament, aux Croisiers de Goes et de Namur la maison qu'il occupait à Louvain, dans la rue dite du *Tiers-ordre-de-Saint-François* (2), quatre maisons situées dans

(1) Il est appelé *Nicolai*, parce que son père portait le nom de Nicolas.

(2) Cette rue ou impasse fut supprimée en 1615 par l'incorporation du collége des Croisiers au couvent des Récollets. Il résulte de ce fait que cette impasse était située sur la droite lorsqu'on entre par la rue de Paris dans la rue des Récollets. L'auteur de *Louvain monumental* (p. 109) la place sur la gauche. Paquot dans ses *Fasti Academici mss.* (II, p. 241) dit en parlant du collége supprimé : *Nunc pars est extrema horti Franciscanorum inter Diliam præterfluentem et muros oppidi.*

Digitized by Google

la rue *Courte*, et une rente de 60 florins sur la ville de Louvain. La maison du testateur devait, à sa mort, être convertie en collége pour trois religieux de l'ordre des Croisiers des couvents de Goes et de Namur, à condition qu'ils fréquenteraient régulièrement les leçons de théologie de l'Université. Philippe de Hondt mourut le 12 mars 1493, et fut enterré à l'église de Saint-Jacques, dans la chapelle de la Sainte-Croix.

Les Croisiers, qui, depuis plusieurs années déjà, cherchaient une occasion favorable pour établir à Louvain une maison d'études (1), n'eurent rien de plus empressé que d'accepter le

---

(1) Voici ce que Nicolas de Haerlem, général des Croisiers, écrivait en 1482 :

« Ego frater Nicolaus cernens, multoque jam tantopere expertus, » quod ordo noster, eheu, quotidie deficit in personis litteratis, dis- » ciplinatis atque devotis, crebro mente pertractavi, quomodo pos- » sem huic morbo mederi, ne prorsus in lutum laberemur faecis et » lacum miseriae. Porro inter caetera, nullum efficacius antidotum » arbitratus sum, quam personas aptas, maxime juvenes (quod mihi » cordi semper fuit) mittere ad studia, Lovaniique, Parisiis, Ca- » domi, ac Tolosae intertenere. Id quodque effectui mancipassem, » sed metuens abusus, qui inde oriri possent, fateor, hactenus dis- » tuli. Nunc vero, cum videam alias religiones florere eo quod abun- » dent personis doctis, gratiam apud Deum et homines habentibus, » intendo effectui demandare. Unde matura deliberatione statui fir- » miter, ut deinceps aliqui bonae indolis et conscientiae fratres » mittantur ad loca praefata studii gratia, qui tam sibi quam toti » proficiant ordini. » HERMANS, *Annales ordinis S. Crucis*, I, p. 133 et sv.

Digitized by Google

legs de Philippe de Hondt (1), et de procéder à l'organisation du nouveau collége.

Le fondateur avait stipulé qu'il y aurait trois religieux prêtres dans le collége. Ce nombre fut souvent dépassé. Ainsi, par exemple, un recensement de la ville de Louvain, fait en 1526, mentionne quatre religieux et cinq pensionnaires (2). Le collége fut dans un état très-florissant jusqu'au moment où éclatèrent en Belgique les troubles religieux de la dernière moitié du XVIe siècle.

L'Université de Louvain eut beaucoup à souffrir sous le gouvernement du duc d'Albe. « Lou-
» vain, » dit Mgr de Ram, « avait eu l'avantage
» d'échapper à l'invasion des troupes du prince
» d'Orange ; mais, par contre, cette ville fut sou-
» vent exposée à devoir subir toutes sortes d'a-
» vanies et de vexations de la part des troupes
» espagnoles, composées en grande partie de
» mercenaires de la plus mauvaise espèce, qui
» s'en allaient à la débandade, dès que la solde
» leur paraissait insuffisante ou lorsque le paie-
» ment éprouvait quelque retard. Elles rançon-
» naient alors, avec une avide et brutale préfé-

---

(1) Le legs fut accepté dans le chapitre général de l'ordre des Croisiers. L'acte d'acceptation a été publié dans l'ouvrage de Hermans. *Annales ordinis S. Crucis*, I, p. 450 et sv.

(2) « 'T Collegie van de Cruysbroeders inhoudende vier religieusen ende vyff commensalen. Fac. IX personen. »

Digitized by Google

» rence, les colléges et les chefs de l'Univer-
» sité (1). » Le célèbre évêque d'Anvers, Laevinus Torrentius, se plaint, dans ses lettres à Arias Montanus, des actes de brutalité exercés contre les catholiques par la soldatesque espagnole : *Ab ipsis nostris defensoribus*, écrit-il, *miserrime spoliamur atque diripimur*. Et dans une autre occasion : *Nec minora mala*, écrit-il encore, *ab hispano milite patimur quam ab ipsis hostibus* (2).

Le collége des Croisiers, comme tous les autres établissements du même genre, fut souvent occupé par les soldats espagnols, et obligé, à plusieurs reprises, de payer des contributions de guerre. Un rapport sur la situation des établissements académiques de Louvain, adressé, en 1589, au Conseil d'État, nous apprend qu'à cette époque les revenus du collége étaient considérablement diminués et qu'ils pouvaient à peine suffire à l'entretien d'un seul religieux. *In his turbidis temporibus*, y est-il dit du collége des Croisiers, *quamvis plurimum onere militari gravatum, satis sartum tectum conservatum est per unum religiosum, qui, durantibus istis malignis temporibus solus in dicto collegio fuit*,

---

(1) *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, I, p. 135.

(2) *Lettres de Torrentius à Arias Montanus, publiées par Mgr de Ram*, p. 5.

Digitized by Google

et adhuc de praesenti est, et aliquo tempore adhuc futurus videtur, donec plures alendi ex proventibus collegii erit commoditas (1). La situation ne s'améliora guère dans la suite. Au commencement du XVIIe siècle, nous ne trouvons encore qu'un seul religieux dans l'établissement. Les appartements étaient occupés par des laïcs. L'état de délabrement dans lequel se trouvaient les bâtiments du collége était tel que les religieux se virent dans la nécessité de les vendre aux Frères Mineurs de l'Observance (appelés aussi Récollets), afin de pouvoir, au moyen du produit de la vente, placer, selon les intentions du fondateur, trois ou plusieurs religieux dans un autre collége de l'Université. L'acte de vente fut approuvé par le recteur de l'Université le 15 mars 1616 (2). Cette formalité était indispensable pour la validité du contrat; car, par suite de son incorporation à l'Université, le collége était soumis à la juridiction du Recteur. Voici le texte de cet acte d'après l'original qui est en notre possession :

RECTOR ET UNIVERSITAS STUDII GENERALIS OPPIDI LOVANIENSIS notum facimus, quod religiosi viri, guardianus et conventus Fatrum Mi-

---

(1) *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, I, p. 162.

(2) C'est par erreur que Valère André, *Fasti*, ed. 1650, p. 331, donne à l'acte de vente la date du 15 mars 1615.

Digitized by Google

norum regularis observantiae, dicti oppidi Lovaniensis, exhibuerunt nobis certum contractum sub beneplacito Sedis Apostolicae et omnium, quorum interest, per ipsos exponentes eorumve syndicum initum cum magistro generali ac prioribus Leodiensi et Namurcensi ordinis sanctae Crucis, totum ordinem ac conventus Namurcensem et Gosensem (per haereticos destructum) repraesentantibus; depost per dicti ordinis sanctae Crucis definitores aliosque ejusdem ordinis et conventus Namurcensis (quorum intererat) patres et fratres confirmatum; per quem contractum domus collegii Crucigerorum, in hac Universitate fundati per quondam dominum Philippum Nicolai de Hondt ad opus trium presbiterorum dicti ordinis seu conventuum, in hac Universitate sacrae theologiae studentium, et unius fratris laici ipsis inservientis, una cum domibus eidem collegio adhaerentibus, et quatuor domibus circa forum sive coemeterium sancti Petri dicti oppidi et in platea dicta *de Cortestraete* constitutis, transfertur in dictum guardianum et conventum ejusdemque syndicum supradictum, mediante reditu annuo quingentorum quinquaginta florenorum monetae in Brabantia currentis, redimibili nummo decimo sexto, supra onera collegii et domorum ad triginta quinque florenos annuos ascendentia; quae dictus syndicus in se suscipit. Quem quidem contractum dicti exponentes supplicarunt nobis, ut auctori-

Digitized by Google

tate nostra approbare, in eumdemque consensum nostrum praebere (quatenus per nos id fieri debet) dignaremur. Nos itaque, matura deliberatione tractatuque tam in plenariis consilii hujus Universitatis congregationibus quam per deputatos in majori numero desuper habitis, attento, quod per temporum mutationem reditus et proventus dicti collegii (ex quo domus ad idem pertinentes factae sunt ruinosae et pro earum manutentione annue multis indigeant) nunc minime sufficiant ad praedictos tres presbiteros cum laico alendos, vixque unum, et ita principalis mens fundatoris intercidat, nec per multos jam annos plene observata sit, aut observari potuerit, sed per saeculares tantum dicta domus collegialis fuerit habitata, uno tantum religioso dicti ordinis Crucigerorum dictae domui praesidente et ex ejus proventibus sustentato; quodque per dictum contractum ex reditu quingentorum quinquaginta florenorum, accedentibus aliis reditibus annuis, qui ex eadem fundatione supersunt, facile tres aut plures religiosi dicti ordinis sanctae Crucis in aliquo hujus Universitatis collegio, per ipsos eligendo, sustentari poterunt, et ita plene (licet alio modo) adimpleri principalis fundatoris voluntas; quod item dictus conventus Fratrum Minorum de observantia, huic nostrae Universitati incorporatus, numerosus admodum sit, utpote in quo de praesenti sunt ultra nonaginta fratres, quorum alii novitii sunt, alii stu-

Digitized by Google

diis philosophiae, alii sacrae theologiae assiduam operam dantes, alii denique concionibus habendis et confessionibus excipiendis aliisque ecclesiasticis functionibus toti reipublicae intus et extra civitatem quam diligentissime, non sine animarum lucro, inservientes; quodque habitatio dicti conventus arcta valde et angusta sit pro tanto fratrum numero, nec ulla parte sperari possit, ut amplietur, nisi per accessionem dictae domus collegialis ordinis Crucigerorum; viso etiam et exhibito nobis diplomate sanctissimi domini nostri Pauli quinti super hujusmodi ultimae voluntatis dicti Philippi Nicolai de Hondt (qui in casu venditionis dictorum locorum ipsis Crucigeris alios substituerat) commutatione, dato tertio nonas octobris anni praecedentis millesimi sexcentesimi decimi quinti, pro majori dicti contractus firmitate et approbatione, quod diploma integrum vidimus, non cancellatum, nec ulla ex parte corruptum, quodque ex certa scientia et cognitione veritatis eorum, quae pro ipsius impetratione per dictos Fratres Minores allegata sunt, nullatenus subreptionis aut obreptionis notae subjectum novimus; exhibito etiam nobis serenissimorum principum nostrorum placeto pro dicti diplomatis excutione, per eosdem Fratres Minores impetrato die septima januarii hujus anni millesimi sexcentesimi decimi sexti; visa denique et attenta confirmatione et approbatione ejusdem contractus tam ex parte patrum

Digitized by

Carthusianorum hujus oppidi quam magistrorum quatuor mensarum sancti Spiritus parochiarum sancti Jacobi, sancti Michaëlis, sancti Quintini et sanctae Gertrudis hujus oppidi, nobis exhibita per literas desuper confectas decima octava et vigesima sexta praeteriti mensis hujus anni; quibus literis eidem nostrae Universitati (juxta suum decretum diei decimae quintae martii anni 1615) praestatur cautio adversus eosdem substitutos dicto testamento, ne per hanc venditionem praetendant substitutionis casum evenisse; omnibus his plene consideratis ac perspectis, annuentes humilibus ac multum rationalibus hujusmodi supplicationibus, quantum nos et nostram Universitatem concernit atque pro ipsius contractus et ultimae voluntatis commutationis robore et firmitate opus est, eumdem confirmamus approbamusque per praesentes; sub his tamen restrictionibus et conditionibus: Primo, quod omnes denarii capitales ex isto contractu, ac collegii domorumque venditione, nec non et redituum inde constituendorum redemptione sive dequitatione provenientes semper numerabuntur in manibus magnifici domini Rectoris pro tempore existentis, in praesentia religiosi sive religiosorum ejusdem ordinis sanctae Crucis, ad hoc per magistrum generalem et priorem Namurcensem deputandi vel deputandorum; qui magnificus dominus Rector eosdem denarios de ejusdem seu eorumdem religio-

Digitized by Google

sorum scitu (quam citissime poterit) ad eamdem naturam applicari curabit in patria Catholicae Majestati aut serenissimis principibus subjecta; quodque singuli debitores dictorum redituum perpetuis futuris temporibus tenebuntur in literis recognitionum eorumdem redituum ad praedictam numerationem in manus magnifici domini faciendam, ut praefertur, sese obligare. Secundo, quod dicti magister generalis et prior Namurcensis semper eligere poterunt quoddam hujus Universitatis collegium, in quo sui ordinis religiosi habitantes juxta mentem testatoris in hac nostra Universitate diligentem navabunt operam studiis philosophiae et sacrae theologiae, pro anima testatoris suorumque amicorum orantes et missas celebrantes, prout ex testamento et fundatione tenentur. Tenebuntur denique dicti magister generalis et prior Namurcensis deputare aliquem insignem, pium, probum ac fidelem religiosum sui ordinis, qui dictos omnes annuos reditus colligat, recipiat, atque pro victu aliisque dictorum studentium necessitatibus provide dispenset ac expendat. Cujus receptionis et expensionis computum tenebitur annue non solum suis superioribus reddere, sed etiam magnifico domino Rectori ac Universitati, tanquam ipsius fundationis ordinario, ostendere et exhibere. Quas conditiones se acceptare ac in futurum illibate velle implere pro se et suis successoribus, in nostra praesentia personaliter

Digitized by Google

constituti reverendus admodum prior dominus Hermannus Hasius, totius dicti ordinis magister generalis et prior Huyensis, reverendus etiam dominus Hermannus Westenraedt, prior Leodiensis, reverendus denique dominus Petrus Streel, prior Namurcensis, declararunt atque promiserunt.

In quorum omnium fidem ac testimonium praesentibus nostris literis, per secretarium nostrum signatis, sigillum rectoratus appendendum duximus.

Datum Lovanii, anno a Nativitate Domini millesimo sexcentesimo decimo sexto, mensis martii die decima quinta.

CONRADUS SILVIUS,
dictae Universitatis notarius.

A la suppression du collége, les Croisiers furent placés au collége Liégeois, qui avait été érigé quelques années auparavant par le prince-évêque Ernest de Bavière en faveur des sujets les plus distingués de son diocèse. Voici ce que nous lisons, au sujet de l'admission des Croisiers au collége Liégeois, dans une savante notice sur cet établissement, publiée par M. le professeur Daris dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique* (III, p. 312) : « Herman Hasius, général des Croisiers, et Pierre Streel, prieur des Croisiers de Namur, firent, le 8 novembre 1617, une convention avec

Digitized by Google

les proviseurs du séminaire de Liége, savoir : avec Etienne Strecheus, suffragant, et Jean Fanchon, président. Les Croisiers de Namur donnèrent au séminaire un capital de 3200 florins, sous la condition qu'ils pourraient placer au collége Liégeois deux de leurs religieux, qui y recevraient la table et le logement, et seraient soumis à la même règle que les autres élèves. Les proviseurs acceptèrent la donation sous la condition qu'ils pourraient se libérer de cette obligation en remboursant le capital et que les Croisiers ne pourraient en exiger le remboursement que dans le cas où ils fonderaient un collége pour leur ordre à Louvain. Les Croisiers envoyèrent des élèves au collége jusqu'au 12 juillet 1661, époque où le capital leur fut remboursé. »

Les listes manuscrites des élèves du collége Liégeois et un passage du *Wekelyksch Nieuws uyt Loven* (VIII, p. 53) prouvent que les jeunes religieux Croisiers continuèrent d'habiter le collége Liégeois jusque vers la fin du siècle dernier, en payant sans doute leur pension au moyen des intérêts du capital remboursé.

E.-H.-J. Reusens.

Digitized by Google

NOTICE SUR LE COLLÉGE DE GAND OU *COLLEGIUM VAULXIANUM.*

—

§. 1.

Fondation et histoire du collége.

Cet établissement reçut le nom de *collége de Gand*, parce que son fondateur François Van den Nieulande, ou *de Nova Terra*, était né dans cette ville au commencement du XVIe siècle. Van den Nieulande, qui était très-versé dans la connaissance des langues grecque et latine, avait observé que l'enseignement de la Faculté des Arts laissait à désirer dans ces branches. Dans le but de porter remède au mal, il présenta, vers la fin de 1558, au conseil de l'Université un mémoire sur l'état de l'enseignement des humanités, et une requête tendant à obtenir l'autorisation d'établir un nouveau collége pour l'étude des langues et de la grammaire. Malgré la vive opposition formée par la Faculté des Arts et les réclamations de l'écolâtre de Saint-Pierre, le conseil de l'Université accueillit favorablement la demande de Van den Nieulande, et lui permit, dès le commencement du mois de février 1559, d'ouvrir un collége d'humanités qui

Digitized by Google

jouirait des mêmes priviléges que les autres établissements académiques.

Van den Nieulande se mit aussitôt à l'œuvre ; il réussit dans son entreprise au delà de toute attente, à tel point que, le 17 novembre 1561, il fut nommé écolâtre du chapitre de Saint-Pierre, et que la Faculté des Arts, après avoir complété son propre enseignement, consentit à l'érection du collége de Gand. Encouragé par ces succès, le fondateur n'épargna aucune peine pour faire fleurir son institution (1) ; il y enseigna lui-même jusqu'au moment de sa mort, arrivée le 11 juin 1574 (2).

Par testament reçu par le notaire Wamel le 12 mai 1574, Van den Nieulande légua à son collége sa maison, située dans le *Langhen Bruel* (actuellement la rue des Brasseurs), dans laquelle il avait enseigné pendant quinze ans, et nomma proviseurs de la fondation un ancien,

---

(1) Van den Nieulande publia pour l'usage de ses élèves un catéchisme sous le titre de *Disciplina Christianorum, omnibus fidelibus annos discretionis habentibus scitu necessaria, in ordinem digesta per Franc. Novaterranum, presbyterum Gandavensem. Adjectum est servitium Missae, quod* Confiteor *vocamus, cum aliquot canticis ecclesiasticis.* Lovanii, Barth. Gravius, 1568 ; vol. in 12° de 48 pages. Cet opuscule fut publié en 1560 par le même éditeur, en grec et en latin. Le grammairien Vérépée dédia, en 1567, à Van den Nieulande le second livre de sa *Grammatica latina.*

(2) Van den Nieulande fut enterré à l'église de Saint-Pierre, *ante S. Crucem prope sepulchrum Joannis Varenacker, S. T. D., cognati sui*

Digitized by Google

senior, de chacune des cinq Facultés de l'Université et les deux bourgmestres de la ville. Mais comme il n'y affecta aucun revenu, et que la propriété était en outre grevée d'une rente annuelle de 70 florins, le collége ne put être organisé, même après que la régence, sur les instances de plusieurs personnes honorables, eut pris l'engagement de payer la rente, engagement que les troubles religieux et les pillages exercés par les bandes militaires à la solde de l'Espagne ne lui permirent pas de tenir. La propriété allait être saisie et vendue par les créanciers, lorsque les libéralités d'un gentilhomme de Lille, nommé Jean De Vaulx, vinrent sauver et doter la fondation. Les troubles que les rebelles et les hérétiques excitaient dans le Tournaisis et dans la Flandre Française avaient engagé Jean De Vaulx à chercher un refuge à Louvain, où il s'était retiré dans le couvent des Bogards pour y passer paisiblement les derniers jours de sa vie. Il mourut dans sa retraite le 7 avril 1587, laissant tous ses biens pour des œuvres pies, et nommant pour exécuteur de ses dernières volontés Jacques de Bay, alors doyen de la collégiale de Saint-Jacques. Celui-ci, cédant aux vœux du conseil de l'Université et du magistrat de la ville, ainsi qu'aux sollicitations pressantes de Liévin Ghoir, président du collége de Gand, affecta à ce collége la plus grande partie de la succession de Jean de Vaulx, après que le ma-

Digitized by Google

gistrat de Louvain (le 14 octobre 1592) et les proviseurs de la fondation (le 25 avril 1593) eurent renoncé à tous les droits qu'ils pouvaient avoir sur la fondation de Van den Nieulande. De Bay racheta le collége de Gand, ou plutôt le dégreva de toutes ses dettes et charges, le dota convenablement, et désigna pour proviseurs de la nouvelle fondation le doyen du chapitre de Saint-Jacques de Louvain, le premier professeur de droit civil, et le curé de Sainte-Gertrude de Louvain. Il changea aussi le titre de *collége de Gand* en celui de *collége de Vaulx*, et fit placer à la façade de l'établissement une pierre portant l'inscription : *Collegium Vaulxianum.* Cependant le collége continua d'être appelé par le peuple *collége de Gand.*

Pendant le célèbre siége de Louvain qui eut lieu en 1635, les rentes et les revenus du collége furent presque complétement perdus. Le collége allait périr faute de ressources suffisantes, lorsque, le 3 avril 1642, les proviseurs Jacques Santvoert, doyen de Saint-Jacques à Louvain, et Théodore de Tulden, professeur primaire de droit, d'accord avec le président du collége et après avoir obtenu le consentement du conseil de l'Université, admirent, avec certaines clauses, les pères de l'Oratoire à donner l'enseignement au collége, et chargèrent un des pères de la surveillance. Mais, après deux ou trois années, les Oratoriens renoncèrent à la mission qui leur

Digitized by Google

avait été confiée. La Faculté des Arts s'empara alors du collége et en transféra, en 1657, toutes les fondations au *nouveau collége* ou *collége de la Très-Sainte-Trinité.*

§. 2.

Présidents du collége.

1. *François Van den Nieulande* fut à la tête du collége qu'il avait fondé depuis l'année 1559 jusqu'au 11 juin 1574.

2. *Liévin Hoyr* ou *Ghoyr*, natif de Gand, licencié en théologie, succéda comme président au fondateur Van den Nieulande. Le 29 novembre 1579, il remplaça Jean Casenbroot dans la chaire d'éloquence de la Faculté des Arts ; il obtint, le 14 mai 1595, par une nomination faite en vertu des priviléges de l'Université, un canonicat à l'église cathédrale de Saint-Bavon de Gand. Il mourut à Louvain au commencement du mois de novembre 1602, et fut enterré à l'église de Sainte-Gertrude dans la chapelle de Notre-Dame.

3. *Gilles de Bay*, d'Ath, neveu de Jacques de Bay, remplaça Liévin Ghoir au mois de novembre 1602. Le 13 septembre 1605, il fut promu au grade de docteur en théologie. Il était chanoine de Saint-Pierre et professeur ordinaire à la Faculté de théologie. En 1614, il devint le

Digitized by Google

premier président du collége de Bay, fondé par son oncle, et mourut le 3 décembre 1633.

4. *Hubert de Bay*, frère du précédent, était bachelier en théologie. On ignore la date de son décès.

5. *Jacques de Bay*, frère des deux précédents, licencié ès-droits et professeur, fut président du collége de Gand jusque vers le commencement de l'année 1634, époque où il devint le deuxième président du collége de Bay. Il mourut le 28 septembre 1635.

6. *Jean Stassart*, de Gembloux, bachelier en théologie, succéda à Jacques de Bay en 1634. Il était chapelain de Saint-Pierre de Louvain et chanoine de Saint-Martin à Alost. Le 27 octobre 1646, il fut fait prisonnier sur la route de Louvain à Bruxelles et conduit à Maestricht, où il mourut dans la captivité le 8 novembre de la même année. Ce fut sous la présidence de Stassart que l'enseignement des humanités au collége de Gand fut confié aux pères de l'Oratoire.

7. *Jean Van Doren*, natif de Louvain, et bachelier formel en théologie, remplaça Stassart dans la présidence du collége en 1646. Le 28 mars 1650, il obtint une prébende canoniale à l'église de Sainte-Croix à Liége; il possédait, en outre, le bénéfice de la Sainte-Croix de la chapelle de Schepdael, dépendante de l'église de Lennick-Saint-Martin. Il remplit les fonctions de président jusqu'au 23 mars 1657, lorsque le collége de

Digitized by Google

Gand fut supprimé, et ses fondations unies à celles du collége de la Très-Sainte-Trinité.

§ 3.

Professeurs du collége.

Le collége de Gand eut plusieurs professeurs distingués. Nous donnons les noms de ceux qui sont parvenus à notre connaissance. On remarquera parmi eux quelques savants d'une grande célébrité, tels que Gazet, Beyerlinck et Catulle.

1. *Laurent Dycks*, d'Anvers, enseignait au collége de Gand vers l'année 1570, lorsque le célèbre grammairien Simon Vérépée, religieux de l'ordre de Saint-Augustin, lui dédia l'opuscule intitulé : *Fundamenten ofte eerste beginselen van de Latynsche taele.*

2. *Guillaume Gazet*, d'Arras, connu du monde savant par ses écrits, surtout par son *Histoire ecclésiastique des Pays-Bas*, ses *Tableaux sacrés de la Gaule-Belgique* et ses *Vies des Saints*, était professeur vers l'année 1580.

3. *Laurent Beyerlinck*, le célèbre polygraphe, occupa la chaire de poésie et de rhétorique vers le commencement du XVIIe siècle.

4. *Michel Sterck*, *Lefort* ou *Fortius*. Il devint plus tard professeur d'Institutes et chanoine de la deuxième fondation à l'église collégiale de Saint-Pierre.

5. *Jean-Baptiste Castelet*, de Bruxelles. Il avait

Digitized by Google

obtenu, en 1593, la sixième place à la promotion de la Faculté des Arts ; il enseigna plus tard la philosophie à la pédagogie du Château.

6. *André Catulle*, licencié ès-droits, occupa pendant quelques années la chaire de rhétorique au collége de Gand. Il la quitta en 1620, lorsqu'il fut nommé chanoine à la cathédrale de Bruges. Plus tard il devint chanoine de la cathédrale de Tournai, et, en 1658, premier archidiacre et vicaire général du diocèse. En 1663, il obtint aussi la prévôté de la collégiale de Saint-Hermès à Renaix. Il mourut le 27 septembre de l'année 1667. Il a publié un histoire de Tournai, et plusieurs poésies latines qui ne sont pas sans mérite.

7. *Antoine De La Rue*, après avoir enseigné pendant quelque temps au collége de Gand, devint sous-régent à la pédagogie du Lis, le 18 février 1627.

8. *Pierre Ghiffene*, de Renaix, succéda à Antoine De La Rue le 18 février 1627, et occupa une chaire jusqu'au 16 août 1633. Inscrit à la matricule de l'Université le 20 décembre 1621, il fit son cours de philosophie et s'adonna à l'étude du droit. Après avoir reçu la prêtrise et pris le grade de bachelier ès-droits, il obtint un canonicat à Aire, en Artois, le 29 mai 1633. Plus tard il devint chanoine à l'église de Saint-Jacques à Louvain, et président du collége Van Dale. Il mourut à Louvain en 1656 ou 1659.

Digitized by

9. *Philippe Vander Elst*, prêtre, né à Flobecq, était professeur le 27 juin 1646.

10. *Gérard Van Roy*, licencié ès-droits, habitait le collége de Gand, probablement en qualité de professeur, au moment où il fut nommé chanoine de Saint-Aimé, à Douai, le 9 septembre 1633.

11. *Christophe Gérard* était professeur de rhétorique en 1627 et 1631.

12. *André Haverdin*, chapelain de la cathédrale d'Arras, professait la rhétorique au collége de Gand au commencement du mois de février 1638.

13. *Jean Vlockmans*, de Bierbeek, bachelier formel en théologie, enseignait la rhétorique en 1655. Il resta professeur jusqu'à la suppression du collége en 1657, lorsqu'il fut désigné pour remplir les fonctions de sous-régent au collége de la Très-Sainte-Trinité. Mais, avant d'avoir pris possession de cette nouvelle charge, il fut nommé, par la Faculté des Arts, curé de la paroisse de Saint-Jacques à Louvain. Il desservit cette paroisse jusqu'au moment de sa mort, arrivée en 1667.

14. *Jean Ryssels* était professeur de rhétorique au moment de la suppression du collége en 1657.

15. *Gérard Hastens* ou *Van Hasten* était professeur de poésie à la même époque. Le 9 juillet 1658, le magistrat de Louvain le nomma à la chaire de morale de la Faculté des Arts, qu'il

Digitized by Google

occupa jusqu'au commencement de l'année 1662. Après avoir pris ses grades en droit, il abandonna l'enseignement pour le barreau. Le 7 décembre 1662, il prêta serment en qualité d'avocat admis à la pratique par le magistrat de Louvain.

16. *Fréderic Pirouel*, prêtre de l'Oratoire, natif de la Lorraine, enseigna la rhétorique au collége de Gand, après l'admission des Oratoriens, en 1642. Avant de venir à Louvain, il avait été professeur de rhétorique au collége de l'Oratoire de Malines. Il a laissé des discours et des poésies écrites dans un latin pur et élégant. Voyez PAQUOT, *Mémoires*, éd. in-fol., II, p. 120.

17. *Théodore Rommelspach*, prêtre de l'Oratoire, natif de Bruxelles, professa la poésie au collége de Gand. Plus tard il devint supérieur de l'Oratoire de Louvain, et enfin curé du Finisterre à Bruxelles, où il mourut le 15 mai 1701, âgé de 84 ans.

E.-H.-J. REUSENS.

Digitized by Google

LA MASSE OU SCEPTRE DE LA FACULTÉ DES ARTS AU XVe SIÈCLE.

—

Lorsque les premiers magistrats de l'Empire romain paraissaient en public, ils étaient précédés de licteurs portant une hache enveloppée et liée dans un faisceau de branches d'arbres. La hache, qui était le symbole de l'autorité suprême, fut remplacée au moyen âge par la *masse* ou sceptre dont se faisaient précéder les empereurs, les rois et les personnages revêtus d'une juridiction souveraine. Les Universités, qui à cette époque formaient de véritables républiques libres et indépendantes au milieu des États dans lesquels elles existaient, jouissaient aussi du privilége de se montrer en public précédées de cet insigne. Le Recteur de l'ancienne Université de Louvain ne sortait jamais en cérémonie, sans être accompagné d'un ou plusieurs bedeaux portant la masse. *Magna est haec dignitas*, dit Juste Lipse en parlant des fonctions rectorales, *et splendorem ei dant* accensi *sive* bedelli, *ut vocant : quorum unus, praelato grandi argenteo sceptro, semper praecedit et ducit, famulis sequentibus. Interdum et octo praeeunt, cum suis quisque sceptris, sed in solemni processione aut die festo.* Chaque Faculté avait également sa masse.

Digitized by Google

Les *Actes* ou *procès-verbaux des séances* de la Faculté des Arts renferment des détails intéressants sur la première masse de cette Faculté. Dès la troisième année de son existence, c'est-à-dire en 1429, la Faculté, pour rehausser l'éclat de ses actes publics, se fit faire une masse, consistant dans une verge en fer recouverte en argent massif. Vers le sommet, la masse était entourée de six niches, couronnées par des dais en forme de toit, surmontées d'une tourelle et séparées les unes des autres par des colonnettes. Dans les niches se trouvaient des statuettes représentant saint Pierre *in statu apostoli cum armis Romanorum*, sainte Catherine, le pape Martin V, fondateur de l'Université, Aristote revêtu du manteau magistral, *in epitogio*, le philosophe Boëce *in cappa rigata*. La sixième statuette représentait saint Nicolas ou saint Lambert. *De sexto*, lit-on dans les *Actes*, *fuit discordia inter sanctum Nicolaum et sanctum Lambertum ;* mais ils n'ajoutent pas auquel des deux on donna la préférence. Pour ce qui concerne la statuette du pape Martin V, une discussion, qui peut nous paraître singulière, s'engagea entre les membres de la Faculté, sur le point de savoir s'il fallait le représenter en costume pontifical ou bien en costume professoral ordinaire : *Multis placuit*, disent les *Actes*, *quod papa Martinus esset in cappa ordinaria.*

La masse était, en outre, ornée de trois cercles

Digitized by

superposés sur lesquels étaient gravées des armoiries. Le cercle supérieur portait les écussons des États : de l'empire d'Allemagne, de la France, du Brabant, de la Flandre, de la Hollande et du pays de Liége ; sur le cercle du milieu se trouvaient les armes des diocèses de Trèves, d'Utrecht, de Cambrai, de Tournai, d'Arras et de Térouanne ; enfin sur le cercle inférieur on voyait les blasons des villes de Louvain, de Bruxelles, d'Anvers, de Bois-le-Duc, d'Arnhem et de Saint-Omer. Le chef des hérauts d'armes, *rex heraldorum*, fut chargé de surveiller la pose de ces armoiries.

La première masse fut complétement terminée au mois d'octobre 1430. On la confia à la garde du bedeau, qui était obligé de fournir, à cette occasion, un cautionnement de 150 couronnes d'argent.

Le 25 mars 1433, Jean Stockelpot, qui avait été l'un des premiers professeurs de la Faculté des Arts, demanda et obtint l'autorisation de se faire accompagner du bedeau portant la masse, à sa promotion au doctorat en médecine qui devait avoir lieu le lendemain.

Au mois d'octobre 1445, on décida de faire faire une petite masse ou verge dont on se servirait dans les actes moins solennels de la Faculté.

—

Digitized by Google

FORMULE DU DIPLOME DES MAITRES ÈS-ARTS DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN AU XVe SIÈCLE.

—

« Dignum censuimus et duximus, venerandi viri, ut quos morum elegantia praeditos, assiduis quoque defessos studiis, in laborum dulce solamen magistrali bireto cohonestassemus, eos ipsos ceteris, quantum per nos fieri posset, nostris in ea re testimoniis notos et commendatos faceremus. Cum itaque hunc honorem non nisi meritis impartiri velimus, idque palam et publice, minime tegi celarique oportet eos, qui praeclarum illud decus, et quidem sibi debitum, adepti sunt; idque eo minus, quo magis veritati praebendum est testimonium. Hinc est, quod, venerabilis atque honorandi viri N.... precibus faciliter et benigne susceptis, literas eidem sui in Artibus magisterii sub nostro sigillo certificativas concessimus, huncque ipsum dictum gradum atque ejus insignia juxta nostrae Facultatis morem et statuta (*tali die et anno*) accepisse omnibus, quorum interest, asserimus per praesentes; sicque eum ab omnibus, ad quos forte se transferet pro Artium magistro haberi, et nostrarum precum favore benevole tractari ac suscipi, benigne petimus ac supplicamus. Pro quorum

Digitized by Google

omnium fide et testimonio praedictae nostrae Facultatis sigillum his apponi voluimus.

» Datum Lovanii in nostra congregatione generali..... »

Cette formule, rédigée par Antoine Haneron professeur de la Faculté des Arts et plus tard prévôt de Saint-Donatien à Bruges, fut approuvée par la Faculté le 2 août 1433.

—

Digitized by Google

TABLE.

Notice sur le collége des Croisiers. 5
Notice sur le collége de Gand ou collegium vaulxianum. 17
La masse ou sceptre de la faculté des arts au XVe *siècle.* 27
Formule du diplôme des maîtres ès-arts de l'Université de Louvain au XVe *siècle.* 30

Digitized by Google

ANALECTES

Digitized by Google

Digitized by Google

ANALECTES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN,

PUBLIÉS PAR

N. J. LAFORET.

N° 35.

LOUVAIN,

TYP. DE VANLINTHOUT FRÈRES,

Imprimeurs de l'Université.

—

1872

Digitized by Google

INAUGURATION DU MONUMENT ÉRIGÉ A LA MÉMOIRE DE MGR DE RAM.

—

Le 15 mai 1871, à onze heures, a été célébré, dans notre antique collégiale de St-Pierre, le service anniversaire de Mgr de Ram, premier Recteur de l'Université catholique. On sait que le corps professoral, la famille du défunt et un certain nombre d'amis et d'anciens élèves de l'Université s'étaient unis dans une souscription commune pour ériger un monument à la mémoire du prélat savant et pieux qui présida à la fondation de l'Université catholique en 1834 et la dirigea pendant plus de trente années. L'inauguration de ce monument a eu lieu avec solennité, immédiatement après le service funèbre.

Le monument est placé vis-à-vis de l'autel dédié à la sainte Vierge qu'on invoque sous le nom de *Sedes sapientiae*, titre que lui donne l'Église dans les litanies. C'est à cet autel que Mgr de Ram, suivant la coutume de l'ancienne Université, venait s'agenouiller avec le nouveau docteur à chaque promotion solennelle d'un docteur en théologie ou en droit canon.

Ce monument, dû au ciseau habile de notre concitoyen M. de Fierlant, est mis en harmonie avec le style de notre ancienne collégiale et ajoute aux nombreux souvenirs artistiques qui

Digitized by Google

l'embellissent un travail qui prouve que le goût des arts s'est conservé à Louvain et que nous possédons des sculpteurs d'un vrai mérite et dignes de nos meilleures époques.

Mgr de Ram est représenté à genoux devant la Vierge et présenté par son patron, Saint-Pierre, au trône de la Sagesse divine. Il est revêtu du costume rectoral. La figure reproduit ses traits naturels. Tous ceux qui ont connu notre premier Recteur seront frappés de la ressemblance.

L'inauguration s'est faite en présence d'une nombreuse assistance. Outre la famille du défunt, le corps académique et les étudiants, on remarquait dans l'assistance Mgr Lauwers, vicaire général de l'archevêché de Malines; Mgr Aerts, prélat domestique de Sa Sainteté Pie IX; M. Smolders, bourgmestre de la ville avec plusieurs membres du conseil communal; M. Van Overloop, membre de la Chambre des représentants, le clergé et les notabilités de la ville.

Mgr Laforet a saisi cette occasion pour rendre un hommage mérité à son prédécesseur.

Voici le discours prononcé par Mgr Laforet, Recteur magnifique de l'Université :

MESSIEURS,

Ce monument qui vient de se découvrir à nos regards est né d'une pensée reconnaissante et

Digitized by Google

pieuse ; en l'érigeant, les nombreux souscripteurs ont voulu élever un témoignage public et permanent de leur respectueuse gratitude pour les inappréciables services rendus à la Belgique et à l'Église par l'homme illustre dont il rappelle les nobles traits. J'ajoute tout de suite que l'artiste (1) au ciseau duquel nous avions confié la tâche d'exprimer notre pensée sur le marbre l'a traduite avec d'autant plus de vérité et de bonheur qu'il la partageait lui-même.

En honorant ainsi la mémoire du premier Recteur de la nouvelle Université catholique de Louvain, nous n'avons pas eu simplement en vue la glorification d'un homme dont la carrière fut remarquablement féconde pour le bien, cet acte a une signification plus large et plus haute. Vous le savez, Messieurs, le Souverain Ordonnateur des choses a dit à l'homme : *Honore ton père et ta mère, afin que tu vives longtemps.* Ce précepte, on l'oublie trop, est une grande loi sociale, la loi des institutions et des peuples comme des individus. C'est grâce à elle qu'un lien sérieux rattache les générations les unes aux autres et, en les unissant, produit la durée et fonde les traditions. Hélas ! qu'est-ce qu'une vie d'homme, et que deviendraient les institutions et la société s'il n'y avait sur cette terre que des individus sans lien avec le passé et avec l'avenir? Com-

(1) M. Herman de Fierlant.

Digitized by Google

prend-on qu'un être intelligent, dont l'existence terrestre n'est qu'un point presque imperceptible dans le cours des âges, s'enferme fièrement en soi et dédaigne le nom et l'héritage moral des ancêtres? Et pourtant, que d'hommes de nos jours prônent cette coupable folie! L'individualisme, l'infatuation de soi, le mépris du passé : n'est-ce point là une des maladies les plus communes de notre temps! On brise toute tradition, on désagrège et l'on dissout les éléments sociaux, on réduit tout à l'état de poussière, et l'on demande à cette poussière de porter l'édifice des institutions et de l'ordre entier de la société! Quelle peut être la solidité d'un édifice élevé sur une pareille base, une expérience douloureuse et déjà longue l'a démontré à nos contemporains ; et malgré cela beaucoup d'entre eux s'obstinent, avec une naïveté qui n'a d'égal que leur orgueil, à reprendre toujours ce système fatalement voué aux ruines. On refuse de voir qu'un peuple sans traditions est un arbre sans racines, que le premier coup de vent emportera.

Il est absolument nécessaire, Messieurs, que tous les hommes de sens protestent contre ces prétentions insensées et criminelles qui, en méconnaissant le passé, bouleversent le présent et compromettent l'avenir. Et quelle plus éloquente protestation que ce monument même que nous inaugurons aujourd'hui? Il honore la mémoire d'un père, et du père le plus attaché lui-même à

Digitized by Google

nos vieilles traditions religieuses, scientifiques et nationales; d'un homme qui ne cessa, durant une longue carrière, d'apporter un soin pieux à relier la jeune Université de Louvain à l'école antique et fameuse dont elle est l'héritière morale, et, en ravivant nos meilleurs souvenirs, à faire revivre les gloires séculaires de notre pays. Et ici, dans ce lieu choisi pour l'érection de ce mausolée, quelle merveilleuse harmonie des choses! Cette splendide basilique a été élevée au même siècle que notre antique Université brabançonne; elle avait un chapitre composé de membres de l'Université, et le corps académique, suivant un usage heureusement rétabli, y accompagnait à l'autel de la très-sainte Vierge, invoquée sous le titre de *Sedes sapientiae*, les nouveaux docteurs en théologie et en droit canon : que de fois notre vénéré prédécesseur est venu, dans ces circonstances solennelles, s'agenouiller là, à deux pas de cette place où ce marbre animé nous le montre à genoux encore en ce moment!

Mgr Pierre-François-Xavier de Ram, premier Recteur de l'Université catholique de Louvain, est assurément une des grandes figures de la Belgique contemporaine. Je n'essayerai point de retracer sa laborieuse et féconde carrière, je ne veux point refaire ce qui est fait et bien fait (1).

---

(1) Voir particulièrement l'Oraison funèbre de Mgr de Ram par Mgr Namèche, vice-recteur de l'Université catholique, et la *Notice* étendue que M. Thonissen a consacrée à l'illustre défunt.

Digitized by Google

Je ne parlerai pas de ses nombreux et solides écrits, la plupart consacrés à notre histoire religieuse et scientifique, tous marqués au coin vraiment national ; je ne rappellerai ni les obstacles que le Recteur dut vaincre pour organiser l'Université, ni les phases diverses et parfois très-difficiles de son administration. Je me bornerai à dire quelques mots sur la création de cette grande école, sur son caractère, sur les fruits qu'elle a déjà portés : le seul éloge vrai d'un homme est dans ses œuvres, et l'œuvre par excellence de Mgr de Ram c'est l'Université.

Inaugurée à Malines le 4 novembre 1834, l'Université catholique fut transférée et installée solennellement à Louvain le 1er décembre 1835. Cette création était une entreprise hardie, je dirai presque audacieuse. Notre antique *Alma Mater* avait péri quarante ans auparavant, emportée dans la tourmente qui avait détruit l'autonomie relative de nos provinces ; depuis cette époque néfaste, alors même qu'il avait paru retrouver une certaine indépendance, notre pays était demeuré dépourvu de tout centre catholique d'enseignement supérieur : les universités du royaume des Pays-Bas reposaient sur la base de l'indifférence en matière de religion, et le gouvernement en vint peu à peu à ne redouter, dans le domaine entier de l'enseignement, qu'un seul péril, l'expression rigoureuse et complète de la doctrine de l'Église. Aussi l'incrédulité

Digitized by Google

avait fait d'effrayants ravages au sein des classes instruites; elle menaçait d'altérer profondément, avec notre esprit national, la raison publique. Le tressaillement patriotique de 1830, en brisant des liens devenus odieux et en rendant la Belgique indépendante et libre, ouvrit des voies nouvelles à la religion et à l'enseignement.

Il est hors de doute, Messieurs, que cette forte génération de 1830, à qui notre patrie est redevable de son indépendance et de sa Loi fondamentale, caressa bien des illusions et ne fut pas à l'abri de rêves chimériques. C'est une chose inévitable dans les heures d'ébullition et de fièvre nationale. Il y a alors un entraînement universel auquel les plus fermes esprits ne résistent qu'à demi. Mais à part quelques taches, quel beau spectacle présente le mouvement qui travaille cette jeune nationalité! Comme on sent un peuple fier d'être enfin rentré en possession de soi et plein de confiance en son avenir! Quelle sève, quel élan, quelle activité généreuse! Quelle étonnante et pure floraison, surtout dans le champ de l'Église, heureuse, après un si long et si dur asservissement, de se retrouver libre et ne relevant plus que d'elle-même! Quelle vitalité puissante elle révèle dans le domaine de l'instruction et de l'éducation en particulier, le seul qui nous occupe en ce moment! Quel merveilleux parti elle sut tirer de la liberté commune de l'enseignement, consacrée par la Constitu-

Digitized by Google

tion ! Nos vénérés évêques déployèrent une énergie, une activité courageuse et persévérante dont l'histoire offre peu d'exemples. En même temps qu'ils créaient ou amélioraient partout des écoles primaires, ils fondaient de nombreux colléges pour les humanités, érigeaient ou reconstituaient des petits séminaires, ouvrant dans toutes nos provinces des sources abondantes et pures d'instruction. La Compagnie de Jésus, ayant recouvré, avec tous les autres ordres et congrégations religieux, sa pleine liberté, seconda puissamment nos évêques en reprenant ses glorieuses traditions dans l'œuvre de l'enseignement. Ce que l'épiscopat belge a fait, dans les premières années de notre indépendance, pour le développement de l'instruction primaire et moyenne suffirait pour lui mériter la reconnaissance et l'admiration de tout homme soucieux de l'honneur et du bien de la patrie.

Il ne s'en tint pas là. L'enseignement supérieur, désorganisé par le brusque renversement de l'ancien ordre de choses, demeurait toujours indifférent ou hostile à l'endroit de nos croyances religieuses, et les idées dominantes ne permettaient pas d'espérer d'une réorganisation officielle une amélioration fondamentale. Il fallait donc s'attendre encore à voir cette chère jeunesse, dont la première éducation chrétienne avait coûté tant de sacrifices, condamnée, par le milieu où elle serait obligée de vivre, par les

Digitized by Google

doctrines qu'elle serait souvent forcée d'entendre, au péril de ternir la pureté de sa foi ou même de la perdre entièrement. Cette pensée était navrante pour nos évêques, pour le clergé tout entier, pour toutes les familles catholiques. C'est à elle que l'on doit l'Université de Louvain. Il était absolument nécessaire de couronner l'œuvre si courageusement ébauchée des écoles catholiques ; on ne recula point devant cette tâche, et tous les obstacles s'applanirent promptement devant ce grand acte de foi chrétienne.

L'annonce d'une telle création éveilla sur bien des lèvres un sourire d'étonnement dédaigneux. L'incroyance dominait parmi les classes lettrées, et beaucoup de gens se plaisaient à railler avec une pointe voltairienne cette audacieuse résurrection de l'antique alliance de la science et de la foi. Que le catholicisme exerçât un certain empire sur l'enfance et sur la première adolescense, qu'il se montrât dans les écoles primaires et secondaires, on n'y contredisait pas trop ; mais qu'il prétendît à discipliner et à régler, au grand jour de la publicité et en face du monde savant, l'ensemble des sciences humaines, quelle inexplicable témérité ! Ces railleries puériles n'émurent point les catholiques belges.

Ils ne s'arrêtèrent pas davantage devant un autre obstacle plus sérieux. Autrefois il ne serait venu à l'esprit de personne de créer une grande institution scientifique sans pouvoir en assurer

Digitized by Google

l'existence par une dotation matérielle certaine; notre ancienne Université de Louvain était très richement dotée, mais ses richesses avaient été jetées à tous les vents de la révolution, et notre Église, totalement dépouillée elle-même, n'avait rien à offrir à l'Université nouvelle. Où donc lui trouver une dotation suffisante? Eh! Messieurs, vous le savez, mais il est bon de le redire à la gloire de la foi des fondateurs de ce magnifique établissement, nos évêques le dotèrent uniquement sur la charité du clergé et des catholiques belges, sur le dévouement chrétien dans la plénitude de sa liberté. La Belgique a répondu noblement à une si généreuse confiance, elle l'a fait avec une constance que le temps n'est point parvenu à lasser; et nous sommes convaincu que cette charité, qui est toujours l'unique budget de l'Université catholique, loin de s'affaiblir, ira grandissant avec les besoins nouveaux qu'amènent les progrès manifestement providentiels d'une si belle institution.

Les ressources matérielles sont nécessaires à toutes les œuvres, elles ne suffisent à aucune : elles ne sont que le vêtement ou tout au plus le corps, il faut une âme qui donne la vie et imprime la forme en élevant et en transfigurant la matière elle-même. A qui est-il besoin d'apprendre qui fut l'âme de l'Université naissante? Dieu avait préparé dans la personne d'un tout jeune prêtre l'homme le mieux fait pour organiser

Digitized by

cette œuvre difficile et lui communiquer ce souffle puissant qui est la condition de la vitalité et de la durée. L'abbé de Ram n'avait pas trente ans lorsqu'une si haute mission lui fut confiée. Déjà il s'était révélé au public par des travaux littéraires qui annonçaient à la fois une intelligence singulièrement curieuse de la science et très éprise de nos vieilles gloires nationales. Le chef si profondément judicieux de l'épiscopat belge, Mgr Sterckx, qui le voyait grandir à ses côtés, appréciait les rares qualités du jeune professeur de son séminaire; celui-ci était lié d'amitié avec Mgr Van Bommel, évêque de Liége, esprit d'élite, homme d'initiative et de progrès, caractère élevé, confiant, généreux, prélat éminent, dont la Belgique n'honorera jamais assez la mémoire pour les services qu'il a rendus à la cause de l'enseignement. Le choix des évêques fut donc promptement fixé. Et aussi, comme l'a dit un orateur aimé qui a vu l'abbé de Ram à l'œuvre dès la première heure, « où trouver ailleurs ce rare assemblage de savoir, de talent, de tact, de fermeté, de douceur, d'une maturité précoce jointe à toute l'ardeur et à toute la vigueur de la jeunesse (1)? » Ce jeune prêtre possédait à un haut degré la qualité maîtresse pour le gouvernement des hommes et

(1) Mgr Namèche, vice recteur de l'Université catholique, dans l'Oraison funèbre de Mgr de Ram.

Digitized by Google

qui est par-dessus tout nécessaire au fondateur d'une grande institution, la patience, une patience intelligente et ferme. Il comprenait combien il importe de savoir attendre et de songer beaucoup plus à semer qu'à recueillir soi-même; il n'ignorait pas non plus que bien des choses en ce monde ne s'obtiennent point d'une façon directe et absolue : « Il y a en effet, suivant la parole d'une femme d'un sens exquis, plus de gens atteints par ricochet qu'à bout portant, et ce qui est lancé dans l'espace finit toujours par rencontrer quelqu'un (1). »

Les commencements de l'Université furent modestes, mais ses progrès furent rapides, et elle garda fidèlement le double cachet religieux et national que la main de son organisateur lui avait imprimé à l'origine. Le jour où elle fut solennellement inaugurée à Malines, il avait tracé, dans un discours très nourri d'idées et de faits, le programme général qu'elle devait réaliser. Sa pensée se reportait dès lors avec amour sur notre antique école de Louvain, et, en en rappelant la splendeur et les bienfaits, il en crayonnait le caractère et l'action patriotique, qu'il devait peindre plus tard dans un autre discours dont je veux détacher les lignes suivantes : « A Louvain, les professeurs de toutes les facultés se donnaient la main pour faire fleurir les

(1) Mme Swetchine.

Digitized by Google

études à l'ombre d'une discipline sage et sévère. Tout y concourait pour former des hommes laborieux et instruits attachés au pays et à ses institutions : l'ancienne *Alma Mater* savait inspirer à ses enfants, avec l'amour de la science et de la foi et avec le respect dû à l'autorité, les sentiments énergiques du patriotisme. — C'est ainsi que par l'action lente, mais continue, d'un enseignement homogène de près de quatre siècles s'est formé parmi nous un esprit public et s'est conservée l'unité et la force du sentiment national, qu'aucune domination étrangère n'est parvenue à étouffer. Nous avons reconnu tour à tour pour nos maîtres l'Espagne et l'Autriche, et néanmoins le clergé, comme la magistrature administrative et judicaire, formés à une école commune avec les autres sommités sociales, faisaient marcher de pair avec leur respect pour l'autorité souveraine leur attachement aux vieilles franchises du pays. Cet attachement se montra si vif et si ardent quelquefois que, dans certaines circonstances, on vit se manifester les nobles et patriotiques espérances que 1830 a réalisées pour nous (1). » Oui, Messieurs, notre ancienne Université fut un foyer toujours ardent de religion, de science, de patriotisme; elle

(1) *Considérations sur l'histoire de l'Université de Louvain. Discours prononcé à la séance publique de la classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique, le 10 mai 1851.*

Digitized by Google

devint un lien précieux entre des provinces que séparait la diversité des institutions politiques et administratives, et contribua puissamment à préparer notre unité nationale, qu'elle marqua d'un cachet propre. Le rêve de Mgr de Ram était que la fille imitât la mère, eu égard aux changements survenus dans les institutions politiques et sociales. Et ce rêve, on nous permettra de le dire, grâce à son infatigable et persévérante activité, grâce au concours dévoué d'auxiliaires dignes de lui, est devenu une splendide réalité. Dieu lui fit la faveur de jouir de ce spectacle avant de quitter cette terre. Dans les dernières années de son long Rectorat, l'Université avait donné des fruits dont la Belgique reconnaissante était justement fière; elle fixait les regards sympathiques et affectueux de l'univers catholique, et de toutes parts déjà il lui arrivait des fils désireux de s'abreuver aux sources pures qui jaillissaient de son sein.

Le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de cette grande œuvre, en fournissant une occasion solennelle de constater la fécondité de son action scientifique et sociale, fut pour son illustre chef la plus douce des récompenses. Tout l'épiscopat belge s'empressa d'adresser à Mgr de Ram et à ses vaillants collaborateurs les plus chaleureuses félicitations pour les services rendus, pendant ce quart de siècle, à la science, à la religion et à la patrie par l'Université catho-

Digitized by

lique. « A mes yeux, écrivait le savant évêque de Bruges, Mgr Malou, l'Université catholique est une des gloires de l'Église en Belgique; elle est le fruit de la liberté d'enseignement conquise en 1830 sur un odieux monopole; elle est, parmi nous, le foyer de cette véritable science qui sait ajouter aux lumières bornées de la raison humaine les lumières beaucoup plus sûres et plus abondantes de la raison divine; elle fournit un préservatif efficace contre la fausse science qui, tout en se couvrant du faux nom de progrès, en est réduite, comme l'a remarqué saint Paul, à chercher toujours et à ne trouver jamais; elle inspire à ses élèves l'amour de la patrie avec l'amour de la religion, deux sentiments inséparables dans le cœur de nos pères et naturellement unis dans le cœur de leurs enfants; elle représente les traditions nationales de la Belgique; elle est le palladium de nos espérances pour l'avenir (1). »

Oui, Messieurs, nous pouvons le redire très haut avec Mgr Malou, l'Université de Louvain représente les vraies traditions nationales de la Belgique, elle est la plus pure expression du caractère historique qui constitue la physionomie propre du peuple belge : elle joint à un amour profond et filial de l'Église et de son Chef le plus vif attachement à la patrie, au Roi, à nos

(1) Lettre du 6 décembre 1859.

Digitized by Google

vraies libertés publiques : Foi, Science, Patriotisme, voilà, comme je le disais en recueillant la glorieuse mais redoutable succession de Mgr de Ram, les trois couleurs de son drapeau.

Il ne siérait point d'entrer ici dans aucun détail pour rappeler ce que l'Université catholique, en restaurant avec éclat l'antique et naturelle alliance de la religion et de la science et aussi en devenant un commun rendez-vous pour le clergé et les laïques, a fait pour le rapprochement des diverses classes élevées de la société, pour l'union du sacerdoce et de toutes les professions libérales; je ne parlerai point davantage de ces générations de jeunes gens et d'hommes instruits et religieux sortis de son sein, de ces fermes chrétiens que nulle tentation n'a pu séduire, qui peuplent nos cités et jusqu'à nos campagnes et qui sont tout ensemble, dans notre heureuse Belgique, le meilleur boulevard du catholicisme et de la patrie. Tout cela d'ailleurs est parfaitement connu; et, il y a peu de jours, une voix plus autorisée que la mienne n'hésitait pas à proclamer que l'avenir de la Belgique était assuré, grâce à ses nombreux colléges catholiques et à l'Université de Louvain qui en est le couronnement (1).

---

(1) Son Exc. Mgr Cattani, Nonce du Saint Siége, dans sa belle allocution prononcée à la réunion générale des catholiques belges à Louvain, le 30 avril 1871.

Digitized by Google

Depuis la mort de Mgr de Ram, notre Université a notablement agrandi le cercle de son enseignement par la création des Écoles spéciales des arts et manufactures, du génie civil et des mines; mais elle se fera toujours gloire de garder les traditions dont il était si jaloux, elle restera scrupuleusement fidèle à la pensée qui a présidé à sa fondation, au vœu de nos vénérés évêques et du Saint-Siége. Nous avons la ferme confiance que cette intelligente jeunesse, chaque année plus nombreuse (1), qui vient nous demander la science et une direction dans la vie, se groupera de plus en plus étroitement sous les nobles plis du drapeau de l'*Alma Mater* et s'honorera de le défendre avec une indéfectible vaillance dans toutes les situations.

---

(1) L'Université compte actuellement 978 élèves.

Digitized by Google

NOTICE SUR MONSIEUR L. J. H. ERNST, PROFESSEUR ORDINAIRE A LA FACULTÉ DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN, PAR M. E. DE JAER, PROFESSEUR A LA MÊME FACULTÉ.

—

Le 3 mai 1871, est décédé, à Louvain, dans sa 73e année, M. Lambert-Joseph-Henri Ernst, professeur de droit civil à l'Université catholique. Depuis vingt-sept ans déjà un état d'épuisement, qui lui rendait impossible tout travail sérieux quelque peu assidu, l'avait contraint d'abandonner une chaire qu'il a occupée cinq ans à peine et où il s'était, dès le début, acquis un nom remarquable et justement mérité.

Avec lui disparaît le dernier membre de ce savant et glorieux triumvirat des frères Ernst, — Gérard, Antoine et Lambert (1), — qui a rendu de si éminents services à notre pays dans la réorganisation des études universitaires et jeté un si vif éclat sur l'enseignement du droit d'abord à l'Université de Liége et plus tard à celle de Louvain.

Lambert Ernst naquit à Aubel, province de

(1) Un quatrième frère, Ulric Ernst, le second par l'âge, s'était également distingué dans la carrière juridique. Reçu docteur en 1817, à l'École de droit de Bruxelles, il se fixa au pays natal, où il est mort notaire, à Moutzen, en 1844.

Digitized by Google

Liége, le 7 octobre 1798, d'une famille honorable et profondément catholique. Un vénérable prêtre, ami de la famille, dirigea ses premières études au foyer domestique, sous l'œil d'une pieuse mère.

L. Ernst avait eu le malheur de perdre son père dès l'âge de dix ans; mais la Providence lui réservait dans le digne Gérard, l'aîné de la famille, de seize ans plus âgé que lui, un guide et un soutien en qui lui et ses frères retrouvèrent l'affection et le dévouement d'un père, en même temps que les lumières, le talent et le zèle d'un maître incomparable. Ernst aîné, dès cette époque déjà l'un des professeurs les plus distingués de l'École de droit de Bruxelles, décida sa mère à lui confier ses jeunes frères, qui tous trois vinrent le rejoindre à Bruxelles.

Le jeune Lambert acheva brillamment ses humanités au lycée impérial de cette ville, pour entrer bientôt après à l'École de droit, où il ne tarda pas à prendre rang parmi les meilleurs élèves. Le 24 juin 1817, il subit avec la plus grande distinction le premier examen de baccalauréat en droit, qui lui valut un diplôme conçu dans les termes les plus flatteurs.

Sur ces entrefaites, l'arrêté royal du 25 septembre 1816, organique de l'enseignement supérieur dans les provinces méridionales du Royaume, avait décrété l'institution des trois Universités de l'État de Louvain, de Gand et de

Digitized by Google

Liége. Un arrêté du 19 août 1817, qui fixait l'ouverture des nouveaux cours au mois de novembre suivant, prononça en conséquence la suppression des Facultés de droit, des sciences et des lettres de l'Académie de Bruxelles. Dans cette réorganisation des hautes études, une chaire de droit avait naturellement été réservée à l'éminent professeur de Bruxelles. Ernst aîné, à qui l'on avait laissé l'option, se décida pour Liége, où ses frères le suivirent.

Obligé de recommencer ses cours de droit à l'Université de Liége conformément au nouveau régime établi, Lambert trouva dans les épreuves de la candidature et du doctorat qu'il eut à subir autant d'occasions de cueillir de nouvelles palmes, aux applaudissements unanimes de ses maîtres et de ses condisciples.

Le 6 août 1819, il défendit publiquement avec grande distinction le *specimen inaugurale* requis pour la promotion au doctorat en droit romain et moderne.

Il avait pris pour sujet de sa dissertation, écrite en latin, pieusement dédiée à sa mère et placée religieusement par l'auteur sous l'invocation du secours divin, les droits et les obligations des époux sous le régime de la communauté légale (1).

---

(1) *Dissertatio inauguralis juridica de juribus et obligationibus legatis inter conjuges communionis secundum jus civile hodiernum, adjunctâ de jure criminali novissimo quæstione* (Liége, 1819, 42 p. in-4°).

Digitized by Google

Dans ce premier essai du jeune docteur se dessinent déjà la plupart des qualités qui devaient bientôt distinguer le talent du magistrat et former plus tard le trait caractéristique de l'enseignement du professeur : ordre et méthode dans la distribution des matières, grande clarté dans l'exposition, mesure et fermeté dans la discussion, rectitude et sûreté de jugement dans la discussion, le tout exprimé dans un style simple et concis, si bien en harmonie avec le caractère essentiellement modeste du lauréat.

A cette dissertation sur une matière importante et pratique du droit civil, il avait joint une thèse de droit criminel, à l'occasion de laquelle se présenta un incident qui mérite d'être recueilli (1).

Il défendait le droit absolu pour le prêtre catholique de se refuser à révéler à la justice tout crime ou délit dont il n'aurait eu connaissance que sous le sceau du secret de la confession, alors même que la confidence lui aurait été faite par le coupable en dehors du tribunal de la pénitence, et sans en excepter le crime de lèse-majesté ou tous autres complots contre la sûreté de l'État prévus par les art. 103 et suiv. du Code

(1) Ce détail ainsi que plusieurs autres renseignements ont été empruntés à la notice consacrée à L. Ernst par M. Alphonse Le Roy, professeur à l'Université de Liége, dans son Compte-rendu des fêtes jubilaires de cet établissement. (3 novembre 1867.)

pénal de 1810. Le choix même du sujet, aussi bien que les considérations élevées à l'aide desquelles il le développait, témoignent assez de la vivacité du sentiment religieux qui animait le jeune étudiant; et cette profession solennelle de la foi catholique, à son entrée dans la carrière, nous donne la mesure de cette noblesse et de cette fermeté de caractère qui ne se démentirent jamais un instant pendant tout le cours de sa belle existence.

L'autorité universitaire, tenant compte de l'intérêt tout exceptionnel que devait soulever la discussion publique sur un pareil sujet, crut devoir accorder au récipiendaire la faveur spéciale de présenter sa défense en français à l'effet de laisser la plus grande latitude au débat. Cette dérogation aux usages toujours suivis jusqu'alors se trouva justifiée par un succès tellement complet qu'il ne contribua pas peu à porter un coup fatal à l'emploi du latin dans les luttes académiques.

Cette dernière épreuve fut un nouveau triomphe qui venait dignement couronner la brillante carrière de l'étudiant. Nous n'en voulons pour preuve que l'attestation délivrée solennellement au jeune docteur par le Doyen de la Faculté de droit. Elle déclare que dans la défense publique de sa thèse il avait montré « une force » de raisonnement et une étendue de connaissan- » ces que l'on pourrait admirer, même dans un » jurisconsulte formé par de longs travaux. »

Digitized by Google

L. Ernst, dont la santé se trouvait altérée par l'excès de travail, dut aller chercher au pays natal un repos trop justement mérité, en attendant d'être fixé sur le choix d'une carrière. Barreau, magistrature, enseignement, tout s'offrait à lui sous les plus riantes perspectives. Doué comme il l'était, préparé par de fortes et saines études, entouré d'estime et de considération, il pouvait, sans présomption aucune, prétendre arriver partout à un rang distingué.

Il se décida pour la magistrature. Après avoir pratiqué pendant quelque temps comme avocat devant la justice de paix, il fut nommé, le 17 janvier 1824, substitut du procureur du Roi à Namur, où il resta en cette qualité jusqu'à sa nomination de substitut du procureur général près la Cour d'appel de Liége, le 29 juin 1834. Dès 1832, lors de la réorganisation de l'ordre judiciaire, le gouvernement, appréciant le mérite et les services rendus par le premier substitut du procureur du Roi de Namur, lui avait offert la même place à Liége; mais celui-ci crut devoir décliner cette offre, ne voulant quitter Namur que pour un poste supérieur à celui qu'il y occupait.

Le jeune magistrat tint toutes les promesses du brillant étudiant. Travailleur infatigable, il suffisait à tout et menait avec un égal succès toutes les affaires qu'il avait à traiter tant devant la juridiction civile que répressive. Esprit

Digitized by Google

lucide et droit, il savait avec un rare talent démêler la question la plus compliquée, mettre en pleine lumière le point saillant du débat, et faire toucher du doigt le fort et le faible des prétentions adverses. Caractère intègre et loyal, il présentait, d'un ton calme mais ferme, modeste mais convaincu, des conclusions toujours frappées au coin d'une équitable justice, d'une intelligente modération et de la plus rigoureuse impartialité.

Aussi jouissait-il, auprès des corps judiciaires auxquels il fut attaché, d'une haute autorité, aussi flatteuse pour son âge que parfaitement justifiée par ses heureuses qualités de l'esprit et du cœur. Le souvenir de L. Ernst est resté vivant et honoré au Tribunal de Namur comme à la Cour de Liége, où, cependant, il n'a guère passé qu'une année, pour aborder bientôt après la carrière de l'enseignement.

Avant de le suivre dans cette seconde phase de sa vie, nous manquerions à la justice due à sa mémoire, si nous ne rappelions les services nombreux et variés qu'il a rendus dans les différentes situations où l'appelèrent tantôt la confiance du pouvoir, tantôt le choix du corps électoral.

C'est ainsi qu'à Namur nous le voyons successivement appelé à faire partie de la Commission de surveillance de l'Athénée, à exercer les fonctions d'Auditeur près la Garde communale, à

Digitized by

siéger au Conseil d'inspection et de surveillance du dépôt de mendicité. Il n'était pas d'une année à Liége, qu'il recevait du Roi une marque toute particulière de confiance et d'estime : un arrêté du 8 juin 1835 le nommait Commissaire royal pour administrer, de commun accord avec le Commissaire du Roi de Prusse, la partie restée neutre du territoire de Moresnet.

Plus tard, de 1836 à 1839, nous trouvons L. Ernst au Conseil provincial de Liége, appelé à y représenter le canton d'Aubel, dans deux élections successives où il réunit la presque unanimité des suffrages.

Est-il nécessaire de faire remarquer que ces diverses fonctions étaient toutes gratuites, et, qu'en acceptant ce surcroît de travail, il n'écouta jamais que le dévouement au devoir et le désir d'être utile à ses concitoyens?

L. Ernst possédait, d'ailleurs, à un rare degré les qualités qui font le bon administrateur : connaissances étendues et variées, grande rectitude de jugement, fermeté et modération de caractère, sens pratique des affaires et, par-dessus tout, conscience inébranlablement attachée au devoir et au bon droit. C'est assez dire que chez lui l'administrateur fut en toute circonstance à la hauteur du magistrat.

Mais nous avons hâte de le suivre sur un dernier terrain plus particulièrement propre à mettre en relief et à faire briller sous un jour

Digitized by Google

nouveau la trempe spéciale de son esprit, la profondeur et la sagacité de son jugement et son aptitude exceptionnelle à scruter l'idée juridique et à pénétrer le sens intime des lois.

La loi du 27 septembre 1835 venait de réorganiser l'enseignement supérieur dans notre pays. Différentes causes avaient amené de nombreux vides dans le personnel enseignant des Universités de l'État. La Faculté de droit de Liége, notamment, avait vu s'éloigner deux de ses membres les plus distingués. Antoine Ernst, élu Représentant par la ville de Liége, lors de la dissolution de la Chambre en 1833, avait dû, bien à regret, interrompre son enseignement; depuis le 4 août 1834, il siégeait au Ministère de la justice. Un an plus tard, Ernst aîné avait accepté la chaire de droit civil approfondi et celle de droit naturel à l'Université catholique de Louvain. Cette double perte, grâce à l'auréole glorieuse qui entourait dès lors le nom d'Ernst, était particulièrement ressentie à l'Université de Liége. Il fallait y pourvoir, et y pourvoir dignement.

Un troisième Ernst restait, frère des deux précédents non-seulement par le sang et par le cœur, mais aussi par le talent, par la capacité, par la réputation acquise, le digne émule en un mot de ses illustres frères. Tout attaché qu'il fût à la carrière qu'il parcourait depuis de longues années déjà avec tant de distinction et de suc-

Digitized by Google

cès; malgré l'hésitation bien naturelle qu'il éprouvait à aborder, à son âge, une carrière nouvelle, L. Ernst ne put résister aux pressantes instances du gouvernement, et, le 5 décembre 1835, il ouvrait à l'Université de Liége le cours de droit civil élémentaire dont il venait d'être chargé.

Son début fut une véritable victoire. Le départ d'Ernst aîné pour Louvain avait vivement froissé les étudiants de Liége. Une cabale avait été montée parmi eux en vue de protester contre la nomination du frère de leur ancien maître. L. Ernst, sans rien connaître des dispositions fâcheuses de l'auditoire auquel il va s'adresser, monte en chaire, expose ses idées sur l'enseignement qu'il inaugure, et termine son discours au milieu des applaudissements enthousiastes de cette généreuse jeunesse qu'il venait de captiver.

Indépendamment du cours de droit civil, il avait été également chargé du cours de droit naturel; mais, au bout de deux années, des motifs de santé l'obligèrent à abandonner celui-ci, pour ne conserver que le premier de ces deux cours.

Deux ans plus tard encore, en 1839, L. Ernst renonçait à la chaire de droit civil élémentaire à l'Université de Liége et acceptait la même chaire à l'Université catholique, où il venait, en même temps que son frère Antoine, rejoindre

Digitized by Google

une troisième fois le vénérable et bien-aimé Gérard, qui avait guidé avec tant de sollicitude leurs premiers pas dans la carrière des études juridiques et qui en recevait en ce moment une récompense si chère à son cœur.

Ce n'est pas un des moindres titres de Mgr de Ram, d'illustre et vénérée mémoire, à la reconnaissance de l'*Alma Mater*, que d'avoir su associer à ses travaux le brillant ministre de la justice et le savant professeur de Liége. Nous comprenons avec quel sentiment de complaisante satisfaction, contenu par la douleur, il a pu dire, en prononçant l'éloge funèbre d'Ant. Ernst : « Sa nomination à l'Université catholique ajouta un nouveau lustre à notre Faculté de droit devenue légitimement fière de réunir dans son sein trois frères dont les noms formaient un triple gage de gloire et de succès. »

Hélas ! ni ce bonheur des frères, ni cette fière et légitime satisfaction de l'Université ne devaient être d'une bien longue durée. En l'espace de moins de trois années, ces trois voix sœurs, qu'une même destinée semblait devoir toujours réunir, avaient cessé de charmer leurs auditoires et de former la jeunesse universitaire à leurs doctes leçons.

Le 10 juillet 1841, Ant. Ernst était frappé de mort à Boppard, sur les bords du Rhin, à la suite d'une aggravation subite du mal dont il allait chercher à l'étranger la guérison; quinze

Digitized by

mois plus tard, Ernst aîné succombait à Louvain à une affection grave des poumons; et dès le commencement de l'été de 1844, L. Ernst, d'une santé déjà compromise et que la mort de ses frères et d'autres deuils de famille avaient contribué à altérer plus gravement encore, se voyait contraint de suspendre son cours, qu'il n'a plus jamais repris.

Jetons un rapide coup d'œil sur cet enseignement ainsi brusquement interrompu et dont le souvenir, déjà si loin de nous, est resté présent à l'esprit et au cœur de tous ceux qui ont eu le bonheur de le recueillir.

On se ferait une fausse idée du cours de droit civil élémentaire de L. Ernst si l'on prenait ce mot *élémentaire* dans son sens littéral et tel qu'on l'entend généralement aujourd'hui. En créant ce cours, — qu'il se plaisait à qualifier plutôt de *semi-approfondi*, — L. Ernst avait eu en vue de l'approprier à l'ordre de choses créé par la loi de 1835, au point de vue des exigences de l'examen.

Cette loi prescrivait, d'une manière générale et sans restriction, les éléments du droit civil pour l'examen de candidat, et le droit civil approfondi pour l'examen de docteur. Le cours de droit véritablement approfondi ne pouvait guère comprendre et ne comprenait en fait qu'une minime partie du Code civil, l'explication d'un ou deux Titres du Code par année, tandis que,

aux termes de la loi rigoureusement interprétée, l'examen de doctorat pouvait porter sur l'ensemble du Code. On avait dû dès lors chercher à rémédier à ce défaut de concordance entre l'état réel de l'enseignement et les exigences de la loi en forçant en quelque sorte la portée naturelle du cours de droit civil élémentaire, lequel se trouvait ainsi destiné tout à la fois et aux élèves de la candidature et à ceux du doctorat.

Il s'agissait donc d'exposer, dans un cadre relativement restreint, — en deux années de temps, — les principes raisonnés du droit civil sur toutes les matières du Code; de les coordonner dans un ordre systématique et naturel qui en fît sentir l'enchainement rationnel; de grouper autour de chacun d'eux les principales conséquences, les exceptions, les dérogations, en les rattachant constamment au principe lui-même, de façon à en assurer de plus en plus l'intelligence nette et la solide possession.

Nul mieux que L. Ernst ne pouvait tenter de réaliser ce programme; nul n'y a mieux réussi que lui.

Esprit éminemment méthodique, il excellait dans l'art de distribuer et de coordonner les divers éléments d'une matière, en assignant sa juste proportion à chacune de ses parties. Doué d'une grande puissance de synthèse, il savait merveilleusement condenser la substance d'une doctrine, et il arrivait, sans le moindre effort, à

Digitized by

la formuler avec une rare concision, qui n'enlevait rien à sa netteté ni à sa clarté. Toujours le mot propre; jamais un mot de trop; et cependant, dans cet exposé en apparence si élémentaire des principes, l'élève attentif découvrait sans peine les jalons qui devaient le guider plus tard dans la solution des principales difficultés d'application.

La parole de L. Ernst était simple et correcte; son débit généralement calme, modeste et d'une grande égalité, ce qui imprimait à son cours certain cachet d'austère sévérité. Mais ce maintien quelque peu sévère laissait facilement deviner tant de distinction et de consciencieuse dignité, tant de bonté et de sympathique dévouement, que son auditoire recueillait avec une sorte de religieux respect cet enseignement substantiel et nourri, qui lui faisait aimer la science en même temps que l'homme éminent qui le lui dispensait.

Nous avons dit comment ce précieux enseignement se trouva tout-à-coup interrompu, pour ne plus recommencer.

Lorsque L. Ernst quitta Liége, en 1839, pour rejoindre ses frères à Louvain, il venait de contracter une union qui lui donnait de légitimes espérances de bonheur. Une année après, il perdait celle qu'il avait associée à sa destinée. Déjà commençait pour lui cette longue suite de douleurs qui ne devait pas avoir de terme en ce

Digitized by Google

monde. Il vit successivement mourir ses frères, sa mère, ses sœurs. Sa fille unique elle-même, qui faisait sa consolation et qui était le digne objet de son légitime orgueil, fut prématurément ravie à sa paternelle tendresse.

Si ces malheurs incessamment répétés brisèrent sa santé déjà faible, son âme du moins n'en fut point abattue. Chrétien convaincu, soumis en tout à la volonté de Dieu, il bénit, comme Job, la main qui le frappait; et, n'ayant pas trouvé le bonheur ici-bas pour lui-même, il voulut répandre autour de lui les trésors de son excellent cœur.

Ceux que la mort de ses frères avaient laissés orphelins trouvèrent en lui un second père. Il ne voyait en cela, lui pour qui chaque noble action devenait un devoir, que l'acquit de sa dette de reconnaissance envers les enfants de ce frère aîné à la mémoire de qui il avait lui-même voué un culte filial.

Ses bienfaits, d'ailleurs, ne se bornaient pas à sa famille. Il accueillait tous les malheureux avec une égale bonté. Sa généreuse libéralité était inépuisable, et, fidèle au précepte du Maître, sa main droite ignorait ce que donnait la main gauche.

Bienveillant envers chacun, dans toute l'acception chrétienne du mot, d'une douce égalité d'âme et d'une exquise sensibilité, d'une droiture scrupuleuse et d'une loyauté à toute épreuve,

Digitized by Google

d'une franchise enfin et d'une fermeté incapable de la moindre capitulation de conscience, il commandait la sympathie, l'estime et la considération.

Aussi, parmi ses collègues, ne comptait-il que des amis. Pendant ces longues années de souffrance pendant lesquelles il se survécut en quelque sorte à lui-même, obligé de renoncer à tout travail à l'âge où d'autres sont dans toute la maturité du talent, une de ses plus douces consolations était de s'entretenir de cette grande école catholique à laquelle il eût voulu consacrer une existence entière; de s'enquérir de ses progrès; de s'intéresser aux succès de ses élèves. L'Université, de son côté, a tenu à honneur de laisser figurer, pendant toute sa vie, le nom de L. Ernst au programme des cours, rendant ainsi un dernier et reconnaissant hommage à ce nom glorieux dans la science, et qui avait si puissamment contribué à fonder la réputation de la Faculté de droit de Louvain, en l'entourant du prestige de son illustration.

Tous ceux qui ont eu le bonheur de vivre dans l'intimité de cet excellent homme, d'apprécier ce cœur d'élite, savent avec quelle fermeté d'âme, quelle patience et quel inaltérable courage il a soutenu, sans jamais défaillir, cette longue et douloureuse épreuve qui embrassa la moitié de sa carrière.

Animé de cette tendre et sincère piété qu'il

Digitized by Google

avait nourrie dès son plus jeune âge, il attendait sa dernière heure dans un religieux abandon à la Providence. Il la vit venir avec le calme et la sérénité de l'homme de bien. Le 3 mai 1871, paisiblement et sans souffrance, il s'endormit du sommeil du juste, laissant à tous l'exemple d'une vie bien simple et silencieuse au jugement du monde, mais remplie d'œuvres et de mérite devant Dieu.

—

Digitized by Google

NOTICE SUR FEU MONSIEUR J. B. VRANCKEN, PROFESSEUR ÉMÉRITE A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE, PAR LE Dr LEFEBVRE, PROFESSEUR ORDINAIRE A LA MÊME FACULTÉ.

—

L'Université catholique a l'habitude de réserver une place d'honneur dans ses Annuaires à la biographie des professeurs que la mort lui enlève. C'est un monument de reconnaissance qu'elle érige à ceux qui meurent à son service.

Je suis chargé de ce soin pieux à l'égard de feu M. Jean-Baptiste Vrancken, professeur émérite à la faculté de médecine.

Le professeur Vrancken était un ouvrier de la première heure. Il avait été appelé à l'honneur de l'enseignement aux premiers jours de l'installation de l'Université catholique à Louvain. Il lui a consacré sa vie entière; on pourrait donc s'attendre à trouver ici une longue histoire de cette carrière de travail et de dévouement. Toutefois le laconisme de cette biographie n'étonnera pas les amis de Vrancken — et en parlant d'amis, j'entends désigner tous ceux qui l'ont connu, car personne n'a pu connaître cet excellent homme sans l'aimer. Il y a des vies, parmi les mieux remplies, qui peuvent tenir en quelques lignes; il y a des hommes — variété rare à

Digitized by Google

la vérité dans l'espèce humaine — qui ont la passion de l'obscurité et du silence. Ils accomplissent vaillamment la tâche que Dieu leur a confiée en ce monde, mais ils ne veulent d'autre témoin et d'autre rémunérateur que Dieu lui-même.

Vrancken était un de ces hommes rares.

Je me propose de retracer rapidement les diverses phases de cette vie sereine et d'apprécier ensuite le savant et l'homme.

I.

Jean-Baptiste Vrancken naquit à Louvain, le 18 février 1805, d'une famille modeste mais aisée. Elle appartenait à cette vieille bourgeoisie de notre ville, où les traditions de religion, de travail et d'honneur se transmettent fidèlement d'âge en âge. Son père, marguillier de la collégiale de St-Pierre, partageait son temps entre les bonnes œuvres et son tranquille commerce.

Jean-Baptiste Vrancken était fils unique, mais il avait une sœur un peu plus âgée que lui. Ils passèrent ensemble leurs jeunes années, vivant de la même vie, recevant les mêmes leçons et cimentant ainsi cette fraternelle affection qui ne fut pas le moindre charme de leur existence.

Les heureuses dispositions de Vrancken se révélèrent de bonne heure : lorsque, en 1816, il fit sa première communion à l'église de St-Pierre, il fut proclamé premier. Il avait pour concurrent un autre enfant de Louvain, un ami d'en-

Digitized by Google

fance, qui resta l'ami de la vie entière; e jeune rival de Vrancken, qui n'arriva alors qu'au second rang, devait s'élever plus tard aux sommets de la science et des honneurs.

Peu de temps après, Vrancken commença ses humanités au collége de sa ville natale; il y remporta invariablement les premiers prix jusqu'à la fin de ses études.

Les mêmes succès l'attendaient sur un théâtre plus élevé. Inscrit au mois d'octobre 1823 sur la liste des étudiants de l'Université de Louvain, il parcourut avec honneur toutes les étapes académiques, et, le 15 juin 1829, il était proclamé docteur en médecine avec la plus grande distinction. Nous aurons l'occasion de revenir sur la remarquable dissertation inaugurale qu'il produisit à cette occasion.

Le jeune docteur s'établit dans sa ville natale, au milieu des siens. Les malades de toutes les classes apprirent bientôt le chemin de sa maison, mais il réserva toujours la meilleure partie de son temps et de ses soins pour d'anciens amis qu'il se plaisait déjà à secourir pendant les loisirs de sa vie d'étudiant, les pauvres. Au reste il ne se laissa pas absorber par la pratique : il avait un goût très-vif pour les sciences naturelles, et la familiarité du professeur Van Mons, ce savant aux vues si originales et si profondes, était singulièrement propre à l'entretenir et à l'attiser. Dès l'année 1829, Vrancken était admis

Digitized by Google

en qualité de membre de la société des sciences médicales de Louvain, que présidait, alors déjà, son jeune ami le docteur Craninx. Il se préparait ainsi dans le recueillement du cabinet et dans l'exercice pratique de son art à une position plus élevée, et j'ajoute qu'il s'y préparait à son insu, car sa modestie ne lui permettait pas de porter ses regards et ses désirs si haut. Le 13 février 1835, la nomination de lecteur à la faculté de médecine vint le surprendre dans sa solitude studieuse. Les vénérables fondateurs de l'Université catholique le chargeaient du cours de pharmacologie et de matière médicale.

Avant d'aborder la chaire qui lui était confiée, Vrancken s'imposa une sorte de stage : il alla, pendant quelques mois, s'asseoir comme un simple étudiant sur les bancs de l'école de Paris qu'illustraient alors les Louis, les Marjolin, les Chomel, les Alibert, les Cruveilher, les Dupuytren.

En rentrant de ce pèlerinage scientifique, Vrancken commença immédiatement ses leçons. La promotion au titre de professeur extraordinaire ne tarda pas à constater le succès de son enseignement (1).

Désormais la vocation de Vrancken est fixée et ma tâche devient facile. Son temps sera par-

(1) 2 août 1838. Le 2 août 1849, Vrancken reçut le titre de professeur ordinaire.

Digitized by Google

tagé entre l'étude, l'enseignement, des relations affectueuses avec ses élèves et ses collègues, et les exigences toujours sacrées pour lui de la piété et des bonnes œuvres. Sa vie s'écoule ainsi laborieuse et sereine. S'il était permis à un médecin de commettre quelque réminiscence littéraire, je la comparerais volontiers à un de ces ruisseaux limpides qui coulent doucement à travers nos prés, en fécondant de tranquilles rivages. Ils n'ont pas de ces crues subites qui viennent, aux jours d'orage, jeter l'émoi parmi les riverains. On ne leur connaît pas de cascades ; à peine un murmure, mais si léger qu'il n'éveille pas même les échos d'alentour.

Au reste c'était une vie très-remplie. Vers 1839, la Commission des hospices avait nommé Vrancken médecin de ses deux établissements d'aliénés (1). L'éminent Recteur de l'Université, Mgr de Ram, saisit avec empressement cette occasion pour organiser à Louvain l'enseignement des maladies mentales, généralement négligé en Belgique à cette époque. Vrancken fut chargé de donner un cours théorique et des leçons cliniques sur cette branche importante des sciences médicales. A ces charges nouvelles

(1) L'établissement des Sœurs-Noires destiné au traitement des femmes aliénées, et l'établissement des Alexiens, ancienne fondation où les aliénés reçoivent depuis plus de cinq siècles les soins dévoués du même ordre religieux, les Alexiens ou Frères Célites.

Digitized by Google

s'ajouta bientôt un autre surcroît. Les progrès incessants de la science amenèrent la nécessité de partager en deux branches distinctes le cours de pharmacologie et de matière médicale dont Vrancken était chargé : l'une, désignée sous le nom de pharmacologie, a pour objet la connaissance des médicaments considérés en eux-mêmes, c'est-à-dire de leurs propriétés physiques et chimiques, des moyens de reconnaître leur pureté et leurs sophistications, de leurs préparations diverses etc.; l'autre, connue sous la double dénomination de pharmacodynamie et de thérapeutique, étudie l'action des médicaments sur l'organisme humain et leurs applications au traitement des maladies. Vrancken resta titulaire des deux cours.

Après avoir satisfait à toutes les exigences de l'enseignement, Vrancken, grâce à l'admirable régularité de sa vie, trouvait encore du temps de reste pour les œuvres de charité et de dévouement. En 1865, il fut nommé membre du conseil de fabrique de l'église de St-Pierre, en remplacement d'un grand citoyen dont Louvain conserve l'impérissable souvenir, M. Van Bockel. Désigné comme président de ce collége, il a attaché son nom à la restauration de notre vieille collégiale, qu'il poursuivit avec un zèle infatigable.

La santé de Vrancken, sans être robuste, suffit longtemps à l'accomplissement de ces devoirs

Digitized by

multipliés. Toutefois elle s'affaiblissait peu à peu. En 1854, il fut déchargé, sur sa demande, des fonctions de médecin des établissements d'aliénés et des leçons qui y étaient attachées. Quelques années plus tard, il résigna également le cours de pharmacodynamie et de thérapeutique. Il consacra le reste de ses forces et de son ardeur au cours de pharmacologie, pour lequel il avait toujours éprouvé une préférence marquée. Enfin ce dernier fardeau finit par devenir trop lourd pour ses forces épuisées, et à la fin de l'année académique 1869-1870, il se retira dans le repos de l'éméritat.

En le voyant persister dans la tranquille régularité de ses habitudes, en lui retrouvant toujours sa bonne et souriante figure des meilleurs jours, nous nous faisions volontiers l'illusion qu'il avait encore de longues années à passer parmi nous. Vrancken lui-même devait croire que ses forces allaient se retremper dans le repos; j'ajoute qu'il devait l'espérer. En effet, il n'était encore qu'au seuil de la vieillesse; il se retirait entouré de la vénération publique, de la reconnaissance de l'*Alma Mater* et de la sympathie de ses collègues. Il était du reste attaché à ce monde par l'affection de sa sœur, qui, en vieillissant, avait fini par le chérir comme un fils, après l'avoir aimé comme un frère. La vie lui était douce, et dans le secret de ses pensées, il disait sans doute à Dieu, comme le mélancolique

Digitized by Google

Ozanam : « Faut-il quitter tous ces biens que vous-même, mon Dieu, m'avez donnés? ne voulez-vous pas vous contenter d'une partie du sacrifice? laquelle voulez-vous que je vous immole de mes affections? Peut-être, mon Dieu ne le voulez-vous point. Vous n'acceptez point mes offrandes intéressées; vous rejetez mes holocaustes et mes sacrifices, c'est moi que vous demandez. Il est écrit, au commencement du livre, que je dois faire votre volonté, et j'ai dit : je viens, Seigneur (1). » En sentant sa vie défaillir de plus en plus, Vrancken comprit qu'il était arrivé au terme de sa course terrestre; que Dieu lui accordait une halte avant le voyage de l'éterternité, mais que ce n'était qu'une halte. Il lui offrit pleinement le sacrifice de sa vie et il se hâta de mettre à profit ces jours de grâce pour se préparer au jour solennel qui n'aura plus de lendemain. Il commença par se débarrasser de ses biens comme d'un fardeau qui n'était plus propre qu'à arrêter l'essor de l'âme. A côté de la part de sa famille, il fit la part des bonnes œuvres et surtout la part des pauvres. Ainsi dégagé des attaches de ce monde, il se recueillit de plus en plus dans la prière et les œuvres de piété. Pendant ses derniers jours, il demanda et reçut les derniers sacrements avec la plus grande

(1) Ozanam. Le livre des malades, XIX.

Digitized by

ferveur, et le 16 août 1871, il remit doucement son âme entre les mains de son créateur.

La ville entière assista à ses funérailles.

II.

Essayons maintenant d'apprécier le savant. Vrancken avait une intelligence nette, un jugement droit, une mémoire sûre. Rien de brillant, sans doute ; même une certaine lenteur dans ses élaborations intellectuelles, lenteur qu'accentuait encore une défiance native de lui-même. Mais quelle lucidité d'idées! quelle fermeté de jugement! quel classement méthodique de ses richesses intellectuelles! Avec de pareils dons, une grande obstination au travail et une régularité monacale, Vrancken aurait produit plus d'œuvres extérieures s'il n'avait été absorbé par les devoirs du professorat. Quoi d'étonnant? Il était chargé d'initier ses jeunes auditeurs à la connaissance de ces maladies pleines d'obscurité et de mystère qu'on appelle les maladies mentales ; mais ce n'était là que la moindre partie de sa tâche : le cours de thérapeutique lui imposait plus de labeur encore. D'une part cette branche de notre science s'enrichit chaque année de ressources nouvelles qu'il faut apprendre à connaître et à apprécier ; d'autre part elle est entrée dans une phase plus scientifique mais plus difficile : on ne se borne plus aujourd'hui à des notions empiriques sur l'usage des médi-

Digitized by Google

caments; on s'attache à saisir l'action de chacun d'eux sur les différents organes de l'économie humaine, et à déduire de cette étude les indications qu'ils peuvent remplir dans les maladies et les lois de leur administration.

Avec quel zèle et quel succès Vrancken suivait les évolutions successives de la science, les deux volumes manuscrits qu'il nous a laissés en sont l'irrécusable témoignage; c'est son œuvre principale. Les acquisitions définitives de la thérapeutique y sont consignées avec cette rare lucidité qui était le cachet particulier de son esprit; les *desiderata* de la science y sont indiqués d'une manière précise, avec les premiers jalons qu'on a déjà plantés pour diriger les travailleurs de l'avenir.

Vrancken, comme la plupart des hommes d'étude, avait ses questions favorites, et celles-là surtout sont traitées de main de maître. Je me borne à rappeler sa dissertation sur l'usage hygiénique et thérapeutique des bières (1). C'est une œuvre magistrale, à laquelle tous les auteurs qui depuis se sont occupés de la question ont puisé largement, et trop souvent sans en citer le modeste auteur. Traduite en hollandais, elle fut couronnée par la Société des sciences naturelles de Rotterdam, qui décerna au jeune docteur de

(1) Specimen inaugurale medicum de usu hygienico et therapeutico cerevisiarum. — Lovanii, typis Peeters et Lameer.

Digitized by Google

Louvain une médaille d'or de grand module et le titre de membre honoraire.

Il nous a été impossible de retrouver un autre mémoire que Vrancken avait présenté à l'Académie royale de médecine de Belgique, et que ce Corps savant jugea assez important pour mériter à son auteur le titre de membre correspondant (1). Vrancken, toujours défiant de lui-même, avait retiré ce travail pour y mettre la dernière main et il a disparu sans laisser de traces.

III.

Tel était le savant. Il nous reste à dire quelques mots de l'homme. Je n'ai pas à rappeler ses traits : tous nous l'avons encore devant les yeux, avec sa haute stature, son grand profil, son regard calme et un peu voilé, et cette bouche qui ne riait presque jamais, mais qui souriait si souvent.

Je veux me borner à une esquisse morale.

Vrancken était bon. Je sais qu'on abuse souvent de cette épithète, surtout dans les panégyriques, mais je ne suis ici que l'écho de la voix publique. Tout le monde sait que, de son vivant déjà, on ne l'appelait que le bon Vrancken; aujourd'hui que sa place est vacante, le meilleur d'entre nous se croirait honoré, si on disait de lui : il est bon comme Vrancken.

---

(1) Le 29 octobre 1842.

Il était d'une modestie profonde, peut-être un peu excessive. Le bruit et l'éclat le trouvaient parfaitement indifférent pour lui-même, mais en revanche nul n'était plus touché des succès de ses collègues ou des distinctions qui leur étaient décernées.

Sa vie était digne, frugale, mesurée. Il avait la passion de l'ordre : le cours des astres n'est pas plus régulier que ne l'était le cours de ses tranquilles journées. Mais ce n'était là en quelque sorte que la vie extérieure de Vrancken. Il était d'une grande piété; la grâce divine avait transfiguré ces qualités naturelles et en avait fait des vertus : sa bonté était devenue la charité et sa modestie l'humilité. C'était un saint.

Et maintenant que j'ai évoqué, pour lui rendre un dernier hommage, cette figure chère et vénérée, il me semble, en la voyant passer devant mes souvenirs, retrouver, égaré dans le monde laïc, un de ces moines dont Montalembert s'est fait l'éloquent historien; un de ces moines laborieux et obscurs, austères pour eux-mêmes, doux pour tous, vouant leur vie tout entière à la gloire de Dieu, au culte de la science et au service des hommes.

—

Digitized by Google

TABLE.

Inauguration du monument érigé à la mémoire de feu Mgr de Ram. 5

Notice sur Monsieur L. J. H. Ernst, professeur ordinaire à la Faculté de Droit de l'Université catholique de Louvain, par M. E. De Jaer, professeur à la même Faculté. 22

Notice sur feu Monsieur J. B. Vrancken, professeur émérite à la Faculté de Médecine de l'Université catholique, par le Dr Lefebvre, professeur ordinaire à la même Faculté. 39

Digitized by Google

ANALECTES

Digitized by Google

ANALECTES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN,

PUBLIÉS PAR

A. J. NAMÈCHE.

N° 36.

LOUVAIN,

TYP. DE VANLINTHOUT FRÈRES,

Imprimeurs de l'Université.

—

1873

DÉCÈS DE Mgr LAFORET, DEUXIÈME RECTEUR MAGNIFIQUE DE L'UNIVERSITÉ.

—

Dimanche, 28 janvier 1872, on lisait dans les *Petites Affiches* de Louvain :

La ville de Louvain vient de faire une grande perte, et son Université catholique est plongée dans le deuil. L'éminent et vénéré Recteur magnifique qui se trouvait à sa tête et qui, il y a six ans à peine, avait si dignement succédé à Mgr de Ram, dont l'Église, la science et la jeunesse studieuse pleurent encore la perte, n'est plus : une maladie implacable et rapide l'a enlevé en quelques jours à l'amour et à la vénération des professeurs et des élèves de notre bel établissement universitaire.

Rien n'y a fait, ni les soins éclairés et incessants des éminents praticiens de la faculté de médecine. MM. Craninx, Lefebvre et Hayoit, ni les prières ardentes des professeurs comme des élèves : le Ciel, qui voulait le récompenser de ses vertus, s'est hâté de l'appeler à lui.

Mgr Nicolas Joseph Laforet, né le 25 février 1823 et décédé le 26 janvier 1872, vers onze heures du soir, était prélat protonotaire apostolique *ad instar participantium*, chanoine honoraire de la cathédrale de Namur, docteur en

théologie, officier de l'ordre de Léopold, commandeur de l'ordre du Christ, membre de l'académie royale de Belgique et de l'académie de la religion catholique de Rome. Il laisse plusieurs ouvrages qui lui ont donné une grande et juste réputation dans le monde savant.

Le temps nous manque pour nous étendre davantage sur les vertus et les mérites de l'éminent prélat, dont nous déplorons la perte. La nouvelle de la grave maladie qui devait le conduire au tombeau avait produit en ville une véritable consternation. Dès mardi les étudiants se réunirent et décidèrent de faire célébrer une messe pour implorer du Ciel la conservation de ses jours si précieux. Cette messe eût lieu le lendemain, en l'église de St-Michel, au milieu d'nne assistance immense.

Le vénérable chef de notre diocèse, Mgr Dechamps, archevêque de Malines, est venu le visiter sur son lit de douleur, et il s'est fait renseigner journellement sur les progrès de la maladie.

Sa Majesté le Roi des Belges a également fait demander des renseignements sur l'état du savant prélat; enfin, avant de rendre le dernier soupir, Mgr Laforet a eu la suprême consolation de recevoir de Notre Saint Père le Pape la bénédiction apostolique.

Nous empruntons au *Journal de Bruxelles* le récit des funérailles du vénéré prélat :

Louvain, 30 janvier.

Toute la ville est en deuil ce matin; on ne rencontre dans les rues que des personnes portant le crêpe au bras ou au chapeau, et se dirigeant vers le collége du Saint-Esprit. C'est là que sont déposés en chapelle ardente les restes du regretté recteur, du savant éminent, de l'homme de bien dont Louvain et la Belgique déplorent la perte prématurée.

De grands préparatifs se font pour les funérailles, les troupes se rassemblent, car l'on doit rendre à la dépouille mortelle de Mgr Laforet les mêmes honneurs militaires que ceux dus aux évêques.

Une immense salle du collége du Saint-Esprit est transformée en salon de réception. M. Vandensteen, directeur de ce collége, et M. le professeur Poullet, qui ont assumé la triste mission de présider aux funérailles, y introduisent successivement les personnages officiels et autres qui viennent assister à la funèbre cérémonie.

A onze heures moins un quart, le clergé de Saint-Michel vient procéder processionnellement à la levée du corps. Tout le monde alors prend place autour du catafalque, les notabilités, le corps professoral de l'Université, et les mille élèves qui remplissent toute la grande cour,

sous le portique de laquelle la chapelle ardente a été improvisée. On remarque aux premiers rangs de l'assistance : MM. De Lantsheere, ministre de la justice; Thibaut, président, et Schollaert, vice-président de la Chambre des représentants; Dechamps, ministre d'État; le comte Ig. Vanderstraten-Ponthoz, aide de camp du Roi; les comtes de Mérode-Westerloo et de Ribaucourt, sénateurs; Mgr De Haerne, MM. Thonissen, Kervyn de Lettenhove, Wasseige, Landeloos, Beeckman, Van Overloop, Reynaert, Wouters, représentants; les généraux Marchal et de Villiers; l'état-major et un grand nombre d'officiers de la garnison; Mgr Donnet, doyen de Bruxelles; M. De Ram, conseiller à la cour d'appel de Bruxelles; le conseil communal de Louvain en corps; le tribunal de première instance, MM. Kumps, juge de paix de Louvain, M. Ern. de Borchgrave, secrétaire de M. le ministre des affaires étrangères; M. Van Weddingen, aumônier de la cour; M. de Mévius, conseiller provincial de Namur et beaucoup d'autres notabilités.

Lorsque le clergé eut récité les prières préliminaires à la levée du corps, quatre discours furent successivement prononcés devant la dépouille mortelle : 1° par M. Thonissen, représentant et professeur à l'Université catholique, au nom de l'Académie royale de Belgique, dont le défunt était membre; 2° par le vice-recteur,

Mgr Namèche, au nom de l'Université; 3° par M. Debaisieux, étudiant en médecine, au nom des élèves; et 4° par M. le comte Ad. de Ribaucourt, au nom des anciens élèves de l'*Alma Mater*.

M. Thonissen s'exprime en ces termes :

« MESSIEURS,

» Je viens, à côté de ce cercueil, exprimer les douloureux regrets qu'inspire à l'Académie royale de Belgique le décès imprévu de l'homme éminent et vénéré, dont nous allons célébrer les funérailles.

» La mort ne se lasse pas de frapper dans nos rangs et c'est parmi les professeurs de l'Université catholique qu'elle semble de préférence choisir ses victimes. En moins de sept ans la classe des lettres a perdu à Louvain cinq de ses membres les plus distingués. Arendt, Baguet, David, de Ram ont disparu avant d'avoir atteint le terme ordinaire de la vie, et j'exerce aujourd'hui le triste privilége de représenter l'Académie en présence des dépouilles mortelles de Mgr Nicolas-Joseph Laforet.

» Le savant recteur de l'Université de Louvain n'a fait, pour ainsi dire, qu'apparaître au milieu de nous. Élu correspondant le 10 mai 1869, membre effectif le 8 mai de l'année suivante, il meurt le 26 janvier. Mais cette courte carrière

académique a suffi pour le faire respecter et aimer de tous ses confrères, quelles que fussent leurs opinions politiques ou leurs convictions religieuses ; elle a suffi pour nous faire amèrement déplorer sa mort prématurée.

» Vingt années de travaux brillants et de succès non interrompus avaient désigné son nom aux suffrages du premier corps savant du pays. Sa haute raison, son érudition profonde, sa critique vigoureuse et sagace, son remarquable talent d'écrivain lui avaient mérité le rare honneur d'une célébrité européenne. Nous comptions sur lui pour multiplier dans nos recueils ces belles et puissantes investigations philosophiques, qui scrutent la raison même, et s'élevant par degrés à des sphères toujours plus brillantes et plus pures, finissent par chercher dans l'essence divine les conditions fondamentales de l'âme et de l'intelligence de l'homme. Et nos espérances semblaient devoir pleinement se réaliser !

» Explorant le vaste domaine de l'histoire des doctrines philosophiques, Mgr Laforet découvrit une savante théodicée du quatrième siècle, dans les œuvres de Tite de Bostra, l'un de ces courageux évêques d'Orient, contemporains de Julien l'Apostat, qui réfutèrent, avec autant de science que de talent, la théorie manichéenne des deux principes contradicteurs, que Bayle essaya de réhabiliter dans les temps modernse.

Il nous fit part de cette découverte, et nous raconta les principaux épisodes de l'attaque vigoureuse que Tite de Bostra dirigea contre le manichéisme sur le terrain de la métaphysique. Il nous prouva que ce Père arabe, dont les derniers historiens de la philosophie n'ont pas même cité le nom, était digne du siècle dont les Athanase, les Ambroise, les Augustin et tant d'autres esprits supérieurs ont fait l'âge d'or de la littérature chrétienne.

» C'était un début heureux que nous nous attendions, hélas! à voir suivre de toute une série de travaux académiques aussi remarquables par le mérite du fond que par l'éclat de la forme. Le 8 janvier, Mgr Laforet assistait encore à la séance ordinaire de la classe des lettres, et, comme toujours, sa conversation vive et enjouée, sa noble simplicité, sa douce tolérance lui valurent l'approbation unanime de ses confrères. Dix-huit jours plus tard, la mort, par un de ces mystérieux décrets de Dieu que nous voudrions en vain sonder, brisa une existence que nous croyions appelée à rendre de nombreux et glorieux services aux lettres nationales, et nos patriotiques illusions se dissipèrent au bord d'une tombe.

» Vous n'attendez pas de moi, Messieurs, que j'énumère ici tous les titres qui recommandent l'illustre défunt à la reconnaissance de ses contemporains et à l'estime de la postérité. Au sein

de l'Académie royale comme dans le corps professoral de l'Université catholique, cette grande et noble vie trouvera des biographes dignes d'elle. Il suffit, en cette triste circonstance, que je vous aie rapidement indiqué les doux et fraternels liens qui attachaient Mgr Laforet à la classe des lettres.

» Cher et vénéré confrère, nous ne vous disons pas un éternel adieu, parce que nous savons que ce froid cercueil ne renferme pas tout ce qui reste de vous, tout ce qui reste de tant de piété, de vertu, de science, de bonté, de dévouement et d'honneur! Du bord du sépulcre notre pensée vous suit dans ces régions sereines, où Dieu récompense ceux qui l'ont fidèlement servi, où brille cette lumière éternelle dont la science humaine, quels que soient son rayonnement et sa puissance, n'est jamais qu'un pâle et faible reflet.

» Au revoir! au revoir dans un monde meilleur! En attendant que nous ayons le bonheur de vous y rejoindre, nous conserverons religieusement votre souvenir! Aussi longtemps que la mort n'aura pas glacé le cœur du dernier de vos confrères de la classe des lettres, vous compterez un ami, un admirateur sur la terre. »

Mgr Namèche prend ensuite la parole et, d'une voix que l'émotion couvre à chaque instant, prononce le discours suivant :

« Messieurs,

» Je remplis, pour la seconde fois en moins de sept ans, un devoir sacré, mais douloureux; je viens déposer sur le cercueil d'un recteur bien-aimé le dernier tribut de respect, d'affection, de reconnaissance, du corps enseignant de l'Université catholique de Louvain. Pardonnez si je m'acquitte imparfaitement de cette triste tâche, si mes paroles trahissent trop manifestement et l'accablement d'une âme affaissée sous le poids de l'épreuve et les souffrances d'un cœur saignant de tant de blessures.

» Six années se sont écoulées depuis qu'à cette même place, nous dîmes le dernier adieu, *novissima verba*, au premier recteur de cette Université; à celui qui, après nos vénérables évêques, en fut, on peut le dire, le fondateur et le père. Mgr De Ram avait été enlevé à notre amour comme par un coup de foudre, mais après un rectorat de plus de trente ans. Notre douleur fut consolée par un successeur digne en tout point de recueillir cet honorable, mais périlleux héritage. Comment, en si peu d'années, Mgr Laforet a justifié, a surpassé toutes les espérances de la religion, de la science et de la patrie, vous le savez, Messieurs. Qu'est-il besoin, lorsque les faits parlent si haut, de vous entretenir et de l'accroissement si considérable et si inattendu du nombre des jeunes gens qui en-

tourent les chaires académiques, et de ces écoles spéciales, tant désirées et si sagement, si complètement organisées par ses soins, et de l'heureux choix de tous ces jeunes professeurs appelés à remplir les vides sans cesse renaissants dans nos rangs, et de l'excellent esprit qu'il a su faire régner dans la jeunesse universitaire si tendrement attachée à son cher recteur, et de tant de productions remarquables nées au sein de l'Université, couronnées par les plus glorieux suffrages, et dues en grande partie ou à sa plume vaillante et exercée, ou à l'initiative de ses conseils et à l'influence de ses exemples ?

» Et c'est au milieu de tant de succès, entouré de tant d'affection, honoré de hautes et illustres amitiés, qu'il disparait soudain, n'ayant pas atteint sa cinquantième année, laissant inachevée l'œuvre magistrale où il résumait les travaux de sa vie, l'œuvre qui manque et qui manquera encore longtemps à l'enseignement catholique ! Où est, en effet, l'esprit assez riche de connaissances acquises, l'intelligence assez ferme, la main suffisamment habile pour oser entreprendre de terminer ce vaste édifice, qui n'a atteint, hélas! que la moitié de sa hauteur? *Pendent opera interrupta.* O douleur ! elle est donc éteinte pour nous, cette lumière brillant d'un éclat si vif et si pur ! Nous ne reverrons plus cette physionomie si douce et si expressive ; nos regards ne rencontreront plus ces regards, où

brûlait une flamme allumée au foyer divin de l'amour éclairé par la foi; nous n'entendrons plus cette voix si éloquente et si sympathique. La mort, l'inexorable mort nous a arraché tout cela sans retour?...

» Une pensée cependant est là, Messieurs, qui nous console et nous ranime. C'est la pensée de ce Dieu si bon et si miséricordieux jusque dans ses rigueurs, de cette Providence toute maternelle, dont l'Université a ressenti si souvent et d'une façon si signalée l'invincible protection. C'était la pensée qui soutenait notre cher et vénéré recteur au milieu des labeurs et des difficultés de ses importantes fonctions. Homme de foi autant et plus qu'homme de science, homme d'espérance et de prière, il acceptait avec un courage serein les luttes de la vie présente, et se reposait avec une confiance filiale dans les promesses de l'avenir. Il savait que Dieu n'a besoin de personne, que nous sommes tous des serviteurs inutiles, et qu'il ne lui est jamais difficile de susciter des ouvriers à son œuvre.

» C'est ainsi que Mgr Laforet a vu venir la mort sans crainte et sans regret. Dieu, en récompense de ses travaux et de ses vertus, lui a fait le plus grand don qu'il puisse faire à sa créature raisonnable : il lui a donné une mort sainte et consolée par toutes les espérances de la religion. Il est mort soutenu par les prières ardentes, infatigables, de sa famille, de ses amis, de

ses coopérateurs; fortifié par tous les secours que la sainte Église, notre mère, prodigue avec tant d'abondance à ses enfants dans le moment suprême, où se décide le sort de notre éternité. Cette chambre de mourant semblait transformée en un sanctuaire, où l'on se sentait comme sur le seuil de la bienheureuse immortalité. Oh! j'aime à le penser, cette transition, ce passage de la vie du temps à la vie qui ne connaît plus de temps aura été marqué par d'ineffables consolations; un reflet des divines clartés dont son âme allait être inondée aura illuminé ses derniers moments. Lui qui avait consacré tant d'heures à étudier ces grandes questions de Dieu, de l'âme, du monde invisible; lui qui avait sondé si souvent, aidé du flambeau de la foi et autant qu'il est permis à l'esprit humain, tous ces grands et augustes mystères; lui qui croyait pour arriver à comprendre, *credo ut intelligam*, avec quelle joie ineffable il a vu sans doute alors ces vérités se démêler et s'éclaircir de plus en plus dans sa pensée; avec quel ravissement il a dû voir approcher le moment où Dieu, la vérité, la beauté, le bien infini, allait se révéler à lui, *sicuti est, facie ad faciem!* ce moment où une nouvelle lumière lui apparaissant et un rayon soudain perçant la nue allaient faire évanouir, avec toutes les ignorances des sens, les ténèbres et les obscurités de la foi! A combien de reprises nous l'avons vu, dans cette longue et

douloureuse journée qui fut la dernière, coller tendrement ses lèvres mourantes sur la croix du Dieu rédempteur, et s'unir par ce signe touchant d'amour et de confiance aux prières qui ne cessaient de s'élever pour lui de toutes les bouches et de tous les cœurs! Puissions-nous tous, Messieurs, jouir du bonheur d'une telle mort, et voir notre dernier combat soutenu et consolé par les mêmes secours et les mêmes encouragements! *Moriatur anima mea morte justorum, et fiant novissima mea horum similia!*

» Il reçut deux consolations suprêmes qui furent la récompense de sa vie de travail, de sacrifice et de vertu : son archevêque qui l'aimait, l'éminent primat de la Belgique, vint au chevet de son lit de mort lui apporter des paroles évangéliques de résignation, de force catholique et d'immortelles espérances ; le Souverain-Pontife, l'immortel Pie IX, lui envoya la dernière et paternelle bénédiction qu'il avait humblement sollicitée; c'est entre ces deux bénédictions qu'il s'est endormi.

» Quant à vous, chers et honorables collègues, vous qui fûtes sa joie et sa couronne, cette mort sainte et précieuse devant Dieu vous sera une consolation et une espérance comme la vie de notre digne et vénéré recteur vous a été un modèle et un encouragement. Que sa mémoire vive à jamais dans nos âmes pour les fortifier et les éclairer! Il n'y a pas encore un mois, vous

ne l'avez pas oublié, nous étions réunis autour de lui; nous répandions devant lui nos cœurs avec nos vœux ; nous souhaitions qu'elle fût heureuse, cette année, hélas! qui allait si vite finir pour lui. Il nous répondit avec sa bienveillance et son charme accoutumés; lui aussi répandit son âme devant nous; il nous parla avec effusion de l'union qui règne dans le corps académique de Louvain, de cette union qui est une force, disait-il, des succès que nous devions à ces efforts d'une pensée commune, de tant de cœurs dévoués au service d'une même cause, de la plus juste, de la plus sainte des causes. Au moment de nous séparer de ses restes inanimés, promettons-lui de demeurer toujours fidèles à ce dernier enseignement, d'être toujours un cœur et une âme, *cor unum et anima una;* de travailler jusqu'à notre dernier souffle à ce qui fut le labeur de toute sa vie, le but suprême de toutes ses aspirations et de tous ses travaux : *restaurer le règne de Dieu dans les âmes par la jeunesse et par la science.* »

M. Debaisieux s'exprime ainsi au nom de ses condisciples :

« MESSIEURS,

» Dans cette funèbre et pénible circonstance, qu'il me soit permis, au nom de la jeunesse universitaire, de dire le suprême adieu à notre recteur bien-aimé.

» Mgr Laforet, en gagnant les cieux, a laissé sur la terre un vide immense, et sa perte est universellement pleurée.

» Mais c'est à nous, jeunes gens privés de ses conseils et de son habile direction, qu'il appartient de verser des larmes, à nous qui occupions la première place dans son cœur, à nous qui trouvions dans sa personne vénérée les plus beaux et les plus respectables attributs de l'autorité ici-bas : le sacerdoce, la science, le patriotisme et l'amour.

» Avant de nous le donner pour modèle et pour guide, la Providence s'était plu à l'orner de toutes les perfections. Aussi, dans un siècle et à un âge où l'on est si tôt rassasié d'obéissance, c'est avec une légitime fierté que nous marchions heureux sous la tutelle de notre recteur.

» Avec nous sa sublime intelligence apparaissait radieuse, et son cœur trouvait des accents qui faisaient battre les nôtres. Sa sollicitude inquiète connaissait le secret de réveiller les grandes pensées et les nobles aspirations, et l'exemple de ses vertus rendait plus puissante encore sa voix si éloquente.

» S'il nous parlait de l'Église et de la religion, nous savions qu'il en était un des vaillants défenseurs, une des gloires resplendissantes, et qu'il avait passé les belles années de sa vie à en dévoiler les beautés pour nous les faire aimer.

» S'il nous parlait de la science, nous sentions qu'il en connaissait parfaitement les arides détours et les insondables profondeurs.

» Souvent il nous dépeignait les infortunes de nos frères pauvres et souffrants, et sa voix émue communiquait à tous le feu de la charité qui débordait de son cœur.

» Dans ces réunions trop rares où il nous était donné de recevoir ses paternelles exhortations, le nom de la patrie revenait souvent sur ses lèvres mêlé aux plus purs élans de l'enthousiasme et du dévouement. Alors il n'essayait pas de dissimuler l'attachement profond qu'il portait à ses chers élèves, et les plus anciens d'entre nous ont encore présentes à l'esprit ces mémorables paroles qu il prononça jadis dans la joie de son cœur et que nous répétons aujourd'hui dans les larmes : « Jeunes gens, je suis le père de cette généreuse et jeune famille universitaire, et, vous n'en doutez pas, j'ai pour vous des entrailles de père ! »

» Et nous, messieurs, nous portions à Mgr Laforet un attachement filial, dont nous avons senti toute la grandeur le jour où, frappés par la nouvelle inopinée de sa maladie, nous sommes accourus sous les voûtes sacrées pour implorer du ciel le miracle de sa guérison. Mais Dieu, pressé de récompenser ses vertus, n'accorda pas ce miracle, et l'*Alma Mater*, cruellement blessée, pleure aujourd'hui dans la personne de son

illustre chef celui qui était sa gloire et son plus bel ornement !

» Cher et vénéré recteur, les années passées sous votre conduite furent pour l'Université catholique des années de triomphe, et pour nous, ses enfants désolés, des années fertiles en exemples et en enseignements précieux.

» Remplis d'admiration par vos rares vertus, et pénétrés de douleur en présence de ces restes fragiles dont votre grande âme a secoué la poussière, nous vouons à votre mémoire une reconnaissance éternelle. »

M. le comte Ad. de Ribaucourt prend enfin la parole en ces termes, au nom des anciens élèves :

« Messieurs,

» Au nom de l'Association des anciens étudiants de l'Université catholique de Louvain, avant de nous séparer du prélat que nous pleurons tous, je viens payer à sa mémoire le juste tribut de notre reconnaissance.

» Élèves pour la plupart de Mgr Laforet, nous conserverons gravés au fond du cœur le souvenir des qualités qui le firent toujours aimer de tous ceux qui, comme nous, furent assez heureux pour l'approcher durant sa vie.

» Pendant les vingt-quatre années qu'il a consacrées comme professeur et comme recteur à la prospérité de l'Université, il sut unir à la fermeté

que lui imposaient ses devoirs la douceur qui fit le charme de son caractère. Il eut le rare bonheur de conquérir l'affection et l'estime générale, tout en conservant le prestige de la haute autorité dont il était revêtu.

» Les cœurs de la jeunesse catholique qu'il a dirigée pendant tant d'années, lui étaient unis par des liens indissolubles. Nous pleurons en lui un maître vénéré, j'allais presque dire un ami.

» L'Association des anciens étudiants trouva toujours en lui un protecteur dévoué, et ses efforts ont puissamment contribué au développement de notre œuvre.

» Il aimait à se trouver au milieu de nous et à présider nos assemblées générales. Nous conserverons tous le souvenir de ses charmants entretiens où, mêlant aux enseignements austères de la philosophie chrétienne les charmes naturels de son esprit, il savait donner à tous de sages conseils et développer dans nos cœurs l'amour de la science, de la patrie et de la religion.

» Pour nous donc, ses anciens élèves, la gratitude se mêle aux plus vifs regrets, et c'est une consolation de penser que si Dieu a si prématurément mis un terme à une vie aussi bien remplie, c'est qu'il a voulu dès maintenant récompenser les vertus et le dévouement dont Mgr Laforet a donné toujours l'exemple.

» Aussi est-ce avec la confiance du chrétien que nous lui donnons rendez-vous dans une meilleure patrie, en lui disant adieu. »

Après la lecture de ces discours, qui causent une émotion communicative, le cortége s'ébranle au bruit des décharges de mousqueterie. Les lanciers ouvrent et ferment la marche, la troupe de ligne forme la haie. Le cercueil est porté à bras par les élèves de l'Université jusqu'à St-Michel. M. Smolders, bonrgmestre de Louvain, M. Thonissen, député par l'Académie, M. Lamy, doyen de la faculté de théologie, M. de Monge, doyen de la faculté de philosophie et lettres, tiennent les coins du poële. L'église est tendue de noir; au pied du catafalque sont déposés la crosse, la mitre et les décorations du défunt. Sur le drap qui recouvre la bière se trouvent placés la toge et le bonnet rectoral.

Mgr Anthonis, évêque de Constance *in partibus infidelium* et auxiliaire de Mgr l'archevêque de Malines, officie pontificalement pendant le service. Dans le même temps des messes basses sont dites aux autels latéraux.

Après la messe, Mgr Dechamps, archevêque de Malines, assisté de Mgr Aerts, de M. le chanoine Goossens, de M. Decoster, maître des cérémonies, et du clergé de la paroisse, a récité les absoutes.

Mgr Gravez, évêque de Namur, assistait aussi à

la messe dans le chœur. On y remarquait aussi Mgr Lauwers, vicaire-général de l'archevêque, ainsi que les vicaires-généraux et plusieurs chanoines de l'évêché de Namur.

L'offrande fut extrêmement longue, tant était considérable le nombre de personnes qui assistaient au service.

Après les absoutes, le cortége s'est de nouveau mis en marche, en se dirigeant vers la gare du chemin de fer, où un wagon transformé en chambre funéraire, attendait le corps pour le transporter à Graide, lieu de l'inhumation.

Toutes les rues, depuis l'église jusqu'à la gare, étaient remplies d'une foule compacte et consternée, telle que Louvain en voit rarement d'aussi considérable.

Ce n'est que vers deux heures que le cortége arrivait à la gare, et comme le train qui devait transporter la dépouille ne pouvait se mettre immédiatement en marche, les étudiants, qui l'avaient portée jusque-là tour à tour, laissèrent aux restes de Mgr Laforet une garde d'honneur composée d'un certain nombre d'entre eux, pris dans toutes les facultés, jusqu'au moment de l'adieu définitif.

Ici se termine la manifestation de la tristesse publique, mais les regrets que laissent à tous ceux qui l'ont connu le grand cœur et la belle intelligence de Mgr Laforet ne s'effaceront pas de longtemps.

INHUMATION A GRAIDE.

Nous empruntons à l'*Ami de l'Ordre* le récit des cérémonies funèbres qui ont eu lieu à Graide.

On nous écrit de Graide :

Le village de Graide avait eu la gloire de donner le jour à Mgr Laforet, Recteur magnifique de l'Université de Louvain. Aussi, nulle part la mort de cet illustre prélat n'a causé plus de douleur et provoqué plus de regrets que dans cet humble village. Dès qu'on apprit le danger que courait cette précieuse existence, on se mit en prières, on fit des pèlerinages, on célébra des messes, on fit de nombreuses communions. Hélas ! le Seigneur, dont les desseins sont mystérieux, ne devait pas exaucer des vœux si ardents et si sincères !

Après le décès de Mgr Laforet, chaque soir, le son funèbre des cloches appelait à la prière pour le vénéré défunt, et cet appel était admirablement entendu. — Au milieu du deuil où il était plongé, le village de Graide apprit avec bonheur que les restes de Mgr Laforet devaient être ramenés au lieu de sa naissance, et reposer au sein de sa famille.

Vous savez que les dépouilles mortelles du Recteur, la cérémonie funèbre finie à Louvain, furent aussitôt dirigés vers Graide. A la station de Poix, où le cercueil fut descendu, la population des environs, torches en mains, attendait.

Un bon nombre de voitures, offertes par les grandes familles du pays, se trouvaient à la disposition de l'assistance. On se mit en marche. Partout, sur le parcours, le peuple, dans les villages que l'on traversait, accourait rendre un dernier hommage au prélat trop tôt enlevé.

Le corps arriva à Graide mardi vers minuit. Tout le village était sur pied. Quand, au signal convenu, les cloches annoncèrent l'approche du convoi funèbre, presque toute la population se rangea en cortége, et se porta aú-devant de la précieuse dépouille, que l'on rencontra à un quart de lieue du village. Elle était accompagnée par plusieurs prêtres, parmi lesquels se trouvaient M. le vicaire-général Delogne et M. le supérieur du séminaire de Bastogne.

M. le curé fit les prières accoutumées, et l'on se mit en marche.

On chantait le *Miserere*, on récitait le chapelet à haute voix, les cloches sonnaient, le village était éclairé sur tout le parcours. On n'entendait que des prières. On arriva ainsi à la maison paternelle de Mgr Laforet, où l'on avait préparé une magnifique chapelle ardente. Le cercueil, garni des insignes de l'illustre prélat, y fut déposé. On vint en grand nombre y prier tout le reste de la nuit.

Dès le point du jour on commença à célébrer de nombreuses messes pour le défunt. L'office solennel est sonné à neuf heures et demie. Le

cortége se met en marche. On y remarquait M. le vicaire-général Delogne, huit professeurs et dix à quinze élèves de l'Université de Louvain; M. le supérieur du séminaire de Bastogne; MM. les doyens de Louette-St-Pierre, de St-Hubert, de Wellin, de Bouillon, de Nassogne; M. le chanoine Lambin; M. le comte de Gourcy Serinchamps et beaucoup de laïcs de distinction.

Quand on fut arrivé à la maison mortuaire, M. le vicaire-général fit les cérémonies prescrites. On se remit ensuite en marche vers l'église. On était placé dans l'ordre suivant : la croix en tête, les enfants des écoles, les jeunes personnes et les femmes, les jeunes gens et les hommes. Venaient ensuite les élèves de l'établissement de Carlsbourg, sous la conduite de leur digne directeur et de leurs dévoués maîtres.

Le Frère Mémoire, comprenant la perte que la patrie et la religion viennent de subir, avait voulu concourir au deuil général, et, il faut le dire, il l'a fait d'une façon noble et généreuse. La société d'harmonie a exécuté plusieurs marches funèbres, et quelques élèves ont chanté, pendant la messe, deux magnifiques motets. C'était touchant de voir des jeunes gens chrétiens employer, avec leurs maîtres, tout ce qu'ils ont de talent à l'honneur d'un des plus grands amis de la jeunesse. Mais revenons au cortége. Après les élèves de Carlsbourg, venait un nombreux clergé, plus de cinquante prêtres, suivis

du cercueil porté par des élèves de l'Université. Les insignes, crosse, mitre, bonnet, décorations d'officier de l'ordre de Léopold et d'officier de l'ordre du Christ, étaient portés par des prêtres. Le cortége était fermé par les personnes invitées et les parents du défunt.

La messe fut célébrée par M. le vicaire-général Delogne. L'assistance était extrêmement nombreuse et très distinguée, et l'église tout en deuil.

Avant l'absoute, M. le chanoine Lamy monta en chaire, et prononça, au milieu de l'attendrissement général, un discours plein d'émotion et d'éloquence, dont voici le texte :

« Je ne viens pas, dans cette funèbre cérémonie, faire un discours; je ne m'en sens pas la force, et votre douleur est trop vive pour l'écouter. Mais avant que la terre ne recouvre la dépouille mortelle de Mgr Nicolas-Joseph Laforet, je ne puis me dispenser de rendre un dernier hommage à ses talents et à ses vertus dans la paroisse où il naquit; près des fonds baptismaux où son âme fut régénérée; devant cette table sainte où ses lèvres virginales reçurent pour la première fois le pain de la vie avec ceux qui étaient alors les enfants de son âge et qui maintenant prient ici avec nous; en présence des saints autels où il a tant de fois offert le saint sacrifice pour le village qu'il aimait. Je voudrais en vous apportant un faible écho des éloges que

des voix plus autorisées lui ont décernés à Louvain, en présence des premiers dignitaires de l'Église et de l'État, en présence de l'Université en pleurs et d'une foule émue, adoucir les légitimes regrets de son honorable famille, et apporter quelque consolation à cette vieille mère, si chrétienne et si résignée, qu'il aimait tant et près de laquelle il revenait avec bonheur passer chaque année quelques jours de vacances.

» Mgr Laforet laisse un nom qui fera la renommée de Graide et sa gloire la plus pure, comme il a fait lui-même, par sa vie chrétienne et pieuse, par les vertus de sa jeunesse et les travaux de sa vie sacerdotale, l'édification de ses concitoyens. Sa vie sera tout à la fois un souvenir glorieux et un enseignement utile. Elle apprendra aux générations à venir ce que vaut une éducation chrétienne, et ce que peuvent devenir des enfants élevés dans le travail et la vertu, lorsque Dieu veut se servir d'eux pour ses desseins.

» Né en 1823, Nicolas-Joseph Laforet entra bien jeune encore au séminaire de Bastogne. Il se distingua, dans cet excellent établissement qu'il eut toujours en affection, par ses succès comme par sa conduite; il s'y rendit cher à ses maîtres comme à ses condisciples. Fidèle à la voix qui l'appelait au service des autels, il entra ensuite au grand séminaire de Namur, d'où il fut envoyé par son évêque, Mgr Dehesselle,

à l'Université catholique, pour y continuer ses études théologiques. Il n'avait pas encore l'âge requis pour être promu au sacerdoce, que déjà il avait obtenu le grade de bachelier en théologie. Dès cette époque il commença à écrire, sur les systèmes de philosophie alors en vogue, des articles loués à l'étranger et remarqués par les meilleurs écrivains. Il ne cessa depuis de le faire, malgré les fatigues du professorat et les soucis de l'administration du collége du Pape d'abord, et de toute l'Université ensuite. Huit jours avant sa mort, il travaillait encore au grand ouvrage qui devait couronner tous les autres. La page resta inachevée sur son bureau.

« Vous ne soupçonniez guères alors, mes Frères, — car c'était en 1846 — en le voyant revenir passer ses vacances au milieu de vous, vous ne soupçonniez guère que ce jeune prêtre d'une apparence si chétive, d'un abord si facile et si enjoué, d'une réserve si modeste, était déjà connu hors de son pays. Et plus tard, lorsqu'il continuait à revenir près de sa bonne mère, toujours le même, également affectueux et facile, également affable et bon, on ne se serait guère douté que ce prêtre brillait au rang des premiers écrivains de son pays, qu'il était cité parmi les meilleurs apologistes de la religion, que ses ouvrages étaient tant estimés qu'on les lisait partout, qu'on les traduisait dans les langues étrangères, et que le Saint-Père lui-même

les louait et les bénissait; on ne se serait guère douté que ce prêtre si simple et si abordable était à la tête du plus grand établissement scientifique du pays, et présidait aux destinées d'une jeunesse nombreuse aussi attachée à la religion que dévouée au pays. A peine pouvait-on s'apercevoir, à ses gants violets et au siége qu'il occupait ici dans le chœur, que le Saint-Père l'avait honoré de la plus haute dignité ecclésiastique après l'épiscopat.

» Les brillantes qualités du jeune Laforet lui firent conférer en 1848 le titre de docteur en théologie et confier en même temps une chaire de philosophie à l'Université catholique. Deux ans après, il fut nommé président du collége du Pape. Il sut si bien s'acquitter de cette double charge, qu'il se concilia l'estime et l'affection de tous ses élèves. Aussi, lorsqu'une mort inopinée vint ravir en 1865 à l'Université son premier Recteur, Nosseigneurs les évêques, d'accord avec la voix publique, confièrent au mérite éprouvé de Mgr Laforet la direction de cette grande institution nationale.

» On a dit hier, en présence de ce cercueil, tout ce que notre regretté défunt a fait pour l'Université qu'il dirigeait avec tant de sagesse et d'intelligence. Je gâterais cette belle page de sa vie en voulant la relire ici. Sous la direction de Mgr Laforet, l'Université vit, d'année en année, sa réputation grandir et ses élèves devenir plus

nombreux. Ce fut au milieu des travaux assidus et trop multipliés de la charge rectorale, huit jours après son dernier discours public, qui fut sur la charité envers les pauvres, que la mort vint le surprendre. Par son infatigable activité, malgré les souffrances, le vénéré défunt avait multiplié le temps au détriment des années. Un mal inexorable que les soins les plus habiles et les plus dévoués ne purent conjurer, est venu nous le ravir. Ses derniers moments ont été ce que fut toute sa vie, pleins d'édification. Il supporta les souffrances sans la plus légère plainte, et reçut les derniers sacrements avec une piété touchante Il fut présent à lui jusqu'aux derniers moments.

» Lorsque la paralysie avait déjà glacé sa langue, il baisait encore amoureusement l'image du crucifix. On peut dire de cette belle mort : *la mort des saints est précieuse devant Dieu.* Cette mort... non ce n'est pas une mort... c'est le triomphe de la mort et l'avant-goût du ciel. Aussi, quel douloureux émoi! quelle désolation! quels regrets à la fatale nouvelle : Notre bien-aimé Recteur n'est plus!

» L'Université est découronnée! toutes nos espérances sont renversées! Que de larmes ont coulé à ses funérailles, auxquelles toute la ville de Louvain assistait! Qui aurait pu retenir son émotion en voyant défiler à travers toute la ville ce long et funèbre cortége, honoré de la pré-

sence de trois évêques et des plus hautes illustrations de la Belgique! En pensant à sa famille, à sa bonne et vieille mère, on se rappelait le fils de cette veuve, dont parle l'Évangile, que tous les habitants de Naïm suivaient en pleurs aux portes de la ville. Notre Seigneur le rendit à la vie. Le même Sauveur, c'est là notre espérance, notre consolation, a rendu à la vie éternelle, au séjour des élus, monseigneur Laforet. C'est là que nos prières, s'élançant au-delà de la tombe, doivent le suivre. »

M. le curé de Graide, contenant à peine les sanglots qui le suffoquaient, prit la parole à son tour en ces termes :

« Quelque faible que puisse être la voix d'un curé, il me paraît — si je me trompe, c'est mon cœur qui se trompe — qu'elle ne peut manquer de s'élever dans une semblable cérémonie, quand celui qui en est l'objet a été et restera la plus belle et la plus pure gloire d'une paroisse.

» J'élèverai donc la voix, non pas pour vous retracer l'histoire ni vous faire l'éloge de monseigneur Laforet : ce serait présomption de ma part de vouloir reprendre ce que d'autres ont si bien, si éloquemment exprimé.

» Je veux seulement, mes frères, adresser ici des remerciements et des adieux.

» Ces remerciements, je les adresse à tous ceux qui sont ici présents.

» Je remercie Messieurs les professeurs de

l'Université, du respect et de l'affection dont, pendant sa vie, ils ont entouré leur illustre Recteur, des regrets si amers et des larmes si abondantes qu'ils ont répandus sur sa tombe.

» Je remercie Messieurs les élèves de l'Université catholique de Louvain, qui, par tout ce qu'ils ont dit et fait pendant ces jours de deuil, ont si admirablement manifesté l'amour filial qu'ils avaient pour celui que nous pleurons, et l'intelligence qu'ils ont de ce qu'ils perdent par la mort de celui que Graide leur avait donné.

» Je remercie Monsieur le vicaire-général Delogne et Messieurs les doyens ici présents, de l'hommage solennel qu'ils sont venus rendre aux vertus et au talent de ce vénéré défunt, qui restera une des plus belles gloires de notre diocèse.

» Je remercie mes vénérés frères dans le sacerdoce, qui sont accourus en si grand nombre pour pleurer et prier avec nous sur la tombe qui va se fermer.

» Je remercie le vénérable directeur et les chers frères de Carlsbourg, ainsi que leurs excellents élèves, du généreux et brillant concours qu'ils nous ont prêté pour cette funèbre cérémonie.

» Je remercie ma paroisse de tout ce qu'elle a fait pour l'illustre enfant qu'elle vient de perdre.

» Je remercie toutes les personnes qui sont accourues en si grand nombre pour payer un dernier tribut à celui que tant de cœurs aimaient.

» Ces remerciements, mes frères, je les adresse :

» Au nom d'une famille éplorée et comme foudroyée par le terrible coup qui vient de la frapper;

» Au nom d'un frère et d'une sœur, dont les sanglots rendent bien imparfaitement la tristesse et l'affliction;

» Au nom de cette vieille mère qui aurait lieu de se donner au désespoir, si le désespoir était chrétien, et qui pourtant est si héroïquement debout au pied de la croix;

» En mon propre nom, enfin; car, si un curé porte sa paroisse dans son cœur, que faut-il dire de ses sentiments, quand il se sent frappé, comme je le suis aujourd'hui, dans ses plus tendres affections?

» Après ces remerciements, je dirai un mot d'adieu — et cet adieu, je l'adresserai à monseigneur Laforet, que la tombe va nous ravir.

» Oui!... Monseigneur, adieu!...

» Monseigneur, Monseigneur! adieu!...

» Nous ne vous reverrons donc plus; nous ne vous posséderons donc plus au milieu de nous!

» Nous ne verrons plus cette grandeur unie à tant de simplicité, cette simplicité relevée par tant de grandeur; nous ne jouirons plus de ces entretiens si profitables pour l'esprit, si délicieux pour le cœur.

» Nous ne verrons plus cette démarche douce

et grave ; nous ne verrons plus cette piété angélique et ce recueillement à l'autel ; nous ne verrons plus ces traits aimables et cet abord facile ; nous ne verrons plus tout ce qu'il y avait en vous de tout-puissant pour conquérir les cœurs et pour arracher à tous ce cri d'affectueuse admiration : *C'est un saint !*

» Adieu ! Monseigneur, adieu !

» Adieu, pour cette église qui vous reçut au baptême et qui vous bénit au tombeau !... Adieu, pour cette paroisse dont vous étiez la gloire et la félicité !...

» Adieu, pour mes pauvres, sur lesquels vous répandiez, je le sais, la profusion de vos aumônes et de vos bienfaits !...

» Adieu, pour tant de familles, au service desquelles vous mettiez si infatigablement votre activité et votre influence !

» Adieu, pour ce clergé et ces amis du pays, pour lesquels votre cœur était toujours si bon et si simple !

» Adieu pour moi, Monseigneur ; je vous aimai dans vos livres aux jours de mes études ; combien plus je vous chéris, lorsque mon ministère me procura le bonheur de connaître votre personne !

» Adieu, Monseigneur, adieu !... pour votre frère !... pour votre sœur !... pour vos neveux ! pour votre vieille mère !... ah ! puisse notre compassion adoucir un peu leur douleur !...

» Adieu, Monseigneur, adieu! Ah! ce mot, en brûlant nos lèvres, consume nos cœurs! N'est-il pas l'expression du déchirement qui nous meurtrit?

» Mais l'émotion m'égare!... Adieu! Monseigneur, adieu!... Ce mot fait plutôt notre consolation en nous rappelant un monde meilleur!

» Oui, Monseigneur, séparés pour le temps, nous nous retrouverons dans l'éternité, dans cette éternité, où chacun recevra suivant ses œuvres. Quels ne seront pas le bonheur et la gloire dont nous vous y verrons investis! Le divin Maître a dit que *celui qui aurait pratiqué et enseigné ses commandements serait grand dans le royaume des cieux*. A quel autre mieux qu'à vous, ô Monseigneur, pourrait-on appliquer cette divine promesse? En répandant autour de vous des flots de science chrétienne, ne vous êtes-vous pas toujours abreuvé aux sources les plus vives de la piété sacerdotale? »

M. le vicaire-général fit ensuite l'absoute, et l'on s'avança vers le cimetière. On déposa la dépouille de Mgr Laforet dans un caveau construit à cette fin. M. l'abbé Fisse, élève en théologie à l'Université catholique, prit alors la parole et prononça, au nom des étudiants, un discours qui attendrit l'assistance. Il protesta de l'affection filiale, du respect profond et des regrets amers de tous les enfants de l'*Alma Mater* pour celui que la mort venait de leur ravir; il

affirma l'inébranlable volonté de tous de rester à jamais fidèles aux trois grands enseignements du vénérable prélat : *religion, patrie, amour des pauvres.*

Chacun fondit en larmes en entendant les sanglots de la famille, et surtout en voyant la vieille mère de monseigneur Laforet, âgée de plus de quatre-vingt-six ans, venir déposer un dernier regard et une suprême prière sur le corps de celui qui, depuis longtemps, faisait sa gloire et sa consolation.

Jeudi 29 février a été célébré, en l'église primaire de St-Pierre, de la part de Mgr le Recteur et de MM. les Professeurs de l'Université catholique, le service funèbre pour le repos de l'âme de Mgr Laforet.

Mgr Dechamps, archevêque de Malines, accompagné de ses vicaires-généraux et de ses secrétaires, était présent, ainsi que plusieurs notabilités ecclésiastiques venues de tous les points du pays.

L'assistance était des plus nombreuses. On y remarquait outre la famille du défunt et le corps professoral, ayant à sa tête Mgr Namèche, recteur magnifique, la plupart des représentants de notre arrondissement, M. le bourgmestre accompagné de plusieurs membres du conseil communal, M. De Dobbeleer, procureur du roi, M. Kumps, juge de paix, etc., etc.

Après le service, M. le chanoine Cartuyvels, vice-recteur de l'Université, est monté en chaire et a prononcé l'oraison funèbre de l'illustre défunt. Sa parole éloquente et pathétique a retracé à longs traits l'esquisse de la vie et des travaux de celui qu'une mort prématurée est venue ravir à la science et à l'Université.

Après l'oraison funèbre, les absoutes ont été chantées par Mgr l'archevêque de Malines.

—

ÉLOGE FUNÈBRE DE MGR N.-J. LAFORET, RECTEUR MAGNIFIQUE DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN, PRONONCÉ, APRÈS LE SERVICE CÉLÉBRÉ, AU NOM DE L'UNIVERSITÉ, EN L'ÉGLISE DE SAINT-PIERRE, LE 29 FÉVRIER 1872, PAR LE CHANOINE CARTUYVELS, VICE-RECTEUR.

—

Sapientiam amavi et exquisivi a juventute mea... habebo propter eam claritatem ad turbas et honorem apud seniores juvenis... præterea per hanc immortalitatem.

Dès mes jeunes années j'ai aimé et recherché la sagesse... j'obtiendrai à cause d'elle la célébrité dans la foule, un honneur précoce au milieu des vieillards, et par elle enfin l'immortalité.

(Au livre de la Sagesse, ch. VIII, v. 2.)

MONSEIGNEUR (1), MESSIEURS,

L'homme aspire à se perpétuer dans ses œuvres; mais la gloire de ce monde est éphémère, et toute grandeur humaine est tributaire de la mort. Quelle que soit l'excellence qui distingue un homme du milieu de la foule, quelque place qu'il occupe dans la pensée ou dans le cœur de ses contemporains, la mort vient toujours, imprévue et rapide, dissiper cette gran-

(1) Mgr l'archevêque de Malines.

deur empruntée et réduire la créature humaine aux conditions de son triste néant. Après quelques jours donnés à la stupeur, au deuil, à des regrets stériles, l'humanité oublieuse reprend sa marche un instant suspendue, comme on voit sur un champ de bataille les rangs stoïques se serrer pour combler une sanglante éclaircie ; le prestige de l'homme puissant s'éteint avec le bruit de ses funérailles ; et bientôt l'oubli descend avec le silence sur un tombeau abandonné.

Telle n'est pas la destinée des gloires chrétiennes. L'homme qui bâtit sur le sable mouvant des opinions humaines voit périr avec elles son fragile édifice ; mais celui qui édifie son œuvre sur la vérité religieuse bâtit sur le roc éternel. Vienne le flot changeant des contradictions humaines, et cette œuvre tiendra, parce qu'elle a son ferme appui dans l'œuvre de Dieu même. Et quand l'ingrate pensée des hommes devrait, en s'éloignant, perdre son souvenir ; quand tôt ou tard la poussière devrait consumer le livre après avoir consumé le savant : il est au ciel un juste appréciateur du mérite qui récompense d'un laurier impérissable le moindre des travaux entrepris pour sa gloire ; il est ici-bas une Église, immortelle et pieuse mère, qui gardera sa mémoire et son nom pour les offrir à la reconnaissance et aux bénédictions de l'avenir.

Si le monde avait à glorifier la noble existence qui vient de s'éteindre au milieu de nous,

on le verrait déposer à la fois sur ce cercueil des couronnes dédiées au savoir, au rang illustre, à l'amitié, à la vertu. Mais de quel éclat plus durable et de quel reflet plus divin la religion pare ici toutes ces grandes choses! Celui dont l'Église pleure avec nous la perte prématurée fut un savant, sans doute ; mais sa science mise au glorieux service de la foi, éclairée d'une lumière plus haute, s'inspirant d'un plus noble but, en a fait un apologiste de la vérité. Cette âme affectueuse et bonne connut toutes les délicatesses de l'amitié : mais élargie par la grâce divine, elle a débordé du cercle des affections restreintes et s'est élevée par l'abnégation jusqu'aux tendresses dévouées de la charité. La vertu de cet homme de bien fut une vertu sacerdotale ; et le cours entier de sa vie austère, laborieuse et pure, n'est point indigne du type idéal, que le Christianisme impose à ses ministres. Il fut la tête d'un corps savant, mais il fut en même temps le chef d'une école chrétienne. Il entre par là dans la grande lignée des sages qui continuent en ce monde, par l'alliance séculaire de la science et de la foi, l'œuvre de Jésus-Christ. *Euntes docete.* Car si, dans l'Église de Dieu, l'institution divine a pourvu par différents ministères sacrés à l'instruction des peuples ; si l'Épiscopat, placé par l'Esprit-Saint pour régir l'Église, est l'arbitre de la doctrine et la colonne lumineuse qui doit jusqu'à la fin des âges guider

les marches d'Israël : la divine Sagesse a suscité aussi dans tous les temps des foyers intellectuels, où toutes les lumières de la science ont rayonné autour de l'idée religieuse. Telles furent ces grandes écoles dont l'antiquité sacrée a gardé la mémoire : Alexandrie, Lérins, les cloîtres bénédictins, les universités du moyen âge. Le recteur de l'université catholique s'appelait alors Clément ou Origène, et plus tard Anselme ou Thomas. C'est une gloire bien haute que celle d'être appelé à continuer dans un âge nouveau ces traditions antiques, et d'être constitué à la face du monde le gardien des trésors de la sagesse chrétienne : mais aussi une telle destinée bien remplie assure à son dépositaire la bénédiction de Dieu, l'admiration des hommes, le souvenir reconnaissant de l'Église, et une page immortelle dans ses annales.

C'est à cette hauteur qu'il convient d'apprécier la brillante et trop courte carrière du prêtre illustre à qui l'Université catholique, à qui la religion et la patrie, représentées par ce qu'elles ont de plus éminent parmi nous, décernent en ce moment l'honneur de ces grandes funérailles.

La parole sacrée n'est pas adulatrice ; elle pèse les œuvres au poids du sanctuaire : et lors même qu'elle se trouve placée, comme elle l'est aujourd'hui, sur des lèvres tremblantes qui ne demandaient à s'ouvrir que pour la prière, et qu'un ordre auguste a forcé de parler : elle se

fait gloire de ne décerner que des éloges sincères, et d'unir au juste tribut des louanges qu'elle aime à rendre aux morts l'exhortation qu'elle doit aux vivants.

Il n'est d'éloge vrai que celui qui résulte des œuvres, et les œuvres de la vie si chrétiennement remplie dont nous avons à dérouler le cours, semblent se résumer dans ces paroles du texte sacré : « Dès mes jeunes années j'ai chéri » la sagesse; je l'ai cherchée avec passion; j'en » ai fait la compagne de ma vie, sachant qu'elle » me ferait part de ses biens, qu'elle serait la » lumière de ma pensée et la consolation de mes » peines : — et elle m'a donné en retour la con- » sidération parmi le peuple, l'honneur de siéger » malgré ma jeunesse au rang des vieillards; et » c'est elle enfin qui me donnera l'immortalité. » « *Sapientiam amavi et exquisivi a juventute* » *mea... Proposui ergo eam adducere mihi ad* » *convivendum, sciens quoniam mecum com-* » *municabit de bonis, et erit allocutio cogita-* » *tionis et tædii mei... Habebo propter illam* » *claritatem ad turbas, et honorem apud senio-* » *res juvenis... præterea per hanc immortali-* » *tatem.* » Sap. VIII. 2. sq.

Ah! si tant de vertus, tant de qualités accomplies et tant d'œuvres utiles, trop tôt frappées par la mort, nous font sentir plus amèrement l'étendue d'une perte irréparable; si cet appareil lugubre éveille dans toutes les âmes les poi-

gnants souvenirs d'une catastrophe soudaine et d'un suprême adieu; si nos regards attendris se mouillent de pleurs en contemplant cette place abandonnée au fond du sanctuaire, et cet autel, voilé de deuil, où tant de fois s'élevèrent pour nous bénir des mains aujourd'hui glacées par le trépas : — que nos cœurs, unis dans une même pensée de résignation chrétienne et d'éternelle espérance, apprennent à se consoler en considérant comment la véritable sagesse, unique objet des ambitions de cette laborieuse existence, lui a donné dès cette vie l'honneur et le renom dans la justice, et lui assure encore, au sein de toutes les espérances de la terre anéanties, les joies triomphantes de l'immortalité.

Tel est l'enseignement que la divine Providence a placé pour nos âmes dans la vie et surtout dans la mort du très-illustre et très-révérend Monseigneur Nicolas-Joseph Laforet, protonotaire apostolique *ad instar participantium*, deuxième Recteur de l'Université catholique de Louvain.

I.

La Sagesse éternelle qui dirige à son gré le cours de la vie humaine, quand elle destine un mortel à quelque vocation sublime, a soin de disposer toutes choses pour l'accomplissement de cette destinée. L'enfant croît, ignorant et insoucieux de l'avenir; mais une Providence

maternelle lui fait trouver, à son heure, les dons et les circonstances qui lui seront un jour nécessaires pour correspondre à ses desseins. Aussi la carrière de celui qui devait être un jour le Recteur magnifique porte d'une manière visible cette empreinte providentielle de toute vie appelée à laisser ici-bas un sillon durable. Dès ses premiers débuts, l'enfant se révèle avec la supériorité d'intelligence et la gravité précoce du caractère qui annoncent le sage et qui font pressentir le prêtre.

Nicolas-Joseph Laforet était né à Graide, petit village des Ardennes, le 23 février 1823. Son enfance s'écoula tranquille et pure au sein d'une famille patriarcale, où il puisa deux saintes choses qui furent le principe de ses élévations futures : l'amour du travail et la piété. Le vénérable prêtre qui prépara sa jeune âme à la première communion, se chargea de l'initier aux lettres latines; et cette éducation presque solitaire, éminemment propre à développer la spontanéité d'une âme essentiellement méditative, ne fut pas sans influence sur la trempe de son esprit et sur la direction de son intelligence. La puissante faculté de réflexion qui fait le philosophe, et l'étonnante facilité que posséda plus tard le Recteur de pouvoir s'abstraire au milieu de la vie, en poursuivant le fil sans cesse interrompu de sa pensée, durent probablement leur éveil à cette éducation si différente des errements parfois routiniers du collége moderne.

Aussi lorsqu'il entra en poésie, au petit séminaire de Bastogne, n'eut-il pas de peine à se placer au premier rang de ses condisciples ; et le talent que révélaient déjà ses débuts littéraires, joint à la gravité de ses mœurs, avait-il fait concevoir à ses maîtres le dessein de le réserver à l'apostolat de la parole. Il se montra dès lors, chose étonnante, exactement tel que nous l'avons connu jusqu'à sa dernière heure : calme, sérieux, réfléchi, exempt de toute expansion juvénile, et tempérant par l'aménité souriante de sa parole ce que son front avait déjà d'austère et son regard de pensive mélancolie.

A cet âge mobile où la jeunesse est poussée vers l'avenir par tant de souffles inconnus, le jeune étudiant en philosophie vint se ranger parmi les lévites. Les séminaires ne seraient pas les asiles de la piété, du dévouement et de l'ascétisme chrétien, qu'ils seraient encore de nos jours les grandes écoles du spiritualisme. L'austérité silencieuse de cette vie d'étude et de prière, son exacte discipline, l'abnégation courageuse et les sentiments élevés que développe une vocation sainte, formèrent à la fois l'âme du jeune lévite aux méditations de la pensée et aux vertus du sacerdoce. Pendant deux années, le séminaire de Namur abrita les recueillements de sa ferveur. Autant sa piété y fut édifiante, autant sa supériorité intellectuelle y distança tous ses émules. Agé de vingt ans à peine, il

avait parcouru le cercle de l'enseignement sacerdotal, et il était envoyé pour compléter ses études à l'Université de Louvain.

Son mérite ne tarda pas à se faire jour sur ce nouveau théâtre. Non-seulement il y conquit avec éclat les palmes académiques du baccalauréat et de la licence, mais sa réputation naissante, ses premiers écrits pleins de verve, le charme de son esprit, l'aménité de son caractère lui valurent parmi la jeunesse des écoles une popularité réelle. L'Université se trouvant un jour honorée de la visite du Nonce Apostolique, c'est lui qui fut délégué par le suffrage des cinq facultés réunies pour porter la parole au nom de ses condisciples. Tant de qualités brillantes étaient rehaussées chez le jeune bachelier en théologie par une vertu solide et par une piété à la fois grave et pleine de douceur, qui lui conciliaient au milieu d'une ardente jeunesse le prestige d'un mentor accepté de tous.

C'est ainsi, Messieurs, que cette âme réservée à de grandes choses avait dès ses jeunes années aimé la sagesse. C'est ainsi qu'elle l'avait cherchée non-seulement dans les profondeurs de la vérité spéculative, mais dans les labeurs austères de la vertu. *Sapientiam amavi et exquisivi a juventute mea.* Cette noble passion, devançant la maturité des années, avait exercé son regard aux plus subtiles contemplations de la pensée; elle avait avec lui franchi les degrés

du sanctuaire; elle avait pénétré l'intimité de sa vie; elle avait fait de l'adolescent dévoré du feu sacré de la science un digne ministre des autels et un défenseur de l'éternelle vérité. Voici venir l'heure où cette même sagesse renfermée jusqu'alors dans le secret d'une belle intelligence, va rayonner sur la foule et rencontrer la renommée : *propter hanc habebo claritatem ad turbas, et honorem apud seniores juvenis.*

II.

A vingt-cinq ans, tandis qu'il se préparait encore à l'épreuve du doctorat en théologie, M. l'abbé Laforet était appelé par l'Épiscopat, aux applaudissements de l'Université tout entière, à occuper la chaire de philosophie qu'il devait illustrer par dix-sept années d'un enseignement couronné de succès.

Il me siérait, Messieurs, moins qu'à personne, de faire ici l'éloge de la philosophie, que l'antiquité identifiait avec la sagesse, et il est parfaitement superflu de vous montrer l'immense portée de cet enseignement dans les temps actuels.

Une voix plus solennelle et plus haute vous fera comprendre l'estime que l'Épiscopat, gardien né de la vérité religieuse, avait fait de ce jeune prêtre en lui confiant l'enseignement philosophique à l'Université de Louvain. Voici dans quelles termes les Évêques d'Allemagne réunis

à Fulda pour jeter les bases d'une université semblable à celle que tous les peuples chrétiens nous envient, s'exprimaient naguère sur ce grave sujet :

« Tout d'abord la première tâche de l'Académie sera l'enseignement de la philosophie dans sa plus vaste étendue. Sur l'enseignement et l'importance de la vraie philosophie il n'y a eu dans tous les temps au sein de l'Église catholique qu'un jugement et qu'une voix. Comme science de l'être, des premiers principes, des fins dernières de toutes choses, autant qu'il est donné à la raison humaine de les connaître, la philosophie est le couronnement et la reine de toutes les sciences naturelles, et comme le vestibule du temple sacré de la science théologique surnaturelle, fondée sur la révélation divine et la lumière de la foi... La domination d'une philosophie fausse et sophistique doit avoir pour les sciences naturelles, de même que pour la science de la foi, les effets les plus funestes, et c'est là précisément le mal intellectuel le plus profond de notre temps... »

Dès ses débuts dans la carrière philosophique, le jeune docteur de Louvain avait rencontré un maître selon son cœur, un maître dont les idées élargirent devant lui les horizons de la théologie spéculative, et auquel il s'attacha par un de ces enthousiasmes sincères dont la jeunesse a le secret. C'était Arnold Tits, professeur à la fa-

culté de théologie, homme doué d'une remarquable puissance d'analyse, penseur profond, génie métaphysique, auquel peut-être il n'a manqué pour être complet que d'avoir été formé aux traditions d'une école catholique, que le malheur des temps avait fait disparaître de nos contrées. M. Laforet garda toute sa vie pour ce maître vénéré une espèce de culte; et quand la mort fit passer le philosophe à des contemplations plus hautes, il voulut consacrer à sa mémoire un livre destiné à rappeler *sa vie et ses œuvres :* un livre où parfois l'esprit demeure étonné des hardiesses du maître, mais où le cœur admire sans réserve le sentiment pieux qui anima le disciple.

Formé à cette école, admirablement préparé d'ailleurs par son esprit philosophique et par un travail opiniâtre, M. Laforet aborda l'enseignement de la philosophie morale. Il se plaisait aux spéculations élevées; et il eut le talent bien rare de faire partager ce goût par ses disciples. Sa conception était toujours d'une netteté remarquable; sa parole, sans être brillante, avait le mérite essentiel du philosophe, la clarté; jamais son exposition ne s'écartait de la précision d'une rigoureuse méthode. Toutes ces qualités se rencontrent à un degré éminent dans l'*Esquisse de Philosophie morale* où il sut condenser avec un ordre merveilleux et les principes de son enseignement et la critique des théories modernes.

Au point de vue de l'art, cet ouvrage de sa jeunesse est peut-être le plus remarquable qu'il ait publié.

Cet enseignement partiel n'était toutefois que le prélude d'une doctrine plus complète et plus approfondie, qui lui permit d'embrasser dans un vaste coup d'œil tout l'ensemble et toutes les conclusions du savoir humain. Je veux parler de l'histoire de la philosophie qu'il enseigna longtemps avant de résumer ses recherches dans un livre, qui devait être le couronnement de sa renommée scientifique.

L'humanité a une double histoire, celle des faits et celle des idées; et l'histoire des doctrines philosophiques est celle de la raison même représentée par ses plus illustres interprêtes. Spectacle plein de grandeur et de leçons profondes que cette lutte opiniâtre des plus beaux génies avec les problêmes éternels de l'ordre moral et intellectuel! Non, cette histoire n'est pas celle des aberrations et des hontes de la pensée humaine. C'est le récit des efforts souvent désespérés, parfois sublimes, d'une raison qui s'efforce de s'élever au-dessus des choses passagères pour conquérir la vérité absolue sur Dieu, sur la nature, sur l'homme et ses immortelles destinées.

Mais aussi que de science requiert cette investigation du patrimoine séculaire de la raison! Quel génie pénétrant, quelle érudition variée,

quelle critique judicieuse, quelle hauteur de vues exige dans un homme la prétention d'élever ce monument de la pensée! Peu l'ont osé tenter; nul ne passe pour y avoir réussi : et le catholicisme attend encore à cette heure un homme assez versé dans les sciences profanes et dans les sciences sacrées pour achever cet ouvrage important, qui serait à lui seul la préface et l'apologie de l'Évangile.

Le Recteur de Louvain avait mis la main à cette entreprise vraiment magnifique et digne de lui. Déjà l'antiquité profane lui avait livré tous ses trésors. Ses études sur les doctrines philosophiques des premiers siècles chrétiens attirèrent l'attention du monde lettré au point que le premier corps scientifique du royaume, qui depujs peu s'honorait de le compter parmi ses membres, a regretté de ne pouvoir déposer sur sa tombe la couronne littéraire qu'il eût méritée par un chef-d'œuvre.

Mais ce n'était pas la gloire que poursuivait cet infatigable pionnier de la science. Prêtre de Jésus-Christ, il était animé d'une ambition plus haute. C'était peu pour cette intelligence illuminée des clartés de la foi, pour ce cœur généreux et sacerdotal, c'était peu de dérouler les enseignements d'une doctrine purement spéculative. Il aspirait à faire passer dans les âmes les convictions religieuses qui avaient fait le bonheur de la sienne, et à donner à la jeunesse attentive,

que le respect suspendait à ses lèvres, les fortes convictions qui élèvent la vie. Son plus grand mérite aux yeux de Dieu, j'ose le dire, son plus beau titre à la reconnaissance de l'Église, l'œuvre qui lui assure un souvenir impérissable au fond de bien des consciences, c'est l'enseignement des vérités de la religion qu'il donna pendant de longues années avec tant de soin, de profondeur et d'éclat à la jeunesse universitaire. Dans cette chaire, il était vraiment le docteur sacerdotal ; la voix maternelle de l'Université catholique parlait par sa bouche. Là sa pensée habituellement calme et sa froide parole s'enflammaient du sincère enthousiasme que donne une conviction profonde. Il sentait devant lui palpiter les âmes. Intimement mêlé à la vie de l'étudiant dans ce collége du Pape qui garde encore son souvenir, il se rendait un compte si vrai des illusions, des doutes et des obscurités qui envahissent à cette époque tourmentée les jeunes intelligences, et c'était pour lui un bonheur de père de pouvoir leur rendre avec la lumière divine, la conviction, la force et la vertu.

Cet enseignement nous a valu les *Études sur la Civilisation chrétienne* et les *Dogmes catholiques* dont je ne dirai rien ici, parce qu'ils sont trop connus parmi nous, et qu'on les traduit dans presque toutes les langues de l'Europe civilisée.

Cet ordre de sentiments et d'idées se liait intimement à l'action puissante qu'il exerçait par

ses relations privées sur la jeunesse universitaire. Placé à la tête de l'importante pédagogie du pape Adrien VI, il sut y faire chérir son autorité ferme et douce en y donnant une impulsion considérable à tous les travaux intellectuels. Son élévation au Rectorat étendit au loin le cercle de ses relations religieuses, et ne fit qu'allumer les ardeurs de son zèle. Aussi le petit livre qu'il publia, si lumineux, si concluant, si persuasif, sur les *Causes de l'Incrédulité moderne*, a ramené plus d'une âme à Dieu. « Nous avons la confiance, » écrivait-il, « que Dieu se servira de » ces pages, si pauvres qu'elles soient, pour » affermir quelques âmes dans l'heureuse pos- » session de la foi, pour en arracher d'autres » aux cuisantes incertitudes du doute ou au vide » glacial de l'incroyance, et pour les ramener à » ce repos lumineux et suave que donnent les » croyances chrétiennes. » D'autres de ses ouvrages eurent un plus retentissant succès : aucun ne lui procura des consolations plus douces. Naguères encore une brillante intelligence ramenée à la vérité religieuse par la lecture attentive de l'opuscule : *Pourquoi l'on ne croit pas*, lui envoyait des rives du Nouveau Monde l'expression attendrie de son admiration et de sa reconnaissance.

C'est ainsi, Messieurs, que le sage chrétien sait unir dans une merveilleuse harmonie les lumières de la science aux clartés de la foi. C'est

ainsi que les doctrines profanes, dans les mains de ce bon ouvrier de l'Évangile, devenaient les auxiliaires de la vérité religieuse, et que tous ses progrès intellectuels concouraient au progrès véritable, à celui du royaume de Dieu. En sa personne on voyait briller l'antique alliance de la science et du sacerdoce. Aux détracteurs ignares qui l'accusent de je ne sais quelle passion pour les ténèbres, l'Église avec fierté pouvait montrer ce prêtre, jeune encore, mais pâli sur les grands livres et courbé avant l'âge sous le poids du savoir et du travail. Dans les visions de sa jeunesse vouée à des contemplations austères, il avait vu passer les grandes figures des confesseurs, des apologistes, des Pères des anciens âges; et ces géants de la doctrine, et ces âmes rayonnantes des triples clartés de la foi, du génie et de la vertu avaient séduit son âme par un attrait irrésistible. Le premier essai de sa pensée, écrit dans la langue de l'Église, avait été l'histoire de leurs travaux : les dernières études de sa philosophie le ramenèrent devant leurs écrits immortels (1). Il tenait par certaines tendances de son talent, par certains attraits de son âme contemplative aux plus élevés de cette grande race. Philosophe spiritualiste il eût été de l'école de Platon dans Athènes; disciple en-

(1) Dissertatio de methodo theologiæ. — Etudes sur la philosophie des Pères de l'Église.

thousiaste d'Augustin et d'Anselme, abritant comme eux dans une vie austère les contemplations de la vérité éternelle, il pouvait sans prétention relever leur devise : *credo ut intelligam*.

III.

Ainsi passèrent dix-sept années laborieuses d'un enseignement dont le mérite eût seul pu suffire à sauver de l'oubli le nom du philosophe. Mais la sagesse appelait son disciple à des destinées plus hautes, et devait faire briller sur un horizon plus étendu cette bienfaisante lumière.

Lorsque l'homme qui jeta les premiers fondements de l'Université catholique ; et qui, dans le cours heureux d'une administration de trente années, en avait établi les traditions, réuni le corps enseignant, assuré l'avenir ; lorsque cet homme puissant s'éteignit tout à coup dans la gloire de son œuvre, l'Université jeta les yeux sur un savant modeste, que bien des vœux appelaient à lui succéder. C'était un héritage redoutable que celui de remplacer Mgr de Ram dans la direction de l'Université catholique : mais, à la voix de l'Épicopat, Mgr Laforet l'accepta sans trembler. Après six années de prospérités qui ont dépassé toute espérance, l'apanage que lui légua son prédécesseur passe aux mains les plus dignes de le recueillir non-seulement sans avoir été amoindri, mais considérablement augmenté par le nombre, affermi par le sentiment

chrétien qui anime ses membres, agrandi par des créations qui complètent son existence, honoré par la salutaire influence qu'il exerce sur les destinées de la patrie, et par les mérites qu'il s'acquiert tous les jours aux yeux de la science, de l'Église et des peuples étrangers.

Ces résultats magnifiques sont dus certes à la bénédiction de Dieu qui seul assure aux œuvres de l'homme la durée et la fécondité dans le bien : mais l'honneur en revient aussi pour une bonne part à l'homme éminent qui voua sans réserve à cette institution tout le zèle d'un grand cœur, et toutes les forces d'une vie rapidement sacrifiée.

Amené par degrés au premier rang, et formé au maniement des affaires par des fonctions variées remplies à la satisfaction de tous, monseigneur Laforet apportait à l'exercice de la charge rectorale un heureux ensemble de qualités qui devaient en assurer le succès. Fils de l'*Alma Mater* qu'il avait honorée par des travaux appréciés même de l'étranger, étroitement uni depuis vingt ans à son existence, initié à ses traditions, passionnément dévoué à tous ses intérêts, il unissait au charme du plus bienveillant caractère une entente judicieuse des besoins de la science à notre époque, un renom littéraire assez solidement établi pour imposer le respect, et par dessus tout ce zèle éclairé de la chose publique, qui est la grâce d'état de l'homme appelé

à gouverner les autres. Homme de foi profonde, il avait conçu de la grande institution dont il allait diriger les destinées l'idée la plus juste et la plus haute. Création religieuse, basée sur la hiérarchie et soutenue par la charité; boulevard de la doctrine et des intérêts de la foi chrétienne dans notre pays; sauvegarde des principes et des mœurs de la jeunesse catholique, l'Université doit prétendre non-seulement à mériter la confiance des familles, mais à sauver l'avenir social et religieux de la terre qui l'a vue naître, et à montrer à ce siècle incrédule que, même destituée de tous les appuis humains qui l'abondonnent, pour reprendre son action bienfaisante à la tête du mouvement social et intellectuel des temps modernes, l'Église de Dieu n'a besoin que de sa propre énergie.

Vous souvient-il, Messieurs, de la journée solennele où l'Université tout entière, réunie pour la première fois autour de son Recteur magnifique, lui décernait avec un indicible enthousiasme l'ovation de sa Joyeuse-Entrée? Dans cette effusion réciproque du maître et des disciples, on entendit quelques-unes de ces graves paroles qui laissent au fond des âmes un impérissable souvenir :

« L'Université dont vous êtes les fils, » disait le Recteur, « est une Université catholique. » C'est une école qui fait profession de foi et de » science; qui croit et qui sait. Nous adhérons

» avec une respectueuse et entière soumission
» à tous les enseignements de l'Église catholi-
» que, parce que nous savons que ces enseigne-
» ments, écho fidèle de la parole de Dieu, sont
» l'expression souveraine de la vérité. Nous
» explorons comme les autres écoles le champ de
» la science, librement et consciencieusement.

» Est-ce que cette institution même que vous
» acclamez si généreusement aujourd'hui dans
» la personne de son chef, n'est pas la plus écla-
» tante démonstration de la possibilité de l'al-
» liance entre la science et la foi? Est-ce que la
» foi de vos maîtres a nui chez eux à la science?
» Il y a plus de trente ans que nous marchons;
» est-ce que jamais les croyances catholiques
» ont embarassé nos mouvements? Et n'avons-
» nous pas marché d'un pas aussi libre et aussi
» ferme que ceux qui ne voient de liberté pour
» la science que dans la négation du christia-
» nisme? Soyez fiers, Messieurs, d'appartenir à
» une Université qui est la personnification de la
» salutaire et glorieuse alliance de la science et
» de la foi. »

Six ans après, une autre assemblée ramenant dans ce même auditoire du Collége du Pape un concours plus nombreux encore de tous les catholiques du pays, réunis sous la présidence des évêques et du Nonce Apostolique, le Recteur parut à la tribune, portant déjà sur son front fatigué les pâleurs de la mort : et ce fut pour

accentuer avec plus d'énergie encore cette même vérité :

« Fille dévouée de l'Épiscopat belge et du » St-Siége, l'Université de Louvain revendique » l'honneur de représenter la vie chrétienne » dans sa plénitude. Elle ne croit pas sa tâche » remplie lorsqu'elle a rompu le pain de la » science à cette nombreuse et florissante jeu- » nesse que la confiance des familles lui envoie » de toutes nos provinces et de diverses régions » de l'Europe et de l'Amérique ; elle cherche à » nourrir l'âme tout entière de ses disciples ; et » c'est pourquoi elle les convie et les initie à ces » généreux dévouements, à ces pratiques chré- » tiennes, qui, saisissant avec viguenr le senti- » ment et la volonté, font pénétrer une sève » fortifiante et divine jusque dans les dernières » profondeurs de l'être humain... Malheur à la » science qui se frappe elle-même de stérilité en » ne se tournant pas à aimer Dieu, le bien su- » prême, comme il est la vérité éternelle ! »

Ainsi comprenait-il, cet homme de foi et de science, que ce n'est pas assez pour une institution qui a l'insigne honneur de porter le drapeau du catholicisme, de ne créer que des savants et des capacités professionnelles : mais que sa véritable gloire, mais que sa destinée providentielle, mais que ce qui la recommande à l'amour de l'Église et des peuples, c'est la puissance de former des âmes chrétiennes prêtes à faire face

à tous les devoirs, à servir tous les dévouements.

Foncièrement attaché à nos institutions nationales, jamais le Recteur ne sépara ces trois choses qu'il aimait d'un égal amour et qu'il appelait les trois couleurs du drapeau de l'Université catholique : la religion, la science et la patrie. Tous ses discours publics faisaient vibrer dans nos cœurs les sentiments d'un patriotisme élevé.

« Qui nous reprochera, » disait-il, « d'avoir » jamais oublié que nous sommes les fils de la » Belgique? Nous aimons notre pays et nous » le servons généreusement. »

« Tendrement dévouée à l'Église, l'*Alma Ma-* » *ter* ne le cède à personne dans le dévouement » à la patrie, au roi, à son auguste famille et » aux institutions que la Belgique s'est données. » L'Université catholique, l'un des plus beaux » fruits de notre régénération politique et natio- » nale, n'a jamais renié son origine. Son patrio- » tisme s'alimente aux sources mêmes de la foi. » L'attachement à la patrie, au roi, à la consti- » tution, est pour nous un besoin du cœur et un » devoir sacré. L'Université de Louvain s'est » montrée jusqu'ici et elle restera dans l'avenir » une grande institution nationale. Quels sont, » je le demande, les deux éléments principaux » qui ont toujours constitué le fond de la natio- » nalité belge, alors même que cette nationalité » déjà réelle et vivante, n'avait pas pris encore

» cette forme indépendante qu'elle est enfin
» parvenue à conquérir? Ces deux éléments,
» toute notre histoire l'atteste, sont l'attache-
» ment à l'Église et l'amour de la liberté. Eh!
» qui donc mieux que l'Université libre et ca-
» tholique de Louvain représente et personnifie
» ce double et nécessaire élément de la nationa-
» lité belge? Ah! dédaignez, Messieurs, dédai-
» gnez les clameurs aveugles d'hommes qui
» nous accusent de manquer de patriotisme,
» tandis qu'eux battant chaque jour en brêche
» et la religion et la liberté, sapent le fondement
» même de la nationalité belge. Foi, science et
» patrie, voilà la devise de votre mère; qu'elle
» devienne à jamais la vôtre! »

Fidèle au caractère d'une nation dont les antiques franchises ont traversé les siècles sous l'égide du catholicisme, l'Université de Louvain peuple encore à cette heure toutes les conditions sociales, depuis les rangs les plus modestes jusqu'aux conseils suprêmes de l'État et de la couronne, de citoyens dont le dévouement aux intérêts publics atteste les sentiments qu'elle nourrit aux cœurs de ses disciples et les services qu'elle rend à la patrie.

Mais s'il aima la patrie belge, le Recteur aima tendrement aussi la patrie des âmes; et son cœur, sans cesse tourné vers l'éternelle Rome, qu'il avait plus d'une fois visitée en pèlerin respectueux, où l'honoraient des amitiés illustres,

où naguères encore sa qualité de Recteur de l'Université catholique lui avait ménagé tant d'accueil de la part des Pères du Concile, son cœur se fondait de tristesse au spectacle des spoliations sacriléges dont l'Église Romaine est aujourd'hui la victime et des outrages infligés sans relâche et sans trève, par toutes les ingratitudes conjurées, à son chef magnanime et bien-aimé. Il y avait dans ce sentiment filial quelque chose de plus profond que les sympathies de tout cœur honnête et catholique pour la plus haute majesté de la terre en butte à des attentats inouïs. Il y avait le sentiment qui attache par le plus intime de son âme le chef d'une institution vraiment catholique à l'Église mère et maîtresse de toutes les Églises, et qui fera toujours du Recteur de Louvain l'un des ainés parmi les enfants du Christ, l'un des plus dévoués pour la défense et l'honneur de l'Église sa mère. Une grande école scientifique et religieuse n'a pas de gloire plus fondamentale ni d'intérêt plus sacré que son étroite et indissoluble union avec la Chaire Apostolique, centre de l'unité chrétienne, colonne et fondement de la vérité religieuse.

L'esprit demeure étonné de voir combien cette idée tenait de place dans les sollicitudes de monseigneur Laforet; et comment, au déclin de sa vie, l'amour de l'Église Romaine devint, pour ainsi dire, le foyer de toute son activité intellectuelle. Dans ces réunions périodiques où sa

parole, toujours accueillie avec le plus sympathique respect, ranimait le zèle des anciens élèves de l'*Alma Mater*, son cœur trouvait pour parler de Rome et du Pape des accents d'une véritable éloquence :

« Notre patriotisme, » disait-il, « s'avive et » s'alimente à la grande source des vertus, des » généreux sentiments, à la source de la reli- » gion. Soyez toujours fiers, Messieurs, d'être » les fils soumis de cette Église catholique qui » est la dispensatrice de la lumière et de la force, » la mère de ce qu'il y a de plus pur et de plus » élevé en ce monde, et dont le chef auguste » excite en ce moment jusqu'à l'admiration de » ses ennemis. Soyez fiers de vous dire les en- » fants de Pie IX (oui! oui!, s'écriait l'assemblée) » ce n'est pas seulement un grand Pape, père » vénéré de nos âmes, mais sur ce coin de terre, » qui est aujourd'hui tout son royaume et devant » lequel l'iniquité s'arrête en rugissant, il mon- » tre à un siècle rassasié de défaillances la plus » noble figure de Roi que les âges aient vue. »

Et dans cette assemblée où l'Université, associée à la Belgique chrétienne, élevait ici-même pour le Pape-Roi des supplications soiennelles : « Est-il besoin, » s'écriait-il encore, « de parler » du tendre attachement de l'Université catho- » lique au Vicaire de Jésus-Christ, surtout depuis » qu'il est le premier des pauvres, et le plus » grand des délaissés? — de rappeler les actes

» de dévouement filial par lesquels elle s'est plu
» à l'affirmer d'autant plus haut que la guerre
» déclarée à ce père bien-aimé de nos âmes,
» était plus ouverte et le péril plus flagrant? »

Ce qu'il affirmait avec tant de conviction par la parole, inspirait à son tour sa plume infatigable. A mesure que les nombreuses relations de sa charge le mettaient plus en contact avec le mouvement religieux des esprits en dehors de l'école, on le vit multiplier pour la défense du Saint-Siége les écrits solides et lumineux. Le dernier travail publié par lui dans la *Revue*, qui depuis tant d'années recevait avec son inspiration le fruit de ses études, fut un traité sur *la Question romaine*, solide et judicieux comme tout ce qui sortait de sa plume, mais où l'on admire plus que dans aucun de ses nombreux écrits, une chaleur communicative, une verve d'indignation vertueuse, qui commande jusqu'au bout l'intérêt du lecteur dans une question désormais épuisée. Son discours prononcé à l'assemblée catholique de Louvain a pour sujet *les enseignements du Pape mis en regard de la société moderne*, et n'est autre chose qu'une apologie de ces propositions de l'Encyclique qui soulevèrent jadis tant d'orages, et dont la justification nous est donnée aujourd'hui par les événements tragiques auxquels nous assistons, poussés par une logique inexorable. Profondément frappé de la hauteur et de la portée de cet

enseignement social du Saint-Siége, le Recteur de Louvain avait entrepris d'en donner un nouveau commentaire, le plus frappant de tous, celui qui nous est fourni par les faits contemporains. La mort est venue arrêter cette œuvre méritoire, ou plutôt elle s'est hâtée de lui apporter sa récompense.

Est-il étonnant, après cela, qu'honoré des prélatures romaines, monseigneur Laforet ait tenu à se faire parmi nous le promoteur de toutes les œuvres qui avaient pour but la défense de Rome et de la papauté? Est-il étonnant que sous son rectorat, l'Université catholique ait donné au monde des marques éclatantes de son attachement au Saint-Siége et de son amour filial pour Pie IX? Plus haut que ses apologies et que ses adresses, elle a fait retentir pour cette cause sacrée la voix du sang versé par ses disciples; et elle a mérité d'être représentée par une de ses lumières dans les rangs des théologiens du concile.

Cette intelligence des grands intérêts représentés par l'Université catholique était loin d'affaiblir l'activité du zèle que déployait le Recteur dans le gouvernement de l'Université.

L'exercice de l'autorité rectorale ne le trouva jamais au dépourvu. Élevé depuis vingt ans dans l'école, ayant passé successivement du rang des élèves à des fonctions toujours plus importantes, il connaissait exactement la nature et les

ressources de la grande institution confiée à ses soins. Homme d'étude et savant lui-même, il donnait à la fois au corps professoral l'exhortation et l'exemple du labeur assidu et des travaux scientifiques. L'académie de Belgique, la publicité des revues, les discours publics et les conférences particulières ne l'empêchaient ni de satisfaire au détail infini des fonctions rectorales, ni d'animer par ses encouragements toutes les œuvres universitaires, ni de publier sur les matières philosophiques d'importants ouvrages. Aucun intérêt du haut enseignement, aucune question relative à l'organisation universitaire ne le trouvait indifférent et peu éclairé. Il savait s'instruire et décider par lui-même. C'est ainsi que sous sa direction intelligente, l'Université a vu successivement compléter son existence par une foule d'institutions nouvelles qui ont porté à une très-grande hauteur la prospérité dont elle jouit.

J'en atteste ces Écoles industrielles dont l'établissement, instamment sollicité par les congrès catholiques et réclamé par le mouvement social de notre époque, a été réalisé par son activité persévérante : et qui, amenant aux leçons de l'Université catholique une population nombreuse, venue des plus lointains pays, propagent déjà l'action salutaire de la religion sur l'industrie par la phalange exercée des ingénieurs chrétiens qu'elles ont formés. C'est surtout à

l'initiative du Recteur que l'on doit l'organisation complète et rapide de ces écoles spéciales, auxquelles l'importance et les progrès de l'industrie dans les sociétés modernes assurent dès aujourd'hui le plus brillant et le plus utile avenir. C'est par ses soins que les programmes d'études ont été tracés, le corps spécial enseignant réuni, les collections formées, les laboratoires édifiés, la grande industrie et le zèle catholique intéressés à l'œuvre naissante, son avenir consolidé ; et que l'Université de Louvain va déjà marquant du signe rédempteur les forces aveugles et puissantes que soulèvent aujourd'hui tant de passions révolutionnaires.

J'en atteste cette école littéraire, qui a recueilli la cendre et le grand nom d'un des plus illustres savants de l'ancienne *Alma Mater*, et que sa destinée appelle à fournir aux nombreux établissements d'instruction dont l'Église, amie des lumières, ouvre si largement l'accès à la jeunesse catholique, des maîtres aussi versés dans les lettres humaines que dévoués aux intérêts des âmes de leurs disciples.

J'en atteste ces œuvres que le dévouement chrétien a fait naître et fleurir au sein de l'Université : écoles dominicales, patronages, associations ouvrières, complément providentiel de l'école des mines ; qui, dans l'étreinte de la fraternité chrétienne, rapprochent l'étudiant du travailleur et préparent à leur mission sociale les futurs apôtres de l'ouvrier.

J'en atteste la société de Saint-Vincent de Paul, dont le nom dispense de tout éloge, qui reçut parmi nous tant de marques de sa protection paternelle; qui tant de fois recueillit l'effusion de ses exhortations touchantes; et à laquelle il a donné un gage suprême de son amour, la dernière fois qu'il parut à l'autel, et que son cœur, tout débordant de charité, fit entendre ces paroles émues, véritable chant du cygne, dont le souvenir gardé religieusement au fond des cœurs, y ranimera sans cesse, en faveur du pauvre, la tendresse et la charité.

Sa sollicitude pour la jeunesse des écoles fut vraiment incessante et vraiment paternelle. Attentif à tous les intérêts des étudiants, heureux de leur venir en aide, soucieux de leur avenir, ses conseils avaient sur eux toute l'autorité d'une affection éprouvée; et bien que le respect eût tracé autour de lui une barrière que son affabilité savait faire tomber sans déchoir, il était vraiment populaire et vraiment aimé. Son affection les suivait dans la vie, et quand à certains jours solennels, l'*Alma Mater* voyait le flot de ses anciens disciples se presser sous ses voûtes séculaires, c'était pour cette jeunesse un véritable bonheur de prodiguer les témoignages de son respect et de son amour au maître vénéré, dans lequel se personnifiaient ses plus chers souvenirs.

Que dirai-je de ses relations avec les collabo-

rateurs de son œuvre? Ah! toute parole est ici superflue, et condamnée à rester infiniment au-dessous de ce qu'éprouvent en ce moment tous vos cœurs. Sa bienveillance ne connut pas de limites. Dès qu'il devint Recteur, il voulut être père; et son âme aimante franchit le cercle d'une intimité restreinte pour nous embrasser tous dans une égale et persévérante affection. Au souvenir de tant de bonté, de tant de paroles affectueuses, de tant d'encouragements partis du cœur, de tant de procédés pleins de délicatesse, je vois des larmes monter dans tous les yeux. Que sa sollicitude était attentive et pleine d'égards, surtout lorsque le deuil ou l'infortune venait visiter l'un de nous! Qu'il apportait de consolations et de sérénité au lit des malades! Qu'il était attentif à veiller aux intérêts des familles, à protéger la veuve et l'orphelin! C'était lui dont la voix amie préparait les âmes au passage de l'éternelle vie; et c'était sa voix encore qui leur rendait au nom de tous un dernier tribut d'honneur et d'affection. Ah! dans ces lieux même, nous l'entendions naguères élevant une parole attendrie devant le mausolée de son prédécesseur. Où est la main qui taillait le marbre? où est la voix qui parlait d'immortalité devant ce tombeau? O mort, ce sont là tes trophées! L'écho de ce dernier hommage à peine a cessé de retentir sous ces voûtes; et déjà l'artiste et le panégyriste sont allés réjoindre le héros!

Et maintenant, qui nous donnera de pénétrer dans l'intérieur de cette vie si simple, si austère, si laborieuse, pour tout dire en un mot, si chrétienne? Vit-on jamais dans un rang élevé une dignité plus naturelle, plus abordable et plus facile? Les distinctions venaient-elles à lui, il les acceptait sans orgueil, et les portait sans faste. Il devint successivement officier de plusieurs ordres, membre de l'académie romaine et de l'académie de Belgique, prélat du premier rang, sans qu'on vit rien changer ni dans la modestie de son accueil, ni dans la simplicité de sa vie. Que si nous demandons quel fut le secret de tant de vertus à la fois aimables et solides, pleines de bon exemple et de charme séduisant, saint Paul nous le dira dans une seule parole : « *La piété est utile à tout : elle a les promesses du temps comme celles de l'éternité.* »

« Il n'y a que le prêtre catholique dont on » réclame cette honnêteté supérieure et divine » qui s'appelle la sainteté. C'est là sa gloire et » en même temps sa justification. » La vie de Mgr Laforet ajoute à cette parole des *Dogmes catholiques* l'éclatante confirmation de l'exemple. Sans avoir rien de sévère ni d'affecté, sa piété était grave et solide : elle brillait en lui comme une fleur de la sagesse chrétienne. Dieu tenait véritablement dans son cœur et dans ses œuvres la place qu'il occupait dans les contemplations de sa pensée. Aussi la vertu sacerdotale

qui ne s'était jamais obscurcie en lui depuis son entrée dans le sanctuaire, ne cessa de jeter un éclat plus vif à mesure qu'une position plus élevée lui imposait davantage l'édification de l'exemple. Quel recueillement profond lorsqu'il célébrait les saints mystères! Quelle fermeté dans son accent, quelle conviction dans sa parole en toute circonstance où il lui était donné d'affirmer sa foi! Quel zèle à encourager par sa présence, par ses conseils, par son généreux concours, les œuvres chrétiennes naissant au sein de l'Université! Quelle sollicitude à procurer à la jeunesse les exhortations de la parole sacrée et les occasions de retremper aux sources de la grâce divine sa foi, son courage et ses dévouements! Jamais il ne paraissait plus rayonnant qu'en ces jours solennels où l'Université voyait à sa parole maîtres et disciples s'unir dans le plus saint des actes religieux : et il semble que Dieu ait voulu récompenser ce zèle pour sa gloire, en lui donnant aux portes du tombeau la consolation de recueillir, dans une manifestation émue et triomphante de la piété qu'il avait cultivée, le témoignage de l'amour dont il était l'objet.

C'est ainsi qu'il se sanctifiait dans les œuvres communes de la vie, et qu'une piété sincère assurait aux labeurs incessants de sa charge rectorale un mérite qui survit aux honneurs de la terre et qui seul obtient récompense devant Dieu. L'énergie de son âme soutint jusqu'au der-

nier jour, jusqu'à la dernière heure, le poids du travail dans un corps débile, épuisé par la pensée. Plus sa santé chancelante allait s'affaiblissant, plus il se montrait infatigable. Jusqu'au dernier moment on le vit courbé sur sa tâche, donnant audience au milieu de ses livres, prenant la plume après avoir porté la parole, et multipliant ses œuvres, comme si quelque pressentiment mystérieux l'eut averti de se hâter, parce que sa fin était proche. Soudain l'Ange de la mort le touche de son aîle : il arrête la main fiévreuse du savant sur sa page interrompue, et lui montre les cieux...

A cette révélation qui trouble les âmes les plus courageuses, il adora sans murmurer la main toute puissante qui venait avant le temps couronner ses œuvres. Il ne versa pas une larme sur cette destinée qui s'annonçait brillante, et qui n'avait encore tenu pour lui que la moindre partie de ses promesses; il ne s'attendrit point sur la sympathie qui venait à lui de toutes parts, sur ses années dévorées par les veilles, sur ses travaux interrompus : mais grave et confiant dans le Dieu qu'il avait glorifié sur la terre, il attendit la mort avec la sérénité du sage et la simplicité du chrétien.

O que la sagesse, aimée dès l'aurore de sa vie, avait été pour lui fidèle à ses promesses! Elle lui avait donné la gloire aux yeux des multitudes; elle lui avait assuré dans l'école et jusque dans

le sanctuaire le siége honoré des vieillards; elle avait été la compagne et la douceur de sa vie; elle l'avait défendu contre les ennuis secrets du mal implacable qui le minait sourdement : et voici que maintenant elle ouvrait à son œil ravi l'horizon radieux de l'immortalité : *præterea per hanc immortalitatem!*

Aussi de quel regard tranquille le moissonneur fatigué vit-il tomber enfin le soir de la journée! Quelle sérénité dans cette âme, non point insensible et stoïque, mais fervente et chrétienne! Quand l'ami dévoué qui lui prodiguait les soulagements de la science lui fit part des craintes sérieuses qu'inspirait son état, il se prêta sans effort à recevoir les sacrements précurseurs de l'agonie, et il mit ordre aux intérêts de son âme sans se départir un instant de son calme habituel. Quelques moments lui suffirent de même pour disposer des choses de la terre, avec un abandon qui témoignait à la fois, et du peu de souci qu'il prenait des richesses et de l'effusion généreuse de sa charité. Dès lors toutes ses pensées se tournèrent vers le ciel. Ni la science, ni ses livres, ni son travail interrompu n'obtinrent de lui même un regard : il était aux portes de la vision de Dieu.

Entretemps la consternation et l'effroi se répandaient par la cité en même temps que la sinistre nouvelle. La vie parut s'arrêter dans l'Université comme dans une famille dont le père est

mourant. Toute cette vive jeunesse, silencieuse et morne, semblait frappée au cœur. Pendant les sept jours que dura cette agonie, on ne la vit point dans les fêtes, on ne l'entendit plus dans les places publiques, ni dans ses assemblées devenues tout à coup silencieuses; mais, un jour, on la rencontra tout entière prosternée au pied des autels.

O mon Dieu, vous l'avez entendue, cette prière touchante et sublime! Quand ce deuil éclata parmi nous comme la foudre, c'est dans votre sanctuaire que nos âmes éperdues coururent demander le secours. Jamais l'institution catholique n'avait ainsi révélé le fond de son âme, et donné une affirmation plus éclatante et plus spontanée de sa foi. Frappée dans ses affections les plus chères, elle faisait monter jusqu'au ciel le cri de sa détresse : et ce cri, c'était celui de la prière, c'était celui de l'unanimité, c'était celui de l'amour.

Non, non! cette prière ne fut point inutile. Et si elle n'arrêta point le mourant sur le seuil de la vie, elle vint merveilleusement consoler son cœur. Dans ces instants de suprême angoisse et de douloureuse défaillance, les seules larmes que lui fit répandre sa fin prochaine furent des larmes d'attendrissement qui coulèrent sur ses traits amaigris en apprenant cette dernière et touchante marque de vos sympathies. « Que c'est beau, mon Dieu, disait-il de sa voix mourante, que c'est beau! »

Non, ces prières ne furent point inutiles : car elles lui donnèrent au moment de quitter la vie le consolant témoignage que sous son rectorat l'Université avait vu grandir le sentiment chrétien au cœur de ses disciples; que sous le coup qui le frappait, maîtres et disciples n'avaient qu'un cœur pour le pleurer. Non, elles ne furent point inutiles : car elles servirent à rendre sa fin plus parfaite et plus sainte, et elles l'accompagnèrent au tribunal de Dieu.

O que cette fin tranquille et sûre d'elle-même est rayonnante pour tous d'enseignements salutaires! que le Recteur de l'Université catholique nous donne sur ce lit de mort une leçon plus belle encore et plus profonde que toutes celles qui avaient illustré son nom! « La vie de l'homme, dit saint François de Sales, est un grand œuvre, dont la conclusion est la plus remarquable partie. » Que sert à ce moment fatal d'avoir brillé sur la terre, quand la terre se dérobe et ne laisse à l'âme épouvantée que la responsabilité de ses œuvres et le seul mérite de ce qu'elle a fait pour son Dieu? Tout ce que le monde admire, les talents, le savoir, la renommée ne sont que vanité s'ils ne nous ont point donné pour mourir la science des saints; et la vie la plus glorieuse nous apparaît misérable et digne d'oubli, si, oublieuse elle-même du devoir qui la lie au Maître éternel, elle arrive à son déclin pour manquer irréparablement sa destinée. Quel ré-

Digitized by Google

veil affreux pour l'orgueil du sage que de voir sombrer du même coup dans la nuit du tombeau sa vie qui s'éteint, sa pensée qui s'égare, son œuvre qu'il abandonne, et jusqu'à ce vain bruit de la faveur humaine auquel il avait attaché son cœur! O que la sagesse du philosophe eût été vaine si, après avoir soulevé tous les problêmes de l'existence, il en fût arrivé à résoudre la question suprême et seule nécessaire comme on tombe les yeux fermés dans un abîme! Mais cette intelligence nourrie des clartés divines ne voyait dans l'épreuve de la mort qu'un passage à l'éternelle vie; et sa mort pieuse et sainte, sa mort entourée de toutes les consolations que donne une foi sincère, sa mort encouragée par les paroles touchantes de son Archevêque et la bénédiction du Souverain Pontife, fut la couronne et la bénédiction de sa vie sacerdotale.

« Il semble, » comme l'a dit Bossuet d'une illustre princesse, « que Dieu ne lui ait conservé » le jugement libre jusqu'au dernier soupir qu'a- » fin de faire durer les témoignages de sa foi. Il » a aimé en mourant le Seigneur Jésus. Les bras » lui ont manqué plutôt que l'ardeur d'embras- » ser la croix. J'ai vu sa main défaillante cher- » cher encore en tombant un reste de force pour » appliquer sur ses lèvres le bienheureux signe » de notre rédemption. N'est-ce pas mourir dans » les bras et dans le baiser du Seigneur? (1) »

(1) Oraison funèbre de Henriette d'Angleterre.

Avant de quitter ce monde, le mourant voulut adresser à l'Université qui lui avait été si chère, un dernier adieu. Écoutez ces paroles, qui sont à la fois le testament de son amour et l'enseignement suprême de sa foi :

« Dieu m'appelle, » dit-il, « et je lui fais de » cœur le sacrifice de ma vie. Je meurs enfant » soumis et dévoué de la sainte Église catho- » lique, Apostolique et Romaine, notre mère. Je » crois à sa vérité, j'adhère à son symbole. Je » veux mourir comme j'ai vécu dans l'union la » plus étroite avec elle. Humblement dévoué au » Pontife infaillible, je soumets à ses jugements » tout ce que j'ai écrit ou enseigné pour défendre » la foi, prêt à supprimer tout ce qu'il y pourrait » reprendre. Je remercie nos vénérables Évê- » ques de la confiance qu'ils m'ont accordée. Je » remercie mes chers collaborateurs de leur » dévouement à notre œuvre commune ; et vous » surtout, chère jeunesse, des touchantes sym- » pathies que vous m'avez montrées jusqu'à ma » dernière heure. Je recommande l'Université » catholique, du fond de mon cœur, à Dieu et à » sa Mère immaculée, la sainte Vierge Marie. »

Les paroles des mourants sont sacrées. Jeunesse catholique, qu'elles consacrent dans vos âmes le souvenir de celui qui n'est plus. Que cette leçon donnée avec la majesté de la mort, se grave impérissable au fond de vos consciences, et qu'elle y garde à jamais l'amour de

toutes les saintes choses qui furent jusqu'à sa dernière heure la pensée de votre Recteur mourant : la foi, l'amour filial de la sainte Église, le dévouement au Vicaire de Jésus-Christ, et l'attachement à l'Université, votre mère !

Oui, gardez la mémoire du maître qui vous aima, dont la vie s'est consumée à se dévouer pour vos âmes, et dont la dernière parole fut une bénédiction pour votre jeunesse. « *Mementote præpositorum vestrorum, qui vobis locuti sunt verbum Dei.* » — Que son image grave et paternelle demeure vivante en votre souvenir, empreinte à la fois de la douceur bienveillante qui lui gagnait les cœurs et de la sérénité suprême qu'il garda jusque dans la mort. Et considérant quelle a été la fin de cette vie, combien consolante et précieuse devant Dieu, imitez sa foi. « *Quorum intuentes exitum conversationis, imitamini fidem.* » (Ad Heb. XIII.)

Cette âme sacerdotale a paru devant vous, Seigneur ! Recevez-la dans vos tabernacles éternels. Nous avons offert la Victime très-pure pour effacer les moindres vestiges des fragilités humaines, qui pourraient lui retarder l'heureuse entrée de votre gloire. Nous ne cesserons d'élever la prière de la reconnaissance dans ce lieu saint tout rempli pour nous de son souvenir.

Au milieu des pleurs d'une cité tout entière qui décernait à ses restes inanimés l'éclat d'un incomparable triomphe, nous avons ramené sa

dépouille mortelle dans la vallée qu'il aimait, dans la terre de son enfance; nous l'avons abrité, dans l'attente du dernier réveil, sous les yeux de sa mère, à l'ombre du sanctuaire où pria sa jeunesse : et maintenant, Seigneur, en songeant à ces régions sereines, où l'âme délivrée du poids d'un corps mortel, s'abîme dans les joies de l'éternel amour, nous sentons descendre sur nos douleurs une consolation ineffable, parce que, à travers nos larmes, nous voyons le ciel.

Souvenez-vous, o mon Dieu, que ce serviteur fidèle a consacré sa vie entière à la défense de votre sainte foi. Votre joug doux et suave fut le seul qu'il porta dès son adolescence. Les talents que vous lui aviez confiés, il les a sans réserve consacrés à votre gloire. Il a confessé votre Nom devant les hommes. Il a fait l'honneur du sanctuaire et la bénédiction de l'autel. Sa vertu brilla parmi vos pontifes plus encore que son savoir parmi les sages. Votre Église, vos saints, vos enfants, vos pauvres, votre loi, votre gloire, telles furent jusqu'au dernier soupir les préoccupations de son cœur. Et si dès ses jeunes années il a tendrement chéri la sagesse, ce reflet de votre vérité éternelle; si déjà dans cette vie cet amour austère lui a fait trouver l'honneur et la félicité : daignez, Seigneur, combler maintenant les désirs sublimes de cette âme prédestinée, en vous révélant face à face à ses yeux éblouis dans les splendeurs de votre gloire et dans les joies de votre éternité!

DÉCÈS DE SA GRANDEUR MONSEIGNEUR GASPARD-JOSEPH LABIS, ÉVÊQUE DE TOURNAI (1).

—

L'Église de Tournai est veuve de son premier Pasteur, la Belgique a perdu le doyen de ses Évêques, et tous les fidèles de ce diocèse sont orphelins de celui qui fut pendant près de quarante années leur Père en Dieu. Nous ne verrons donc plus en ce monde ce noble et gracieux Pontife, qui représentait pour nous le type de la majesté épiscopale et qui fut si longtemps l'ornement et la couronne de l'Église cathédrale, la gloire du clergé, et le modèle des chrétiens par la pureté de la vie, l'amour de l'Église et le zèle constant pour les intérêts de Dieu sur la terre! Il y a quelques jours à peine, nous nous plaisions encore à admirer la belle vieillesse de ce vétéran de la milice sacrée; il y avait parmi nous une sorte de culte pour cette tête, blanchie au service du Christ et qui portait si allègrement le poids de ses quatre-vingts ans. Sa voix forte et sonore, sa démarche ferme et assurée, sa vue nette et perspicace, son oreille délicate et prompte, la fraîcheur de son teint, l'agilité de ses mouvements, sa stature droite et solide, et par dessus tout la fidélité de sa mémoire, la luci-

(1) Extrait de la *Semaine religieuse*, du diocèse de Tournai.

dité de son esprit et la rectitude de son jugement semblaient donner un démenti aux années et promettre encore un long soir à une existence déjà si pleine. Le suprême ordonnateur de la vie humaine ne l'a point voulu. Et du reste, quatre vingt-un ans de vie, cinquante-six ans de sacerdoce, trente-huit ans d'épiscopat, c'est déjà une mesure bien exceptionnelle dans la dispensation providentielle du temps.

Ce n'est pas à nous qu'il appartient de retracer ni même d'apprécier cette longue carrière, qui tiendra une place d'honneur dans les annales de l'Église de Tournai. Nous ne pouvons que payer notre tribut d'hommage et de reconnaissance à la mémoire de celui que nous étions accoutumés d'écouter comme un guide, de chérir comme un Père et de vénérer comme le représentant le plus élevé du Christ parmi nous. Sa vie entière a porté une empreinte de dignité, de force et de suavité, qui ne s'effacera point de la mémoire de son troupeau. En prenant les rênes de l'épiscopat, il avait assumé l'obligation d'imprimer à son administration le double cachet de la force et de la douceur, *fortiter et suaviter*. Et en effet, s'il faut à un évêque toutes les vertus du chrétien, toutes les vertus du prêtre, s'il les lui faut même dans un degré éminent, le propre de son état, la grâce particulière de l'ordre épiscopal, c'est bien ce mélange harmonieux d'énergie et de bonté, caractérisé par la devise si connue de notre

bien-aimé Père. Or, que ses actions et ses paroles aient été spécialement marquées au coin de cette vigueur épiscopale, unie à la douceur et à la suavité, c'est une chose si pleinement acquise dans l'esprit du clergé et des fidèles, qu'elle n'a nullement besoin d'être relevée par aucun panégyrique. Vigueur de la doctrine, vigueur du caractère, vigueur de l'action, tempérée par la sagesse, la prudence et la mansuétude, c'est là toute la vie, la noble vie de notre évêque. On aurait certainement tout dit, si l'on exposait dignement ces deux aspects d'une existence si variée dans son action, mais si complètement une dans la pensée qui a présidé à son développement : *fortiter et suaviter*. Cela sera fait, et cela sera fait dignement, le jour de ses obsèques, par un de ses fils les plus chers, qui a eu le privilége de vivre dans son intimité et d'être le confident de ses pensées et de ses sentiments. Nous, nous n'avons ici qu'à acquitter une dette filiale, non en célébrant le détail de ses œuvres, mais en caractérisant l'esprit qui les a animées.

Toute vie a son prélude et sa préparation providentielle, surtout s'il s'agit de ces hommes que Dieu destine à une vocation spéciale dans son Église. Extérieurement sans doute aucun signe éclatant n'apparaît à l'aurore de cette existence prédestinée; des mains d'une pieuse mère, il passe dans les mains de religieux insti-

tuteurs, et de là dans celles des éducateurs de la jeunesse cléricale ; au sortir du noviciat sacré, il fait ses premiers pas dans les plus humbles fonctions hiérarchiques du ministère sacerdotal; mais, outre sa piété et ses succès précoces qui font reconnaître la certitude de l'appel divin, il y a chez lui un cachet particulier que constatent tous ceux qui l'approchent de plus près : enfant, étudiant, lévite, vicaire, curé, on trouve dans sa personne une dignité et une élévation de caractère qui imposent le respect, et une suavité de mœurs qui ne se puise guère dans les habitudes patriarcales de la campagne. Et en effet, ce bourgeon contenait sa fleur et son fruit; cet adolescent contenait le prêtre et le prêtre l'évêque. Rapidement distingué par le regard de ses supérieurs, il passe de l'humble cure de Willaupuis à la chaire de dogmatique du séminaire, qu'il honore par une doctrine toujours sûre et solide, enseignée dans cette langue de l'Église qu'il saura toujours parer de toutes les grâces de l'antiquité classique; de là il passe dans les conseils de l'évêché, et peu de temps après, élu vicaire capitulaire par ses collègues du Chapitre, il est comme naturellement désigné au premier rang de la milice sacerdotale, où sa place est marquée d'avance par l'évolution rapide et providentielle de sa carrière.

Aussitôt évêque, on vit apparaître en lui cette force de caractère qui devait être le principal

attribut de son épiscopat, et qui devait se tempérer de plus en plus de l'onction de la douceur. L'Église de Tournai avait eu certes avant lui un Pasteur selon le cœur de Dieu. Mais son passage avait été trop court, et il avait été précédé par un trop long veuvage, durant lequel le despotisme persécuteur avait étouffé les germes à peine éclos depuis la grande catastrophe révolutionnaire. Il fallait peupler le sanctuaire, donner un nouvel essor à l'enseignement religieux récemment délivré de ses entraves; multiplier les maisons d'éducation à tous les degrés; appeler et encourager le rétablissement des ordres monastiques, ces auxiliaires précieux du clergé dans toutes les fonctions du ministère sacré; favoriser les retraites et les missions dans toute l'étendue du diocèse; ériger des paroisses nouvelles dans les centres industriels et pousser partout à la construction, à la réparation, à l'embellissement de la maison de Dieu; et au milieu de tout cela, réformer les abus et expurger le sanctuaire, nécessité toujours douloureuse, mais sans cesse renaissante : ce n'est là qu'une nomenclature bien sèche et bien incomplète des œuvres où s'est déployée, pendant près de trente-huit ans, cette vigueur épiscopale qui n'a jamais baissé, même au contact de cette bonté plus onctueuse apportée par les années. Il réfléchissait longtemps avant d'agir, et sa prudence prévoyante savait peser l'obstacle. Mais une fois la

Digitized by Google

résolution prise, c'était fini : il restait ferme comme un roc. Il répétait souvent cette maxime sacrée, que nous avons entendue de sa bouche : *Noli fieri judex, nisi valens virtute irrumpere iniquitates.* « Il ne faut pas se mêler d'exercer le pouvoir, si on n'a pas la force de briser l'iniquité. » Dirons-nous par exemple avec quelle persévérante énergie il poursuivit l'application des saintes et salutaires sévérités de l'Église contre les livres défendus et les publications malsaines, ainsi que celles des autres points de la discipline ecclésiastique qui vont à l'encontre des grands dangers de notre temps ? Malheureusement nous avons le regret de devoir nous en tenir à une énonciation trop sommaire des œuvres d'un épiscopat si long et si bien rempli. Nous n'avons ni le loisir, ni l'espace, ni les éléments nécessaires pour une exposition plus détaillée, qui serait pourtant ici pleine de vie, de mouvement et d'attrait. Toutefois il est dans la noble existence qui vient de s'éteindre quelques particularités qui veulent être spécialement relevées, parce qu'elles montrent cette maturité de jugement, cette persévérance et cet esprit de suite qui distinguaient l'éminent prélat dans l'exercice de sa charge épiscopale : nous voulons parler de l'œuvre des conférences ecclésiastiques et de ses longues tournées pastorales.

Notre Évêque a toujours été ce qu'on appelle un homme de doctrine. Aidé par un bon sens émi-

nent, il a eu de tout temps le tact exquis et délicat de la vérité et de l'orthodoxie. Dès le début de sa carrière, alors qu'autour de lui les membres les plus instruits du clergé se laissaient prendre à l'engouement des doctrines philosophiques de Lamennais, ce tact sûr, ce flair catholique — si nous pouvons ainsi parler — le tenait en défiance contre les nouveautés bruyantes de l'apologiste français. C'est un trait que le vénérable Métropolitain de la Belgique rappelait récemment devant nous à la louange de son ancien maître. Or dans la sphère modeste et pratique où il s'était placé par rapport à la science, cette sorte d'instinct doctrinal qu'il avait fait paraître dès le début, ne l'a jamais abandonné; nous l'avons vu briller encore dans les déplorables débats qui ont précédé, accompagné ou suivi les mémorables sessions du Concile. Tous ceux qui l'ont approché ont toujours admiré avec quelle sûreté son oreille percevait, clair et distinct, le diapason de la vérité et de l'orthodoxie. *Oportet Episcopum esse doctorem.* Et c'est pour cela aussi qu'il a toujours voulu que ses prêtres fussent des hommes de doctrine, de doctrine sûre, vigoureuse et éclairée. Mais il savait que pour arriver à ce résultat, il ne suffit point de bien employer le temps consacré à l'éducation cléricale : le flambeau de la science s'éteint rapidement si l'on n'a soin d'en rallumer et d'en entretenir la flamme. Aussi ne se contenta-t il point

Digitized by Google

d'être un des protecteurs les plus zélés et les plus convaincus de la première école catholique du pays, de l'Université de Louvain, où il envoya la fleur de son clergé pour en peupler les maisons lévitiques; il voulut assurer et étendre les fruits de l'instruction cléricale, par cette forte et admirable organisation des conférences ecclésiastiques que tous les diocèses nous envient et qui sert désormais de type aux évêques qui veulent raviver dans leur clergé le goût et l'étude de la science sacrée.

Maintenant, quant à la persévérante énergie et à l'exactitude scrupuleuse avec lesquelles notre Évêque a toujours poursuivi le cours jamais interrompu de ses visites pastorales, il ne sera pas besoin d'y insister longuement, bien que ce soit un des traits saillants de sa vie épiscopale. Car, même avec cette verte santé, que nous étions tous si heureux de constater et que nous regardions comme un bien personnel, fruit d'une vie sobre, sage et pure, c'était un objet d'étonnement pour chacun de le voir entreprendre et continuer vaillamment, cette année encore, ces longues courses de trois ou quatre semaines, dont chaque journée avait son programme bien rempli. Mais ces visites étaient chères à son cœur; il était heureux de se retrouver au milieu de son clergé, de ses petits enfants, de ses bonnes populations. Dieu seul connaît quelle somme de bien a été accomplie silencieu-

sement et sans éclat depuis trente-huit ans dans le cours de ces visites intimes, où le Pasteur se trouvait en tête à tête avec ses prêtres, avec les autorités locales, avec les hommes de bien : son regard divin a pu seul discerner tout ce qui a été fait pour la création, le relèvement et la consolidation des œuvres; l'érection des églises, des presbytères et des écoles catholiques; la paix et l'entente cordiale entre toutes les autorités, entre tous les ouvriers de la même œuvre. Pour tout cela, des rapports gracieux et aimables, une bonne parole, un encouragement bienveillant et paternel, font réussir souvent ce qu'une longue correspondance administrative n'aurait pu faire aboutir.

C'est au retour des dernières courses épiscopales de cette année que la maladie a saisi le Pasteur vigilant, à la grande surprise de ceux qui venaient de le voir encore plein de vie, de sève et de vigueur. Le jour de la Toussaint, quoique attaqué déjà d'une bronchite aiguë, il ne voulut pas que ses fidèles fussent privés de la bénédiction papale. C'était le chant du cygne. Quelques jours plus tard, au retour du vicariat, il se sentait frappé; et malgré des lueurs passagères d'espoir, les personnes de son entourage sentaient qu'il était frappé à mort. — La mort est l'écho, l'interprète, le mot de la vie. Mais, nonobstant la force de caractère dont il avait fait preuve durant les jours de son pèlerinage

Digitized by Google

terrestre, ceux qui connaissaient sa complexion nerveuse et impressionable, devaient s'attendre à des agitations, à des appréhensions, auxquelles le Sauveur de l'humanité n'a point voulu échapper lui-même. Il n'en fut rien. C'est à cette heure suprême qu'on a vu briller dans tout son éclat cette force mêlée de douceur qui avait été le programme de sa vie episcopale. Oui, il a été doux et fort, même envers la souffrance, la maladie et la mort qu'il voyait arriver à grands pas. On eût dit que l'Esprit de force et de suavité ressuscitait en lui, pour ce moment redoutable, toutes les énergies et les suavités du Saint-Chrême, comme pour donner une consécration définitive aux traits caractéristiques de sa sainte et noble vie. Quel calme, quelle sérénité, quelle majesté simple et tranquille dans ce vétéran, couché comme un soldat tombé au champ d'honneur! Déjà il avait demandé et reçu le saint Viatique : Jésus-Christ était venu en personne, dès les premières annonces du grand voyage, pour consoler et fortifier l'âme de son vieux serviteur. Peu de temps après, sentant les approches divines, il avait recueilli toutes ses forces défaillantes pour recevoir avec une piété confiante l'Onction dernière, cette tendre et divine ressource inventée par la bonté du Dieu fait homme pour effacer les restes des fragilités inévitables de la vie. Mais c'est surtout pendant cette longue journée du samedi 16 novembre,

Digitized

qu'il faudrait introduire tous nos pieux lecteurs, au pied de cette couche funèbre d'où s'exhalait une odeur de vie. Après une nuit de souffrances, endurées sans une plainte, sans un gémissement, il voulut faire, dès sept heures du matin, ses derniers aveux au confident de son âme, qui était accouru à son appel et qui ne le quitta plus jusqu'à neuf heures et demie du soir, où il rendit le dernier soupir. Combien de fois répéta-t-il l'offrande et le sacrifice de sa vie, et le pardon accordé de grand cœur à ceux qui lui avaient fait du mal! Combien de fois les actes de foi, d'espérance, d'amour et de contrition, et les doux noms de Jésus et de Marie revinrent-ils sur ses lèvres pendant cette journée funèbre mais bénie de Dieu? Il reposait visiblement entre les bras de la miséricorde divine! Ce Jésus, dont il baisait avec amour l'image crucifiée, il sentait qu'il allait bientôt le contempler dans sa gloire et sa beauté, et goûter sa douceur et sa tendresse infinie. Ah! on ne voudrait jamais tirer les rideaux de ce lit d'agonie, si instructif et si édifiant! c'est une tribune sacrée, d'où notre évêque mort nous parle encore. Qu'il est bon de mourir ainsi, comme bercé sur le sein de l'amour infini! En contemplant ce spectacle, combien, comme le grand théologien Suarez, s'écrieraient avec l'accent d'une joyeuse surprise : « Nous ne savions vraiment pas qu'il fut si doux de mourir! »

Que la pensée de la mort ne vienne donc plus

Digitized by Google

assombrir nos jours! Songeons à cette douce et aimable théologie de la mort, que l'ange de l'Église de Tournai nous enseigne du haut de sa couche funèbre, transformée en une chaire épiscopale : *Oportet Episcopum esse doctorem.* Non, la mort chrétienne, la bonne mort, la sainte mort, *la mort précieuse aux yeux de Dieu*, ce n'est pas une fin, c'est un commencement; ce n'est pas un tombeau, c'est un berceau ; ce n'est pas un couchant, c'est une aurore, l'aurore du jour qui ne se couchera jamais! C'est le rivage, c'est le port, c'est la patrie, d'où notre illustrissime et révérendissime Père en Dieu nous tendra la main en souriant!

FUNÉRAILLES DE MONSEIGNEUR DE TOURNAI.

Dès l'aube, la sonnerie de toutes les cloches de la ville annonçait la funèbre cérémonie, et lui donnait déjà ce cachet imposant qui en caractérisa l'ensemble.

Les premiers trains nous amenèrent, des divers points du diocèse, un nombreux clergé, et foule de personnes notables, qui se faisaient un pieux devoir de venir assister aux funérailles de celui que le Chef de l'Église avait préposé à la garde de leur foi.

Nous ne dirons rien des décors extérieurs du palais épiscopal, ni de ceux qui ornaient la façade et les murs de la cathédrale. Le peuple,

qui se pressait aux abords, sympathique et recueilli, était bien le plus bel ornement.

A dix heures, un feu de bataillon annonçait la sortie du cortége qui s'était formé à l'évêché. La croix et les acolytes en ouvraient la marche; suivaient :

Les chantres et les prêtres assistants;

Le Chapitre et divers Prélats, parmi lesquels nous avons reconnu Mgr Vannutelli, auditeur de la Nonciature; Mgr Namèche, recteur magnifique de l'Université catholique; Mgr Weimar, vicaire-général du diocèse de Bruges, et Mgr de Moreau;

Les chanoines officiants;

Le poêle porté par des séminaristes, et dont les coins étaient tenus par le Vicaire capitulaire, Mgr Ponceau, et par MM. les chanoines Gilly, Blervacq et Hallez;

S. Ex. Mgr Cattani, Archevêque d'Ancyre, Nonce apostolique;

S. G. Mgr Dechamps, primat de Belgique, Archevêque de Malines;

S. G. Mgr de Montpellier, Évêque de Liége;

S. G. Mgr Faict, Évêque de Bruges;

S. G. Mgr Gravez, Évêque de Namur;

Et S. G. Mgr Bracq, Évêque de Gand.

Venaient ensuite :

M. le lieutenant-général Frison, aide-de-camp du Roi, délégué spécialement par Sa Majesté avec mission officielle de la représenter aux funérailles;

Digitized by Google

Mgr le prince de Caraman, gouverneur de la province du Hainaut, accompagné du commissaire d'arrondissement;

Les parents du vénérable défunt;

MM. les officiers des milices civiques et MM. les officiers de l'armée avec l'État-major de la place, tous en grand uniforme;

Enfin, une suite nombreuse de notables de la ville, du diocèse et de l'étranger.

Nous avons en outre remarqué le secrétaire de la Nonciature; M. Domis de Sémerpont, chef de cabinet du Ministre de la justice; MM. Moulart et Bossu, professeurs à l'Université catholique.

Un fort détachement de chasseurs à pied formait la haie sur la place, et les lanciers dans la grande nef. La musique militaire sonnait une marche funèbre.

Nous ne dirons rien des décors intérieurs. De nombreux fidèles ornaient les galeries, encombraient le chœur et les nefs.

Après le saint sacrifice de la messe célébré en grande pompe par Mgr Cattani, M. le chanoine Maton lut l'oraison funèbre, qu'avait écrite M. le chanoine Hallez. L'absoute fut ensuite donnée successivement par S. Ex. le Nonce et NN. SS. les évêques.

La cérémonie dura plus de deux heures; elle laissera, — ce qui est le propre des fonctions de notre sainte religion, — une profonde impression dans l'âme des assistants.

—

DISCOURS PRONONCÉ A LA SALLE DES PROMOTIONS DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN, LE 9 OCTOBRE, JOUR DE L'OUVERTURE DES COURS ACADÉMIQUES, IMMÉDIATEMENT APRÈS LA MESSE DU SAINT-ESPRIT, PAR MGR A. J. NAMÈCHE, RECTEUR MAGNIFIQUE DE L'UNIVERSITÉ.

—

MESSIEURS LES PROFESSEURS,

MESSIEURS LES ÉTUDIANTS,

L'Université catholique entre aujourd'hui dans la trente-huitième année de son existence. Fidèles aux antiques traditions académiques, et obéissant au besoin de nos cœurs et de nos esprits, nous venons d'appeler les bénédictions d'en haut sur notre œuvre et sur nos travaux. Quoi de plus raisonnable et de plus légitime! La sagesse humaine, toujours courte par quelque endroit, selon la remarque de Bossuet, ne perd rien à s'humilier devant la sagesse suprême, et Pascal l'a dit avec l'autorité du génie : « La raison doit nous conduire à la foi; elle est bien faible si elle ne va pas jusque là. » Aussi le savant véritable est le premier à proclamer la nécessité d'une lumière plus vive et d'une science supérieure. Nul mieux que lui ne connaît les limites restreintes du savoir humain, et ne

redoute davantage le danger des affirmations téméraires et des systèmes nés de la vanité des esprits et du déréglement des imaginations abandonnées à elles-mêmes.

Jamais certes l'humanité n'en a fait une plus triste et plus convaincante expérience qu'à l'époque où nous vivons. Est-il possible, messieurs, de n'être pas frappé de deux caractères contradictoires en apparence du temps présent, et cependant intimement liés l'un à l'autre, et s'expliquant parfaitement l'un par l'autre? La raison humaine eut elle jamais meilleure opinion d'elle-même, se crut-elle jamais aussi capable d'aborder à elle seule et de résoudre par ses seules forces les problèmes les plus ardus, les questions les plus abstraites et les plus redoutables sur l'origine et la nature des êtres, sur les destinées humaines, sur les conditions et les lois des sociétés, sur mille autres difficultés, devant lesquelles les savants les plus illustres du passé inclinaient humblement leur raison, et confessaient leur insuffisance? Et, d'autre part, vit-on jamais des systèmes aussi insensés, des hypothèses aussi absurdes, des paradoxes aussi choquants, disons le mot, de pareils monstres de doctrine s'afficher aussi impudemment au grand jour, se faire accepter avec autant de facilité d'un aussi grand nombre de prosélytes, et menacer d'aussi épouvantables malheurs et de si effroyables catastrophes une société livrée comme

en proie à ces sophistes audacieux, malfaiteurs véritables de la pensée, Titans révoltés contre le ciel, et toujours prêts à bouleverser et à ensanglanter la terre?

Remercions Dieu, messieurs, de nous avoir préservés de ces lamentables écarts, de ces rêves délirants du faux savoir et de l'orgueil humain. Ils vantent leur sagesse, disent nos saints livres, et ne montrent que de la folie : *dicentes se sapientes, stulti facti sunt* (1). Quel beau et consolant spectacle, au contraire, que celui d'une réunion de savants chrétiens, d'hommes profondément versés dans toutes les connaissances humaines, abaissant leur raison bornée devant la raison infinie, invoquant tous ensemble le Verbe incarné, splendeur du Père, image de sa substance, venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité; le Christ sauveur et illuminateur, qui nous a rendu les clartés obscurcies de la lumière incréée; le Maître divin, qui se proclame lui-même la voie, la vérité et la vie : *via, veritas et vitas*; dont le royaume est le royaume de la lumière! Oui, messieurs, nous avons le droit de le dire, après saint Paul, avec une sainte joie et une légitime fierté : « Nous sommes les fils du jour, nous ne sommes pas les fils de la nuit et des ténèbres. Autrefois nous étions ténèbres; nous sommes aujourd'hui lumière dans le Seigneur. »

---

(1) Ad Rom., I. 22.

Digitized by Google

Prions donc, prions avec une intime et inébranlable confiance; prions avec cette persévérance qui ne se lasse jamais, et qui n'est jamais trompée dans son attente. C'est particulièrement dans les pénibles travaux de l'étude, dans la recherche obstinée et laborieuse de la vérité scientifique que cette pratique de la prière est utile et fortifiante. Dieu est la source de toute vérité, ou plutôt il est la vérité même : *Deus veritas;* il est le principe et la fin, l'alpha et l'oméga de toutes choses. Qui peut mieux nous initier à la connaissance des êtres et de leurs rapports que Celui qui les a faits? Or, remarquons le bien, c'est là toute la science.

Messieurs, un voyageur visitait naguère l'ancienne et célèbre université d'Oxford, reste magnifique d'une de ces grandes institutions catholiques du moyen-âge, dont le protestantisme s'est emparé, et où il a régné longtemps en souverain. L'usurpateur a fini cependant par se voir menacé dans sa possession séculaire; le catholicisme expulsé a commencé sa rentrée. Le voyageur, dont je parle, après avoir parcouru ces colléges, ces bibliothèques, tous ces monuments splendides, aujourd'hui aux mains des ennemis de notre foi, découvrit enfin une modeste chapelle catholique, et là, sur un des *ex-voto* suspendus devant l'autel, il lut avec attendrissement ces simples, mais éloquentes paroles : « *Oravi, et fidem inveni;* » j'ai prié, et j'ai trouvé la vérité.

C'était le cri de la reconnaissance d'un de ces hommes droits et courageux, si nombreux, à l'heure qu'il est, en Angleterre, que l'étude et la prière ont ramenés à la religion de leurs aïeux. Nous aussi, messieurs, ne séparons jamais ces deux choses. Étudions et prions pour trouver et pour garder la vérité. Le travail est nécessaire à la culture de cette terre de l'intelligence, que Dieu a donnée à notre âme, comme il a donné à notre corps les champs, les montagnes et les bois. Mais dans cette sublime agriculture de la vérité, pour me servir des expressions d'un illustre prélat (1), notre travail est condamné à la stérilité, si la prière n'attire pas sur lui la rosée du ciel destinée à le féconder.

Travail et prière, foi et science, charité et patriotisme, voilà, messieurs, les caractères qu'ont imprimés à notre chère Université ses vénérables fondateurs, qui l'ont distinguée depuis son origine, et que nous nous efforcerons toujours de lui maintenir. Il ne nous appartient pas d'exposer ici les résultats obtenus et le bien réalisé par elle jusqu'à ce jour. La modestie sied d'ailleurs aux corporations comme aux individus. Ce qui ne nous est pas interdit, c'est de rappeler avec une humble reconnaissance le témoignage qu'ont bien voulu nous rendre, dans une circonstance solennelle, le Chef auguste de l'É-

(1) Monseigneur Gerbet.

Digitized by Google

glise et l'Épiscopat belge tout entier. Il y a treize ans, l'*Alma mater* célébrait le vingt-cinquième anniversaire de sa résurrection à Louvain. Les félicitations qui furent alors adressées à notre premier Recteur, d'illustre et regrettée mémoire, resteront toujours pour nous le plus puissant des encouragements, comme la plus utile et la plus respectée des leçons. « Les sentiments de fidélité et de vénération que vous professez envers Nous et envers le Siége de Pierre, disait l'immortel Pie IX, nous ont été très agréables. Ils sont tout à fait dignes d'hommes dévoués à la foi catholique, et méritent nos plus grands éloges. Nous sommes certain que vous et tous les docteurs de l'Université consacrerez tous vos soins, avec plus de zèle et d'efforts que jamais, à soutenir la cause de l'Église, à défendre et à propager chaque jour sa doctrine salutaire, à démasquer les ruses impies et multipliées de ses ennemis, et à repousser courageusement leurs erreurs si pernicieuses. » — « Continuez, disait à son tour l'éminentissime Cardinal-Archevêque de Malines, monseigneur Sterckx, qui eut une part si considérable dans la création de l'Université, et le dernier survivant alors des prélats qui avaient signé le décret d'érection, continuez, messieurs, comme vous l'avez si bien fait pendant ce quart de siècle, à instruire dans les hautes sciences cette intéressante jeunesse, qui vous donne tant de marques de confiance; continuez

Digitized by Google

à l'affermir dans les sentiments chrétiens qui doivent faire son bonheur, et qui sont le plus ferme appui de l'ordre social. » — « Vous avez compris et exécuté, voulait bien ajouter monseigneur l'Évêque de Liége, le digne successeur de monseigneur Van Bommel, cet autre ardent promoteur de la création de notre Université, vous avez compris et exécuté, avec l'intelligence et le dévouement qui vous distinguent, la religieuse et patriotique pensée qui engagea l'Épiscopat belge à fonder l'Université catholique de Louvain. Cette pensée de l'Épiscopat est aujourd'hui une œuvre, une œuvre glorieuse et féconde, la plus belle, la plus grande œuvre catholique de notre libre et religieuse patrie. » — « Vous avez montré, ce sont les expressions de monseigneur Labis, qui préside si honorablement et depuis tant d'années aux destinées de l'Église de Tournai, vous avez montré, de la manière la plus éclatante, combien est élevé, fécond et salutaire, l'enseignement fondé sur l'union de la science et de la foi. La Belgique, pour son bonheur et sa gloire, en recueille aujourd'hui les fruits nombreux dans toutes les carrières et dans toutes les positions sociales. » — Un autre de nos vénérés Évêques, mort avant le temps, et que l'Université avait eu l'insigne honneur de compter parmi ses professeurs, un prélat qui a laissé une renommée impérissable dans les annales de la religion et de la science, monseigneur Malou, nous adressait

ces graves et affectueuses paroles : « A nos yeux, l'Université catholique est une des gloires de l'Église en Belgique ; elle est le fruit de la liberté d'enseignement, conquise en 1830 sur un odieux monopole ; elle est, parmi nous, le foyer de cette véritable science, qui sait ajouter aux lumières bornées de la raison humaine les lumières beaucoup plus sûres et plus abondantes de la raison divine ; elle fournit un préservatif efficace contre la fausse science qui, tout en se couvrant du faux nom de progrès, est réduite, comme l'a remarqué saint Paul, à chercher toujours et à ne trouver jamais ; elle inspire à ses élèves l'amour de la patrie avec l'amour de la religion, deux sentiments inséparables dans le cœur de nos pères et naturellement unis dans le cœur de leurs enfants ; elle est le palladium de nos espérances pour l'avenir. » — « J'ai applaudi de tout cœur, ainsi s'exprimait monseigneur Delebecque, le vaillant Évêque de Gand, j'ai applaudi de tout cœur au succès de l'œuvre fondée par l'Épiscopat de la libre Belgique, avec l'autorisation du souverain Pontife. J'ai de plus uni mes vœux à ceux de tout mon clergé et de mes fidèles diocésains, pour que ce grand établissement, où la science unie à la foi forme des hommes instruits, de bons citoyens et de fervents chrétiens, continue à mériter les bénédictions du ciel et à jouir de la confiance des familles catholiques. » — Monseigneur Dehesselle, l'aimable et doux Évêque de

Digitized by Google

Namur, joignait son approbation à celle de ses vénérés collègues : « Ce qui m'a réjoui en particulier, disait le prélat, c'est que là où règne admirablement l'union de la science et de la foi, règne également une union parfaite entre les maitres et les élèves, et que tous sont animés de sentiments dignes de notre grande et chère institution catholique, de laquelle dépend chez nous, en très grande partie, la prospérité de la religion même et de la patrie. »

A Dieu ne plaise, encore une fois, que nous nous enorgueillissions de ces éloges ! Cette belle position, conquise par l'Université malgré mille obstacles et mille difficultés, elle la doit avant tout, selon la remarque de l'un des éminents prélats dont nous venons de citer les paroles, à la grâce de Dieu, le père des lumières et l'auteur de tout don parfait, et à la protection toute-puissante de la bienheureuse et immaculée Vierge Marie, patronne de l'Université ; elle la doit ensuite à la sollicitude et aux encouragements de l'Épiscopat. Mais, nous l'avouons, c'est pour nous une bien grande, et, croyons-nous, une bien légitime joie, d'avoir mérité au moins une faible part de ces louanges magnifiques, et d'avoir obtenu de juges aussi autorisés le glorieux témoignage de n'avoir pas été complétement inutiles aux intérêts sacrés et inséparablement unis de la religion, de la patrie et de la science.

Six années ne s'étaient pas entièrement écou-

Digitized by Google

lées depuis notre premier jubilé académique, lorsque nous perdîmes notre premier recteur. Monseigneur de Ram en avait exercé les fonctions pendant plus de trente ans, avec une sagesse et un dévouement que l'on ne saura jamais assez reconnaître. La plupart des premiers compagnons de ses travaux, dont nous conservons le souvenir avec une piété reconnaissante, l'avaient précédé dans la tombe ou l'y suivirent de très près. A ce premier chef de notre Université succéda monseigneur Laforet, qui poursuivit l'œuvre si bien commencée avec un égal dévouement et des succès non moins éclatants. Malheureusement le travail et les sollicitudes inséparables d'une charge si importante et d'une responsabilité si redoutable avaient brisé ses forces, et une mort prématurée l'enleva à l'Université, avant qu'il eut atteint le terme de la septième année de son rectorat. Appelé, messieurs, par une disposition secrète de la Providence, j'aime du moins à le penser, et par la confiance de l'Épiscopat à recueillir un héritage, honorable sans doute au plus haut degré, mais dont le poids était de nature à faire trembler des épaules plus jeunes et plus robustes que les miennes, j'ai accepté cette mission périlleuse, sans m'en dissimuler les peines et les difficultés, parce que j'ai cru entendre la voix de Dieu dans celle de mes supérieurs. Fils dévoué de l'*Alma Mater*, élevé sous son aile, l'ayant servie long-

temps et dans des emplois divers, j'ai cru devoir à cette mère aimée un dernier effort. La Sagesse suprême qui se joue dans les choses de ce monde, *ludens in orbe terrarum*, s'est servie plus d'une fois des instruments les plus faibles pour opérer de grandes choses. Après tout nous ne sommes que des serviteurs inutiles du Maître tout-puissant, nous ne devons compte que de nos sueurs et de notre bonne volonté, et les plus heureux, comme les plus habiles, ne sont pas moins obligés de s'incliner devant cette Providence admirable et souveraine qui nous fait tous ce que nous sommes, et distribue selon des lois impénétrables à nos conseils, les succès et les revers. Dieu est sage et bon, messieurs : j'en ai fait l'expérience depuis longtemps, et j'ai la plus ferme confiance qu'il continuera à éclairer devant moi la voie où il lui a plu de me faire entrer, à y affermir mes pas, et à me rendre moins sensible aux ronces et aux aspérités du chemin.

C'est la première fois, messieurs, qu'il est donné à votre nouveau recteur de traiter en public des choses de l'Université. J'ai cru que le jour où s'ouvre une nouvelle année académique m'offrait une occasion toute naturelle de vous entretenir de ce sujet qui nous intéresse tous à un si haut degré, et je me propose, après avoir jeté un coup d'œil rapide sur l'année qui vient de finir, de vous exposer en peu de mots la situation de l'Université dans le présent, telle

Digitized by Google

qu'elle apparaît à mes yeux, et ce qui est exigé de nous pour lui assurer un avenir conforme à nos espérances et digne de son passé.

L'année précédente marquée par la perte si regrettable de notre bien-aimé recteur, l'a été encore par celle d'un des plus anciens de nos collègues, admis peu de mois auparavant à l'éméritat. L'excellent M. Wouters avait occupé, dès l'origine de l'Université, l'une des chaires principales de la Faculté de Théologie, et avait poursuivi vaillamment son enseignement jusqu'à cette dernière année. C'était un savant modeste et un saint prêtre. Malgré le labeur des leçons et les soins donnés à la composition d'ouvrages classiques d'une grande utilité et très-appréciés au dehors, il avait trouvé jusqu'à ses derniers jours les moments nécessaires pour consacrer une partie de son activité à la direction des âmes, et il nous a laissé, avec le souvenir et le regret de ses relations toujours si pleines de douceur et d'aménité, l'exemple d'une vie sacerdotale admirablement remplie et honorée d'un respect universel. A part ces pertes si douloureuses, la dernière année académique ne nous a donné que des motifs de satisfaction. Le nombre des étudiants s'est accru considérablement, et nous n'avons qu'à nous féliciter du bon esprit qui les anime, de leur assiduité aux leçons, de leur application au travail, du respect et de l'affection qu'ils n'ont cessé de montrer envers

leurs professeurs et envers l'autorité académique. D'abondantes distinctions ont été obtenues devant les jurys d'examen, et il m'est doux de rappeler que le grand prix quinquennal des sciences médicales vient d'être remporté par un des vétérans de notre enseignement universitaire, par notre cher et honoré collègue M. le professeur Hubert.

Des circonstances diverses ont amené parmi nous des changements assez considérables, qui s'opèrent en ce moment. M. le professeur De Jaer a cru devoir déposer les fonctions de secrétaire de l'Université, qu'il exerçait depuis cinq ans, après les avoir acceptées par dévouement, et qu'il a fini par trouver au-dessus de ses forces. Il a pour successeur M. le professeur Willems, dont l'activité jeune et robuste ne recule devant aucune difficulté, quand il est fait appel à sa bonne volonté. Le vénérable M. D'Hollander, que nos regrets et notre reconnaissance accompagnent dans sa retraite, est remplacé dans sa chaire et dans la présidence du collége du Saint-Esprit par monseigneur Roelants, ancien président du collége belge à Rome, où il s'est fait distinguer par une prudence et une habileté peu communes. Deux autres présidences étaient devenues vacantes, l'une par la promotion de M. le chanoine Cartuyvels aux fonctions de vice-recteur, l'autre par la renonciation de M. le chanoine de Harlez, dont une mauvaise

Digitized by Google

santé persistante paralysait le zèle et les rares aptitudes. La première de ces positions a été dévolue à M. le professeur Jacops, que l'institut Saint-Louis ne nous a cédé qu'avec douleur; la seconde, celle du collége Juste-Lipse, est passée aux mains de M. Dewez, qui y remplissait avec distinction l'emploi de directeur. M. le chanoine Pieraerts, après avoir dirigé avec honneur pendant plusieurs années le collége Saint-Rombaut à Malines, a été appelé à faire le cours si important de religion, confié précédemment à la science éloquente de monseigneur Laforet d'abord, de monsieur le vice-recteur ensuite. Dans la Faculté de Droit, M. Delcour, qui siége aujourd'hui dans les conseils de la Couronne, a été promu à l'éméritat. Il est remplacé dans la chaire qu'il a illustrée, par M. Mabille, un de ses anciens et meilleurs élèves. Un autre ancien étudiant, qui nous avait laissé aussi les meilleurs souvenirs, M. Descamps, supplée M. le professeur Périn dans l'enseignement du droit administratif. La Faculté de Médecine s'est accrue de trois jeunes professeurs, MM. Ledresseur, Noël et Debaisieux, qui s'étaient distingués par les plus brillants et les plus persévérants succès dans leurs études. Ils auront à cœur de maintenir le haut rang que notre enseignement médical a conquis dans la science. A la Faculté de Philosophie et Lettres, M. le professeur Nève, dont les travaux jouissent d'une autorité si bien

méritée dans le monde savant, a désiré être déchargé du cours de littérature grecque, qu'il faisait depuis quelques années. M. Willems a bien voulu encore, sur notre demande, accepter cette nouvelle tâche, en cédant à son tour le cours de littérature latine de la candidature à M. le professeur Pieraerts, qui s'est occupé longtemps de l'étude et de l'enseignement de cette branche. Je compléterai l'exposition des changements survenus dans le personnel académique, en rappelant que nos honorés collègues MM. Dupont, Carnoy et Micha ont été nommés professeurs ordinaires, et que M. l'ingénieur Breithof, qui dirige depuis plusieurs années avec le zèle le plus soutenu les travaux graphiques à nos Écoles spéciales, a été nommé professeur extraordinaire.

Je ne puis m'empêcher, messieurs, d'arrêter un instant votre attention sur les embarras que nous préparent dans un avenir prochain l'exiguité et la distribution défectueuse de plusieurs de nos locaux. En tenant compte de la progression rapide et continue qui s'est produite depuis quelques années dans la population académique, il est impossible de ne pas prévoir le moment peu éloigné où nous ne serons plus en mesure de recevoir qu'une partie des jeunes gens qui affluent autour de nos chaires. Dès aujourd'hui nos pédagogies sont manifestement insuffisantes, et nous avons éprouvé la douloureuse né-

Digitized by Google

cessité, cette année et l'année passée, de repousser les demandes d'un grand nombre de familles qui nous suppliaient d'y admettre leurs enfants. Une nouvelle pédagogie affectée aux Écoles spéciales serait un bienfait considérable et ardemment désiré pour les élèves de cette catégorie. Nous espérons que la bienfaisance inépuisable des catholiques belges nous viendra encore une fois en aide à cette fin, car nous savons combien ils apprécient hautement, au point de vue religieux et social, les avantages de ces écoles si impérieusement réclamées par la situation actuelle de l'industrie, et par les dangers croissants dont nous menacent les doctrines immorales et subversives qui ne pénètrent que trop dans les classes laborieuses. Nous espérons aussi que la ville de Louvain, si fière à juste titre de son passé, comprendra ce qu'exigent d'elle sa vieille renommée, son honneur et les intérêts les plus évidents de ses habitants. Nous espérons que Louvain ne consentira pas à rester plus longtemps en arrière, sous ce rapport, des autres villes universitaires du royaume.

Messieurs les professeurs, je ne descendrai pas de cette tribune sans avoir rendu hommage aux éminents services que vous ne cessez de rendre à la jeunesse académique, par l'étendue de votre savoir, la solidité de votre enseignement, le zèle laborieux avec lequel vous vous emparez au profit de vos élèves, de tous les pro-

Digitized

grès, de toutes les découvertes qui s'accomplissent chaque jour sur ce champ immense de la science, exploité par tant de travailleurs infatigables. C'est pour moi un devoir, bien agréable du reste à remplir, de vous exprimer toute ma reconnaissance pour l'empressement si cordial et si délicat avec lequel vous m'avez secondé aux débuts d'un rectorat improvisé, pour ainsi dire, en pleine année académique. Votre concours, messieurs : ne me sera ni moins nécessaire ni moins précieux à l'avenir. Le bien que l'Université a réalisé dans le passé est dû incontestablement, pour une part considérable, à l'unité de pensées et de sentiments qui a toujours régné dans le corps académique. C'est là notre force, messieurs, gardons-la soigneusement; aimons d'un ardent amour la paix et la vérité, *pacem et veritatem.* Soyons toujours, et plus que jamais, un cœur et une âme, *cor unum et anima una.* Un écrivain ancien (1), frappé des bienfaits de l'union, a remarqué que la concorde fait grandir les petites choses, et que par la discorde s'évanouissent les plus grandes : *concordia parvæ res crescunt, discordia maximæ dilabuntur.* Mais à quoi bon citer une autorité profane, quand l'Évangile est si explicite sur ce point? Tout royaume, toute maison divisée contre soi-même périra, a dit le divin Maître. Bénissons Dieu, messieurs, d'avoir su

(1) Salluste, *Jugurtha*, X.

Digitized by Google

goûter les douceurs de cette union des âmes dans l'amour et dans la vérité, d'en avoir senti l'effet fortifiant, d'en avoir recueilli les fruits si suaves et si salutaires! Enfants communs du Père qui est dans le ciel, frères et cohéritiers de celui qui est *un* avec lui et qui veut que nous ne soyons qu'*un* entre nous, ayant la même foi et les mêmes espérances, c'est par là que nous montrerons toujours *qui* nous sommes, et que nous mériterons que ceux du dehors, nous reconnaissant à cette marque, disent de nous avec envie ce qu'ils disaient autrefois des premiers disciples de notre divin Maître : « *Voyez comme ils s'aiment.* » Fidèles aux enseignements du Pontife infaillible, défenseurs persévérants de sa cause et de ses droits, tenons-nous serrés autour de la pierre inébranlable du Vatican, et laissons passer, sans nous émouvoir, les vents et les tempêtes. Si la fraude, le mensonge, l'iniquité ont pour eux le moment qui fuit, Dieu a l'éternité qui demeure; le Vicaire de Jésus-Christ en terre a des promesses qui ne trompent point ; et vainqueurs ou vaincus dans le présent, les défenseurs de cette sainte cause, les champions de la justice, de la vérité et de l'honneur, n'en sont pas moins assurés du triomphe définitif, et n'en doivent pas moins compter sur les palmes et les couronnes qu'il n'est permis à aucun pouvoir humain de leur ravir.

Et maintenant, messieurs les étudiants, fils

chéris de l'*Alma mater*, anciens et nouveaux, je me tourne vers vous avec une ardente sollicitude et un indicible amour. Quel cœur catholique ne tressaillirait pas en vous voyant! Vous êtes l'espoir de la religion, de la patrie, de ces parents chrétiens, qui en vous remettant entre nos mains, nous confient leur trésor le plus cher, et nous demandent de le leur rendre un jour intact, et, s'il se peut, agrandi des richesses de la vertu et de la science, comme des dépositaires fidèles. Nous comprenons, messieurs, non sans crainte et sans tremblement, tout ce que cette confiance nous impose envers vous de soins et de labeurs.

Quand vous sortirez de l'Université, chers jeunes gens, ce sera pour prendre votre place, et une place élevée et importante, dans cette société si troublée de notre temps; pour y former l'élite de la nation; pour y exercer une influence puissante et souveraine; pour porter remède à tant de misères physiques et morales par vos lumières, par votre travail et par vos exemples. Vous serez tous, je l'espère, de grands chrétiens et de grands citoyens. Vous prendrez une part active, généreuse, à cette lutte suprême, implacable, engagée aujourd'hui entre la vérité et l'erreur, entre la justice et l'iniquité, entre Dieu et l'enfer.

Messieurs, dans cette lutte acharnée, l'un des plus dangereux adversaires que vous rencontrerez, c'est la fausse science, l'orgueil des sophistes, leur parole empoisonnée, leurs plumes

vénales toujours au service du succès présent et du crime heureux. Préparez-vous par l'étude à combattre dignement ce bon combat. Que le vrai savoir, acquis par vous à l'Université n'ait rien à redouter le jour prochain où il lui faudra descendre dans l'arène, et en venir aux prises avec cette prétendue science, si vide hélas! mais si arrogante et si prétentieuse. Courage donc, et que la vérité n'ait jamais à rougir de ses défenseurs!

Mais la science toute seule ne suffit plus aujourd'hui. Au fond il faut savoir unir la forme, une forme correcte, naturelle et gracieuse. Aujourd'hui il faut savoir parler, il faut savoir écrire, mais surtout et avant tout, il faut savoir penser. Étudiez donc, mais étudiez avec méthode, avec suite, avec réflexion. Sachez toujours vous rendre compte parfaitement de ce que vous apprenez. Au demeurant, il n'importe pas tant de savoir beaucoup que de savoir bien. Jeunes étudiants, tenez surtout en grande estime ces études philosophiques, auxquelles la législation actuelle a fait une part si maigre et si insuffisante. On se plaint quelquefois d'un certain abaissement dans le niveau des études, selon une expression consacrée. Si le fait est réel, c'est ici surtout qu'il faut en chercher la cause, et il est temps, plus que temps, que le législateur y pourvoie. Pour ma part, je ne me persuaderai jamais que des études supérieures, qui ne sont pas même précédées d'un simple cours de logique, soient

ce qu'elles doivent être. « L'étude de la logique, a dit un célèbre écrivain contemporain (1), est pour l'esprit la meilleure gymnastique connue. » Suppléez, messieurs, par votre travail personnel à cette lacune du haut enseignement. On ne saurait assez répéter ces paroles d'un illustre magistrat (2) à son fils : « Il faut rendre à la philosophie l'honneur qu'elle mérite et la justice qui lui est due. C'est elle qui perfectionne notre raison ; c'est elle qui prépare notre esprit aux autres connaissances, qui le dirige dans ses opérations, qui lui apprend à mettre toutes choses à leur place, et qui lui donne non seulement les principes généraux, mais l'art et la méthode pour s'en servir, et faire usage de ceux même qu'elle ne lui donne pas. » Seulement, messieurs, il ne faut pas confondre la philosophie avec les opinions et les systèmes, ni en faire une science abstraite et purement spéculative. La philosophie, comme un enseignement grave et sérieux doit la comprendre toujours, c'est la sagesse, et la sagesse c'est tout à la fois la recherche du vrai et la pratique du bien. On l'a dit avec un grand sens : « Étudier pour connaître, connaître pour aimer, aimer pour pratiquer, telle est la philosophie. »

Messieurs les étudiants, encore un mot, et je finis. Ce mot c'est l'ancien vice-recteur qui vous

(1) M. Cousin.

(2) Le chancelier d'Aguesseau.

l'adresse. Le bon esprit qui vous anime, votre attachement aux vrais principes, votre confiance en vos maîtres, ce respect de vous-mêmes, cette tenue si digne, si convenable qui vous distingue, l'élan admirable avec lequel vous vous associez à toutes les œuvres de charité et de bienfaisance, d'éducation populaire et d'amélioration des classes ouvrières, ces choses et tant d'autres ont été pour moi, dans ces dernières années surtout, la source abondante des plus douces consolations. Vous avez été en vérité ma joie et ma couronne. Persévérez, chers jeunes gens, sous l'impulsion du prêtre zélé et éloquent, que l'Épiscopat m'a donné pour successeur. Il vous aime comme je vous aime : soyez-lui ce que vous m'avez été. Jeunes gens chrétiens, la fleur, le printemps de la Belgique catholique, pensez à vos mères, dont la tendresse veille de loin, émue et attentive, sur les jours périlleux de votre jeunesse; pensez à cette autre mère, notre glorieuse patrie qui vous attend; pensez au père de vos âmes, à cet auguste Pie IX, spolié et captif au Vatican, mais dont le cœur est toujours libre pour aimer et pardonner, la bouche pour instruire et encourager, la main pour bénir; pensez à tous les vœux qui s'élèvent pour vous, à toutes les espérances qui reposent sur vous. Vous êtes l'avenir, chers jeunes gens : faites qu'il vaille mieux que le présent.

—

Digitized by Google

NOTICE SUR LA VIE ET LES ŒUVRES DE MONSIEUR LE CHANOINE GUILLAUME-HENRI WOUTERS, PROFESSEUR ORDINAIRE A LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN, PAR M. B. JUNGMANN, PROFESSEUR A LA MÊME FACULTÉ.

—

La vie d'un homme de bien, toujours féconde en enseignements salutaires, présente un intérêt auguste, lorsqu'elle s'est consumée tout entière au service de la religion et de la science. En présence de tant d'existences misérablement vouées à des passions et à des soucis éphémères, c'est pour l'esprit un consolant spectacle, de remonter le cours d'une vie consacrée tout entière aux nobles labeurs de l'intelligence et au salut des âmes chrétiennes. Lorsque l'homme qui sut ainsi réunir le prestige du savoir à l'autorité du sacerdoce vient à s'éteindre, il recueille dans l'honneur qui entoure son nom respecté l'hommage des sympathies les plus diverses: le monde lettré se plait à réunir ses titres à la reconnaissance de l'avenir, et voit d'un œil ému ses travaux, ses ouvrages; le souvenir pieux du fidèle aime à se rappeler les vertus sacerdotales et les mérites d'une existence qui, pour avoir été largement utile aux intérêts de l'Église et de la Pa-

trie, n'a pas un seul instant perdu de vue les intérêts du ciel. Ainsi a-t-il compris la vie, le prêtre pieux et savant dont l'Université catholique pleure aujourd'hui la perte, et ce n'est pas sans une riche moisson de vertus et d'œuvres utiles, qu'il a porté sa vieillesse honorée aux pieds du Souverain Juge.

La vie de monsieur le chanoine Wouters fut celle d'un prêtre et celle d'un savant : elle a fait briller d'un nouvel éclat l'antique alliance du sacerdoce et du savoir. Ces deux caractères lui donnent, avec son importance dans la formation scientifique de la génération actuelle, une physionomie particulière; aussi ne pouvons-nous mieux faire, que de classer à ce double point de vue les détails de la notice abrégée, que nous voulons consacrer à la mémoire du respectable professeur.

Henri-Guillaume Wouters naquit à Oostham, village du Limbourg, le 3 mai 1802, d'une famille justement considérée, moins encore par les nombreux ministres qu'elle a fournis au service des autels, et les magistrats qu'elle a comptés parmi ses membres, que par des vertus chrétiennes héréditaires. Le vénérable curé du village ayant reconnu dans son jeune paroissien les aptitudes les plus heureuses, relevées par une profonde piété, se chargea de lui enseigner les premiers rudiments des lettres latines, et de le préparer aux études du collége. Ses soins

furent couronnés de succès : à peine admis au collége de Beeringen, le jeune étudiant ne tarda pas à briller au premier rang parmi ses condisciples, et à remporter dans les classes latines les palmes les plus honorables.

Au sortir des humanités, M. Wouters n'hésita pas un instant sur le choix d'un état de vie. Sa foi profonde, sa vertu, sa gravité précoce le désignaient d avance au service du sanctuaire. C'était une de ces âmes privilégiées, qui dès la première enfance éprouvent le désir de se consacrer à Dieu, et sentent ce désir se fortifier en elles de toute l'innocence de leur vie et de toute l'énergie de leurs convictions religieuses. Le jeune Wouters entra donc au séminaire de Liége pour y suivre les cours de philosophie et de théologie, et s'y préparer dans la retraite aux initiations du sacerdoce. Il étudia la philosophie sous la direction de M. le professeur Leurs, et, à la fin de l'année, il obtint le premier prix. Ce succès lui valut une double ovation, telle qu'on en décernait autrefois au *Primus* de l'Université de Louvain. La première lui fut faite à Beeringen, où vivait encore la mémoire de ses succès précoces; la seconde l'attendait à Oostham, son village natal. Ses études théologiques furent marquées par le même succès. L'abbé Wouters brilla toujours au premier rang parmi ses condisciples.

Nous ne parlerons pas en détail de la manière

Digitized by Google

dont le jeune séminariste se disposa à recevoir dignement les saints ordres. Dans un séminaire où tous sont appelés aux mêmes travaux, aux mêmes exercices de piété, la vie de l'individu s'efface et s'identifie pour ainsi dire avec la vie de la communauté, dont l'esprit et les tendances se reflètent nécessairement dans les âmes de ses membres. Complètement retiré du monde, M. Wouters ne songeait qu'à réaliser en lui-même le type du prêtre de Jésus-Christ, en se préparant aux travaux du ministère sacerdotal par l'observation exacte de la règle, par la prière, la mortification, et l'étude assidue des sciences ecclésiastiques. Loin de prendre à la légère les devoirs de son austère vocation, il se montrait plutôt porté à donner dans l'excès d'une rigueur exagérée envers lui-même, et bien que plus tard il ait su modérer ce penchant inné pour le rigorisme, son caractère en garda toujours une certaine empreinte, même en comportant tout ce que la charité chrétienne inspire de dévoué pour les autres, et ne se départit jamais de la gravité circonspecte qui le distingua pendant toute sa vie.

M. Wouters fut ordonné prêtre à Malines le 13 décembre 1824, par le prince archevêque de Méan. Mgr Barrett, alors vicaire-général capitulaire du diocèse de Liége, appréciant la piété, l'intelligence et l'excellent caractère du jeune prêtre, l'attacha au grand séminaire en qualité

de sous-directeur. Un peu plus tard, M. Wouters fut chargé de suppléer dans la chaire de théologie morale le vénérable professeur de la Brassinne, auquel il succéda pleinement en 1829. Mgr Van Bommel, nommé évêque de Liége, lui confia le cours d'histoire ecclésiastique avec une partie de celui de théologie morale. Dans l'accomplissement de ces différentes charges, le jeune professeur profita de l'ascendant que son savoir et sa piété exerçaient déjà sur l'esprit des élèves pour les prémunir contre les doctrines de l'abbé de Lamennais, dans lesquelles beaucoup de membres du clergé saluaient avec transport l'espoir d'une rénovation religieuse. Ses leçons d'histoire ecclésiastique révélèrent la spécialité de son talent. Aussi lorsque l'Université catholique s'ouvrit à Malines en 1834, l'Épiscopat jeta les yeux sur le jeune professeur pour lui confier la mission d'enseigner l'histoire de l'Église dans la naissante Faculté de Théologie.

M. Wouters comprit d'emblée l'importance du cours que les Évêques lui avaient confié. Tracer l'histoire exacte et véridique du développement successif du royaume de Dieu sur la terre, c'est embrasser une tâche extrêmement difficile et laborieuse, parcequ'elle touche à toute l'extension du christianisme et à toutes les formes de son action sur l'humanité. De nos jours surtout, où la science découvre tant de nouvelles sources, et réforme tant de jugements erronés à

l'aide de documents inédits, cette tâche impose d'incessants labeurs. Il y a plus : l'histoire des destinées de l'Église est par elle-même une apologie du christianisme. La perpétuité de l'Église, malgré les défauts et les imperfections de ses membres humains, est une démonstration éclatante de la vérité et de la divinité de la religion : car son développement historique révèle dans toutes ses vicissitudes une direction particulière de la Providence. Il en résulte que l'historien de l'Église ne peut négliger de montrer la main de Dieu guidant et protégeant son Église à travers les événements de la société humaine ; il trouve à confirmer par là les convictions religieuses de ses lecteurs et à les enflammer d'un amour toujours plus ardent pour l'œuvre divine. Pour atteindre ce but, il doit compléter la partie positive de son enseignement par la partie polémique. Les ennemis de l'Église l'ont attaquée surtout sur le terrain des faits ; rien n'a été ni épargné ni respecté dans son histoire. Ses principes ont été calomniés, ses institutions dénigrées par un mépris et une malveillance systématiques, ses actions présentées sous un jour faux et souvent odieux, ses grands hommes et leurs œuvres bafoués et flétris par les accusations les plus atroces et les plus mensongères. De nos jours plus que jamais, « l'histoire est devenue une conspiration contre la vérité. » Or, si l'esprit de mensonge et ses adeptes s'achar-

Digitized by Google

nent avec tant de fureur contre l'œuvre divine, l'historien de l'Église doit poursuivre jusque dans le dernier détail ces attaques perfides; il est de son devoir de prendre la défense de sa mère, de la venger des calomnies, de justifier sa conduite, de sauvegarder l'honneur de ses Saints et de ses Pontifes.

Telle est la tâche que le professeur Wouters a remplie pendant trente ans avec autant de sollicitude que de succès. Il avait consacré toutes les forces de son intelligence aux études historiques; grâce aux efforts d'un zèle infatigable, à des connaissances théologiques très solides, au plus tendre attachement pour l'Église, à sa piété fervente, il a su porter la lumière dans les documents les plus obscurs et résoudre les questions les plus compliquées avec une rare clarté d'exposition et une facilité qui étonnent. Son enseignement se distinguait par la précision et la solidité. Pénétré d'un amour sans bornes pour l'Église et pour son Chef, il lui était facile de communiquer ces sentiments à de nombreux élèves. Qu'il nous suffise à cet égard de rappeler un fait. On connaît les longues discussions qui passionnèrent les catholiques en différents pays à l'occasion du Concile et de ses définitions doctrinales. Parmi les causes de ce triste phénomène, il faut placer en première ligne une fausse appréciation de plusieurs faits appartenant à l'histoire ecclésiastique. Or, il est consolant de constater, que la

Belgique, loin d'éprouver la moindre sympathie pour ce qu'on a nommé l'opposition au Concile, s'est trouvée unanime à prendre la défense des droits du Souverain Pontife. Y aurait-il exagération à chercher en partie la cause de ce fait honorable dans l'enseignement de M. Wouters, et à la prédilection notoire, avec laquelle on le vit pendant un quart de siècle dégager de toutes les ombres de l'erreur les faits dogmatiques, impliquant une affirmation des prérogatives du Souverain Pontife?

Cette appréciation de l'influence exercée par M. Wouters dans l'enseignement universitaire, trouve sa confirmation dans les ouvrages du regretté professeur. Dès le début de sa carrière professorale il avait compris la nécessité d'écrire un manuel, qui pût servir de base à ses leçons académiques et à l'enseignement des séminaires. On se plaignait généralement de la difficulté de se procurer pour l'étude de l'histoire ecclésiastique un auteur, dont l'étendue fût proportionnée à la durée du cours ordinaire. Il y avait bien des ouvrages de grand mérite, mais qui ne répondaient guère à ce but. Les uns se livrent à des discussions trop longues, ou bien embrassent un plan trop vaste; les autres en resserrant les faits dans un cadre trop étroit leur ôtent toute couleur et toute liaison, et enlèvent ainsi aux événements tout ce qui peut servir à les fixer dans la mémoire; d'autres enfin,

absorbés dans des questions d'antiquités chrétiennes ou de discipline, perdent de vue l'enchaînement des faits. Tout le monde désirait donc voir paraître un manuel, qui, en résumant les faits principaux, et en offrant dans un cadre bien proportionné le récit des événements, laissât en même temps au professeur la faculté de développer à son gré les parties les plus importantes au point de vue du dogme ou de la controverse. C'est dans cette pensée que M. Wouters publia son *Manuel d'histoire ecclésiastique* en trois volumes, qui parurent en 1842 et 1843 : livre trop connu pour qu'il convienne de le décrire, et trop apprécié dans l'Europe entière pour que nous ayons besoin d'en faire l'éloge.

Disons seulement que sans entrer dans de profondes discussions, ce livre signale tous les faits qu'il importe d'avoir sous les yeux, lorsqu'on étudie l'histoire d'une époque, et laisse une grande latitude dans le choix des développements ultérieurs. Le style de l'auteur est clair, la narration bien suivie, la disposition de l'ouvrage méthodique et fondée sur les grandes époques de l'histoire (1). Ce *Compendium historiae ecclesiasticae* a obtenu un succès vraiment remarquable. Cinq éditions belges (2), sans parler des reproductions qui en ont été faites en

(1) Cfr. *Journal historique et littéraire*, t. IX, p. 285 et 589; t. X, p. 130.

(2) 1e édition en 1842; 2e en 1848; 3e en 1857; 4e en 1863; 5e en 1872.

Espagne et en Italie, démontrent le mérite de cet ouvrage devenu classique en Belgique, en France, en Autriche, à Rome, et jusqu'à St-Pétersbourg.

Dans le but de compléter son premier ouvrage et de fournir les développements nécessaires au *Compendium*, le professeur Wouters publia dans les dernières années de sa vie ses *Dissertationes in selecta historiæ ecclesiasticæ capita.* Quatre volumes en ont paru; le dernier s'arrête au XIVe siècle; ce que nous en possédons nous fait amèrement regretter que la mort ait empêché l'auteur de continuer son œuvre jusqu'au Concile de Trente, comme il en avait l'intention. Pour donner une idée du contenu, de la forme et de l'excellent esprit de l'ouvrage, nous ne pouvons mieux faire que de résumer l'article consacré aux Dissertations historiques de M. Wouters par la *Revue des sciences ecclésiastiques*, qui travaille avec tant de succès à la restauration des sciences ecclésiastiques en France (1).

Le choix des questions traitées dans ces dissertations est heureux. Il n'y a pas de point de doctrine ou de discipline générale, attaqué par les ennemis de l'Église ou controversé par les savants, qui ne soit examiné à fond par l'éminent professeur. Sans s'arrêter au détail, il insiste sur les faits et les institutions qui caractérisent chaque époque, et qui mettent en relief la situation et l'action civilisatrice de l'Église. C'est

(1) Nos 129-130. — Septembre-octobre 1870, pag. 327.

ainsi que, dans le premier volume par exemple, l'auteur consacre des dissertations à l'institution de l'Église, à la primauté de saint Pierre, à la propagation de la religion, au nombre des martyrs, aux mœurs des premiers chrétiens, au célibat, à la vie monastique. Mais il ne suffit pas de donner des idées générales; pour être suffisamment complet dans cette matière, il faut fixer les dates, examiner l'authenticité des documents, définir le sens et la portée de controverses importantes, venger la mémoire des pontifes et des saints. L'an de la naissance du Sauveur, — les actes dits de Ponce Pilate, — le célèbre témoignage de Flavius Josèphe, — les hérésies des premiers siècles,—la controverse de saint Cyprien avec saint Étienne, — la pénitence publique, — les erreurs d'Origène, — la légion Thébaine, — tels sont les titres de quelques autres dissertations du premier volume.

La discussion de ces graves sujets implique nécessairement des excursions fréquentes sur le terrain de la dogmatique proprement dite. Le lecteur ne s'en plaindra pas, quand il aura compris que l'auteur n'est pas moins versé dans la science du dogme que dans l'histoire. En général, l'exposé du dogme, quoique succinct, est d'une exactitude irréprochable. Les citations des Pères, sans être trop nombreuses, suffisent pour constater l'origine apostolique de la doctrine et la haute antiquité des lois ecclésiastiques. Ces

Digitized by Google

dissertations offrent donc au théologien toutes les données nécessaires pour défendre, expliquer et pénétrer à fond le dogme catholique.

Si le choix des matières est très-intelligent, la méthode de l'auteur convient parfaitement à son but. La dissertation comprend ordinairement trois parties distinctes : l'exposé de la controverse ; la solution de la question avec des arguments à l'appui ; la réponse aux objections. Le lecteur possède ainsi en quelques pages le résumé substantiel des doctes travaux de Baronius, de Pagi, de Noël Alexandre, etc., trop développés et trop difficiles à aborder. S'il désire approfondir la matière, suivre les controverses dans tous leurs détails, il consultera avec fruit les sources indiquées en tête de chaque dissertation. Ici l'auteur a su choisir avec beaucoup d'intelligence et de discernement les ouvrages à conseiller aux étudiants.

En fait d'histoire, la science moderne a réalisé des progrès incontestables ; mais toutes ses productions ne conviennent pas également à la jeunesse. A côté d'excellentes recherches et d'appréciations judicieuses, on y rencontre très-souvent un esprit d'indépendance et de témérité dans les matières dogmatiques, qui impressionne péniblement le lecteur pieux. Si par conséquent on était tenté de reprocher au professeur Wouters sa sobriété excessive en matière d'érudition moderne, il faut tenir compte de la nature

Digitized by Google

et du but de ses dissertations. Quand une fois les jeunes gens ont appris à considérer les évènements au point de vue chrétien, ils peuvent lire sans danger les ouvrages modernes, y distinguer la vraie lumière des trompeuses lueurs, et comprendre la vie de l'Église se développant toujours plus forte au milieu des imperfections et des misères de ses agents humains.

Mais ce qui fait à nos yeux le grand mérite de ces Dissertations, c'est l'excellent esprit dans lequel elles sont écrites. Loin de faire des concessions au naturalisme sur l'établissement de la religion, en l'expliquant d'une façon naturelle comme le corollaire obligé de l'état du monde païen, l'auteur met en relief le principe surnaturel, et sa lutte contre les mœurs, la philosophie, les conditions politiques et morales des sociétés antiques. En laissant à la critique tous ses droits, il se plaît aussi à nous faire admirer la main de Dieu dans les évènements humains plus ou moins connexes avec l'histoire de l'Eglise. Pour lui comme pour Bossuet « Jésus-Christ fait l'union des deux mondes, puisqu'attendu ou donné, il a été dans tous les temps la consolation et l'espérance de l'univers. »

Les ennemis de l'Église ont exploité l'histoire dans un intérêt passionné : témoins les prétendus arguments des réformateurs, de Jansénius, des Gallicans et des Fébroniens. Le professeur Wouters fait la révision du procès in-

Digitized by Google

tenté à l'Église, et trouve la cause fondée sur des mensonges et des abus exagérés.

Son livre est une apologie complète de la Papauté. La Papauté n'a pas besoin de nos mensonges, de nos adulations, a t-on dit à propos de l'infaillibilité. Mais aussi elle ne craint pas la vérité. De nos jours on a fouillé toutes les archives, compulsé tous les documents, ramassé toutes les accusations contre les Papes. Qu'en est-il résulté? une justification éclatante des Pontifes incriminés. L'Église peut livrer tous ses actes à la publicité et à la critique : elle ne craint pas la lumière, parce que toute sa conduite porte l'empreinte d'une origine surnaturelle et de l'assistance de l'Esprit de Dieu. Les abus, les imperfections, les misères inséparables des instruments humains qui la servent, relèvent encore davantage en elle le caractère divin de l'œuvre de Dieu, qui daigne opérer ces grandes choses par le moyen d'êtres si imparfaits et si fragiles.

Ces vues chrétiennes ont inspiré l'auteur dans l'appréciation des vicissitudes de cette longue et glorieuse histoire. En entreprenant de justifier l'Église et la Papauté sur le terrain des faits, il a rendu un égal service à la religion et à la science. Ces Dissertations étaient la préoccupation de ses derniers jours; il aurait voulu les terminer comme un monument de sa foi, et comme le résumé d'un enseignement de trente années. Mais Dieu permit qu'après avoir consacré tant de journées

laborieuses à faire connaître, à faire aimer l'Église de la terre, il passât sans retard et sans longues douleurs à l'Église du ciel. Son œuvre hélas! demeure inachevée; mais les volumes qui ont paru suffiront à perpétuer sa mémoire avec le regret de sa perte. Et d'ailleurs le vénérable défunt laisse ici-bas mieux qu'un renom littéraire, c'est-à-dire le prestige d'une vie sacerdotale bienfaisante et sans tache.

Simple, austère et retirée, cette vie n'eut d'autre activité publique qu'un professorat destiné à contribuer largement à la formation intellectuelle et religieuse du clergé belge. Les rares moments de loisir du pieux professeur étaient consacrés aux fonctions du ministère sacerdotal. Le confessional qu'il occupait à l'église de Notre-Dame aux Dominicains fut toujours des plus fréquentés. Bien des familles y allaient chercher la consolation et le conseil. « Pendant trente-sept ans, nous disait un homme distingué, M. Wouters m'a servi de père spirituel. Jamais sa prudence ne m'a fait défaut. Dans les circonstances les plus difficiles de la vie, il me fut un ami sincère et un conseiller précieux. Grâce à la simplicité de son caractère, à la fermeté de ses principes, il devinait comme par intuition la solution prompte et satisfaisante des cas les plus compliqués. »

Depuis 1848 jusqu'à sa mort, M. Wouters dirigea la congrégation des *Filles de Marie* de l'In-

stitut Paridaens (1). Sans parler des sollicitudes nombreuses et délicates qu'impliquent des fonctions de ce genre, il nous suffira de constater que le vénérable défunt fut toujours à la hauteur de sa tâche; il possédait à un haut degré cet art que saint Grégoire appelle l'art des arts, celui du gouvernement intérieur des âmes. Sa direction ferme et persévérante initiait les cœurs aux pratiques de la perfection religieuse, avec d'au-

---

(1) L'institut Paridaens fut créé à Louvain en 1805 par les soins de M. De Venise, licencié en théologie et président du collége de Mons en l'ancienne Université de Louvain. Il eut pour fondatrice et supérieure Mlle C. Paridaens, une de ces âmes d'élite, qui par la Providence divine avaient été destinées au commencement de ce siècle à relever les ruines religieuses amoncelées par la révolution française. Après avoir fait partie d'une première congrégation dispersée par la tourmente, elle parvint à établir à Louvain, le jour de l'Assomption 1805, une maison d'enseignement, où elle se voua avec dix compagnes animées de sa ferveur à l'éducation chrétienne de la jeunesse. La petite communauté s'installa d'abord dans l'ancien couvent des Récollets Irlandais, occupé aujourd'hui par les Frères de la doctrine chrétienne. En 1810 Mlle Paridaens fit l'acquisition de l'ancien collége de Hollande, que l'institut occupe encore aujourd'hui. Des constructions successives en ont fait un des plus beaux et des plus prospères établissements d'instruction du pays. L'Institut de Mlle Paridaens formait d'abord une association laïque. En 1836 elle fut érigée en congrégation religieuse par son Éminence le Cardinal-Archevêque de Malines. La congrégation prit le nom de *Filles de Marie*, et la vénérable Fondatrice en fut la supérieure jusqu'à sa sainte mort, arrivée le 31 mai 1838. — Grâce à l'habile et sage direction des supérieures, secondées par le concours de religieuses dévouées, l'institut jouit d'une réputation méritée parmi les établissements consacrés à l'éducation chrétienne de la jeunesse.

tant plus de succès, qu'il ajoutait aux paroles la confirmation de l'exemple dans sa vie austère, retirée du monde, humble et mortifiée. Son extérieur toujours grave, sa conversation sérieuse et douce, ses manières empreintes d'une réserve sacerdotale, tout reflétait en lui la candeur de l'âme, la droiture du caractère et l'inspiration d'une piété sincère et profonde.

Durant le cours de l'année 1870, M. Wouters éprouva les premières atteintes des infirmités de l'âge, qui lui rendirent l'enseignement pénible et difficile. La mort d'une sœur, fidèle compagne de sa vie, avait porté un rude coup à sa santé déjà chancelante et minée par un travail opiniâtre et continuel. Aussi en 1871 il sollicita l'éméritat, qui lui fut gracieusement accordé par NN. SS. les Évêques. Tandis qu'il se disposait, à la faveur d'un repos si honorable, à mettre la dernière main à ses travaux historiques, la mort vint apporter un terme aux efforts de son zèle. Le 30 décembre un coup d'apoplexie mit son existence en danger. Il succomba la veille de l'Épiphanie à une nouvelle attaque, après avoir reçu avec une tendre piété les saints sacrements de l'Église. — Il repose, suivant son désir, à côté de sa sœur, près des tombes de la congrégation qu'il avait tant d'années dirigée dans les voies du salut, au cimetière de Wilsele, où ses dépouilles mortelles attendent le jour de la résurrection glorieuse.

—

MARTIN DORPIUS ET LES ÉTUDES D'HUMANITÉS DANS LES ÉCOLES DE LOUVAIN AU COMMENCEMENT DU XVIe SIÈCLE. — ESQUISSE D'HISTOIRE LITTÉRAIRE, PAR M. LE PROFESSEUR FÉLIX NÈVE.

—

Dorpius est mort jeune, et il n'eut pas le temps de mettre la main à de longs écrits; cependant son nom est conservé avec honneur dans les fastes de la théologie à l'ancienne université de Louvain. C'est que les meilleurs esprits d'entre les théologiens de son temps avaient en estime son savoir et fondaient sur lui de grandes espérances : ils comptaient sur son concours pour soutenir la lutte que plusieurs avaient engagée de bonne heure avec Luther et d'autres champions de la Réforme. Mgr De Ram lui a donné place avec raison parmi les jeunes maitres de l'*Alma Mater* dignes de prendre part avec leurs aînés aux grandes controverses religieuses (1).

Nous pourrons exposer en peu de mots les titres de Dorpius comme théologien, comme dignitaire de l'Université de Louvain à la fin du premier siècle de son existence. Nous parlerons ensuite plus longuement du rôle qu'il a rempli

---

(1) *Disquisitio historica de iis quae contra Lutherum Lovanienses theologi egerunt* (Bruxelles, 1843, 4°. — Extrait des *Nouv. Mémoires* de l'Académie, tome XVI).

Digitized by Google

comme humaniste et comme défenseur des études classiques à l'époque de la renaissance des lettres dans les provinces belgiques : c'est là l'objet des récentes recherches que nous allons consigner dans la présente esquisse.

I.

L'homme distingué qui est connu dans les monuments littéraires sous le nom de *Martinus* Dorpius, était originaire de la Hollande ; il portait les prénoms de Martin-Barthélemy, et il appartenait à une famille Van Dorp, qui était réputée noble. Né en 1485 à Naeldwyck, il est mort en 1525 à Louvain; où il avait passé la plus grande partie de sa vie, après y avoir fait ses études. La Hollande obéissait alors aux mêmes souverains que la Belgique : on peut donc revendiquer pour notre science nationale les savants et les écrivains qui, venus des provinces du nord, avant leur séparation d'avec celles du midi, ont puisé leur instruction dans la vieille université brabançonne et se sont mis ensuite à son service.

Martin Dorpius, après avoir achevé ses humanités au collége du Lis, avait été proclamé cinquième de la première ligne au concours de philosophie, l'an 1504; il fut appelé peu après à professer la théologie et la philosophie dans le même collége qui était supérieur aux autres colléges de la faculté des arts dans l'étude de la

grammaire et des lettres. C'est là que Dorpius, jeune encore, déploya son activité et fit dans la jeunesse des prosélytes pour les études classiques, pendant nombre d'années : nous reviendrons à ce début de sa carrière à Louvain, en traitant plus loin de ses essais et de ses opinions littéraires.

Plusieurs hommes d'autorité avaient jeté les yeux sur Dorpius pour de plus hautes fonctions. Jean Briard d'Ath l'avait déterminé à faire un cours complet d'études théologiques, et le Père Ménard, bénédictin, qui était le trente-sixième abbé d'Egmond ou Hecmund près d'Alcmar en Hollande, avait fortifié sa vocation pour l'état ecclésiastique, en lui conférant des prébendes et des bénéfices (1), et en lui assurant les loisirs nécessaires pour l'achèvement de ses nouvelles études. Dorpius était déjà sur les bancs de la théologie quand il composait une harangue solennelle pour la reprise des cours académiques à la fin de l'an 1513, et il se nommait théologien, en publiant la même année ce discours officiel dont nous parlerons explicitement ci-après.

---

(1) Ayant reçu les ordres sacrés, Dorpius aurait obtenu les deux cures d'Overschie et de Schiedam, mais sans les desservir. Nous empruntons ce renseignement à la notice sur Dorpius insérée par le bibliothecaire Goethals, au tome Ier de ses *Lectures relatives à l'histoire des sciences et des lettres en Belgique*, Bruxelles, 1857, pag. 41-42.

Digitized

C'est à Ménard, comme à son protecteur, que Dorpius a dédié cette pièce, annonçant qu'il se proposait de faire de même pour plusieurs autres écrits (1); nous y trouvons des preuves de la reconnaissance du futur maître de théologie; le passage est assez peu connu pour que nous osions le citer : « Tu siquidem unus amplo sa-
» cerdotio otium mihi ad studia tranquillum
» suppeditasti; Tu me scholaribus tumultibus
» eripuisti; Tu sacrae Theologiae mancipasti;
» proindè meritò ingratissimus videar, nisi
» quantum in literis profecero, quidquid compo-
» suero, quidquid edidero... nisi denique et me,
» et mea omnia tibi uni deberi ingenuè profi-
» tear. »

En 1515, Dorpius fut promu à la dignité de docteur en théologie; quelque temps après il prit rang dans la faculté de théologie comme professeur d'Écriture sainte, et, après la mort de Lucas Walter de Conitz (4 septembre 1515), il fut nommé président du grand collége du Saint-Esprit avant la séparation de ce collége en deux

---

(1) *Oratio Martini Dorpij theologi de laudibus sigillatim cujusque disciplinarum ac amenissimi Lovanii Academiaeque lovaniensis.* Louvain, 1513, 32 feuillets in 4°, imprimerie de Thierry Martens (*Biographie* de Th. Martens d'Alost, par le P. Van Iseghem, 1852, pag. 240-241). — Nous citons ce document d'après la réimpression de C. Fr. de Nélis dans son volume inachevé d'*Analectes*, qui est rarissime comme les premières éditions du XVIe siècle (pages 3 à 66).

Digitized by Google

sections (1) : quand il eut résigné cette charge, le 14 novembre 1519, elle échut au célèbre théologien de son pays, Ruardus Tapperus, d'Enkhuysen. Pour le premier semestre de l'an 1523, il fut élevé à la charge de Recteur de l'Université, alors que cette charge était exercée pendant six mois seulement (2) : ce qui est une preuve de la haute considération dont il jouissait dans toutes les Facultés. Deux ans plus tard, une grave maladie enleva Dorpius à l'enseignement et aux lettres, le 31 mai 1525, à l'âge de quarante ans. Suivant ses volontés, il fut enterré à la Chartreuse de Louvain, où on lui éleva un mausolée en marbre, portant pour inscription les beaux vers composés par Erasme, en preuve de son admiration et de ses regrets (3). Dorpius avait légué à la maison des Chartreux, outre les éditions des Saints Pères, qu'il avait réunies pour sa bibliothèque, la somme de deux cents florins d'or.

---

(1) Valère André, *Fasti academici* p. 288; ib. p. 99 et 101, et la notice de l'*Annuaire de l'Univ. cath.*, ann. 1839, p. 283 sur le grand et le petit collége des Théologiens.

(2) *Fasti*, p. 41. — Molanus, *Rerum Lovan. libri XIV*, édit. de Ram, P. I, p. 477 (Brux., 1861 in-4°. Publication de la commission royale d'histoire.

3) Il nous semble superflu de transcrire les vers d'Erasme : ils sont très connus par la *Bibliotheca belgica* de Valère André et de Foppens, et ils ont été reproduits par Mgr De Ram, dans son mémoire cité sur les théologiens de Louvain (p. 22), avec l'épitaphe moins répandue composée par L. Vivès, et que Mgr Namèche avait pris soin de réimprimer dans son mémoire couronné en 1841 sur le savant espagnol (page 17).

II.

Passant à la partie de notre tâche qui doit nous arrêter le plus longtemps, nous avons à citer des écrits de Dorpius, courts il est vrai, mais qui sont de nature à donner une bonne idée de son talent et de ses vues. Ces écrits, sortis pour la plupart des presses de Thierry Martens, à Louvain même, sont au nombre des raretés bibliographiques : mais plusieurs ont été réimprimés avec grand soin par le savant Corneille-François de Nélis quand il était bibliothécaire de l'Université et directeur de la typographie académique au siècle passé. Nous profiterons de nouveau de la consultation de ces précieuses feuilles destinées à un volume d'*Analectes*, comme nous l'avons fait naguère pour mettre Dorpius à son rang dans nos aperçus historiques sur la fondation du collége des Trois-Langues (1).

Sans cette prévoyance de M. de Nélis qu'on pourrait appeler « sauveur de Dorpius » *sospitator Dorpii*, il nous serait plus difficile encore de parler du mérite de l'humaniste qui fut si bien apprécié par ses contemporains. Mais nous avons recours cette fois à une autre source d'informations, les épitres latines encore inédites de

(1) *Mémoire hist. et littér. sur le collége des Trois-Langues à l'Université de Louvain.* Bruxelles, 1856. 1 vol. in-4 (Tome XXVIII des *Mém. couronnés* par l'Académie royale de Belgique).

Jérôme Busleiden à Martin Dorpius qui avait gagné toute son affection (1). Ainsi nous pourrons rapprocher du témoignage d'Érasme et d'autres écrivains les encouragements donnés au jeune théologien qui avait brillé à la Faculté des Arts, par un homme aussi distingué que le fondateur du collége des Trois-Langues. On verra en même temps avec quelle courtoisie les latinistes de la Renaissance dans notre pays échangeaient leurs opinions, et avec quelle confiance ils travaillaient à l'avancement des bonnes études, ou des bonnes lettres, *bonae litterae*, comme ils appelaient aussi les lettres classiques.

C'est comme maître de la Faculté des Arts que Martin Dorpius a remporté des succès précoces et rendu d'insignes services à l'éducation littéraire de la jeunesse. Peu après qu'il avait obtenu une des premières nominations au concours de 1504, il fut appelé à professer la rhétorique et la philosophie au collége du Lis. C'était celui des colléges ouverts aux *Artiens* qui avait le plus de renommée pour les études d'humanités : « *primum apud Lovanienses politioris literaturae domicilium*, selon l'expression de Dorpius lui-même. Il avait été dirigé par les meilleurs maîtres en ce genre, par exemple, Jean Despautère,

(1) Nous tirons les extraits de ces épîtres du manuscrit des écrit latins de Busleiden que possède notre bibliothèque royale : *Hieronymi Buslidii Carmina, Epistolae et Orationes* (n° 15676-77), et qui provient du fonds Van Hulthem.

et il l'était alors par Jean Nevius, de Hondschote, qui en devint le président et qui fut l'hôte d'Érasme; il était habité par des humanistes instruits qui ont pu y donner des leçons sans avoir rang de professeurs de la Faculté, Jean Borsalus, Jacques Ceratinus et bien d'autres.

Adrien Barland eut mainte occasion de rencontrer Dorpius dans ces mêmes années où il donnait des leçons privées avant de recevoir des titres officiels. Il nous a transmis lui-même le souvenir de ses relations véritablement douces avec un maître qui ne s'entretenait que d'études, à la promenade même, et qui ne se préoccupait à tout instant que des intérêts de la jeunesse. C'est dans ce chapitre de son traité d'histoire où il fait le plus touchant éloge de Dorpius en annonçant sa mort inopinée (1) :

« Solebam ego illum officii causa nonnunquam
» adire, ac fere pomeridianis horis, nunquam
» non studentem ac libris immussantem inveni.
» Sereno cœlo descendebat mecum in pomarium,
» quod ædibus suis adjectum habebat. Nec ullus
» interim dum ambulatur, nisi de literis, et
» recte instituenda juventute illi sermo erat,
» non ignaro id aetatis velut totius reliquae vitae
» jaci fundamenta. Quid de singulari ejus dicam

(1) *Chronica ducum Brabantiae*, cap. 184 (*Historica*, etc. recueil des œuvres principales de Barland, Coloniae, 1603, p. 131). Nous réservons à notre épilogue les paroles éloquentes qui s'appliquent à toute la carrière de Dorpius.

Digitized by Google

» innocentia? Neminem sciens loesit unquam.
» Nulli hominum invidit. Nihil quod non sanc-
» tum et honestum esset appetivit. »

Plusieurs de nos latinistes de l'époque ont interprété exclusivement quelques auteurs de l'âge classique de la littérature romaine; Dorpius attendit de bons résultats de la connaissance familière des comédies de Plaute. Non seulement il a expliqué aux jeunes gens le texte de ces comédies; mais encore il les a formés par des avis et des exercices à la représentation de quelques-unes, l'*Aulularia* et peu après le *Miles Gloriosus*. Sans nul doute, il prenait cette récitation dramatique comme un moyen d'émulation, et aussi comme une sorte de stimulant pour donner aux humanistes de l'habileté et de la souplesse dans l'imitation du langage familier des Latins. C'était bien là une de ses visées, et il s'y laissait aller avec d'autant plus de complaisance qu'il s'était essayé lui-même dans la composition de monologues et de dialogues en vers qui avaient une étonnante affinité avec son modèle. Le poëte latin de Naeldwyck a montré autant d'imagination que de bonne humeur; autant de grâce que de sagacité philologique, dans des pièces assez longues où il devait se piquer de rivaliser avec un ancien. Ce sont ces prologues écrits tout exprès pour l'exhibition des comédies de Plaute, improvisations de circonstance, à l'effet d'exciter un franc rire dans un auditoire d'étudiants,

novices ou gradués, pour leur faire mieux goûter le sel de l'intrigue dans la pièce originale ; ce sont également ces scènes composées habilement par le professeur de rhétorique pour suppléer à la partie perdue de l'*Aulularia* dont un humaniste italien, Urceus Codrus, avait déjà tenté de combler les lacunes.

Il nous serait fort difficile de placer dans cette esquisse les tirades en vers que Dorpius avait données pour introduction à deux pièces de Plaute : déjà nous les avons reproduites intégralement dans un travail antérieur où nous devions fournir la preuve des procédés ingénieux par lesquels le maître de rhétorique avait de bonne heure mis en faveur le style et la manière des poëtes latins (1). La séance la plus mémorable fut celle du 3 septembre 1508, où Dorpius convoqua le public instruit de Louvain, au collége du Lis, à neuf heures du matin, pour assister à la représentation de l'*Aulularia*, qui eut un grand succès d'hilarité et d'enthousiasme : la petite troupe exercée par l'auteur du prologue et des scènes complémentaires, le *grex lilianus*, comme il l'appelait, fut récompensée par des rires et des applaudissements.

Les textes sortis de la plume aiguisée de Dor-

---

(1) V. outre le prologue compose pour le *Miles*, le prologue plus long destiné à l'*Aulularia*, dans notre *Mémoire hist. et litt. sur le collége des Trois langues* pages 117 à 120, et dans l'appendice, p, 398-401.

pius n'ont pas vu le jour avant 1514; mais, quand Thierry Martens les imprima dans cette année avec d'autres productions du même écrivain (1), il y joignit les suffrages que celui-ci avait recueillis de la bouche de ses émules ou de quelques amateurs de la belle latinité. Dorpius était alors assez avancé dans ses études théologiques pour prendre le titre de licencié : il devait recevoir l'année suivante celui de docteur.

Disons tout d'abord en quels termes choisis les amis de Dorpius ont exprimé leur jugement sur ses *Plautina*, travail de restauration qui exigeait un esprit ouvert à la plaisanterie et un heureux choix d'expressions : on entendra combien ils avaient été frappés de son habile imitation du style du grand comique latin ; on remarquera également les restrictions qu'ils ont apportées à l'éloge du poëte improvisé. C'est aux *Analectes* de Nélis que nous empruntons des extraits de cette correspondance littéraire empreinte d'une respectueuse amitié (2).

---

(1) *Martini Dorpii sacre theologie* (sic) *licentiati Dialogus : in quo Venus et Cupido omnes adhibent versutias : ut Herculem animi anci pitem in suam militiam invita Virtute perpellant. — Ejusdem Thomus Aulularicæ Plautinæ cum prologis aliquot in Comediarum actiones : et pauculis carminibus...* (suivent deux opuscules latins d'auteurs contemporains). — Volume in-4° de 36 feuillets, impr. à Louvain et daté du 27 février 1514. — Voir la *Biographie* de Th. Martens par le P. Van Iseghem, n° 81, pages 246-247.

(2) Pages 85-88 du volume inachevé.

Digitized

La première épître est celle de Joannes Nevius, qui avait connu Dorpius au collége du Lis et qui mourut président de ce collége en 1524.

« Nimis tu quidem, doctissime Magister Mar-
» tine, severus, immò iniquus planè judex indus-
» triae tuae, cui adeò placet malè, quod Plauti
» Aulularíae complemento tam doctè, tam ele-
» ganter, tam lepidè, tam denique (quantum ipse
» judicare possum) Plautinè concinnasti... Facis
» itaque quod esse a Poëtis alienissimum solet :
» quos sua Poëmata semper plurimum amare
» consuesse, scripsit Aristoteles. At, inquis (quae
» tua est modestia), Poëtae nomine me non equi-
» dem dignor. Agis saltem lucubrando Poëtam.
» An ergo decorum personae commodè serves,
» tu videris. Verum quando me quasi Aristar-
» chum quemdam esse vis, quem honorem nun-
» quam receperim, deprehendi isthic paucis-
» sima : non, hercle, quae obeliscum commerita
» putem ; sed de quibus coram loqui velim tecum.
» Vale. »

La seconde pièce est une épître de Jean Borsalus ou Van Borsselen, latiniste distingué, de Middelbourg en Zélande, qui avait connu Dorpius pendant de longues années, et qui donna des leçons au Lis avant 1518. Les écrits de Borsalus n'ont pas été publiés : mais quand il quitta Louvain, on avait reconnu ses titres à la chaire de latin qui fut conférée à Barlandus, lors de l'ou-

Digitized by Google

verture du collége des Trois-Langues (1). Voici le commencement de l'épître de Joannes Borsalus :

« Quod nuper Plauti Aulularíae quasi tumul-
« tuario opere adjecisti, id non legi modò, ve-
« rùm iterum iterumque relegi, non sine maximâ
» (ita me Deus amet) et admiratione et voluptate.
» Est enim, quantum ego judicare possim, ea
» foelicitate conscriptum, ut ejusdem prorsus
» farinæ cum reliquâ comediae parte, et Plauti
» ore emissum, non adjecticium videatur. Sive
» enim inventionem, sive orationis filum spec-
» tes, nihil hic Plautinum desiderare possis. Sca-
» tet namque jocis, facetiisque ac ridiculis, non
» indecore affectatis, sed ità ad Plautinum mo-
» rem effictis decenter, ut nihilo sint Plautinis
» illis inferiores. Tum oratio ipsa tam est co-
» piosa, tam facilis fluitansque, et vetustatis om-
» nis, tum in rebus, tum in verbis emulatrix,
» tamque (ut uno verbo dicam) Plautina, ut si
» sine titulo tuam et Plautinam proferas, nequeat
» facile, utra utrius sit, nisi ab oculatissimo dis-
» cerni.....

Georges d'Halluin (ou Halewyn), seigneur du pays d'Halluin, ami des sciences et protecteur des maîtres de belles-lettres dans toute la Flandre, écrivain lui-même (2), avait adressé de son

---

(1) Mémoire cité, pages 119, 130, 132 et 139. — Voir aussi Paquot *Mémoires pour l'hist. littéraire*, etc. tom. I, p. 9 (éd. in-fol).

(2) Ce personnage bien connu dans l'histoire de ce même temps,

côté ses félicitations au professeur de Louvain, dont Jean Despautère lui avait communiqué en manuscrit les élucubrations poétiques : on ne lira pas sans intérêt cet hommage d'un Mécène de l'époque, qui n'a pu se défendre d'un enthousiasme irréfléchi pour l'auteur latin, popularisé tout à coup par Dorpius dans nos écoles.

Georgius Haloinus Ditionis Haloinae Dominus Dorpio S.

« Quum superioribus diebus in solo meo natali
» Flandria, in oppido meo Cominiensi moram
» traherem : Despauteriumque Ludi Literarii
» nostri magistrum convenirem... is mihi char-
» tulam ostendit Martini cujusdam Dorpii ma-
» nibus scriptam, in qua Plautinae Aulularíae
» prologum offendi, multo quidem ingenio, ac
» prisco illo lepore elucubratum. Cumque diu
» stetissem admirabundus, quisnam esset ille
» mortalis tam audax, qui linguae latinae deli-
» ciis aliquid supplere ausus fuerit : in mentem
» mihi venit versus ille Maronianus, *audentes*
» *fortuna juvat.* Tu igitur, mi Martine, etsi
» oculis mihi incognitus es, cura ut calamo sis
» mihi familiaris; et Plautum judicio Priscorum
» linguae latinae Deum, ut Larem Penatesque

---

et qui fut ambassadeur de Charles V auprès du roi Henri VIII, avait composé entr'autres écrits six livres *de restauratione linguæ latinæ*, imprimés à Anvers, en 1533.— Il avait mis à la tête de l'école latine de Comines qu'il protégeait tout particulièrement, le célèbre grammairien Despautère qui y finit ses jours en 1520.

Digitized by Google

» cole; et si quid in eo a te elaboratum fuerit,
» mihi mittas velim. Illum namque mihi Paeda-
» gogum, Grammaticum, Vocabularium, ac deni-
» que Patrem adoptavi (1). Vale, et cum Cicerone
» te oro, ut obviae sint mihi tuae literae. Vale. »

Nous empruntons aux mêmes feuillets rarissimes de Nélis la dédicace que Dorpius fit de son recueil littéraire à Jérome Busleiden, conseiller royal qui avait la réputation d'un homme de goût. L'épître nous apprend que l'auteur des *Plautina* n'avait pas vu les vers d'Antonius Codrus écrits pour une restitution de l'*Aulularia* semblable à celle qu'il avait tentée, et qu'il aurait renoncé à l'entreprise s'il avait dû, lui Hollandais, faire concurrence à un Italien, lui maître de philosophie, entrer en rivalité avec un poëte. Cette déclaration donne d'autant plus de prix à la tentative d'un humaniste originaire du Nord qui préludait aux succès des écoles néerlandaises dans le culte de la belle latinité. Nous allons laisser parler Dorpius lui-même du travail de son choix :

« Annum ab hinc quintum, Vir clarissime,
» cùm discipulos ad Aulularíae Plautinae actio-
» nem instituerem (nihil enim tenacius eorum
» haeret memoriae, quàm quod ejusmodi laudis

(1) On dirait avec feu de Reiffenberg que Georges d'Halluin s'est risqué bien fort dans cette louange de Plaute, jusqu'à l'appeler *son père*. « Celui-ci est un peu fort, il faut en convenir. » *IV*e *Mémoire* sur l'ancienne université, pp. 28-29 et pp. 69-70.

» gloriaeque aemulatione discunt) ne imperfecta
» foret actio, comediam ipsam eàdem metrorum
» lege, eâdem tum verborum, tum ridiculorum
» licentiâ, complevi, quà auctorem ipsum fuisse
» usum deprehendere potui. Neque enim majo-
» rem, opinor, religionem, vel antiquitatis, vel
» carminum, a me requiret quispiam, quam
» Plautus, Scenae Princeps, praestiterit... Porrò
» sciebam Antonium Codrum eadem in arena
» laborasse. Sed neque illum tum videram :
» neque si vidissem, malè collocatum iri la-
» borem censuissem, si in hoc etiam scripti
» genere stilum exercerem : ne quis forte arbi-
» tretur cum illo me voluisse de gloria certare :
» Juvenem cum sene, Hollandum cum Italo,
» Philosophantem cum Poëta : postremò (ut cae-
» tera praetteream) qui secundariam duntaxat
» operam in ea studia impenderem, cum eo,
» qui politioribus docendis litteris grandaevus
» evasisset. Utcunque se res habet, labor hic
» meus adeò viris aliquot doctissimis non dis-
» plicuit, ut et crebris litteris et in celeberrimis
» etiam oppidis Actionis calculo comprobave-
» rint : videarque non meo magis, quam illorum
» periculo, haec editurus. Adjeci Prologos in
» Actiones, et paucula carmina : quae omnia
» tui faustissimi nominis auspiciis in publicum
» edere volui, quod olim recens composita quum
» ad te misisset litteratorum candidissimus,
» Joannes Borsalus Canonicus Middelborgensis,

Digitized by Google

» fores aperuerint amicitiae inter nos mutuae;
» quam tu quidem tàm sedulò foves, ut epistolas
» ad me aliquot, hòmo arduissimis rebus occu-
» patus, miseris quae utramque impleant ma-
» num : et jusseris, ne isthac in Hollandiam
» meam iter faciam, quin in sedes tuas diver-
» tam, artificio quidem ornatissimas, sed Domini
» humanissima liberalitate ornatiores (1). Te igi-
» tur oro, Clarissime Buslidi, ut Dorpii tui dica-
» tionem gratanter accipias : neque tam librum
» ad te mitti tibi persuadeas, quàm ipsum ani-
» mum mittentis. Vale. »

La réponse que fit Jérôme Busleiden à cette épître dédicatoire de Dorpius s'est conservée parmi les *Epistolae* que le Conseiller de Malines avait fait transcrire à la suite de ses autres écrits latins : de même que les autres pièces du même recueil, les sept lettres adressées à Dorpius ne portent aucune date, mais celle que nous allons analyser en premier lieu a été écrite sans nul doute en 1514 après réception du volume imprimé à Louvain chez Martens. On y trouve avec l'expression fort affectueuse d'une sympathie personnelle, le langage étudié qu'un amateur des nouvelles publications latines aime à pren-

(1) On a inséré parmi les *Carmina* de Busleiden, encore inédits, les vers et les inscriptions symboliques qu'il avait répandus à profusion dans son hôtel de Malines, dont il avait voulu faire la réunion de tous les hommes d'études *(studiosorum omnium conciliabulum)*.

dre pour traduire son enthousiasme. Busleiden comprend dans ce même morceau de littérature épistolaire le dialogue dans lequel Dorpius avait mis en œuvre la célèbre allégorie de Prodicus, le choix d'Hercule, pour l'approprier à un intermède dramatique, et les tirades en vers qu'il avait fait servir à la représentation de l'*Aulularia* complétée (1) :

MARTINO DORPIO PHILOSOPHO. — « Clara illa » nusquam sat à me perlecta tui ingenii monu- » menta mirum placuere. Maxime quibus (inter » coetera) adsumptas illas agendas personas, » Virtutis, Veneris, Cupidinis, Herculis, tum » probe (quae tua dexteritas est) egisti : suum » cuique tribuendo habitum, servando deco- » rum... Quae omnia et singula quum tu ita » spectante coram et adplaudente candida juven- » tute, tam dexterrima, felici praesentanea ac- » tione sis (ut audio) prosecutus; nil ergo mirum, » si hinc olim adplausus, numeros, puncta, cal- » culos, suffragia jure meritoque tuleris.

» Praeterea non sine summa voluptate legi » Tomum tuum illi Aululariae Plautinae addi- » tum. Quo sane uno (si meam roges sententiam) » nil potuit aut propius accedere, aut magis ger- » manum additum iri, filo texturae, tam bellis- » simae dictionis, tui lepidi et festivissimi Plauti. » Adeo ut si forte ille manibus posthabitis redux,

(1) Ms. de Bruxelles, fol. 210-215 (extraits).

» nobis quandoque redivivus appareret : Tomum
» illum, certè nequaquam abs te mutuatum, ne-
» que tibi acceptum : coeterum tanquam quid
» suum, suamque legitimam foeturam, gloriam
» agnosceret, gestiens amplecteretur...

» Postremo quod me unum adhuc de Maevio-
» rum Baviorum grege, tuorum nusquam inter-
» moriturorum monumentorum honore digna-
» tus est (cujus scilicet nomen, si quod sit) gra-
» vissimo judicio luculentissimae epistolae tuae,
» posteritati commendasti : gratiam tibi ago
» plurimam, habiturus quamdiu vivam, relatu-
» rus ubi potero... Sat tenes quid velim. Quare *ne*
» (quod aiunt) *Sus Minervam* epistolam clau-
» dens, receptui cano. Vale. »

La fin de la même lettre renferme plusieurs passages relatifs à la vocation connue de Dorpius pour la théologie, à l'emploi de son talent d'écrivain dans des études d'un genre plus élevé. Nous y reviendrons dans la suite de notre esquisse.

III.

La harangue que Dorpius prononça le 1er octobre 1513 devant l'Université est un des morceaux les plus curieux qui soient sortis de sa plume (1).

---

(1) Oratio Marti Dorpii theologi *de laudibus sigillatim cujusque disciplinarum* etc., dicta Kalendis Octobribus, anno M.CCCCC.XIII. etc. — Louvain, Th. Martens, vol. in-4° de 32 feuillets, impr. vers la fin de l'an 1513 (Volume mentionné ci-dessus § 1). — Voir de Reiffenberg, *IV° Mémoire*, Bruxelles, 1832, pag. 71-75.

La charge qui lui fut donnée en cette circonstance compte au nombre des honneurs les plus grands que pouvait recevoir un maître âgé de moins de trente ans. L'orateur a pris son sujet de haut; il a disserté sur les avantages particuliers de toutes les sciences, et il l'a fait dans un style latin qui ne manque ni de verve ni d'originalité.

Si important que soit ce document pour apprécier l'opinion que l'on avait à Louvain sur toutes les branches d'un enseignement encyclopédique, l'espace nous manque pour le faire connaître avec quelque détail. Dorpius a mis dans son tableau une largeur de vues incontestable, et présenté en termes choisis et pesés la définition des sciences d'après les notions reçues de son temps dans la plupart des universités de l'Europe. Il a débuté par les trois arts qui formaient le *Trivium* dans les anciennes écoles, la *Grammaire*, la *Dialectique*, et la *Rhétorique*. C'est sur ce sujet qu'on aimerait à entendre le professeur de la Faculté des Arts; mais, après avoir dit ailleurs dans quel esprit il l'avait exposé (1), nous ne pouvons qu'affirmer la haute idée qu'il se faisait de l'enseignement littéraire. Vers la fin du discours, il a expressément déclaré que la Faculté de Théologie avait donné son constant appui aux maîtres ès-arts pour qu'ils préparas-

(1) *Mém. sur le coll. des Trois Langues*, p. 115-116.

Digitized by Google

sent la jeunesse, pendant un terme suffisamment long, aux études les plus sérieuses et les plus ardues. Aux quatre sciences de l'ancien *Quadrivium*, qu'il décrit sous les noms d'*Arithmétique*, de *Musique*, de *Géométrie* et d'*Astronomie*, Dorpius rattachait la physique et la médecine; il passait de là à la métaphysique et à la philosophie morale, ensuite à la science des lois qui était en effet une des branches de la morale ou de l'éthique dans les écoles des anciens. Ainsi montrait-il toute l'importance de l'enseignement du droit dans le *Studium generale* de Louvain, et son utilité dans toutes les carrières publiques.

De cette revue des plus hautes sciences humaines, Dorpius passe à la théologie qui est leur maîtresse à toutes; il recourt à une prosopopée pour mieux en démontrer l'excellence, et il reprend avec non moins de verve la même tournure oratoire pour glorifier la science des Écritures comme une des sources de la théologie même. On aperçoit, en cet endroit, dans l'accent convaincu et enthousiaste de l'orateur, l'écrivain qui se préparait à recevoir deux ans plus tard le bonnet doctoral. Mais il revient à la philosophie pour lui assigner sa mission qui est de guider dans toutes les sphères qui lui sont ouvertes, la raison humaine éclairée par la foi. Il est ici l'écho des grandes écoles du christianisme; il ne nomme point cependant les plus célèbres docteurs du moyen âge, les maîtres de la Scholastique.

Dorpius a compris dans sa harangue l'éloge de Louvain, l'*Oppidum Lovaniense*, comme siége de l'Université, et il accumule à cette occasion des traits descriptifs pleins de fantaisie parfois, mais analogues à ceux qu'ont recueillis avec amour les anciens historiens de l'*Alma Mater*. Il a fait suivre cette glorification de la localité des louanges qu'il croit juste de décerner à la célèbre école, pour la sagesse de ses statuts, la gravité de ses maîtres et la discipline de ses élèves : l'Université n'avait pas encore atteint la fin de son premier siècle, et son représentant osait la saluer comme un des plus solides appuis des États de Bourgogne. La péroraison s'adresse à toutes les classes de la nation, à toutes les catégories d'étudiants, aux personnes de toute condition et de toute éducation. Appel leur est fait pour venir puiser abondamment aux sources de la science, après s'être voués tout d'abord au culte de la philosophie.

Puisque la harangue officielle de Dorpius à l'Université mérite considération dans le nombre de ses travaux littéraires, il ne sera pas inutile de joindre à l'analyse du contenu quelques remarques sur la forme : elles seront de quelque intérêt, nous osons le croire, pour qu'on juge du ton et des ressources de l'éloquence latine, comme les entendaient le célèbre maître du Lis et la majorité de ses collègues. Non seulement il a pu faire de fréquentes allusions à des passages

connus de l'Écriture, mais encore il a cité maint trait de l'histoire profane, ainsi que des définitions et des sentences empruntées à des auteurs de l'antiquité (par exemple Cicéron, Horace, Quintilien, Pline, Juvénal, etc.), comme si bon nombre de ses auditeurs s'étaient déjà familiarisés avec ces choses par des leçons ou par des lectures. On peut de ce chef faire honneur à Dorpius lui-même de quelque érudition latine. Mais on serait fortement surpris, quand on l'a vu rendre de si solennels hommages à la théologie chrétienne, de trouver dans sa prose un si fréquent emploi d'expressions mythologiques et d'exclamations payennes; ce ne peut être seulement l'étude des classiques latins qui lui suggéra cette habitude; ce fut bien plutôt l'imitation des écrivains de la Renaissance, surtout des Italiens, qui empruntaient des périphrases et des épithètes aux auteurs profanes pour parler des dogmes de la religion chrétienne et des choses de l'Église (1). Il interrompt quelquefois son récit par de telles exclamations : *per Jovem! per Deos immortales! Dii Deaeque! Dii boni! Hercle!* Il s'écrie en demandant aux lois la garantie de la paix : *Quis hominumve deûmve praestabit?* Il met au nombre des pouvoirs de la théologie, celui d'arracher des victimes aux

(1) Nous le pensons avec de Nélis qui a consacré une longue note (page 15) à des rapprochements qui le prouvent.

Digitized by Google

démons, *Diis infernis*, et de retirer des âmes coupables de la « gueule de Cerbère », *e Cerberi faucibus*. On sait assez que d'excellents et pieux poëtes latins ont fait abus, jusqu'au XVIIe siècle, de tout l'appareil mythologique du Parnasse ancien ; mais il importait de noter le tribut qu'a payé à cette méprise littéraire, véritable anachronisme, un esprit aussi droit que celui de Dorpius, incessamment attiré vers les hautes réalités de la théologie.

Que dire de la latinité du discours d'apparat d'octobre 1513? Élégante et correcte, pleine de tours variés, elle atteste assez chez l'écrivain la connaissance des classiques latins. Seulement elle n'est pas cicéronienne, comme celles d'un grand nombre de nos prosateurs du même siècle qui se sont merveilleusement approprié la langue de Rome. On y reconnait le travail; mais le style ne s'y soutient pas en périodes habilement travaillées, comme elles abondent dans les écrits des époques suivantes : les pensées y sont souvent développées à l'aide de synonymes. Le choix des mots présente une fréquente inégalité, d'autant plus étrange que des mots peu usités s'y rencontrent plus d'une fois à côté d'autres mots de formes et de désinences qui sont d'âges différents.

Nous allons entendre la forme littéraire que le conseiller de Malines a donnée à son suffrage, quand il eut reçu de Dorpius le texte de l'*Oratio*

Digitized by Google

de laudibus accompagné d'une lettre remarquable. La mention, par extraits, de cette pièce inédite (1), mettra de nouveau sous leur vrai jour les relations épistolaires qui exigeaient un patient travail de nos anciens érudits; on observera sur le champ que les plus sincères et les plus dévoués, parmi lesquels on compterait chez nous Jérôme Busleiden, ne pouvaient pas se défendre de certaine recherche, de certaine surcharge, même en s'adressant à leurs amis et à leurs protégés, sachant bien que leurs pages seraient mises sous les yeux de plus d'un lecteur.

MARTINO DORPIO PHILOSOPHO.

Quem litterae beant bonae,
Mores honestant optimi,
Delitiae Buslidii
Martine salve candide!

« Ardens olim tuarum desiderium, multo
» tamen foenere compensando (quae tua libera-
» litas est) levasti : quando non solum doctis-
» sima epistola (qua vel sola id poteras) sed
» copia quoque luculentae orationis tuae celebri
» eruditorum corona habitae adfatim praesti-
» tisti... Ad tuam dictionem redeamus : cujus
» splendidae opiparaeque lectionis sapor con-
» dissimus ad nostrum (insuetum talibus) pala-
» tum tenuit, ut terque quaterque gustatus,

(1) *Carmina*, etc. fol. 144-148.

» acriorem sui adpetentiam relinquens : esto
» mirificè recreaverit, nondum usque satiavit :
» Favus si quidem distillans labia tua, et eloquia
» casta ori meo dulcia, esurienti ambrosiam,
» sitienti nectar miscuere, pascentia me suis
» incomparabilibus dapibus, bellariis mensisque
» secundis... Ubertate orationis satiasti nos,
» Martine, et vino suaviloquii tui meracissimo
» inebriasti ; quandoquidem longe praestaret
» me, hoc non tam imbutum quam disertum, ita
» agere ebrium : quam qui nunc sum, jejunum
» perstare et aridum, ne gutta quidem Castalii
» fontis, vel torrentis eloquentiae vel Mannae,
» tantopere abs te laudatae Philosophiae tuae
» respersum...

» Quod longius quam vel destinaveram vel an-
» gustia petit epistolaris progressus sim : dona-
» bis multo in te amori nostro ; qui quum exube-
» rans immensus sit et immodicus, nil mirum si
» modum ipsum non curaverit. »

Amor meus Dorpi vale :
Precone quo tam nobili,
Pectoribus mortalium
Insedit amor artium.

IV.

Au nombre des écrits de Dorpius publiés à Louvain chez Thierry Martens, nous citerons à dessein le sermon qu'il avait prononcé l'an 1510

sur l'Assomption de la sainte Vierge (1) ; la dédicace de ce petit livre fut faite en 1514 par l'auteur, habitant encore le Lis (*ex Lilio*), à Jean Briard qui avait déterminé sa vocation pour les études théologiques ; dans le même volume, il avait compris un de ses anciens discours (1510) pour la défense d'Aristote contre Laurent Valla et les nouveaux adversaires du philosophe grec principalement en Italie. Lorsque Dorpius publia son sermon pour la fête de l'Assomption, il portait déjà le titre de licencié en théologie ; il n'est pas surprenant que ses contemporains, alors même qu'ils s'adressaient à l'écrivain, considéraient déjà en lui le futur dignitaire de la première des facultés. C'est ce qu'on va entendre dans une lettre assez longue et fortement travaillée par laquelle Busleiden louait l'auteur de l'homélie, et consultait le jeune théologien dont les aptitudes étaient généralement vantées. Voici quelques passages de cette lettre, qui a dû être écrite entre les années 1514 et 1515 (2) : *Martino Dorpio philosopho atque theologo gravissimo.*

Selon toute apparence, le conseiller d'État avait réclamé, par un billet autographe, un exemplaire de l'homélie sortie des presses de

---

(1) *Martini Dorpii Naldiceni sacræ Theologiæ Licentiati Concio de dive* (sic) *Virginis deiparae in cœlum Assumptione — Oratio in laudem Aristotelis*, etc. vol. in 4° de 14 feuillets (Louvain, 1514). V. la *Biographie de Th. Martens*, n° 80, pp. 245-246.

(2) *Hier. Buslidii Carmina*, etc. f. 250-255.

Digitized by Google

Martens ; « qui nuperrimè ad te epistolam dede-
» rim : quâ veluti hamo inescato, prendere des-
» tinaveram homiliam illam tuam Christiferae
» Virgini sacratam (1)... » Après avoir plaisanté sur le succès de sa ruse qu'il renouvellera plus d'une fois, il passe à des sujets plus sérieux ; il soumet à Dorpius des points de la doctrine chrétienne, fondés sur les Écritures, mais touchant lesquels il sent le besoin d'être instruit davantage : « Scilicet quo inprimis ego te consultissi-
» mum Theologum, super his potissimum con-
» sulam : quae nondum sat (ut vellem) mihi
» constant atque liquent. Tametsi nequaquam de
» fide illorum (quod impium foret) addubitem.
» Sed contra solum, ut certior eorum nobis, te
» docente, insinuetur agnitio... »

Busleiden finit ainsi cette consultation théologique qu'il a poursuivie dans les termes les plus humbles : « Proinde tenuitas nostra, doceri sem-
» per praesto et obvia, operae pretium duxit...
» te virum pientissimum, in lege Domini erudi-
» tum, sacrarumque litterarum adipe sagina-
» tum, imprimis consulere : ut pote qui candore

(1) Dans une autre lettre de Busleiden, sans date, comme toutes le sont (Ms. f. 256 57), il est question de la même homélie, ainsi que d'une hymne latine de Dorpius dont nous ne voyons pas de traces dans ses œuvres imprimées : « Luculens pean tuum (Divæ) Virgini abs te dictum nuncupatumque ea quidem voluptate perlegi, qua tu pietate exarasti... » On conjecturerait avec quelque vraisemblance que le mot du péan designe par figure le sermon en prose oratoire.

» vellet, doctrina sciret, ingenio et eloquentia
» posset, insipientiam super his nostram eru-
» dire. Sicque erudiendo, ad sublimiora illa
» divinorum eloquia, super mel ori meo dulcia,
» te duce tandem provehemur. Quorum viam
» (si Hieronymo credimus) nemo unquam sine
» doctore ingressus est. Vale. »

C'en est assez de ces emprunts faits à la correspondance littéraire de Busleiden pour établir quelles espérances ce dignitaire ecclésiastique fondait sur la haute intelligence de Dorpius désormais acquis à la théologie; ils montrent également que les félicitations du prélat à l'écrivain lui étaient dictées par son amour éclairé des belles lettres et par son désir d'encourager les maîtres qui en propageaient le goût. Ainsi devons nous juger le prix qu'il attachait à des rapports créés entre eux par des sentiments élevés et à tout témoignage de la bonne volonté de son correspondant déjà célèbre; nous en donnerons une dernière preuve en citant une de ses lettres de remerciement en échange d'une belle épître latine de Dorpius (Ms. pp. 205-207) :

« Docta illa et cordata (qua me dignatus es)
» epistola mirum me adfecit, recreavit, tenuit.
» Qua imprimis (quod antea multorum fide et
» constanti fama acceperam) sum mirifice, vel
» super fidem expertus : scilicet quoties et quan-
» tus tu unus, inter candidatos politioris litera-
» turae viros jam pridem emineres; qualemve

» inter illos principem tibi locum mea quidem
» sententia vindicares... »

Busleiden lui-même se glorifiait à l'avance d'avoir si bien placé son estime en la personne de Dorpius, de l'avoir jugé favorablement, tout en restant au-dessous de la vérité. Il se promettait de l'encourager plus encore, de le recommander aux hommes de science : « Quod sic eo
» libentius præstare est animus : quod non igno-
» rem, in te commendando (quem nemo non
» praedicat) me posse tum invidiam qua plerique
» laborant, deprecari; tumque hinc mihi non
» nihil gratiae et doctrinae apud complures ve-
» natum ire : de te hoc unum sperando quod
» Marci Tullii studiosis asseveranter repromi-
» sit Quintilianus ita inquiens : Illum sese jam
» doctum arbitretur cui Cicero placuerit. » Puisque Busleiden a eu de son temps le rôle incontesté de Mécène, on avouera qu'il n'aurait pu donner une forme plus expansive à l'espèce de prédilection que les essais de Dorpius lui avaient fait concevoir : il s'abritait en quelque sorte sous la renommée future de son protégé.

V.

Après la mention d'écrits d'une assez grande notoriété, il ne sera pas sans intérêt de passer en revue les petits poëmes et les épîtres dédicatoires de Dorpius, qui lui servaient à recommander les élucubrations de quelques hommes de

son temps. Nous les retrouvons dans divers volumes imprimés à Louvain, par Thierry Martens : le dernier historien de notre ancien typographe n'en a omis aucun dans la description de ces curieux volumes.

Il est permis de croire que Dorpius a pu donner ses soins à un recueil de satires latines composées par Gérard Geldenhauer de Nimègue, de longues années avant que ce savant, après s'être brouillé avec Érasme, ait passé du côté des réformateurs. Ce recueil avait paru en 1515 à Louvain sous ce titre (1) : *Gerardi Noviomagi Satyrae VIII à Martino Dorpio approbatae.*

Notre savant humaniste avait fait précéder d'une épitre un volume de Martens intitulé *Aesopi Fabulae* (1513) : il disait y avoir recueilli des fables d'Esope traduites en prose latine par des hommes capables, tels qu'Érasme et Guillaume Herman de Gouda, et qu'il en a ajouté quelques unes d'auteurs latins (2). Comme il signait *ex nominatissimo Lilianorum gymnasio*, on augurerait qu'il destinait cette publication aux jeunes humanistes (3). Quand Martens a publié en 1520 un volume du même contenu (4), Dorpius

(1) V. van Iseghem, n° 87 p. 251-252, et V. Andre *Biblioth. Belgica.*

(2) Ibid. n° 75, p. 242-43, d'après Panzer, *Annales typographici.*

(3) Il s'était chargé dans le même dessein de revoir la version latine de la *Paraenésis* d'Isocrate par Rodolphe Agricola, *castigatore Martino Dorpio.* — Ibid. *Opuscula aliquot*, etc., n° 90, p. 254.

(4) Ibid. n° 153, pp. 305-306.

Digitized by Google

y a placé une dédicace à des maîtres de la Flandre qu'il estimait, Jean Leupe, Jacques Pape et Jean de Ninove (ou Despautère) : *eruditissimis in Flandria ludimagistris.*

On lit seize vers ïambiques de Dorpius en tête des VII livres de Richard de St-Victor sur l'Apocalypse, imprimés en 1513 (1); on lit également une recommandation qu'il a écrite en vers pour l'édition faite en 1512 des *Quaestiones concinnae et argutae* de Hugues de St-Victor sur les Épîtres de saint Paul (2). Peut-être s'était-il chargé de la correction des *Quaestiones quodlibeticae* de Hadrianus Florentius, parce qu'il a placé au revers du titre de cet in-folio une épître dédicatoire à son patron, l'abbé Ménard d'Egmond (3), et au revers du dernier feuillet une sentence latine en manière d'avis.

C'est encore chez Martens que fut imprimée, en 1515, la lettre de Dorpius qui pouvait alors s'appeler professeur de théologie, à Érasme, sur l'*Éloge de la Folie*, et dans le même volume la réponse apologétique d'Érasme (4). Si curieuses que soient ces deux épîtres dans l'histoire des rapports d'Érasme avec les savants des provinces belgiques et en particulier avec les maîtres

(1) Ibid., n° 70, p. 236-37.

(2) Ibid., n° 64, p. 233.

(3) Ib., n° 85, p. 250 (impression de 1515).

(4) Les titres de ces pièces ont été reproduits dans la description du n° 91, par le P. Van Iseghem, livre cité, pp. 255-256.

de l'Université de Louvain, nous ne pourrions nous en occuper, sans faire, en cet endroit de notre esquisse, une digression qui s'écarterait de son objet spécial : l'occasion se présentera bientôt de parler de la sympathie profonde que le jeune professeur de théologie avait inspirée au publiciste de Rotterdam. Des pièces imprimées une première fois en 1515, il ressort que Dorpius, sollicité par ses collègues et amis, entre autres par Jean Briard, de combattre le traité d'Érasme *de Moriae encomio* qui avait fait partout grand bruit, avait reproché à l'auteur les témérités de son langage qui seraient tournées contre la foi et contre l'Église. Érasme ne fit pas attendre sa réponse; il se défendit de toute pensée hostile à la religion chrétienne, et il usa de tels ménagements envers son accusateur que celui-ci renonça à la polémique qui n'était qu'entamée (1). Leurs relations d'amitié n'en souffrirent pas, et elles se continuèrent comme par le passé. Il est vrai de dire que c'est seulement après la mort d'Érasme, que son *Éloge de la Folie* fut l'objet d'une censure publique, quand l'écrivain fut stigmatisé comme auxiliaire et complice des réformateurs, s'il n'était pas convaincu d'avoir fait acte de révolte et profession d'hérésie.

Il est arrivé à Dorpius de parler avec certaine

---

(1) Voir la *Vie d'Érasme* par de Burigni, tome Ier, pp. 200-204 (Paris, 1757).

verve des abus qui s'étaient produits dès la fin du xve siècle dans quelques institutions ecclésiastiques : Thomas Morus, son ami, lui rappelait avec quelle vivacité il avait dénoncé la vie molle et luxueuse de quelques prélats et chefs d'abbaye dans sa dédicace de 1514 à Ménard, abbé des bénédictins de Hecmund, que nous avons mentionnée ci-dessus. Cependant Dorpius n'a jamais pactisé avec les novateurs, et il était au nombre des professeurs signataires de la *Censura* dirigée en 1519 contre Luther par la Faculté de Théologie. Peut-être resta-t-il suspect à quelques maîtres de l'Université, parce qu'il donnait son patronage à ceux qui poursuivaient la rénovation des études littéraires. Mais on aurait peine à prouver qu'il ait manqué de prudence dans ses paroles ou dans ses écrits.

En publiant l'introduction à ses leçons sur les Épîtres de St-Paul, le professeur de théologie y joignit des dissertations sur l'enseignement des saintes Écritures, sur l'usage des versions et des textes grecs dans la critique sacrée, et sur l'habileté dans les langues savantes. Tous ces points de vue étaient indiqués dans des pièces faisant suite à son discours d'ouverture (1) : on soutiendrait d'autant mieux qu'il a parlé avec mesure

(1) La première publication en fut faite à Anvers, chez Michel Hillenius, in-4°. *Oratio in prælectionem epistolarum divi Pauli, de laudibus Pauli*, etc. La seconde eut lieu à Bâle, chez Froben, en 1520.

de ces questions alors pleines d'actualité, qu'il n'y portait pas de prétentions personnelles. Quand il encourageait l'étude du grec pour l'interprétation des Écritures, son avis était désintéressé : car il avouait ne pas savoir cette langue, mais il conseillait de recourir aux travaux des autres, comme il le faisait lui-même (1); c'est sur le témoignage d'autrui qu'il avait disserté *De sacrorum codicum ad graecos castigatione* dans des leçons qu'il avait l'intention de publier. De même, sans cultiver l'hébreu, il requérait des futurs théologiens quelque habileté dans la langue sacrée, or ses instances étaient assez fortes pour qu'Érasme ait pu écrire en 1518 : *Dorpius hebraicae factionis dux est* (*Epist.* part. I, col. 307). Dans ces mêmes années, Nicolas Cleynarts et Jean Campensis avaient formé quelques disciples dans leurs leçons de langue hébraïque sans encourir la défiance des chefs de l'Université. Dorpius ne s'était donc pas trompé en préconisant des études de grammaire qui devaient, avant la fin du siècle, et au grand honneur de nos écoles, donner des collaborateurs éminents à la Polyglotte d'Anvers, aussi bien que des théologiens éclairés au Concile de Trente.

---

(1) C'est l'opinion de Paquot dans ses notes manuscrites sur les *Fasti* de V. André (tome I, fol. 63); nous l'avons exposée naguère au chap. V de notre *Mémoire* sur le coll. des Trois-Langues, pag. 126-127. On douterait avec Paquot que Dorpius eût lui-même les instruments nécessaires pour pousser assez loin ses commentaires exégétiques.

VI.

C'est donner son complément à cette notice littéraire que de rapporter, en finissant, les témoignages rendus à la mémoire de Martin Dorpius, aussitôt après sa mort en 1525, par de grands écrivains. Les vers latins, élégiaques et ïambiques, qu'ils composèrent pour lui faire honneur, ont été recueillis en grande partie en un volume imprimé à Bâle, chez les Froben, en 1528 (1) sous le titre d'*Épitaphia*. Il comprenait, outre les deux morceaux que nous avons mentionnés plus haut comme des œuvres d'Érasme et de Louis Vivès (2), des pièces portant les noms de latinistes renommés dans nos provinces, tels que Jacques Volcardus de Berghe-St-Vinoc, François Craneveldt et Alard d'Amsterdam, ainsi que ceux des deux premiers professeurs de langue latine au collége de Busleiden, Adrien Barland et Conrad Goclenius. Ces hommes avaient connu personnellement Dorpius et lui avaient voué un profond attachement.

Mais, si belle et si classique que soit l'expression de leurs regrets, il nous importe plus encore de citer les termes dans lesquels Érasme, éloigné des Pays-Bas a fait comprendre aux savants qui

(1) Molanus, *Rer. Lovan. libri XIV*, tomus I, p. 513.

(2) L'*epitaphium* d'Érasme a la date certaine de novembre 1525, comme la lettre au prieur des Chartreux de Louvain, J. Heemsted, qui l'accompagne (*Epist.* t. III, col. 899).

Digitized by Google

étaient ses correspondants en tout pays l'estime qu'il avait pour le caractère et les talents de Dorpius, nommé par lui d'autres fois *Dorpius noster*.

Même après la lecture de l'épitaphe en ïambes qui a été généralement admirée, on verra volontiers la lettre qu'Érasme adressait de Bâle, le 2 juillet 1525 (1), à Adrien Barland; il y joint des pensées chrétiennes au langage désolé de l'amitié :

« Dorpium studiis ereptum acerbissime fer-
» rem, si nostro dolore possit huc revocari.
» Nunc nos ad illum properamus, ille ad nos
» redibit nunquam.

» Mortuus est omnibus rebus bonis florens, et
» optimum putans esse tum mori quum dulcis-
» simum esset vivere. Erat futurus magnus si
» vixisset; verum, nunc felicius magnus est apud
» Christum, uti spero. Solus propemodum erat
» aequus politioribus literis, quas quidem miro
» studio conantur opprimere, mea sententia rem
» satis rectè consulentes suis etiam studiis quae
» sola florere cupiunt... »

Le même jour, Érasme déplorait la mort de Dorpius dans une lettre à Maximilien Transylvanus (1); mais, préoccupé du mauvais vouloir

(1) *Opp. Erasmi*, t. III, col. 876. — C'est à la fin de cette lettre de 1525 qu'Erasme se lamente sur la décadence des études en Allemagne, à cause des troubles de la réformation.

(1) Ibid., t. I, col. 875 (Bâle, 2 juillet).

Digitized

de certains théologiens envers les lettres, il se laissait aller à l'insinuation que Dorpius n'avait pu exercer une plus grande influence en leur faveur, parce qu'il n'avait pas montré une aversion assez forte, au gré de plusieurs, pour les erreurs de Luther :

« Periit Martinus Dorpius, qui solus ingenue » favebat rectioribus studiis, nec perinde ac » coeteri detestabatur quidquid ullo pacto Lu- » theri dogmatibus est affine ; ea res effecit, ut » illius favor non multum adferret momenti, nec » ità multum tribuebat pseudomonachis. »

Ce serait abuser des termes de cette lettre que de croire à une certaine condescendance de Dorpius pour la doctrine du réformateur de Wittemberg : tout au plus induirait-on de ce passage ou de quelques autres que Dorpius usait, dans les termes, de plus de ménagements que ses collègues envers les personnes et qu'il semblait porter moins d'animosité ou moins d'énergie dans la controverse (1). Le suffrage d'Erasme, indépendamment de ses jugements assez souvent variables sur les personnes, n'en sont pas moins acquis au jeune théologien qui s'était fait généreusement, en vue de l'avenir, le promoteur des études d'humanités et de la culture des langues savantes.

---

(1) Dans une lettre à Germanus Brixius (col. 884), Érasme avance comme une conjecture que le mauvais vouloir des μισομούσοι (ennemis des Muses) a pu abréger les jours de Dorpius.

En plus d'une occasion, Érasme s'est loué d'avoir encouragé Martin Van Dorp, au début d'une carrière qui promettait d'être féconde : il ne s'attribuait pas d'autre mérite, quand on rapportait à sa direction la célébrité précoce de son compatriote. Mais il s'est plu à le revendiquer pour la Hollande, sa terre natale, quand il relevait les noms des hommes distingués de son temps, qui y avaient vu le jour C'est ce qu'on lit dans son épître de 1521 à Nicolas Everard, président du gouvernement de Hollande et de Zélande (1); c'est son pays qu'il avait félicité plus d'une fois d'une si pure renommée : « Quoties » enim illi sum gratulatus *Martinum Dorpium* » qui nostratium Theologorum unus, scholasti- » cam Theologiam cum melioris literaturae pe- » ritia, qui solidam sapientiam cum vera elo- » quentia conjunxisset? » Là aussi il augurait bien des efforts incessants de son ami, qui se surpassait lui-même : « nisi quod *Dorpius* assi- » duo studio seipsum quotidiè vincit », comme il a dit naguère, quand il le voyait encore à Louvain (2): « *Dorpius* optimis studiis sese delectat. »

Il n'est point de déclaration plus belle et plus complète en faveur de Dorpius, comme théologien et comme savant, que la page que Vernulaeus lui a consacrée dans son *Academia Lova-*

(1) Lettre d'Anderlecht, *Epist.*, col. 676.

(2) Lettre du 21 juillet 1520, *Epist.*, col. 517.

Digitized by Google

niensis (1); le maître d'éloquence du XVIIe siècle a glorifié, en termes élégants et fleuris à l'excès, le professeur de rhétorique du XVIe :

« Optanda hic eloquentia, ut Martinus Dorpius » laudetur. Is est in cujus ore Suada sessitavit, » in cujus pectore omnes scientiae domicilium » habuerunt. In Liliensi Gymnasio pulcherrimum » ipse Lilium, et cum Rhetoricam Philosophiam- » que docendo gratissimum odorem effudisset, » in Theologum eximium effloruit. Dicam cum » Adriano Barlando, qui ei quondam familiaris- » simus (2). Plus in uno hoc viro amisit Schola » Lovaniensis, quam aut dici aut aestimari po- » test. Mirè Poëtarum omnium fabulas tenebat : » Oratorum et Historicorum libros omnes excus- » serat : Dialecticorum argutias callebat : Phy- » sices arcana pervestigaverat. In sacris litte- » ris nihil tam arduum et difficile, de quo non » subtiliter et accuratè disputarit. Quam latinus » et elegans, planeque Romanus illi sermo? » Quanta divinorum eruditio? Addo ego :

» *Dorpius ingenium sacrà cum panderet arte.*
» *Caelestes habet hic, fama ferebat, opes.* »

---

(1) Lovanii, 1667, 4°, p. 148 (c. X. *Illustres theologi Lovanienses*).
(2) Dans les *Chronica ducum Brabantiæ*, c. 184, cités ci-dessus, § II.

Digitized by

TABLE.

Décès de Mgr Laforet, deuxième recteur magnifique de l'Université 5

Éloge funèbre de Mgr N. J. Laforet, recteur magnifique de l'Université catholique de Louvain, prononcé après le service célébré, au nom de l'Université catholique, en l'église de Saint-Pierre, le 29 février 1872, *par le chanoine Cartuyvels, vice-recteur* 40

Décès de Sa Grandeur Mgr Gaspard-Joseph Labis, évêque de Tournai. . . 82

Discours prononcé à la salle des Promotions de l'Université catholique de Louvain, le 9 *octobre, jour de l'ouverture des cours académiques, immédiatement après la messe du Saint-Esprit, par Mgr A. J. Namèche, recteur magnifique de l'Université* 96

Notice sur la vie et les œuvres de M. le chanoine Guillaume-Henri Wouters, professeur ordinaire à la Faculté de Théologie de l'Université catholique de Louvain, par M. B. Jungmann, professeur à la même Faculté 118

Martin Dorpius et les études d'humanités dans les écoles de Louvain, au commencement du XVI*e siècle. — Esquisse d'histoire littéraire, par M. le professeur Félix Nève* 135

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google